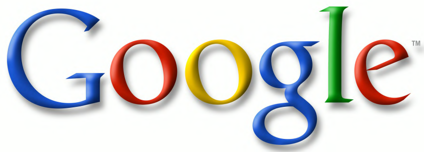


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

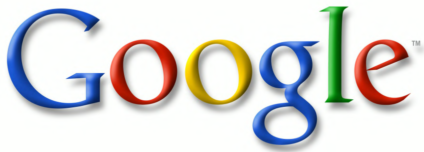
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

compilée par Travenol, et publiée par Durey de Noinville. 2e édit. 1757. 2 vol. in-8°





vincit
C
VER HEYDEN DE LANCEY
of the
MIDDLE TEMPLE
&
GRAYS INN

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II B. 1792

HISTOIRE DU THÉATRE DE L'OPERA EN FRANCE.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE l'Académie Royale de Musique, jusqu'à présent.

EN DEUX PARTIES.

Prix. 3. liv. 12. ſ. Brochée.

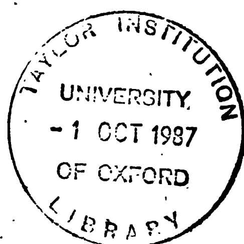
PREMIERE PARTIE.

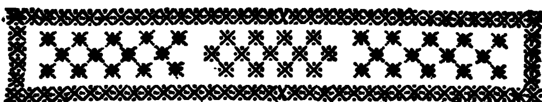
A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Benoît, aux Cigognes.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 1 OCT 1987
OF OXFORD
LIBRARY



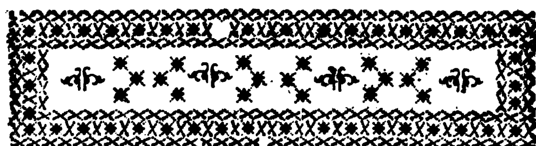
A MONSIEUR
LE MARQUIS DU TERRAIL,
Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général du Verdunois.

MONSIEUR,

Lors que j'ai eu l'honneur de vous proposer de mettre votre Nom à la tête de mon Ouvrage, vous m'avez conseillé par un excès de modestie, de choisir un Protecteur qui lui fût d'une plus grande utilité; mais ce n'a pas été me défendre de vous le dédier. Que puis-je faire de mieux, que de l'offrir à une personne qui se plaît à favoriser tout ce qui a rapport aux Arts & aux talens. Recevez-donc je vous prie mon hommage; je suis en cela mon inclination, & le désir que j'ai de vous donner un témoignage public de ma reconnoissance, de mon attachement, & du respect avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble,
& très-obéïssant Serviteur,
D***



HISTOIRE DU THEATRE DE L'OPERA EN FRANCE,

DEPUIS SON ETABLISSEMENT jusqu'à présent.

AVANT PROPOS.

ON a fait l'histoire des Théatres des Grecs, des Italiens, des Espagnols, des Anglois, des Danois, des François & de celui de la Foire, dit l'Opera Comique, mais on n'a pas encore vu celui de l'Opera, qui est aujourd'hui de tous les Spectacles le plus brillant & le plus suivi. On croit que par

cette raiſon le Public recevra avec plaiſir les recherches que l'on a faites ſur l'Opera, où l'on verra l'origine de ce Spectacle en France, avec la vie de Jean-Baptiſte Lully, cet excellent Muſicien, que l'on peut regarder comme le pere & le créateur de l'Opera François.

On y a joint l'abrégé de la vie des Poëtes, & des Muſiciens qui ont travaillé pour l'Académie Royale de Muſique, avec le Catalogue de leurs Ouvrages, les particularités de la vie de quelques Acteurs & Actrices qui ſont morts, où l'on trouvera pluſieurs Anecdotes concernant l'Opera; & pour donner une entiere connoiſſance de ce Spectacle, on a rapporté les noms de tous les Acteurs chantans & danſans, depuis l'année 1660. juſques à préſent, avec les noms des Directeurs & Inſpecteurs, & les Ordonnances, Arrêts, Réglemens & Priviléges concernant l'Académie Royale de Muſique, depuis ſon

Etabliſſement, avec deux Catalogues ; l'un Chronologique, l'autre Alphabétique de tous les Opera qui ont été repréſentés, & repris à la Cour & à Paris, depuis l'an 1645. juſques à la fin de l'année 1752.



TABLE

Des principales Matieres contenues en ce Recueil.



HISTOIRE



HISTOIRE DE L'OPERA ET DE SON ORIGINE EN FRANCE.



AVANT que de rapporter l'Origine de l'OPERA, il semble qu'il seroit à propos de parler de l'origine, & de l'histoire de la Musique, mais cet objet nous meneroit trop loin; & d'ailleurs il a été traité par tant d'Auteurs, que nous ne pourrions que repéter ce qu'ils ont dit.

Brossard, à la fin de son Dictionnaire de

Musique *, fait le dénombrement de neuf cens soixante & treize Auteurs anciens & modernes qui ont écrit sur la Musique ; & il dit qu'il en a obmis une quantité plus considérable que celle qu'il rapporte : Combien encore (depuis quarante-sept ans que ce Dictionnaire est imprimé) d'autres Auteurs ont écrit sur le même sujet, qui ne laissent rien à glanner dans un si vaste champ ?

Il suffira donc d'observer que presque tous ces Auteurs conviennent, que les Hébreux ont été les premiers Inventeurs de la Musique, qu'ils l'ont transmise aux Grecs, & ceux-ci aux Romains, qui l'ont perfectionnée : & que les Italiens sont les premiers Inventeurs de l'Opera, qui a été introduit en France par le Cardinal Mazarin en 1645, mais si nous devons aux Italiens la naissance de l'Opera, peut-être ce degré de perfection où l'Italie elle-même n'est point encore parvenue, est-il reservé à la France.

Un Opera est une Piece de Théâtre en Vers mise en Musique & en Chants, accompagnée de Danses, de Machines & de Décorations. C'est un Spectacle universel, où chacun trou-

* Seconde Edition 1705. Paris, Ballard, pag. 345. & suivantes.

ve à s'amuser, dans le genre qui lui convient davantage. Les Partisans de la Musique, qui composent le plus grand nombre, trouvent de quoi se contenter par la variété des Airs, soit du Chant ou de la Symphonie. Les Amateurs de la Danse, uniquement attentifs aux divertissemens, ont aujourd'hui de quoi être pleinement satisfaits par la fréquente répétition & la gayeté des Ballets, & par les graces des Danseurs & des Danseuses. Les Décorations occupent également les Admirateurs d'un célébre Machiniste : Il seroit à souhaiter que le Poëme répondit à tous les agrémens dont l'Opera est composé, ce seroit de tous les Spectacles qu'a imaginé, & qu'imaginera jamais l'esprit humain, non-seulement le plus magnifique, mais encore le plus beau & le plus capable de nous plaire : aussi l'on peut assurer que l'Opera est la réunion des beaux Arts, de la Poësie, de la Musique, de la Danse, de l'Optique & des Méchaniques; en un mot, c'est le grand Oeuvre par excellence, comme son nom le désigne, & le triomphe de l'esprit humain.

En effet, quels rares talens ne faut-il pas avoir reçu de la Nature pour la Poësie Lyri-

que, telle que celle de l'admirable Quinaut, ou du Poëte La Motte? Quelle ſcience de la Muſique ne faut-il pas poſſeder pour égaler celle du célébre Lully, ou du ſçavant Rameau? Quel goût pour le Chant, ſemblable à celui des Beaumavielle & Thevenard, des Dumeſny & Jeliotte, des Demoiſelles Rochois & Journet, le Maure & Fel? Quelles graces pour la Danſe, telles que celles des Balon & Dupré, des charmantes Prevoſt, Lany & Lionnois? & quelle pratique de Décorations pareille à celles du Marquis de Sourdeac & de l'illuſtre Servandoni? mais l'on voit auſſi par-là combien la réuſſite d'un Opera eſt difficile, & combien il faut de parties pour le rendre parfait & agréable : Nous ne l'avons que trop éprouvé depuis le commencement de ce ſiécle, & même depuis la mort de Quinaut & de Lully, Poëte & Muſicien qui, ſembloient avoir été faits l'un pour l'autre, & que l'on a tant de peine à remplacer.

On peut regarder la Muſique comme l'ame de la Poëſie Lyrique, mais il faut que le génie du Muſicien ſe prête à celui du Poëte, ce qui n'eſt pas aiſé. Si le talent de la Poëſie, & celui de la Muſique ſe trouvoient réunis dans la mê-

me perſonne, cette difficulté ſeroit applanie; & l'on pourroit eſpérer de voir des Opera parfaits, ſi les Poetes étoient Muſiciens, ou ſi les Muſiciens étoient Poëtes.

La Tragédie a poûr ſon objet la terreur & la compaſſion, la Comédie a pour le ſien l'inſtruction & la réforme des mœurs; mais on ne ſçauroit dire précifément quel eſt celui de l'Opera, qui n'a guére été juſques à préſent que l'amuſement d'un Spectateur oiſif, & amateur de la Muſique. Ce Poëme eſt ſuſceptible de toutes ſortes de ſujets, il embraſſe également l'Héroïque, le Paſtoral & le Comique. Les Dieux & les Magiciens, les Rois & les Bergers y rempliſſent tour à tour la Scéne, & l'on voit dans un moment le Ciel & les Enfers. On promene ainſi de toutes parts le Spectateur, dont les ſens ſont ſéduits par une illuſion qui leur impoſe, afin que cette diverſion d'objets fatigue moins ſon attention; car le propre de l'Opera eſt de tenir les eſprits, les yeux & les oreilles dans un égal enchantement.

Quant aux régles du Poëme Lyrique, nous n'entreprendrons pas de les donner ici; mais les trois unités qui ſont les régles les plus eſſentielles du Poëme Drammatique, ne peu-

vent guére être observées dans la composition d'un Opera. Il faut regarder le Poëme comme ces personnes qui frapent agréablement la vue, quoiqu'il n'y ait rien de régulier dans leurs traits ; ou comme ces bâtimens qui ne laissent pas de plaire, quoique l'architecture n'y soit pas observée fort exactement ; Enfin, l'Opera est un Spectacle qui est fait autant pour les yeux que pour les oreilles, & il y a tant de parties qui en dépendent, qu'il est bien difficile d'en faire un parfait.

Saint Evremont * commence ses observations & sa critique sur l'Opera, en disant que, quoique les sens soient agréablement frapés par l'éclat & la magnificence de ce Spectacle ; cependant, comme l'esprit n'y trouve rien qui le touche ni qui l'attache, on tombe bientôt dans l'ennui & dans une lassitude inévitable ; mais une des choses qui le choquent le plus, c'est « de voir chanter toute la Piece, depuis » le commencement jusqu'à la fin, comme si » les personnes qu'on représente, s'étoient ri» diculement ajustées, pour traiter en musi» que & les plus communes, & les plus im» portantes affaires de leur vie. Peut-on s'ima-

* Vie de S. Evremont, T. I. p. clxvj. T. III. p. 169.

» giner (ajoute-t-il) qu'un Maître appelle son » Valet, ou qu'il lui donne une commission » en chantant ; qu'un ami fasse en chan- » tant une confidence à son ami ; qu'on déli- » bere en chantant dans un conseil ; qu'on » exprime avec des chants les ordres qu'on » donne, & que mélodieusement on tue les » hommes à coups d'épée & de javelots dans » un combat ? Cela lui donne occasion de définir l'Opera, « un travail bizarre de Poësie » & de Musique, où le Poëte & le Musicien » également gênés l'un par l'autre se donnent » bien de la peine à faire un méchant ouvra- » ge. » S. Evremont avoit sans doute de l'humeur quand il a parlé ainsi de l'Opera, mais malgré le sentiment & la critique de cet illustre Auteur, son avis n'a point prévalu, & depuis plus d'un siécle que l'Opera a été introduit en France, il s'est toujours soutenu, & il fait encore aujourd'hui le plus brillant & le plus agréable spectacle de Paris.

Voici comme Du Freny parle de l'Opera dans ses Amusemens sérieux & comiques. * « L'Opera est un séjour enchanté ; c'est le pays » des Métamorphoses : on y en voit des plus

* Œuvres de Du Freny, T. V, p. 23.

» ſubites ; là en un clin d'œil les hommes » s'érigent en demi-Dieux, & les Déeſſes s'hu- » maniſent ; là le voyageur n'a point la peine » de courir le pays, ce ſont des pays qui voya- » gent à ſes yeux, là ſans ſortir d'une place » on paſſe d'un bout du monde à l'autre, & » des Enfers aux Champs Eliſées : Vous en- » nuyez-vous dans un déſert affreux ? un coup » de ſifflet vous fait retrouver dans le pays des » Dieux ; un autre coup de ſifflet, vous voilà » dans le pays des Fées.

« Les Fées de l'Opera enchantent comme » les autres, mais leurs enchantemens ſont » plus naturels, au vermillon près.

« Quoiqu'on ait fait depuis quelques années » quantité de contes ſur les Fées du tems paſſé, » on en fait encore davantage ſur les Fées de » l'Opera, ils ne ſont peut-être pas plus vrais, » mais ils ſont plus vrai-ſemblables.

« Celles-ci ſont naturellement bienfaiſan- » tes, cependant elles n'accordent point à » ceux qu'elles aiment le don des richeſſes, » elles les gardent pour elles.

« Diſons un mot des habitans naturels du » pays de l'Opera : ce ſont des Peuples un » peu bizarres, ils ne parlent qu'en chantant,

» ne marchent qu'en dansant, & font souvent » l'un & l'autre, lorsqu'ils en ont le moins » d'envie.

« Ils relevent tous du Souverain de l'Or» questre, Prince si absolu, qu'en haussant & » baissant un sceptre en forme de rouleau qu'il » tient à sa main, il regle tous les mouve» mens de ce peuple capricieux.

« Le raisonnement est rare parmi ces peu» ples ; comme ils ont la tête pleine de Musi» que, ils ne pensent que des chants, & n'ex» priment que des sons : cependant ils ont » poussé si loin la science des Notes, que si le » raisonnement se pouvoit noter, ils raison» neroient tous à livre ouvert.

Après cette petite digression, pour reprendre un style plus serieux, Nous dirons, * » qu'entre les Spectacles publics, que le seul » plaisir semble avoir introduit dans le mon» de pour le divertissement, les représentations » en Musique doivent tenir le premier rang, » parce qu'elles sont d'une institution plus an» cienne que la plûpart des autres Spectacles, » que les Grecs & les Romains inventerent » pour réjouir le Peuple, & pour servir en

* Menestrier, des Représentations en Musique.

» même tems à la magnificence de leurs Fê- » tes & de leurs Cérémonies. » Mais si les représentations en Musique ont pris naissance chez les Grecs, comme plusieurs Auteurs l'ont écrit, on doit en attribuer la perfection aux Italiens, quoique les Opera n'aient commencé à paroître chez eux dans leur lustre, que vers la fin du XV. ou au commencement du XVI. siécle.

On dit que ce fut Ottavio Rinuccini, Poëte Italien, natif de Florence (1), qui en fut inventeur, avec Giacomo Corsi, Gentilhomme Florentin, excellent Musicien, & qui concerterent ensemble une piece qui fut représentée dans la maison du Signor Corsi, en présence du Grand Duc, de la Grande Duchesse de Toscane, & des Cardinaux Monti & Montalto, avec tant de succès, que cette Piece qui étoit *les Amours d'Apollon & de Cirée*, servit de modéle à l'*Euridice*, que l'on représenta peu après au même lieu.

On lit dans le Menagiana (2) que ce Rinuccini fut un des premiers Auteurs de l'Opera en France, que cet homme étoit un peu

(1) Lieu de la naissance du célébre Lully.
(2) Tome III. p. 264.

fou, & que les railleries piquantes qu'on fit de lui, l'obligerent enfin à quitter la France.

Claude Montevere, grand Musicien, composa l'Ariane sur les originaux d'Apollon & Circé, & de l'Euridice : & étant devenu maître de la Musique de Saint Marc de Venise, il y porta cette maniere de représentations qui sont devenues si célebres par la magnificence des Théâtres & des habits, la délicatesse des voix, l'harmonie des concerts, & les sçavantes compositions de ce Montevere, de Soriano, de Giovanelli, de Teofilo, & de plusieurs autres grands Maîtres.

Il fallut donner à ces actions drammatiques tous ces ornemens pour les faire bien recevoir; car tandis qu'il n'y eut que la beauté de la composition, on les regarda comme les autres pieces de Musique qui se chantoient à divers chœurs, ou par recits; mais dès que l'on y joignit tous les agrémens des Spectacles, les changemens des Scénes, les machines, les habits, la Symphonie, & toutes les autres beautés de la grande Tragédie, ces actions furent reçues avec applaudissemens dans toute l'Italie, où les Théâtres sont si propres, les décorations si belles & si diversifiées, les machines

ſi juſtes, les voix ſi agréables, la muſique ſi ſçavante & ſi bien ajuſtée aux paſſions & aux affections de l'ame.

Les deux Papes de la Maiſon de Médicis, Léon X. & Clément VII. Princes recommandables par leur amour pour les beaux Arts, ont eu des eſpeces d'Opera, comme ils ont eu des Comédies à décorations & à machines.

Ce fut Baltazar Perruzzi, (1) qui renouvella les anciennes décorations de Théâtre, quand le Cardinal Bernard de Bibienne fit repréſenter devant le Pape Léon X. en 1516. la Comédie, intitulée la Calandra, qui eſt une des premieres pieces Italiennes en muſique qui ait paru ſur les Théâtres. L'Italie ne vit jamais de décorations plus magnifiques que celles de Perruzzi (2).

En ce tems-là on faiſoit des Ballets à la Cour de France, où l'on mettoit des recits & des dialogues en pluſieurs parties, mais ils étoient très-informes, & ſans regles ni meſures. Le premier où le bon goût commença à paroître, fut le Ballet qui fut danſé en 1581. de la compoſition d'un certain Italien nommé Baltha-

(1) De Piles, abregé de la vie des Peintres, p. 216.

(2) Bullart, Académie des Sciences & d'Arts, Bruxelles 1682. p. 373.

sarini (1), c'étoit un des meilleurs violons de l'Europe, que le Maréchal de Brissac étant Gouverneur du Piémont, envoya à la Reine-mere, Catherine de Médicis, avec toute la bande de violons dont il étoit le chef. La Reine en fit son valet de Chambre, & ce Balthasarini, prenant le nom de Beaujoyeux, se rendit si illustre à la Cour, par ses inventions de Ballets, de Musique, de Festins & de représentations, que l'on ne parloit que de lui. Il fit le Ballet des Nôces du Duc de Joyeuse avec Mademoiselle de Vaudemont, sœur de la Reine, & ce Ballet fut publié sous le titre de « Ballet Comique de la Reine fait aux Nôces » de Monsieur de Joyeuse & de Mademoiselle de Vaudemont sa sœur, par Balthasar de » Beaujoyeux, valet de Chambre du Roy & » de la Reine sa mere.

Un des Poëtes de la Cour fit ces vers à sa louange :

Beaujoyeux qui premier des cendres de la Gréce
Fais retourner au jour le dessein & l'adresse,
Du Ballet composé, en son tour mesuré,
Qui d'un esprit divin toi-même te devance,
Géométre inventif unique en ta science,
Si rien d'honneur s'acquiert, le tien est assuré.

(1) Menestrier, des Représentations en Musique, p. 271.

Beaulieu & Salmon, Maîtres de la Musique du Roy Henry III. l'aiderent en la composition des recits & des airs de ce Ballet; la Chesnaye, Aumônier du Roy, fit une partie des vers, & Jaques Patin alors Peintre du Roy le servit pour les décorations.

Voici ce que rapporte le Journal d'Henry III. au sujet de ce mariage *. « Le 18 Septem- » bre 1581. le Duc de Joyeuse & Marguerite » de Lorraine, fille de Nicolas de Vaudemont » & sœur de la Reine, furent fiancés en la » chambre de la Reine, & le Dimanche sui- » vant 24. furent mariés à trois heures après » midy, en la Paroisse de S. Germain l'Au- » xerrois; le Roy mena la mariée au Moustier, » suivie de la Reine, Princesses & Dames, » tant richement & pompeusement vêtues, » qu'il n'est mémoire en France d'avoir vû » chose si somptueuse. Les habits du Roy & » du Marié étoient semblables, tant couverts » de broderies & pierreries, qu'il n'étoit pas » possible de les estimer; car tel accoustrement » y avoit, qui coutoit dix mille écus de fa- » çon, & toutefois aux dix-sept festins qui

* Journal d'Henri III. par Létoile, T. I. p. 331.

» de rang & de jour à autre par l'Ordonnan-
» ce du Roy depuis les Nôces, furent faits par
» les Princes & Seigneurs, parens de la Ma-
» riée, & autres des plus grands de la Cour,
» tous les Seigneurs & les Dames changerent
» d'accoustrement, dont la plupart étoient
» de drap d'or & d'argent, enrichis de passe-
» mens, guiperies, recarures, & broderies
» d'or & d'argent, & pierreries en grand nom-
» bre, & de grand prix : La dépense fut si
» grande, y compris les tournois, mascarades,
» présens, danses, musiques, livrées, &c. que
» le bruit étoit que le Roy n'en avoit pas été
» quitte pour douze cens mille écus. (1) »

Le Roy donna à Ronsard & à Baïf, Poëtes, pour la belle Musique (2) par eux ordonnée, & pour les vers qu'ils firent, à chacun *deux mille écus*, & promis de payer au Marié dans deux ans quatre cens mille écus pour la dot de la Mariée.

Sancy rapporte que Claudin, Musicien de la Cour d'Henry III. composa des airs qu'il joua aux Nôces du Duc de Joyeuse ; qu'un

(1) Ce qui feroit aujourdhui près de six millions de notre monnoie.

(2) Cette belle Musique qui fut admirée à la Cour d'Henry III. feroit aujourd'hui pitié à celle de Louis XV.

Seigneur en fut si transporté, qu'il mit l'épée à la main, en jurant & blasphémant, & voulant à toute force s'aller battre: Le Musicien ayant changé d'air, fit rentrer ce jeune Seigneur dans son bon sens; on dit que le Roy n'en fit que rire.

Ce trait est rapporté dans l'Histoire de la Musique, & de ses effets, T. I. p. 24. pour faire voir la force & le pouvoir de la Musique.

Sous le Regne de Charles IX. Jean-Antoine Baïf, aussi fameux Poëte que grand Musicien, fils de Lazare Baïf, connu par les sçavants Traités des Habits, & de la Marine qu'il a donnés au Public, étant né à Venise durant l'Ambassade de son pere, avoit pris le goût de ces représentations qu'il avoit vûes en son enfance, & il essaya de les introduire en France. Il composa pour ce sujet des vers mesurés comme les vers des Grecs & des Latins, estimant que des vers de cette sorte seroient plus propres pour le chant.

Il établit une Académie de Musique dans sa maison paternelle, fauxbourg Saint Marcel à Paris. Charles IX. qui possedoit la Musique & chantoit très-bien, assistoit aux Concerts de Baïf une fois la semaine avec sa Cour. La Croix

du

du Maine dit auſſi, qu'après la mort de ce Prince, Henry III. honoroit de ſa préſence ces concerts. Ils furent interrompus par les guerres civiles qui contribuerent à faire négliger la Muſique en France.

On voit dans le III. volume des Recherches ſur les Théâtres de France par le Sieur de Beauchamp, un Recueil des Ballets, Tournois, Carrouſels, Comédies, Maſcarades, &c. depuis l'année 1548. mais on ne peut donner à ces Spectacles le nom d'Opera, qui n'étoit pas connu dans ce Royaume avant le Cardinal Mazarin.

Les Opera ont commencé à Veniſe en 1637. depuis ce tems on en a joué 650. juſqu'en 1700. quoiqu'on ne les ait jamais repréſentés que dans l'hyver, il eſt ſurprenant qu'on en ait vu un ſi grand nombre tous différens dans une ſeule Ville. Il n'en eſt plus de même aujourd'hui ; les Entrepreneurs ne voulant point courir les riſques de la nouveauté, remettent les anciens Opera qui ont eu du ſuccès. On a auſſi retranché les machines qui coûtoient infiniment, pour avoir des Muſiciens & des voix du premier ordre, auxquels on donne ordinairement mille ſequins d'or, qui valent

douze mille livres de France, pour un Carnaval.

1645. Le Cardinal Mazarin avoit tenté d'introduire l'Opera à Paris dès l'an 1645. qu'il fit représenter au petit Bourbon devant le Roy & la Reine-mere, une piece Italienne intitulée, *La Festa theatrale de la finta Pazza*, & il fit venir des Acteurs d'Italie, qui donnerent

1647. en 1647. une autre piece Italienne en Musique, & en trois Actes sous le nom d'*Orfeo, è Euridice*. (1)

Théophraste Renaudot en a donné une ample description dans sa Gazette du deux Mars 1647. n°. 27. pag. 201. & Maynard & Voiture ont adressé chacun un beau Sonnet au Cardinal Mazarin au sujet des machines de cette Tragi-Comédie Italienne.

Ce Spectacle ne surprit pas moins par sa nouveauté que par la beauté des voix, la varieté des concerts, les changemens merveilleux des décorations, le jeu surprenant des machines, & la magnificence des habits.

1650. Pierre Corneille donna en 1650. *Andromede*, Tragédie en machines, avec des chants en Musique; elle fut représentée sur le Théâ-

(1) Menestrier, des Représentations en Musique, p. 195.

tre de Bourbon par la Troupe Royale. On apperçoit dans cette piece quelques idées des Opera de Venise, par rapport à la magnificence du Spectacle. Elle fut faite pour le divertissement du Roy dans les premieres années de sa minorité. La Reine-mere, qui n'entreprenoit rien que de grand, fit travailler dans la salle du petit Bourbon: Le Théâtre étoit beau, élevé & profond; le Sieur Torelli pour lors Machiniste du Roy, travailla aux machines d'Andromede; elles parurent si belles, aussi bien que les décorations, qu'elles furent gravées en taille douce. (1)

« Les grands applaudissemens que reçut » cette belle Tragédie, porterent les Comé» diens du Marais à la remettre sur pied, » après qu'on eut abattu le Théâtre du petit » Bourbon; ils réussirent dans cette dépense » qu'ils ont faite trois ou quatre fois, & elle » fut encore renouvellée en 1682. par la gran» de troupe des Comédiens avec beaucoup » de succès. Comme on rencherit toujours » sur ce qui a été fait, on a représenté le » Cheval Pégase par un véritable cheval, ce » qui n'avoit jamais été vu en France. Il joüoit

(1) Mercure Galant, du mois de Juillet 1682. p. 358.

» admirablement son rôle, & faisoit en l'air
» tous les mouvemens qu'il pourroit faire sur
» terre. Il est vrai que l'on voit souvent des
» chevaux vivans dans les Opera d'Italie, mais
» ils y paroissent liés d'une maniere qui ne
» leur laissant aucune action, produit un effet
» peu agréable à la vue.

On voit aussi dans la Gazette de France, du 18 Février 1650. n°. 27. pag. 245. une description de cette Fête, dont les paroles sont dans le Théâtre de Pierre Corneille, Tome IV.

Le Cardinal Mazarin cherchoit tous les moyens d'amuser noblement Le Roy Louis XIV. dans sa jeunesse: pour cet effet il faisoit donner dans ce tems-là assez souvent à la Cour des Ballets, accompagnés de déclamation & de Symphonie, où le Roy, les Princes & les plus grands Seigneurs dansoient, représentans des Divinités, des Héros, des Bergers & d'autres personnages.

1651. Benserade qui avoit été un des Poëtes favoris du Cardinal de Richelieu, composoit les vers de quelques-uns de ces Ballets, & se distingua par la facilité de son génie, & il n'a pas peu contribué à donner l'idée des Opera.

Le premier Ouvrage qu'on a de lui dans ce genre, est intitulé *Cassandre* : c'est une Mascarade en forme de Ballet, qui fut dansé par le Roy au Palais Cardinal en 1651.

Le succès qu'avoit eu la piece Italienne *d'Orphée & Euridice*, fit souhaiter que l'on travailla à des Opera François ; mais on manquoit de bons Musiciens, & de belles voix ; on étoit d'ailleurs dans le préjugé que les paroles Françoises n'étoient point susceptibles des mêmes mouvemens, & des mêmes ornemens que les paroles Italiennes. Néanmoins Pierre Perrin, successeur de Voiture dans la Charge d'Introducteur des Ambassadeurs auprès de Gaston Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. entreprit de surmonter tous ces obstacles, & fut le premier qui hazarda des paroles Françoises, à la vérité fort mauvaises, mais qui réussirent pourtant assez bien, lorsqu'elles eurent été mises en Musique par Cambert, Organiste de Saint Honoré, & Intendant de la Musique de la Reine-mere. C'étoit une Pastorale, en cinq Actes, mais sans regle ; elle fut chantée d'abord en 1659. à Issy, dans la 1659. belle maison du Sieur de la Haye. Perrin avoit choisi ce Village pour éviter la foule du Peu-

ple qui l'auroit accablé infailliblement, s'il eût donné ce divertissement au milieu de Paris. La précaution qu'il avoit prise de choisir cet endroit éloigné d'une lieue de la Ville, n'empêcha pas néanmoins que cette Piece n'attira à sa représentation une telle foule de personnes de la premiere distinction, que tout le chemin de Paris à Issy étoit couvert de Carrosses : Ce fut, dit S. Evremont (1), « comme un essai d'Opera qui eut l'agrément » de la nouveauté ; mais ce qu'il y eut » de meilleur encore, c'est qu'on y entendoit des concerts de Flutes ; ce que l'on n'avoit pas entendu sur aucun Théâtre, depuis » les Grecs & les Romains ; » & quoique cette Piece fut représentée sans machines, & sans danses, elle fut si universellement applaudie, que le Cardinal Mazarin en fit donner à Vincennes plusieurs représentations devant le Roy & toute la Cour. Le Cardinal qui avoit du goût pour ces représentations, & qui s'y connoissoit fort bien, loua le Poëte, l'Auteur de la Musique & les Acteurs, & témoigna à Cam-

(1) Dans sa Comédie intitulée les Opera, Act. 2. Sc. 4. Tom. III. p. 218. de ses Œuvres ; & en sa vie Tom. I. p. clxiv.

bert être dans le dessein d'entreprendre avec lui d'autres pareils divertissemens ; ce qui détermina l'Abbé Perrin à faire un second ouvrage ajusté pour la Paix que l'on espéroit en ce tems-là, intitulé ARIANE, ou le Mariage de Bacchus, & de tenter ensuite dans le genre tragique la mort d'ADONIS.

En 1660. le Cardinal Mazarin fit encore représenter une autre piece Italienne aux Nôces du Roy, sous le titre d'ERCOLE AMANTE ; mais cet Opera Italien ne plut pas aux François qui avoient commencé à prendre goût à leurs paroles : Ainsi, cette Piece dont Camille fit une Traduction en vers François, & que l'on fit ensuite imprimer en 1662. ne put conserver l'agrément de la nouveauté qu'avoit eu la Pastorale de Perrin, où tout le monde avoit couru. 1660.

Dans ce tems-là, le Marquis de Sourdeac (1) de l'illustre maison de Rieux, à qui l'on est redevable de la perfection des Machines propres aux Opera, fit connoître son génie par celles de la TOISON D'OR. Il fit représenter cette Piece dans son Château de Neu-

(1) Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac, mort le 7 May 1695.

bourg en Normandie, & il prit le tems du mariage du Roy pour faire une réjouissance publique, dont il fit seul la dépense, & en regala la noblesse de la Province : outre ceux qui étoient nécessaires à l'exécution de ce dessein, qui furent entretenus plus de deux mois à Neubourg à ses dépens, il logea & traita plus de cinq cens Gentils-hommes de la Province pendant plusieurs représentations que la troupe Royale du Marais donna de cette Piece. Depuis il voulut bien en gratifier cette Troupe qui la donna au Public sur son théâtre, où le Roy, suivi de toute sa Cour, la voulut voir, & Sa Majesté en fut très-satisfaite. La magnificence de ce Spectacle a servi de modele pour d'autres qui l'ont suivi. Les paroles de cette Tragédie sont de Corneille l'aîné, & se trouvent dans ses Œuvres imprimées à Paris en 1714. Tom. IV. p. 377.

1661. En 1661. on vit les repétitions de l'Ariane de l'Abbé Perrin, dont les paroles furent trouvées encore plus mauvaises que celles de sa Pastorale : Pour la Musique, ce fut le chef-d'œuvre de Cambert. On alloit donner la représentation de cette Piece, lorsque la mort du Cardinal Mazarin, arrivée à Vincennes le 9

Mars 1661. empêcha qu'elle ne fut joüée, & ſuſpendit pour quelque tems le progrès des Opera naiſſans.

Cependant l'Abbé Perrin n'oublioit rien pour venir à bout d'une entrepriſe dont les commencemens avoient eu trop de progrès pour l'abandonner. Il obtint le 28 Juin 1669. des Lettres Patentes, « portant permiſſion » d'*établir* en *la* ville de Paris, & autres du » Royaume, des Académies de Muſique pour » chanter en public des Pieces de Théâtre, » comme il ſe pratique en Italie, en Alle- » magne & en Angleterre pendant l'eſpace » de douze années. » (1) Mais l'Abbé Perrin ne pouvant fournir ſeul aux ſoins & à la dépenſe exceſſive que demandoit un tel établiſſement, *il* s'aſſocia pour la Muſique avec Cambert, pour les Machines avec le Marquis de Sourdeac, & pour fournir aux frais néceſſaires avec le nommé Champeron. Dès que cet accord fut conclu entre ces trois Aſſociés, ils firent venir de Languedoc les plus célébres Muſiciens qu'ils tirerent des Egliſes Cathédrales, où il y avoit des Muſiques fondées,

(1) Ces Lettres Patentes ſont rapportées à la ſuite de ce Recueil. V. année 1669.

& Cambert y joignit les meilleures voix qu'il put trouver ailleurs Il commença ses repétitions dans la grande Salle de l'Hôtel de Nevers où étoit auparavant la Bibliothéque du Cardinal Mazarin. Après ces préparatifs, ayant fait dresser un théâtre dans le jeu de Paume de la rue Mazarine, vis-à-vis de la rue Guenegaud, on y
1671. représenta au mois de Mars 1671. l'Opera de POMONE, dont la Musique étoit de Cambert, & les vers de Perrin, qui ne furent pas trouvés meilleurs que ceux de l'Ariane. Les danses étoient de la composition du Sieur Beauchamp, Surintendant des Ballets du Roy.

Voici le jugement que Saint Evremont fait de cette Piece dans sa Comédie des Opera, Tom. III. p. 218.

« Pomone, dit-il, est le premier Opera » François qui ait paru sur le Théâtre : La » Poësie en est fort méchante, la Musique » belle, M. de Sourdeac en avoit fait les Ma» chines; c'est assez dire pour donner une grande » idée de leur beauté : On voyoit les Machi» nes avec surprise, les danses avec plaisir, » on entendoit le chant avec agrément, les » paroles avec dégoût.

Cependant cette Piece fut repréſentée huit mois entiers avec un applaudiſſement général, & elle fut tellement ſuivie, que Perrin en retira pour ſa part plus de trente mille livres: mais pendant ce tems-là le Marquis de Sourdeac, ſous prétexte des avances qu'il avoit faites pour payer les dettes de Perrin, s'empara du Théâtre; & pour ſe paſſer de l'Abbé Perrin, il eut recours à Gilbert, Sécretaire des Commandemens de la Reine de Suede & ſon Réſident en France, qui compoſa les paroles de l'Opera, intitulé *Les peines & les plaiſirs de l'Amour*, Paſtorale qui fut miſe en Muſique par Cambert, & repréſentée ſur le Théâtre de Guenegaud en 1672. Saint Evremont (1) dit que « cet Opera eut quelque choſe 1672.
» de plus poli & de plus galant que le précé-
» dent; les Inſtrumens étoient déja mieux
» formés pour l'exécution. Le Prologue étoit
» beau, & le Tombeau de Climene fut ad-
» miré.

Cependant Jean-Baptiſte Lully, natif de Florence, Surintendant de la Muſique du Roy, profitant de la diviſion qui s'étoit miſe entre

(1) Œuvres de Saint Evremont, Tom. III. p. 219.

les Associés de l'Opera, obtint par le crédit de la Marquise de Montespan, que l'Abbé Perrin, moyennant une somme d'argent, lui céderoit son Privilége. Ce changement obligea Cambert de passer en Angleterre, où il mourut en 1677. Surintendant de la Musique du Roy Charles II.

Au mois de May 1672. Lully obtint de nouvelles Lettres Patentes en forme d'Edit, portant permission de tenir Académie Royale de Musique. Elles furent enregistrées au Parlement le 27 Juin suivant; & le Roy lui accorda encore le 20 Septembre de la même année le Privilege de faire imprimer les Airs de Musique de sa composition pendant l'espace de trente années. (1)

Lully, pour rompre les mesures des autres Associés de l'Abbé Perrin, & afin de n'avoir rien à démêler avec eux, fit construire un nouveau Théâtre près du Palais d'Orléans, dit le Luxembourg dans la rue de Vaugirard, par les soins de Vigarini, Machiniste du Roy, qu'il associa pour dix ans à un tiers de profit, par un Traité qu'il fit avec lui le 11 Novembre 1672. & il donna au Public le 15. du

(1) Ce Privilege, & ces Lettres Patentes seront rapportées ci-après.

même mois *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, Pastorale composée de différens Ballets, dont Lully avoit fait la Musique pour le Roy, sur les paroles du Sieur Quinault. Cette Piece fut suivie de l'Opera de *Cadmus*, au mois de Février 1673. 1673.

Moliere étant mort le 17. de ce mois pendant les représentations de cet Opera, le Roi donna à Lully la Salle du Palais Royal, où depuis le mois de Juillet 1673. tous les Opera ont été représentés jusqu'à présent; & les Comédiens qui jouoient dans cette Salle du Palais Royal, s'accommoderent du Théâtre de l'Opera, construit par Perrin dans la rue Mazarine, d'où ils sont venus s'établir en 1688. dans la rue des Fossés Saint Germain, où ils sont encore aujourd'hui.

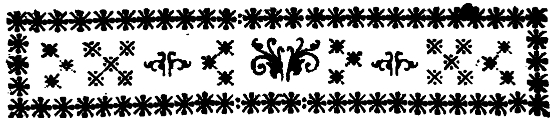
Cadmus fut suivi de l'Opera d'Alceste au mois de Janvier 1674. & ensuite de Thesée, 1674. d'Atis, d'Isis, & d'un très-grand nombre d'autres, dont nous donnerons les Catalogues Chronologique & Alphabétique depuis l'année 1645. qu'on a commencé à jouer des Opera en France, jusqu'à la présente année 1752.

Nous observerons ici, au sujet des paroles de la composition du sieur Quinault, que mal-

gré la critique que Boileau & d'autres Auteurs ont faite de ce Poëte, il ne s'en est presque point trouvé d'autres depuis, qui aient pu imiter son style lyrique, & qui aient donné des paroles convenables pour les Opera; car il est certain que les belles paroles sont les premiers fondemens de la belle Musique. Lully qui connoissoit le mérite de Quinault laissa fronder la critique, & sçut profiter des talens de ce Poëte pour faire valoir sa Musique; & quoique l'envie ait pû dire sur les Opera de la composition de Quinault, ils feront l'admiration de tous les siécles.

C'est à Lully que la France est redévable de la perfection de l'Opera, & les amateurs de la bonne Musique trouvent encore aujourd'hui dans ceux de sa composition les agrémens de la nouveauté, quoiqu'on les ait vû plusieurs fois, & qu'il y ait quatre-vingt ans qu'ils ont paru. Le succès éclatant & continu de ses Opera, fait voir tous les jours que ce qui est véritablement beau ne vieillit jamais, & que l'éloge de l'imcomparable Lully est gravé dans ses ouvrages au coin de l'immortalité.

On croit que le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici la vie de ce grand Musicien.



LA VIE DE JEAN-BAPTISTE LULLY.

JEan-Baptiste Lully, Surintendant de la Musique du Roi Louis XIV. & son Sécretaire en la grande Chancellerie, nâquit à Florence en 1633. son Pere étoit un Meûnier près de cette Ville, (1) selon Guichard. D'autres (2) veulent qu'il fut fils d'un Païsan, & M. le Duc de la Ferté dit qu'en un voyage qu'il avoit fait à Florence, il avoit encore vu chez le grand Duc, un vieux Jardinier qui étoit l'oncle ou le cousin de Lully, s'appellant de même nom. Quoi qu'il en soit, Lully s'éleva au-dessus de sa naissance, & il ne dut qu'à son seul mérite, & sa fortune, & la faveur du plus grand Roi du monde; & il fit voir que celui qui est privé des avantages de la fortune & de la naissance, est souvent le

(1) Guichard, dans ses Mémoires contre Lully.
(2) Histoire de la Musique, Tom. III. p. 169.

mieux partagé des talens de l'esprit.

Le petit Lully fut mis sous la conduite d'un Cordelier, qui lui donna le premier quelques leçons de Musique, & qui lui apprit à jouer de la Guittare, c'étoit tout ce que le bon Pere sçavoit. Lully commença par cet instrument plus à la mode qu'aucun autre en Italie, & pour lequel il conserva toute sa vie de l'inclination; il s'adonna ensuite au Violon, & y fit en peu de tems de grands progrès.

Il n'avoit que treize ans lorsque le Chevalier de Guise, qui voyageoit en Italie, & que Mademoiselle de Montpensier avoit prié de lui amener quelque petit Italien, s'il en rencontroit un joli, trouva Lully à qui il fit la proposition de l'amener en France; celui-ci qui ne se promettoit pas d'établissement qui pût l'arrêter en Italie, ne demanda pas mieux que de suivre le Chevalier de Guise. Arrivé en France, Mademoiselle le prit chez elle, parmi ses Officiers de Cuisine, dont il fut d'abord sous-Marmiton. Dans ses momens de loisir il s'amusoit à jouer du Violon; le Comte de Nogent qui l'entendit par hasard, dit à Mademoiselle que son Marmiton avoit du talent,

& de la main pour jouer du Violon ; elle lui donna un Maître, & le fit monter à la Chambre où il resta six années, (1) pendant lesquelles il se perfectionna dans la Musique, & dans l'art de jouer du Violon, où il excella bientôt.

Le Roi Louis XIV. sur le recit qu'on lui avoit fait de ce Musicien, ayant eu la curiosité de le voir & de l'entendre, fut si satisfait des airs qu'il exécuta devant lui, qu'il le retint à sa Cour, en 1652. lui donna inspection sur ses Violons, & en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma *les petits Violons*, qui instruits par ce grand Maître, égalerent bientôt & même surpasserent la bande des vingt-quatre, la plus célébre de l'Europe. Il est vrai qu'ils avoient l'avantage de jouer des pieces de la composition de Lully, & jamais homme avant lui n'avoit porté si haut l'art de jouer du Violon. Cet instrument paroissoit plus agréable entre ses mains qu'aucun autre de ceux qui plaisent le plus. Il est certain que si l'on avoit eu alors en France la perfection du Violon, comme on la possede aujourd'hui,

(1) Mémoires de Guichard.

les Opera de Lully qui ont été admirés à si juste titre, auroient été encore plus admirables; le grand génie de Lully se trouva gêné par l'ignorance des Musiciens de son tems, soit chanteurs, ou joueurs d'instrumens. On ne sçavoit ce que c'étoit que d'exécuter à livre ouvert, on apprenoit, pour ainsi dire, par cœur, les moindres difficultés arrêtoient long-tems les exécuteurs, & il falloit se proportionner à leur foiblesse. Il a donc fallu pour vaincre cet obstacle, que Lully formât des Musiciens en tous genres, & sur tout les joueurs de Violon; & l'on doit regarder comme ses éleves, l'Alouette, Colasse, Verdier, Baptiste le Pere, Joubert, Marchand, Rebel pere, & la Lande, qui tous exécutoient ses Symphonies, & ce qu'on appelle Musique Françoise, mieux qu'aucun Violon Italien n'ait jamais pû faire.

A mesure que ces exécuteurs devenoient plus habiles, Lully donnoit plus d'essor à son génie; on peut en juger par ses derniers ouvrages, qui sont & plus travaillés & plus difficiles à exécuter que les autres; il n'est pas douteux qu'il n'eût été encore bien plus loin s'il eût vécu plus long-tems, & qu'il eût été le témoin des progrés qu'ont fait depuis ce tems

tous nos Joueurs d'Instrumens.

Après Lully nous avons eu d'excellentes choses dans le même genre; des sieurs Colasse, Campra, Desmarets, Salomon, Matais, Montéclair, Mouret, Destouches, Rameau, & autres; même des morceaux plus travaillés & plus difficiles pour l'exécution; tels que tout l'Acte de la Tempête d'Alcione, & une bonne partie de l'Opera de Jephté, & autres.

Avant l'établissement des Opera en France, le Roi faisoit faire tous les ans de grands spectacles qu'on nommoit Ballets, où il y avoit un corps de sujets représentés par un grand nombre d'entrées, mêlées de recits: Lully ne fit d'abord les Airs que d'une partie, mais comme il avoit un génie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expressions aux choses qu'il faisoit; il composa les Entrées & les Airs, & enfin il travailla seul aux Ballets.

Le Roi qui aimoit la Musique, eut beaucoup d'estime pour Lully, qui se rendit si agréable à ce Prince, qu'il lui donna la Charge de Surintendant de sa Musique.

Nous avons dit ci-dessus, comment l'Abbé Perrin obtint le Privilége de l'Opera, & com-

ment il s'en démit en faveur de Lully en 1672; ce fut alors que l'Opera parut entre les mains de cet habile Musicien, avec toutes les beautés & tous les agrémens que l'on pouvoit desirer, & qui attira l'admiration de toute la France & des Etrangers. On trouva dans les recits de ses airs, dans ses chœurs, & dans toutes ses symphonies un caractere juste & vrai, une variété merveilleuse, une mélodie & une harmonie qui enchantent; ses chants sont si naturels & si insinuans, que pour peu qu'une personne ait du goût pour la Musique & l'oreille juste, elle les retient aisément. Avant ce grand Maître, on ne considéroit que le chant du dessus; dans les pieces de Violon, la Basse, & les parties du milieu n'étoient qu'un simple accompagnement, un gros contre-point, que ceux qui joüoient ces parties, composoient le plus souvent comme ils l'entendoient, rien n'étant plus aisé qu'une semblable composition; mais Lully a fait chanter toutes les Parties, presque aussi agréablement que le dessus. Il y a introduit des Fugues admirables, & sur-tout des mouvemens tout nouveaux, & jusques-là inconnus à tous les Maîtres. Il a sçu parfaitement les regles

de son Art; mais au lieu que ceux qui l'ont précédés n'ont acquis de la réputation que pour les avoir bien observées dans leurs Ouvrages, il s'est particulierement distingué en ne les suivant pas avec une exactitude servile, & en se mettant au-dessus des regles & des préceptes : Un faux accord, une dissonnance étoit un écueil où échoüoient les plus habiles, & ç'a été de ces faux accords & de ces dissonnances que Lully a composé les plus beaux morceaux de ses Ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer, & de les sauver. Ce sont ces licences heureuses qu'il a prises dans la Composition de sa Musique qui ont rendu ses Opera si beaux & si admirables, & qui ont tiré notre Musique d'un uniforme & d'une monotonie ennuyeuse. Il fallut enfin un homme tel que Lully pour donner la perfection aux Opera, le grand chef-d'œuvre de la Musique. C'est lui qui a aussi perfectionné la maniere de jouer des Instrumens, & l'Orquestre de l'Opera. Il est le premier qui ait admis à ce Spectacle, dans les concerts des appartemens, & même dans la Musique d'Eglise, les Hauts-bois, les Trompettes, les Tambours & les Tymbales;

il a même introduit dans ses Opera jusqu'aux Sifflets des Chaudronniers, qui font un effet excellent dans la VI[e] Scéne du II[e] Acte d'Acis & Galatée ; & comme la Musique est l'ame de la Poësie Lyrique, on peut dire que Lully a animé par sa belle Musique Quinault, son illustre Poëte, à composer des vers admirables & propres à être mis en chant : Enfin, Lully mérite avec justice le titre de Prince des Musiciens, qui a porté la Musique Françoise au plus haut point de sa perfection; & l'on peut dire de lui qu'il changeoit en or tout ce qu'il touchoit. Ayant remarqué que Quinault avoit une grande facilité pour la composition des vers Lyriques, & voulant se l'attacher d'une maniere à en pouvoir disposer, il lui proposa de passer un écrit, par lequel Quinault s'obligeoit de lui fournir un Opera tous les ans, & Lully de lui donner quatre mille livres pour chaque Opera. Quinault accepta cet offre. Le Roy lui donna encore en ce tems-là une pension de deux mille livres.

Un Auteur (1) nous apprend de quelle maniere le Poëte & le Musicien s'entendoient ensemble pour la composition d'un Opera.

(1) De Fresneuve de la Vieuville. Comparaison de la Musique Italienne, & de la Musique Françoise.

Quinault (dit-il) cherchoit & dressoit plusieurs sujets, ils les portoient au Roy qui en choisissoit un. Alors Quinault écrivoit un plan de dessein, & de la suite de sa Piece. Il donnoit une copie de ce plan, & Lully voyant de quoi il étoit question en chaque Acte, & quel en étoit le but, préparoit à sa fantaisie des divertissemens, des danses, des chansonnettes de Bergeres, &c. Quinault composoit les *Scénes*, & aussi-tôt qu'il en avoit achevé quelques-unes, il les montroit à l'Académie Françoise dont il étoit.

M. de Boze, dans son Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, T. I. in-8°. p. 6. dit que « quand M. Quinault fut chargé de travailler pour le Roy » aux Tragédies en Musique, Sa Majesté lui » enjoignit expressement de consulter l'Académie (des Inscriptions) : c'étoit là qu'on » déterminoit les sujets, qu'on régloit les Actes, qu'on distribuoit les Scénes, qu'on » plaçoit les divertissemens. A mesure que » chaque Piece avançoit, M. Quinault en » montroit les morceaux au Roy, qui demandoit toujours ce qu'en avoit dit la *Petite Académie* : Car c'est ainsi qu'il l'appel-

» loit. Alceste, Thésée, Atys, Isis, Phaë-
» ton, &c. ont été le fruit de cette atten-
» tion. On n'en avoit pas moins à soumet-
» tre au jugement de l'Académie les différens
» Ouvrages sur lesquels elle étoit en état de
» prononcer. »

Les Auteurs du Menagiana ne sont pas de ce sentiment : dans la premiere Edition de ce livre, ils prétendent que ce qu'il y a de supportable dans les Opera de Quinault, il le tenoit des conversations fréquentes qu'il avoit avec une très-habile Demoiselle, c'étoit, disent-ils, Mademoiselle Serment. (1) « Quinault la consultoit en tout, & n'a rien publié depuis l'Alceste, qu'elle n'en fut contente ; ce qui leur fait conclure que si le faiseur d'Opera acquit quelque gloire, elle lui est commune avec d'autres personnes

Dans la seconde édition du même livre, ce n'est plus cette fille sçavante, ce sont MM. Boyer & Perrault qui revoyent les Opera de Quinault par ordre de M. Colbert ; cette derniere particularité paroît plus vrai-semblable que la premiere ; car il est certain que

(1) Louise Anastasie Serment, de Grénoble en Dauphiné, de l'Académie des Ricovati de Padoue, surnommée la Philosophe, l'une des personnes de son sexe des plus sçavantes, morte à Paris en 1692.

Quinault ne fit connoissance avec Mademoiselle Serment que lorsqu'il travailloit à son Opera d'Armide, qui est le dernier que nous ayons de lui.

Moreri, dans son Dictionnaire, & après lui M. Titon du Tillet dans son Parnasse François, p. 446. disent aussi comme les Auteurs de la premiere édition du Menagiana, que « Quinault consultoit la Demoiselle Serment » comme la Muse choisie; » mais que ce fussent ces Messieurs de l'Académie, ou d'autres sçavans qui corrigeassent les Scénes de Quinault, Lully ne les recevoit point sans y regarder après de si habiles reviseurs. Il examinoit, dit l'Auteur, que nous venons de citer, (1) mot à-mot cette Poësie déja revue & corrigée, dont il retranchoit la moitié lorsqu'il le jugeoit à propos, & point d'appel de sa critique, il falloit que Quinault s'en retourna rimer de nouveau; à la fin il se mordoit si bien les doigts, que Lully agréoit une Scéne; il la lisoit jusqu'à la sçavoir par cœur, il s'établissoit sur son Clavessin, chantoit & rechantoit les paroles, battoit son Clavessin, & faisoit une basse continue. Quand il avoit

(1) De Fresneuve, T. II. p. 214.

achevé son chant, il se l'imprimoit tellement dans la tête, qu'il ne se seroit pas mépris d'une note; l'Alouette ou Colasse venoient, aux quels il le dictoit; le lendemain il ne s'en souvenoit plus guere. Il faisoit de même les Symphonies liées aux paroles, & dans les jours où Quinault ne lui avoit rien donné, c'étoit aux airs de violon qu'il travailloit. Lorsqu'il se mettoit au travail, & qu'il ne se sentoit pas en humeur, il quittoit très-souvent, & se relevoit la nuit pour aller à son Clavessin : & en quelque lieu qu'il fût, dès qu'il étoit pris de quelque saillie, il s'y abandonnoit, & ne perdoit jamais un bon moment.

C'est ainsi que se composoit par Quinault & par Lully le corps des Opera, dont les paroles étoient faites les premieres; (1) au contraire pour les divertissemens, Lully faisoit les airs d'abord à sa commodité, & en son particulier, il y faisoit des paroles afin qu'elles fussent justes; Lully faisoit un canevas de vers, & il en faisoit aussi pour quelques airs de mouvement. Il appliquoit lui-même à ces airs de mouvement, & à ces divertissemens, des vers dont le mérite principal étoit de quadrer en perfection à la Musique, & il en-

(1) De Fresneuve, T. II, p. 219.

voyoit cette brochure à Quinault qui ajustoit les siens dessus. Le Musicien rendoit justice au Poëte, jamais homme n'a mieux manié cette sorte de versification que lui : Lully avoit raison de dire que Quinault étoit le seul Poëte qui pût l'accommoder, & qui sçût aussi-bien varier les mesures & les rimes dans la Poësie, qu'il sçavoit varier les tours & les cadences en Musique : l'on peut assurer que le Musicien a fait valoir le Poëte, & le Poëte le Musicien.

Le premier Opera que Quinault donna au public, après s'être accommodé avec Lully, fut Alceste ou le triomphe d'Alcide, représenté en 1674. & il fut suivi de tous les autres que nous rapporterons dans la liste des ouvrages de Lully.

Plusieurs personnes d'esprit & d'un mérite distingué, (1) ne pouvant (on ne sçait pas par quel travers) souffrir le succès des Opera de Quinault, se mirent en fantaisie de les trouver mauvais, & de les faire passer pour tels dans le monde. Un jour qu'ils soupoient ensemble, ils s'en vinrent sur la fin du repas vers Lully qui étoit du souper, chacun le verre à la

(1) Vie de Quinault, T. I. de ses Œuvres, p. 40.

main, & lui appuyant le verre sur la gorge, se mirent à crier, « renonce à Quinault, ou tu es mort. « Cette plaisanterie ayant beaucoup fait rire, on vint à parler sérieusement, & l'on n'omit rien pour dégoûter Lully de la Poësie de Quinault : mais comme ils avoient à faire à un homme fin & éclairé, leur stratagême ne servit à rien. L'on parla de Perrault dans cette rencontre, & l'un de ces Messieurs dit avec bonté que c'étoit une chose fâcheuse qu'il s'opiniatrât à vouloir toujours soutenir Quinault ; qu'il étoit vrai qu'il étoit son ancien ami, mais que l'amitié avoit ses bornes, & que Quinault étant un homme noyé, Perrault ne feroit autre chose que de se noyer avec lui. Le galant homme chez qui se donnoit le repas, se chargea d'en avertir charitablement Perrault ; lorsqu'il eût fait sa salutaire remontrance, Perrault, après l'en avoir remercié, demanda ce que ces Messieurs trouvoient tant à redire dans les Opera de Quinault. Ils trouvent, lui répondit-il, que les pensées n'en sont pas assez nobles, assez fines, ni assez retranchées ; que les expressions dont il se sert sont trop communes & trop ordinaires, & enfin que son style ne consiste que

dans un certain nombre de paroles qui reviennent toujours. Je ne suis pas étonné, reprit Perrault, que ces Messieurs qui ne sçavent pas ce que c'est que Musique, parlent de la sorte; mais vous, Monsieur, qui la sçavez si parfaitement, qui en connoissez toutes les finesses, & à qui la France doit cette propreté, & cette délicatesse dans le chant, que toutes les autres Nations n'ont point encore, ne voyez-vous pas que si l'on se conformoit à ce qu'ils disent, on feroit des paroles que les Musiciens ne pourroient chanter, & que les Auditeurs ne pourroient entendre. Vous sçavez que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange toujours une partie de ce qu'elle chante, & que quelques naturelles & communes que soient les pensées, & les paroles d'un air, on en perd toujours quelque chose. Que seroit-ce si ces pensées étoient bien subtiles & bien recherchées, & si les mots qui les expriment étoient des mots peu usités, & de ceux qui n'entrent que dans la grande & sublime Poësie? On n'y entendroit rien du tout. Il faut que dans un mot qui se chante, la syllabe qu'on entend, fasse deviner celle qu'on n'entend pas; que dans une phrase quelques mots qu'on a ouis fassent sup-

pléer à ceux qui ont échapé à l'oreille ; & enfin qu'une partie du discours suffise seulement pour le faire comprendre : Or, cela ne se peut faire à moins que les paroles, les expressions & les pensées ne soient fort naturelles, fort connues & fort usitées. Ainsi, Monsieur, on blâme Quinault par l'endroit où il mérite le plus d'être loué, qui est d'avoir sçu faire avec un certain nombre d'expressions ordinaires, & de pensées fort naturelles tant d'ouvrages si agréables, & tous si différens les uns des autres. Aussi voyez-vous, ajoute Perrault, que M. Lully ne s'en plaint point, persuadé qu'il ne trouvera jamais des paroles meilleures, & plus propres à être mises en chant, & à faire paroître sa Musique. La vérité est qu'en ce tems-là Perrault étoit presque le seul à Paris qui osât se déclarer pour Quinault, tant la jalousie de divers Auteurs s'étoit élevée contre lui, & avoit corrompu tous les suffrages de la Cour & de la Ville.

Lully eut un grand procès en 1675. contre Henry Guischard, Intendant des Bâtimens de S. A. R. Monsieur, frere unique du Roi Louis XIV. Il eut avis que Guischard qui avoit fait les premiers établissemens de l'Opera, & jaloux des grands avantages que Lul-

ly retiroit du privilége que le Roi lui avoit accordé, avoit formé le dessein de l'empoisonner dans du tabac préparé à cet effet, Lully en porta sa plainte au Roi qui voulut bien prendre connoissance de cette affaire; elle fut ensuite renvoyée à la justice ordinaire du Châtelet, & fit beaucoup de bruit à la Cour & à la Ville; il y eut de grandes informations faites à ce sujet, seize témoins furent entendus & confrontés, des Juges pris à partie, des Monitoires publiés & affichés dans tous les Carrefours & fulminés dans toutes les Paroisses de Paris, &c. Ce grand procès après avoir duré deux ans, fut enfin assoupi par l'autorité du Roi, & par une transaction passée de concert entre les parties.

On peut voir les Requêtes & les Mémoires respectifs de Guischard & de Lully qui ont été imprimés lors de ce Procès. Le sieur Guischard passa depuis à Madrid, où il établit un Opera.

Lully eut aussi un petit différent avec la Fontaine qu'il avoit engagé à faire les paroles d'un Opera, & lui avoit promis une récompense digne de son mérite; sur la parole de l'Italien, le Poëte travailla, & composa la Pas-

torale de Daphné. (1) Lully n'en eut pas plutôt fait la lecture qu'il dit tout net à la Fontaine qu'il n'étoit pas son homme, & que son talent n'étoit pas de faire des Opera. La Fontaine qui ne pouvoit se persuader que ses vers fussent mauvais, croyant que Lully vouloit par cette excuse le priver de la récompense qu'il lui avoit promise, lui dit que s'il mettoit son Opera au jour sans le satisfaire, il en auroit raison; Lully lui repondit qu'il remettroit son payement à la premiere représentation de sa Piéce; la Fontaine prit cette réponse pour de l'argent comptant; mais il fut fort étonné lorsqu'il apprit quelques jours après que Lully ne vouloit pas mettre son Opera en Musique, parce qu'il ne l'en trouvoit pas digne.

Le public qui connoissoit le mérite de la Fontaine, reçut cette nouvelle avec surprise. Ligniere qui étoit le Chansonnier de son tems, fit deux couplets sur ce sujet dont en voici un.

Ah! que j'aime la Fontaine,
D'avoir fait un Opera:

(1) Cette Piece est imprimée dans le Recueil des Œuvres de la Fontaine, Paris; Pissot 1729. T. III. p. 219.

On

On verra finir ma peine ;
Aussi-tôt qu'on le joüera.
Par l'avis d'un fin critique
Je vais me mettre en Boutique
Pour y vendre des sifflets,
Je serai riche à jamais.

La Fontaine au désespoir d'être la risée du public fit pour s'en venger le Florentin (1) sur Lully : & quelque tems après il rendit compte à Madame de Thiange du mauvais succès de son Opera, en la priant de solliciter en sa faveur, par une Epître qu'il lui adressa qui finit ainsi.

Deux mots de votre bouche & belle & bien disante
Feroient des merveilles pour moi ;
Vous êtes bonne & bienfaisante,
Servez ma Muse auprès du Roy. (2)

Madame de Thiange eut beau solliciter à la Cour pour la Fontaine, son Opera parloit contre lui ; & Lully ne se fit pas une affaire de dire au Roi que les vers en étoient détestables. Il n'en fallut pas davantage pour faire

(1) Cette Piece est imprimée dans les Œuvres diverses de la Fontaine, T. I. p. 94.

(2) Œuvres diverses, T. I. p. 98.

oublier la Pastorale de Daphné, & la Fontaine eut le chagrin de voir représenter un Opera de Quinault à la place du sien; c'étoit la tragédie de Proserpine qui parut à Saint Germain le 3 Février 1680. & fut exécutée par l'Académie Royale de Musique du Roi, & à Paris le 15 Novembre suivant par l'Académie seule.

La société qui s'étoit faite dans l'établissement des Opera entre les sieurs Lully & Vigarani étant finie le sieur Berrin Dessinateur ordinaire du Cabinet de Sa Majesté, fut celui qui se mêla des Machines, & qui donna les desseins de toutes les décorations de ce spectacle & des habits des Acteurs & Actrices. C'étoit un homme d'un génie universel.

Il y avoit long-tems que le Roi avoit donné des Lettres de Noblesse à Lully. (1) Quelqu'un lui alla dire qu'il étoit bienheureux que le Roi l'eût ainsi exempté de suivre la route commune qui est qu'on aille à la gentilhommerie par une Charge de Sécretaire du Roi; que s'il avoit eû à passer par cette porte elle lui auroit été fermée & qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette compagnie s'étoit vanté qu'on refuseroit Lully s'il se présentoit; à quoi les grands biens

(1) De Fresneuve, T. II. p. 207.

qu'il amassoit faisoient juger qu'il pourroit songer quelque jour. Lully avoit moins d'ambition que de bonne fierté à l'égard de ceux qui le méprisoient. Pour avoir le plaisir de morguer ses ennemis, il garda ses Lettres de Noblesse sans les faire enregistrer ; & ne fit semblant de rien. En 1681. on rejoua à S. Germain la Comédie, & le Ballet du Bourgeois Gentilhomme, (1) dont il avoit composé la Musique. Il chanta lui-même le personnage du Mufti, qu'il exécutoit à merveille. Toute la vivacité, tout le talent naturel qu'il avoit pour déclamer, se déplierent là ; & quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix, & que ce Rôle paroissoit fort & pénible, il venoit à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi qu'il divertit extrémement, lui en fit des complimens. Lully prit cette occasion de tirer son coup ; mais « Sire, lui dit-il, j'avois dessein d'être Sécretaire du Roi ; vos Sécretaires ne voudront plus me recevoir ; ils ne voudront plus vous recevoir, repartit le Monarque en propres termes, ce sera bien de l'honneur pour eux ; allez, voyez M. le Chancelier. » Lully alla du mê-

(1) Cette Comédie avoit été jouée pour la premiere fois à Chambort devant le Roy, au mois d'Octobre 1670.

me pas chez M. le Tellier, & le bruit se répandit que Lully devenoit M. le Sécretaire du Roi. Cette Compagnie & mille gens commencerent à murmurer tout haut: « Voyez-vous » le moment qu'il prend? A peine a-t-il quitté » son grand chapeau de Mufti, qu'il ose pré» tendre à une charge, à une qualité honora» ble. Ce Farçeur encore essoufflé des gamba» des qu'il vient de faire sur le Théâtre, de» mande à entrer au Sceau. » M. de Louvois sollicité par MM. de la Chancellerie, & qui étoit de leur corps, parce que tous les Sécretaires d'Etat doivent être Sécretaires du Roi, s'en offensa fort; il reprocha à Lully sa témérité; qu'il ne convenoit pas à un homme comme lui qui n'avoit de recommandation & de service que d'avoir fait rire. « He tête-bleu, » lui repondit Lully, vous en feriez autant si » vous le pouviez; » la riposte étoit gaillarde; il n'y avoit dans le Royaume que le Maréchal de la Feuillade & Lully qui eussent répondu à M. de Louvois de cet air. Enfin, le Roi parla à M. le Tellier; les Sécretaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce Ministre sur ce que Lully avoit traité d'une

Charge parmi eux, & sur l'intérêt qu'ils avoient qu'on le refusât pour la gloire de tout le Corps; M. le Tellier leur répondit en des termes encore plus désagréables que ceux dont le Roi s'étoit servi. Quand ce vint aux provisions, on les expédia à Lully avec des agrémens inouis le mardi 30 Décembre 1681. Le reste de la cérémonie s'accomplit avec la même facilité; il ne se trouva à son chemin aucun Confrere brusque ni impoli; aussi fit-il les choses noblement de son côté. Le jour de sa réception qui fut le même que celui de ses provisions, il donna un Magnifique repas, une vraie fête aux Anciens & aux gens importans de sa Compagnie, & le soir un plat de son métier, l'Opera où l'on jouoit *le Triomphe de l'Amour*. Ils étoient vingt ou trente qui y avoient ce jour-là, comme de raison, les bonnes places; de sorte qu'on voyoit deux ou trois rang de gens graves en manteau noir, & en grand chapeau de Castor aux premiers Bancs de l'Amphithéâtre, qui écoutoient d'un sérieux admirable les Menuets & les Gavotes de leur Confrere le Musicien. Ils faisoient une décoration rare & qui embellissoit le spectacle: &

l'Opera apprit ainsi publiquement que son Seigneur s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur. Suivi d'un gros de courtisans, il rencontra bientôt après Lully à Versailles; « *bon jour*, lui dit-il, en passant, *bon jour, mon* » *Confrere.* » Ce qui s'appella un bon mot de M. de Louvois.

Lully (1) étant aussi un homme à bons mots, comme on vient de le marquer, il avoit toujours plusieurs histoires divertissantes à conter, & des saillies des plus plaisantes; aussi tous les grands Seigneurs, toutes les personnes du beau monde étoient charmées de pouvoir l'engager dans leurs parties de plaisirs: comme Lully se livroit volontiers, il trouva le moyen d'abreger ses jours, & par son travail, & par une vie peu reglée. Il conserva son humeur enjouée jusqu'à sa mort; car étant à l'extrémité & abandonné des Médecins, M. le Chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & marquant la tendre amitié qu'il avoit pour lui: Madame Lully lui dit, » oui vraiment vous êtes fort

(1) Le Parnasse François, par M. Titon du Tillet, pag. 399.

» de ſes amis ; c'eſt vous qui l'avez ennyvré le » dernier, & qui êtes cauſe de ſa mort. Lully » prit auſſi-tôt la parole ; tais-toi, tais-toi, » dit-il, ma chere femme, M. le Chevalier m'a » ennyvré le dernier, & ſi j'en rechappe, ce » ſera lui qui m'ennyvrera le premier.

La maladie dont Lully mourut, lui vint à l'occaſion d'un *Te Deum* qu'il avoit compoſé pour la convaleſcence du Roi, qu'il fit exécuter aux Feuillands de la rue S. Honoré, le 8 Janvier 1687. & pour mieux marquer ſon zéle, il y battoit la meſure. Dans la chaleur de l'action, il ſe donna ſur le bout du pied un coup de la Canne dont il la battoit; il y vint un petit ciron qui augmenta peu à peu. M. Alliot ſon Médecin, lui conſeilla d'abord de ſe faire couper le petit doigt du pied, puis après quelques jours de retardement le pied entier, puis la jambe. Il ſe préſenta un Aventurier de Médecine, qui ſe fit fort de le guérir ſans en venir à cette opération. MM. de Vendôme qui aimoient Lully, promirent à ce Charlatan, en cas qu'il vint à bout de cette cure, deux mille piſtoles qu'ils firent même conſigner; mais la bonté ſi noble, & ſi bien placée de MM. de

Vendôme, & les efforts du Charlatan furent inutiles.

On dit que Lully se sentant mourir fit appeller un Confesseur; on n'ignoroit pas qu'il travailloit toujours à quelques nouvelles pieces de Théâtre. Son Confesseur lui dit tout net qu'à moins qu'il ne jettât au feu ce qu'il avoit de noté de son Opera nouveau afin de montrer qu'il se repentoit de tous les Opera qu'il avoit faits, il n'y avoit point d'absolution à esperer. Après quelques instances Lully acquiesça, & montra du doigt un tiroir où étoient les morceaux d'*Achille & Polixene* qu'il avoit faits copier au net & que le Confesseur brûla. Lully se porta mieux & on le crut même hors de danger. Un des jeunes Princes de Vendôme qui aimoit Lully & ses ouvrages, vint le voir; & quoi, Baptiste, lui dit-il, tu as été jetter » au feu ton Opera? Morbleu, tu es un fou de » brûler une belle Musique. Paix, paix, Mon» seigneur, lui répondit Lully à l'oreille, je » sçavois bien ce que je faisois, j'en avois une » seconde copie. » Par malheur cette mauvaise plaisanterie fut suivie d'une rechute dans un état pire qu'auparavant & la gangrene monta. Cette

fois-ci la mort inévitable lui donna les plus beaux remords; lui fit dire, & lui fit faire les plus belles choses du monde; il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou; il fit amende honorable, & enfin il marqua sa douleur de ses fautes avec une édification étonnante. Retourné dans son lit, pour couronner son repentir par une morale qui demeura après lui, & pour gage de ses derniers sentimens, il fit cet air,

Il faut mourir, Pécheur, il faut mourir, &c.

Santeuil a fait les vers suivans au sujet de la conversion de Lully à sa mort. (1)

Hic lecto incumbens, lentâ dum morte peribat,
Terris luctus erat, sed erant sua gaudia Cœlo:
Flevit & ingemuit; pronâ Deus audiit aure
Hunc adeò suspirantem, & tam multa gementem.
Felix! si potuit gemitu flexisse Tonantem.

TRADUCTION.

Lully étant dans le lit de la mort, & tourmenté d'une longue maladie, s'affligeoit sur la terre, tandis qu'il mettoit sa joie & son espérance dans le Ciel: il pleura & gémit: Dieu l'écouta d'une oreille favorable; heureux, s'il

(1) Œuvres de Santeuil, p. 392.

a pu fléchir le Ciel par son repentir.

Il mourut à Paris, le 22 Mars 1687. dans la 54e année de son âge, regretté de la Cour & de la ville; & fut inhumé dans l'Eglise des Petits Peres proche la Place des Victoires, où sa famille lui a fait élever un superbe Mausolée de marbre, avec cette Epitaphe:

Ici répose JEAN-BAPTISTE LULLY,

Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison-Couronne de France & de ses Finances, Surintendant de la Musique du Roy, célébre par le haut degré de perfection où il a porté les beaux Chants & la Symphonie qui lui ont attiré la bienveillance de LOUIS le Grand, & les applaudissemens de toute l'Europe. Dieu qui l'avoit doüé de ces talens par-dessus tous les autres hommes de son siécle, lui donna pour récompense de ses Cantiques inimitables qu'il à composé à sa louange, une patience vraiment Chrétienne dans les douleurs aigues de la maladie dont il est mort, le XXII Mars M DC LXXXVII. dans la LIIIIe année de son âge, après avoir reçu tous ses Sacremens, avec une résignation & une piété édifiante. Il a fondé une Messe à perpétuité, qui se doit

célébrer tous les jours à XI heures dans cette Chapelle ; & pour l'exécution de cet article de son Testament, MAGDELEINE LAMBERT sa femme, en a passé Contrat devant Mes. Molineau & Mouffle, Notaires à Paris, le XXVIII May de la même année : & depuis ayant acquis des RR. PP. Religieux de cette Maison, par un autre Contrat passé devant Mes. Chuppin & Mouffle le V May 1688. cette Chapelle & la Cave au-dessous pour sa sépulture & celle de ses descendans à perpétuité, elle a fait dresser ce Monument à la mémoire de son Epoux, comme une marque de son affection & de sa douleur.

Priez Dieu pour le repos de son ame.

On voit ses armoiries, qui sont d'azur a une épée d'argent, les garde & poignée d'or, posée en pal, la pointe en bas, autour de la lame de laquelle est entortillé un serpent de sinople langué de gueules, la tête en bas, & une bande d'or chargée à ses extrémités de deux roses de gueules brochant sur le tout.

Santeuil * a fait aussi une Epitaphe pour Lully.

* Œuvres de Santeuil, p. 321.

Perfida mors, inimica, audax, temeraria & excors,
Crudelisque, & cœca probris te absolvimus istis,
Non de te querimur, tua sint hæc munia magna.
Sed quando per te, Populi Regisque voluptas
Non ante auditis rapuit qui cantibus orbem
LULLIUS eripitur, querimur modo, SURDA fuisti;

C'est-à-dire,

Mort perfide, mort ennemie, audacieuse, téméraire & insensée, mort cruelle & aveugle, nous te faisons graces de tes infamies, & nous ne voulons pas nous plaindre de toi quand tu fais tes fonctions ordinaires; mais quand tu nous enleve Lully, qui faisoit les délices du Roy & du Peuple, nous avons un juste sujet de te faire des reproches: mais hélas! tu es sourde à nos cris.

Voici encore une autre Epitaphe que l'on a faite pour Lully; quoiqu'elle ne soit pas trop bonne, nous avons cru ne devoir pas l'obmettre, tout ce qui nous reste des personnes remarquables devant être conservé.

Celui que ces Muses en larmes *
Pleurent de tous leurs yeux,
Né pour elles, conduit pour aller dans ces lieux,
Y fit dans ses concerts triompher tous les charmes,

* Les Figures de son Tombeau qu'on suppose dans quelques salles d'Opera.

Son art de la raison vainqueur,
Fit l'amour du siécle où nous sommes;
Et ces chants, ces doux Chants, tant qu'il sera des hommes,
Sçauront charmer l'oreille & pénétrer le cœur.

François Couperin, Organiste du Roy, qui a fait plusieurs ouvrages excellens en Musique, & entre autres six volumes de pieces de Clavessin qu'on peut exécuter sur le Violon & sur la Flûte, a aussi composé un concert de Symphonie, intitulé l'*Apothéose de Lully*, pour rendre son hommage à ce grand Musicien.

M. Titon du Tillet lui a donné un rang très-honorable sur son Parnasse François, exécuté en bronze, & dont l'estampe est gravée à la tête de son livre: on y voit la figure de Lully en pied, tenant de la main droite le bâton qui lui servoit à battre la mesure, & de l'autre le médaillon de Quinault son Poëte.

Odieuvre a fait graver le portrait de Lully, tiré des hommes illustres de Perrault, & gravé par Edelinck.

Au bas d'un autre portrait de cet illustre Musicien, gravé par Bonnard, on lit ces quatre vers;

Ses Ouvrages brillans de charmes inoüis
L'ont fait prendre ici-bas pour Dieu de l'harmonie:
Quelle gloire ! il la doit à son rare génie ;
Mais pouvoit-il moins faire ? il chantoit pour LOUIS.

Lully étoit gros de corps & petit de taille, il n'étoit pas beau de visage ; il avoit la phisionomie vive & singuliere, mais point noble, noir, les yeux petits, le nez gros, la bouche grande & élevée, & la vue si courte qu'il ne pouvoit presque pas distinguer à deux pas ; il avoit le cœur bon, moins d'un Florentin que d'un Lombard ; point de fourberie ni de rancune, les manieres unies & commodes, vivant sans hauteur & en égal avec le moindre Musicien, mais ayant plus de brusquerie & moins de politesse qu'il ne convenoit à un homme tel que lui, qui avoit long-tems vécu dans un grand monde, & dans une Cour aussi polie que celle de France. Il avoit pris l'inclination d'un François pour le vin & pour la table, & il avoit gardé l'inclination Italienne pour l'avarice ; il étoit vilain & ladre au point que le surnom lui en demeura : aussi laissa-t-il dans ses coffres six cens trente mille livres en or.

Il avoit une vivacité fertile en saillies & en traits originaux, & il faisoit un conte en perfection, & il l'avoit toujours tout prêt ; mais il avoit cela d'incommode, qu'il falloit qu'il montât sur un tabouret, ou tout au moins qu'il fut debout pour gesticuler, comme quand il battoit la mesure : on lui auroit dit toutes les injures imaginables, qu'il n'en auroit eû aucun ressentiment ; mais si on lui avoit dit que sa Musique ne valoit rien, il auroit tué, disoit-il, celui qui lui auroit fait un pareil compliment. Il ne risquoit rien, ajoute Furetiere, (1) de ne marquer de la colere que dans cette occasion, il n'en a point été à la peine.

Lully n'excelloit pas seulement dans l'art de la composition de ses Opera, il sçavoit aussi parfaitement l'art de les faire exécuter, & en gouverner les exécuteurs. Du moment qu'un chanteur ou une chanteuse de la voix desquels il étoit content lui étoient tombés entre les mains, il s'attachoit à les dresser avec une affection merveilleuse ; il leur enseignoit lui-même à entrer, à marcher sur le Théâtre, à se donner la grace du geste & de l'action ; c'est

(1) Fureteriana, p. 95.

lui qui a formé les plus grands Acteurs & les plus fameuses Actrices, tels que les Beaumavielle, les Dumesny; tels que les Demoiselles de Saint Christophe, & la célébre Rochois, le vrai modéle de toutes les grandes Actrices, qui ont paru depuis sur le Théâtre de l'Opera. Il vouloit que les Acteurs chantassent sans roulades ni brodures dans les récitatifs, & il le vouloit si uni qu'on prétend qu'il alloit se le former à la Comédie Françoise sur les tons de la Champmêlé. Il écoutoit déclamer cette fameuse Actrice, retenoit ses sons, puis leur donnoit la grace, l'harmonie, & le degré de force qu'ils devoient avoir dans la bouche d'un chanteur, pour convenir à la Musique à laquelle il les approprioit.

Dans les répétitions qu'il faisoit faire lui-même, il ne souffroit là que les gens nécessaires; le Poëte, le Musicien, &c. Il avoit la liberté de reprendre ses Acteurs & ses Actrices; il leur venoit regarder sous le nez, la main haute sur les yeux afin d'aider sa vue courte, & ne leur passoit quoique ce soit de mauvais.

Pour son Orquestre, il avoit l'oreille si fine, que du fond du Théâtre il demêloit un

violon

violon qui jouoit faux; il accouroit & lui disoit, « c'est toi, il n'y a pas cela dans la » partie. » On le connoissoit, ainsi on ne se négligeoit pas, on tâchoit d'aller droit en besogne, & surtout les instrumens ne s'avisoient guere de rien broder; & de ne pas suivre exactement leurs parties. Il ne trouvoit pas bon qu'ils prétendissent en sçavoir plus que lui, en ajoutant des notes d'agrément à leur tablature; c'étoit alors qu'il s'échauffoit, faisant des corrections brusques & vives; il est vrai que plus d'une fois en sa vie il a rompu un violon sur le dos de celui qui ne le conduisoit pas à son gré; la répétition finie, Lully l'appelloit, lui payoit son violon au triple, & le menoit dîner avec lui. Le vin chassoit la rancune, & l'un avoit fait un exemple, l'autre y gagnoit quelques pistoles, un repas & un bon avertissement. Mais le soin qu'avoit Lully de ne mettre dans son Orquestre que des instrumens d'une habileté connue l'exemptoit d'en venir souvent à ces corrections violentes. Il n'en recevoit point sans les éprouver, & pour cette épreuve, il avoit coutume de leur faire jouer les songes funestes d'Atys.

Il se mêloit aussi de la Danse presqu'au-

tant que du reste; une partie du Ballet des Fêtes de l'Amour & de Bacchus avoit été composée par lui; l'autre par Desbrosses; & Lully eut presque autant de part aux Ballets des Opera suivans que Beauchamp qui en étoit le Compositeur. Il réformoit les entrées, imaginoit des pas d'expression qui convinssent au sujet, & quand il en étoit besoin, il se mettoit à danser devant ses danseurs pour leur faire comprendre plutôt ses idées. Il n'avoit pourtant point appris, & il ne dansoit ainsi que de caprice, & par hasard; mais l'habitude de voir des danses, & un talent extraordinaire pour tout ce qui appartient aux spectacles, le faisoit danser, sinon avec une grande justesse & avec grace, au moins avec une vivacité très-agréable: il ne donnoit pas tant d'étendue à la danse qu'on fait à présent à l'Opera, dont elle occupe au moins le tiers; il n'auroit pas goûté qu'on eût recommencé deux ou trois fois des entrées à la maniere d'aujourd'hui, ce qui allonge de beaucoup le spectacle en le réfroidissant, & en faisant perdre l'idée du sujet. On diroit que la danse, qui dans son origine n'a été admise à l'Opera que pour faire partie de la représentation, n'y est aujourd'hui que

pour briller, que pour étouffer les autres parties, dont nous avons beaucoup plus affaire; & c'est-là un des abus de l'Opera auquel il seroit le plus nécessaire de remédier.

Enfin Lully avoit l'art de se faire aimer, & de se faire craindre de ses Acteurs, il les avoit mis sur le pied de recevoir sans contestation les Rolles qu'il leur distribuoit, & il avoit une merveilleuse autorité sur la République Musicienne; ses gens qui étoient tous les jours frappés de près de la force de ses talens, & qui le voyoient si fort au-dessus d'eux, ne pouvoient pas se dispenser de le respecter & de le craindre: mais outre cette premiere autorité, outre celle que lui donnoient encore ses grandes richesses, sa faveur, son crédit, il avoit deux maximes qui lui attiroient une extrême considération de la part de ce peuple Musicien, Lully payoit à merveille, & point de familiarité à cet égard; ce n'étoit pas qu'il ne fût bon & libre, il se faisoit aimer de tous ses Acteurs, ils soupoient ensemble de bonne amitié; cependant il n'auroit pas entendu raillerie avec les hommes qui auroient abusé de ses manieres sans façon; & il n'avoit jamais de maîtresse, & non-seulement il ne demandoit rien à Chan-

teuſe, ni à Danſeuſe, mais il tenoit la main qu'elles n'accordaſſent rien à autrui ou du moins qu'elles ne fuſſent pas auſſi libérales de leurs faveurs que l'on en a vu depuis.

Pour finir le portrait de Lully, nous rapporterons ce qu'en dit Theophraſte. * « Quand » on excelle dans ſon art, & qu'on lui donne » toute la perfection dont il eſt capable, l'on » en ſort en quelque maniere, & l'on s'égale à » ce qu'il y a de plus noble & de plus relevé. » V * * * eſt un Peintre. C * * un Muſicien, » & l'Auteur de Pyrame eſt un Poëte (1) » mais Mignard eſt Mignard, Lully eſt Lully, » & Corneille eſt Corneille. »

Lully avoit une vivacité fertile en ſaillies, & en traits originaux, & il faiſoit un conte en perfection en jolis vers Italiens, & François que nous avons de lui; toutes les paroles Italiennes de Pourceaugnac ſont de ſa façon, & l'eſprit de Lully éclatte dans tous ſes chants, & ſe montre dans tous ſes Opera; il en a compoſé dix-neuf, qui ſont,

I. Les Fêtes de l'Amour & de Bacchus,

* Dans ſes Caracteres du mérite perſonnel, p. 62.

(1) Théophile, Poëte François, mort le 25 Septembre 1626.

Pastorale en trois Actes, & un Prologue, représentée le 15 Novembre 1672.

II. Cadmus, Tragédie, représentée en Février 1673.

III. Alceste, Tragédie, en Janvier 1674.

IV. Thesée, Tragédie, le 11 Janvier 1675.

V. Le Carnaval, Mascarade, & la grotte de Versailles en 1675.

VI. Atys, Tragédie, le 10 Janvier 1676.

VII. Isis, Tragédie, le 5 Janvier 1677.

VIII. Psiché, Tragédie, Avril 1678.

IX. Bellerophon, Tragédie, le 28 Janvier 1679.

X. Proserpine, Tragédie, le 15 Novembre 1680.

XI. Le Triomphe de l'Amour, Ballet en vingt entrées, représenté devant le Roi à Saint Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1681.

& à Paris le 6 May suivant 1681.

XII. Persée, Tragédie, le 17 Mai 1682.

XIII. Phaëton, Tragédie, le 27 Avril 1683.

XIV. Amadis, Tragédie le 15 Janvier 1684.

XV. Roland, Tragédie, le 8 Mars 1685.

XVI. L'Idille de la paix, & l'Eglogue de Versailles, divertissement en 1685.

XVII. Le Temple de la Paix, Ballet en six entrées. 1685.

XVIII. Armide, Tragédie, le 15 Février 1686.

XIX. Acis & Galathée, Pastorale Héroïque de trois Actes (œuvre Posthume) Août 1687.

Les paroles de tous ces Opera sont de Quinault, excepté Psiché & Bellerophon, qui sont de Thomas Corneille. Le Ballet du Carnaval de différens Auteurs; L'Idille sur la paix, & l'Eglogue de Versailles, dont Moliere, conjointement avec Racine & Quinault ont donné les paroles; & Acis & Galathée de Campistron.

Outre ces pieces Lully a composé la Musique de vingt-cinq Ballets, qui sont;

l'Amour malade.

Le Ballet de la Raillerie.

Xercès.

L'Impatience.

Les Saisons

Hercule amoureux.

Les ſept Planettes.

La Nôce de Village.

Le Ballet des Arts

Les Amours déguiſés.

La Princeſſe d'Elide.

Cariſelli.

Le Mariage forcé.

La naiſſance de Venus.

Le Ballet des Gardes.

Le Ballet de Crequy.

Le Ballet des Muſes.

La Fête de Verſailles.

Le Ballet de Flore.

L'Amour Medecin.

Le Pourceaugnac.

Le Ballet de Chambort, ou le Bourgeois Gentilhomme.

Le Ballet des Nations; ſuite du Bourgeois Gentilhomme.

Les Jeux Pythiens.

Il a fait encore la Muſique de Pſiché Tragédie-Ballet des entractes d'Œdipe Comédie, & de quelques autres divertiſſemens; des ſuites de Symphonies, & des Trio de violons.

Lully n'excelloit pas ſeulement dans la Mu-

ſique Françoiſe, il a auſſi compoſé pluſieurs Motets à grands Chœurs, comme le *Te Deum*, l'*Exaudiat*, le *Veni Creator*, *Plaudite gentes*, *Jubilate*, le *Miſerere* & le *De profundis*, où l'on admire toujours ſon grand génie.

On a trouvé après ſa mort quelques autres airs de violon, qu'il deſtinoit ſans doute à entrer dans les ouvrages nouveaux qu'il préméditoit, dont Colaſſe ſon éleve a fait uſage dans quelques uns de ſes Opera, ſur tout dans Achille & Polixene, & dans le Ballet des quatre Saiſons; le premier acte d'Achille eſt tout entier de Lully. Tous ces ouvrages ont été imprimés ou gravés en Muſique.

On voit dans le Mercure de France du mois de Mars 1733. p. 481. & 483. Une lettre écrite à M. Titon du Tillet ſur la nouvelle édition de ſon Parnaſſe François, par laquelle l'Auteur de cette lettre remarque que l'on doit écrire le nom de Lully par un I. & non par un Y. Car ce ſeroit faire, dit cet Auteur, un nom François d'un nom Italien. Mais M. de N*** qui a fait auſſi ſes remarques ſur les corrections à faire dans le Livre de M. du Tillet, & qui a répondu dans le tems à l'Au-

teur de cette lettre, obſerve que ſa réflexion peut être juſte dans la Théorie, mais qu'elle ne doit point prévaloir ſur la pratique & l'uſage qui établit une choſe de fait : car il eſt certain que Lully ſignoit ainſi ſon nom, & que dans tous les Actes publics Lully s'eſt toujours écrit par un Y, comme on le peut voir dans les Lettres Patentes du mois de Mars 1672. regiſtrées au Parlement de Paris, portant permiſſion de tenir Académie Royale de Muſique en faveur du ſieur Lully; dans ſes proviſions de l'office de Surintendant & Compoſiteur de la Muſique de la Chambre du Roi & celles de Conſeiller-Sécretaire de Sa Majeſté &c.

Lully avoit lié une amitié très-étroite avec Michel Lambert excellent Muſicien, qui avoit commencé en France à donner une belle expreſſion au chant, mais qui n'avoit travaillé que ſur la Muſique vocale, & n'avoit compoſé que des airs détachés. Il épouſa ſa fille unique, Magdeleine Lambert morte à Paris le 3 May 1720. & dont il eut ſix enfans, trois garçons, & trois filles.

I. & II. Louis Lully, & Jean-Louis Lully, qui ont donné des preuves de leur beau gé-

nie pour la musique, par les Opera de Zéphire & Flore, Pastorale en trois Actes représentée en 1688.

Orphée, Tragédie en trois Actes, représentée en 1690.

Alcide, ou le triomphe d'Hercule, Tragédie en 1693.

Et le triomphe de la Raison, Concert chanté devant le Roi à Fontainebleau en 1703. & plusieurs divertissemens & Concerts, aussi exécutés devant Sa Majesté.

Jean-Louis Lully fut pourvu de l'une des deux Charges de Surintendant de la Musique de la Chambre du Roi.

Et III. N..., Lully son frere cadet, Abbé de S. Hilaire, ci-devant Aumônier de feu Monsieur frere unique du Roi, il eut aussi la Charge de Surintendant de la Musique de la Chambre de Sa Majesté après la mort de Jean-Louis Lully son frere; & il composa quelques divertissemens & Concerts de Musique.

IV. Magdeleine-Catherine Lully, mariée au mois d'Avril 1684. avec Jean-Nicolas de Francine, reçu en survivance de la Charge de

Maître d'Hôtel du Roi, possédée par Pierre de Francine son pere, mort le 4 Avril 1686. M. de Francine fut chargé pendant très long-tems, après la mort de Jean-Baptiste Lully, de la direction générale de l'Opera, qu'il quitta au commencement de l'année 1728. mais il lui fut conservé une pension annuelle de 18000 l. sur les revenus de ce spectacle. Il est mort à Paris le 6 Avril 1735. âgé de 75 ans. Il étoit fils aîné de Pierre de Francine, aussi Maître d'Hôtel du Roi, mort le 4 Avril 1686. & de Marie-Louise Pidou, morte le 29 Avril 1708.

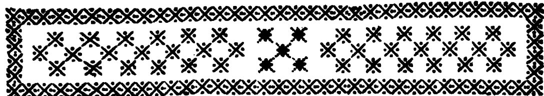
La Dame de Francine est morte le 2 Janvier 1703. laissant de son mariage Louis-Joseph de Francine, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare, en 1721. ancien Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Colonel général, non marié, & une fille.

La famille de Francine, ou Francini, est originaire de la Ville de Florence, & comprise au nombre de celles qui étoient admises aux dignités de la République dès l'an 1318. elle vint s'établir en France sous le regne de Henri IV. & fut naturalisée en 1600.

Francini porte d'Azur à une main gantelée d'argent mouvante du flanc ſéneſtre de l'écu, tenant une pomme de Pin d'or, ſurmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois Fleurs de Lys auſſi d'or, 2 en chef, & 1 en pointe.

Oeuvres cités dans cet Ouvrage.

VOyez le P. Anſelme, Tome IX. p. 198. A. - Moreri, Dictionnaire Hiſtorique. - Eloges des Hommes Illuſtres par Perrault, T. I. p. 85. - Vie de Philippes Quinault, T. I. de ſon Théâtre. - S. Evremont en ſa vie, T. I. p. clxij. - *Idem.* T. 3. p. 183. - Du Freſny, Amuſemens ſérieux & comiques. - De Freſneuve de la Vieuville, Comparaiſon de la Muſique Françoiſe & de la Muſique Italienne. - Mémoires de Guichard contre Lully, & de Lully contre Guichard, imprimés en 1675. - Mercure Galant, du mois de Mars 1687. p. 361. - Œuvres diverſes de la Fontaine, Paris 1729. 3. vol. in-12. - Les Caracteres de Théophraſte, onziéme Edition, Paris 1714. 2. vol. in-8°. - Ménagiana. - Les dons des Enfans de Latone; la Muſique, Epitre en vers, p. 61. Hiſtoire de la Muſique & de ſes effets, par Bonnet, Amſterdam 1725. 4. vol. in-12. - Commentaire de la Bible du P. Calmet. - Le Parnaſſe François, par M. Titon du Tillet, 2e. Edition, Paris 1732. in-fol. - Bibliothéque des Théâtres, Paris 1733. in-8°. Recherches ſur les Théâtres de France, par Beauchamp, Paris 1735. 3. vol. in-12. - Titres concernans l'Académie Royale de Muſique, imprimés chez Ballard, Paris 1731. in-12. - Gazettes, Mercures & Journaux du tems, &c.



NOMS DES DIRECTEURS de l'Opera, depuis son Etablissement à Paris, & Réglemens concernans leurs Fonctions.

PIERRE PERRIN, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Introducteur des 1669. Ambassadeurs auprès de MONSIEUR, Gaston Duc d'Orléans, Frere de LOUIS XIII. obtint le premier Privilege pour l'Etablissement des Académies d'Opera en Musique & en Vers François à Paris, & dans les autres Villes du Royaume, comme il se pratique en Italie, en Angleterre & en Allemagne, pendant l'espace de douze années, par Lettres données à Saint Germain, le 28 Juin 1669. dont la teneur s'ensuit:

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à tous ceux qui ces Présentes Lettres verront. SALUT. Notre amé & féal PIERRE PERRIN, Conseiller en nos Conseils, & Introducteur des Ambassadeurs près la Personne de feu notre très-cher & bien amé Oncle le Duc d'Orléans:

Nous a très-humblement fait remontrer, que depuis quelques années les Italiens ont établi diverſes Académies, dans leſquelles il ſe fait des Repréſentations en Muſique, qu'on nomme *Opera*: Que ces Académies étant compoſées des plus excellens Muſiciens du Pape, & autres Princes, même de perſonnes d'honnêtes familles, nobles, & Gentilshommes de naiſſance, très-ſçavans & expérimentés en l'Art de la Muſique qui y vont chanter, font à préſent les plus beaux Spectacles & les plus agréables divertiſſemens, non-ſeulement des Villes de Rome, Veniſe & autres Cours d'Italie, mais encore ceux des Villes & Cours d'Allemagne & d'Angleterre, où leſdites Académies ont été pareillement établies à l'imitation des Italiens; que ceux qui font les frais néceſſaires pour leſdites Repréſentations, ſe rembourſent de leurs avances ſur ce qui ſe reprend du Public à la porte des lieux où elles ſe font; & enfin que s'il nous plaiſoit de lui accorder la permiſſion d'établir dans notre Royaume de pareilles Académies pour y faire chanter en public de pareils Opera, ou Repréſentations en Muſique & langue Françoiſe, il eſpere que non-ſeulement ces choſes contri-

bueroient à notre divertiſſement & à celui du Public, mais encore que nos ſujets s'accoutumant au goût de la Muſique ſe porteroient inſenſiblement à ſe perfectionner en cet Art, l'un des plus nobles des Arts libéraux. A CES CAUSES, deſirant contribuer à l'avancement des Arts dans notre Royaume, & traiter favorablement ledit Expoſant, tant en conſidération des ſervices qu'il a rendu à feu notre très-cher & bien amé Oncle, que de ceux qu'il nous rend depuis pluſieurs années en la compoſition des paroles de Muſique qui ſe chantent, tant en notre Chapelle qu'en notre Chambre; Nous avons, audit Perrin, accordé & octroyé, accordons & octroyons par ces Préſentes, ſignées de notre main, la permiſſion d'établir en notre bonne ville de Paris & autres de notre Royaume, une Académie, compoſée de tel nombre & qualité de perſonnes qu'il aviſera, pour y repréſenter & chanter en Public des Opera & Repréſentations en Muſique & en vers François, pareilles & ſemblables à celles d'Italie: & pour dédommager l'Expoſant des grands frais qu'il conviendra faire pour leſdites Repréſentations, tant pour les Théâtres, Machines, Décorations,

Habits qu'autres choſes néceſſaires ; Nous lui permettons de prendre du Public telles ſommes qu'il aviſera, & à cette fin d'établir des Gardes & autres gens néceſſaires à la porte des lieux où ſe feront leſdites Repréſentations : Faiſant très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, même aux Officiers de notre Maiſon, d'y entrer ſans payer & de faire chanter de pareils Opera, ou Repréſentations en Muſique & en vers François dans toute l'étendue de notre Royaume, pendant douze années, ſans le conſentement & permiſſion dudit Expoſant, à peine de dix mille livres d'amende, confiſcation des Théâtres, Machines & Habits, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital Général, & l'autre tiers audit Expoſant. Et attendu que leſdits Opera & Repréſentations ſont des Ouvrages de Muſique tous différens des Comédies recitées, & que nous les érigeons par ceſdites Préſentes, ſur le pied de celles des Académies d'Italie, « où les Gentilshommes chantent » ſans déroger : Voulons & Nous plaît, que » tous les Gentilshommes, Damoiſelles, & » autres perſonnes puiſſent chanter audit Opera,

» ra, ſans que pour ce ils dérogent au titre » de Nobleſſe, ni à leurs Priviléges, Charges, » Droits & Immunités, » révoquant par ces Préſentes toutes Permiſſions & Priviléges que Nous pourrions avoir ci-devant donnés & accordés, tant pour raiſon dudit Opera que pour réciter des Comédies en Muſique, ſous quelque nom, qualité, condition & prétexte que ce puiſſe être. Si Donnons en Mandement à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, & autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, que ces Préſentes ils ayent à faire lire, publier & enrégiſtrer; & du contenu en icelles, faire jouir & uſer ledit Expoſant pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchemens au contraire: CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Saint Germain-en-Laye, le vingt-huitiéme jour de Juin, l'an de grace mil ſix cens ſoixante-neuf, & de notre Regne le vingt-ſeptiéme. Signé, LOUIS, & ſur *le replis*, par le Roy, COLBERT.

Ce Privilége fut révoqué en 1672. & Jean-Baptiſte Lully, Compoſiteur & Surintendant 1672. de la Muſique du Roy Louis XIV. obtint un

autre pareil Privilége pour en jouir sa vie durant, & après lui, celui de ses enfans qui seroit pourvu & reçu en survivance de ladite Charge de Surintendant de la Chambre de Sa Majesté, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Mars 1672. Registrées au Parlement le 27 Juin suivant, desquelles teneur s'ensuit.

PRIVILEGE,

Pour l'Etablissement de l'Académie Royale de Musique en faveur du sieur Lully.

LOUIS, &c. Les Sciences & les Arts étant les ornemens les plus considérables des Etats, nous n'avons point eu de plus agréables divertissemens, depuis que nous avons donné la paix à nos Peuples, que de les faire revivre, en appellant auprès de nous tous ceux qui se sont acquis la réputation d'y exceller, non-seulement dans l'étendue de notre Royaume, mais aussi dans les pays étrangers. Et pour les obliger davantage à s'y perfectionner, nous les avons honoré des marques de notre estime & de notre bienveil-

lance : & comme entre les arts libéraux la Musique y tient l'un des premiers rangs, nous aurions dans le dessein de la faire réussir avec tous ses avantages, par nos Lettres Patentes du 28 Juin 1669. accordé au sieur Perrin, une permission d'établir en notre bonne Ville de Paris & autres de notre Royaume, des Académies de Musique, pour chanter en public des piéces de Théâtre, comme il se pratique en Italie, en Allemagne & en Angleterre, pendant l'espace de douze années; mais ayant depuis été informé que les peines & les soins que ledit sieur Perrin a pris pour cet établissement, n'ont pu seconder pleinement notre intention, & élever la Musique au point que nous nous l'étions promis, nous avons crû, pour y mieux réussir, qu'il étoit à propos d'en donner la conduite à une personne dont l'expérience & la capacité nous fussent connues, & qui eût assez de suffisance pour former des Eleves, tant pour bien chanter & actionner sur le Théâtre, qu'à dresser des bandes de violons, flûtes & autres instrumens. A ces causes, bien informé de l'intelligence & grande connoissance que s'est acquis notre

cher & bien amé Jean-Baptiste Lully au fait de la Musique, dont il nous a donné & donne journellement de très-agréables preuves depuis plusieurs années qu'il s'est attaché à notre service, qui nous ont conviés de l'honorer de la Charge de Surintendant & Compositeur de la Musique de notre Chambre; Nous avons, audit sieur Lully, permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, signées de notre main, d'établir une Académie Royale de Musique dans notre bonne Ville de Paris, qui sera composée de tel nombre & qualité de personnes qu'il avisera bon être, que nous choisirons & arrêterons sur le rapport qu'il nous en fera, pour faire des représentations devant nous, quand il nous plaira, des pieces de Musique qui seront composées, tant en vers François qu'autres langues étrangeres, pareilles & semblables aux Académies d'Italie, pour en jouir sa vie durant, & après lui celui de ses enfans qui sera pourvu & reçu en survivance de ladite Charge de Surintendant de la Musique de notre Chambre, avec pouvoir d'associer avec lui qui bon lui semblera pour l'établissement de ladite Académie; & pour le dédommagement des

grands frais qu'il conviendra faire pour lesdites représentations, tant à cause des Théâtres, Machines, Décorations, Habits, qu'autres choses nécessaires, Nous lui permettons de donner au Public toutes les Piéces qu'il aura composées, même celles qui auront été représentées devant Nous, sans néanmoins qu'il puisse se servir pour l'exécution desdites Piéces, des Musiciens qui sont à nos gages; comme aussi de prendre telles sommes qu'il jugera à propos, & d'établir des Gardes & autres gens nécessaires aux portes des lieux où se feront lesdites représentations; faisant très-expresse inhibition & défense à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, même aux Officiers de notre Maison, d'y entrer sans payer, comme aussi de faire chanter aucune Piéce entiere en Musique, soit en vers François ou autres langues, sans la permission par écrit dudit sieur Lully, à peine de dix mille livres d'amende, & de confiscation de Théâtre, Machines, Décorations, Habits, & autres choses, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital Général, & l'autre tiers audit sieur Lully, lequel pourra aussi établir des Ecoles particulieres de Musique en notre

bonne Ville de Paris, & par-tout où il jugera nécessaire, pour le bien & l'avantage de ladite Académie & d'autant que nous l'exigeons sur le piéd de celles des Académies d'Italie, où les Gentilshommes chantent publiquement en Musique, sans déroger; « Nous voulons & Nous » plaît, que tous Gentilshommes & Damoiselles » puissent chanter ausd. piéces & représentations » de notredite Académie Royale, sans que pour » ce ils soient censés déroger audit titre de No- » blesse, ni à leurs priviléges, charges, droits » & immunités. » Révoquons, cassons & annulons par ces Présentes toutes provisions & priviléges que nous pourrions avoir ci-devant donné & accordé, même celui dudit sieur Perrin, pour raison desdites Piéces de Théâtre en Musique, sous quelque nom, qualité, condition & prétexte que ce puisse être. Si donnons en Mandement à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, que ces Présentes ils ayent à faire lire, publier & registrer; & du contenu en icelles faire jouir & user ledit Exposant pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens au con-

traire. CAR tel est notre plaisir; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous y avons fait mettre notre Scel. DONNE' à Versailles au mois de Mars, l'an de grace 1672. & de notre Regne le vingt-neuviéme. *Signé*, LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE DU ROY, 1672.

A Monsieur de la Reynie, Lieutenant de Police, pour faire cesser les Représentations de l'Opéra, à cause du Privilége accordé au Sieur LULLY.

A Versailles, le 30 Mars 1672.

MOnsieur de la Reynie, ayant révoqué le Privilége des Opera, que j'avois ci-devant accordé au sieur Perrin, *je vous écris cette lettre*, pour vous dire que mon intention est qu'à commencer du premier jour du mois d'Avril prochain, vous donniez les ordres nécessaires pour faire cesser les représentations que l'on a continuées de faire desdits Opera, en vertu de ce Privilége. A quoi me promettant que vous satisferez bien ponctuellement; *je prie Dieu qu'il vous ait*, M. de la Reynie, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 30

Mars 1672. *Signé*, LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

PRIVILEGE DU ROY,

Portant permission au sieur Lully, de faire imprimer & graver les airs de sa composition; avec les vers & les paroles, pendant l'espace de trente années. DONNÉ à Versailles le 20 Novembre 1672.

1685. Le sieur Gautier s'étant accommodé avec Lully pour l'établissement d'un Opera à Marseille, y fit représenter pour la premiere fois le 28 Janvier 1685. l'Opera intitulé le Triomphe de la Paix, en trois Actes, & un Prologue dont ledit sieur Gautier avoit composé la Musique, qui eut un grand succès.

1687. Après la mort du sieur Lully, arrivée le 22 Mars 1687. Jean-Nicolas de Francine, Maître d'Hôtel du Roi, & Gendre de Lully, obtint un Brevet du Roi le 27 Juin 1687. pour avoir la conduite & direction de l'Académie Royale de Musique pendant le tems de trois années.

Autre Privilége en faveur dudit sieur de Francine pour dix années, par Lettres du premier Mars 1689.

EXTRAIT DESDITES LETTRES.

PRivilége pour dix ans de l'Opera, tant à Paris que dans les Provinces.

Pensions de dix mille livres, pour la Veuve & enfans du sieur Lully, autres que la femme du sieur de Francine, payée par préférence à toutes autres dépenses, & de mois en mois.

Aura l'usage des Décorations, Machines, Pierreries & Plumes, dont il sera fait inventaire & estimation par deux Experts, un de la part du sieur de Francine, & un de la part de la Veuve & enfans du sieur Lully, avec un sur-arbitre, si besoin est, lequel seroit nommé par M. de Louvois, Sécretaire d'Etat, Surintendant des Bâtimens.

Le sieur de Francine tenu de rendre à la fin desdites années les choses contenues en l'Inventaire, ou d'en payer la valeur suivant l'estimation à la Famille du sieur Lully.

En cas qu'il survienne des contestations au sujet de ce Privilége, soit entre la Famille du sieur Lully & Francine, ou entre eux, & autres personnes étrangeres, elles seront re-

glées par M. de Louvois, ſans autre forme de Procès.

Défenſes à toutes perſonnes d'entrer ſans payer.

Défenſes de faire chanter des Piéces de Muſique dans des lieux pour leſquels on prenne de l'argent.

L'adreſſe au Parlement de Paris, ou leſdites Lettres ont été regiſtrées, le 30 Juin 1689.

PRIVILEGE.

1698. POur l'Opera en faveur dudit ſieur de FRANCINE, & du ſieur HYACINTHE GOUREAULT du MONT, Ecuyer, Commandant l'Ecurie de Monſeigneur le Dauphin, pendant dix années, à commencer du premier Mars 1699. par Lettres données à Verſailles, le 30 Décembre 1698.

« Pour par leſdits ſieurs de Francine & du » Mont régir & faire valoir conjointement le» dit Privilége, & en partager les droits & » profits; ſçavoir, trois quarts du total audit » ſieur de Francine, & un quart audit ſieur » du Mont, ſur le tout préalablement priſes » & levées les Penſions ci-après exprimées,

» que Sa Majesté a accordées pour le tems de
» dix années; Sçavoir,

Dix mille livres à la veuve & aux quatre enfans dudit sieur Lully, autres que la femme dudit sieur de Francine; de laquelle pension de dix mille livres sa veuve aura un tiers, dans lequel Louis Lully aura un quart, & les deux autres tiers à Jean-Baptiste Lully; à Gabrielle-Hilaire Lully, veuve du sieur Du Moulin, & à Marie-Louise Lully, femme du sieur Thiersault par égales portions:

3000 livres à Pascal Colasse, Maître de la Musique de la Chapelle & de la Chambre du Roy.

3000 liv. à Jean-Baptiste Berrin, Dessinateur du Cabinet de Sa Majesté.

1000 liv. à Marthe le Rochois.

800 liv. à Marie Aubry.

500 liv. à Marie Verdier,

500 liv. à Genevieve Lestang,

400 liv. à Claude Caillot.

Toutes lesquelles Pensions seront payées par mois, franches & quittes de toutes dépenses, frais & autres charges de l'Opera; & arrivant le décès de quelques-uns desdits Pensionnaires, leurs Pensions demeureront étein-

tes & supprimées au profit desdits Sieurs de Francine & du Mont, chacun à proportion de leurs intérêts audit Privilége, &c.

1704. PAR autres Lettres Patentes données à Fontainebleau le 7 Octobre 1704. le Roy accorda un nouveau Privilége ausd. sieurs de Francine & du Mont, portant prorogation de dix années, à commencer du premier Mars 1709. & Sa Majesté approuva en même tems la Cession faite par lesdits sieurs de Francine & du Mont à Pierre Guyenet, Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, par Contrat passé devant Rataut, Notaire à Fontainebleau le 5 dudit mois d'Octobre 1704. tant pour ce qui restoit à expirer du Privilége du 30 Décembre 1698. que pour les dix années de prorogation portées par les Présentes Lettres, aux charges, clauses & conditions énoncées audit Contrat, & à condition de continuer les Pensions aux y dénommés qui sont les mêmes énoncées ci-dessus; & en outre de payer un sixiéme en sus accordé à l'Hôpital Général de Paris, par Lettres du 25 Février 1699. & 30 Août 1701. exempt de toutes charges & frais, &c.

Le sieur Guyenet étant décédé le 30 Août 1712. & ses affaires se trouvant dérangées au point que sa veuve & héritiers ayant renoncé à sa succession, il se trouva redevable envers plusieurs créanciers de l'Opera de sommes très-considérables. 1712.

Les sieurs de Francine & du Mont obtinrent sur Requête la nullité du Traité fait avec ledit sieur Guyenet le 5 Octobre 1704. & le Roy leur accorda par le même Arrêt du 12 Décembre 1712. la jouissance du Privilége restant à expirer des dix années énoncées esdites Lettres du 7 Octobre 1704.

Lesdits sieurs de Francine & du Mont, par Contrat passé devant Durant & Cadot, Notaires au Châtelet de Paris, le 24 Décembre 1712. céderent ce qui restoit à expirer du Privilége de l'Opera, jusques au 1 Mars 1719. & promirent de faire accorder un nouveau Privilége, portant prorogation de treize années, qui devoient commencer au premier Mars 1719. & finir à pareil jour de l'année 1732. ce qui fut accordé par Lettres Patentes, données à Versailles le 8 Janvier 1713. en faveur desdits sieurs de Francine & du Mont, lesquels rétrocéderent ledit Privilége à Ma- 1713.

thurin Beſhier, Avocat en Parlement, à Etienne-Lambert Chomat Marchand, Bourgeois de Paris, à Louis-Etienne-François Ducheſne, Bourgeois de Paris, & à Pierre de la Bal de Saint Pont, auſſi Bourgeois de Paris, créanciers & Syndics des Créanciers dudit feu ſieur Guyenet, aux charges & conditions portées par ledit Contrat; Sçavoir, de payer les dix mille livres à la Dame veuve, & aux quatre enfans du défunt ſieur Lully, ainſi qu'il eſt énoncé ci-deſſus dans la Ceſſion faite audit ſieur Guyenet, 10000 l.

Plus de payer auſſi	
A la Dlle Marthe le Rochois,	1000
A Louis Leſtang,	800
A Thérèſe Subligny,	800
A Louiſe Moreau,	400
A Louis Sené,	400
A Frere,	200
A Prunier,	150
A Verdier,	300
Et à Lieutard,	200
Total des Penſions, ci	14250

Et aux autres clauſes énoncées audit Contrat du 24 Décembre 1712. lequel fut con-

firmé par lesdites Lettres Patentes du 8 Janvier 1713. par lesquelles le Roy accorde en outre les Pensions suivantes sur l'Opera ;

Sçavoir,

A la Dame de Sainte Catherine, sœur & héritiere bénéficiaire dudit feu sieur Guyenet, 2000 l.

Au sieur Bontemps, premier valet de Chambre du Roy, 6000

Au sieur de la Lande, Surintendant de la Musique de la Chambre du Roy, & à Anne Rebel sa femme, 6000

Par indivis aux survivant des deux

Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 7 Juillet 1719. les 12000 liv. ci-dessus accordées ausdits sieurs Bontemps & de la Lande, & à Anne Rebel sa femme furent supprimées au profit des Créanciers de l'Opera.

Il fût aussi accordé par Lettres Patentes du 8 Janvier 1713. au sieur Berrin, Dessinateur du Cabinet du Roy, une Pension de 1000

Et Sa Majesté veut qu'à commencer du premier Mars 1719. la Pension de dix mille livres accordée à la famille du feu sieur Lully

ſoit réduite à 6000 livres, &c. toutes leſquelles Penſions ſeront payées par mois, franches & quittes de toutes charges & dépenſes de l'Académie, & arrivant le décès deſdits Penſionnaires, leurs Penſions demeureront éteintes & ſupprimées.

Le ſieur André Deſtouches fut établi, par leſdites Lettres Patentes, Inſpecteur Général ſur toute la Régie de ladite Académie, tant pour ce qui regarde la Police intérieure, que le ſervice du Spectacle & les recettes & dépenſes, avec rétribution de 4000 livres de Penſion par chacun an, à prendre ſur le produit de ladite Académie, tant pour lui que pour ceux qui lui ſuccéderont en ladite Inſpection; & ſera ledit Inſpecteur Général tenu de rendre compte de ſon Inſpection au Sécretaire d'Etat, ayant le Département de la Maiſon du Roy, & ledit Sécretaire d'Etat réglera toutes les conteſtations qui pourront arriver concernant ledit Privilége, après en avoir rendu compte à Sa Majeſté.

1714. Par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roy, du 13 Août 1714. le ſieur Noël de Lepine d'Alican de Landiviſiau, Maître des Requêtes & Intendant du Commerce, fut prépoſé pour exa-

miner

miner les contestations concernant l'Opera, & donner son avis à Sa Majesté, pour être ensuite ordonné ce que de raison.

Par Ordonnance du Roy donnée à Versailles le 10 Décembre 1714. les sieurs Chomat & Duchesne furent nommés Inspecteurs de l'Opera ; sçavoir, le sieur Chomat, l'un des Syndics des Créanciers du sieur Guyenet pour la régie du Théâtre & de la Salle de l'Académie Royale de Musique ; & le sieur Duchesne, l'un desdits Syndics, pour la régie du Magasin, de la Caisse, & de tout ce qui en dépend suivant le Réglement du 19 Novembre précédent, rapporté ci-devant.

Le sieur Destouches fut continué Inspecteur 1715. Général de l'Opera aux appointemens annuels de la somme de 4000 livres sa vie durant, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, du 24 Juin 1715.

Par Lettres Patentes données à Vincennes le 2 Décembre 1715. le Duc Dantin, Pair de France, Surintendant des Bâtimens, & chef du Conseil du dedans du Royaume, fut commis conjointement avec ledit sieur de Landivisiau, Maître des Requêtes, pour avoir con-

noissance de tout ce qui concerne la Police & la Régie de l'Académie Royale de Musique, au lieu & place du Sécretaire d'Etat ayant le Département de la Maison de Sa Majesté.

1717. Et par Arrêt du Conseil du 18 Juillet 1717. ledit sieur de Landivisiau fut commis seul à la Régie & Police de l'Opera.

1721. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi donné à Paris le 24 Février 1721. concernant la Régie de l'Opera; qui ordonne que ledit sieur Besnier, l'un des Syndics des Créanciers du sieur Guyenet, demeurera chargé du Contrôle de la Caisse de l'Opera, ensemble des poursuites & procédures à faire suivant l'exigeance des cas conjointement avec ledit sieur de Saint Pont; comme aussi que les sieurs Chomat & Duchesne continueront d'être chargés du soin du Magazin, Habits, Peintures, Décorations, & de tout ce qui en dépend, le tout sous la direction générale dudit sieur de Francine, & qu'il soit rendu compte en recette & dépense ci-devant faites par ceux qui en ont été chargés devant le Sécretaire d'Etat, ayant le département de la Maison du Roi.

1728. Au mois de Janvier 1728. le sieur de Fran-

tine demanda à se retirer de l'Opera, ce qui lui fut accordé avec une Pension de 1800 livres.

Le sieur Destouches Inspecteur Général de l'Académie de Musique, & Surintendant Général de la Musique de Sa Majesté, remplaça le sieur de Francine à l'Opera, & en eut la Régie jusques en 1731. qu'il l'abandonna aux sieurs le Comte, le Bœuf & autres associés. 1731.

Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 30 Mai 1733. Sa Majesté a révoqué le Privilége qui avoit été accordé au sieur le Comte & à ses associés pour raison de l'Académie Royale de Musique, ses circonstances & dépendances, & rétablit ledit privilége en faveur de Louis-Armand-Eugene de Thuret, ci-devant Capitaine au Régiment de Picardie, pour en jouir par lui, ses associés, Cessionnaires & ayant cause, aux charges & conditions portées par ledit Arrêt, pendant le tems & espace de vingt-neuf années, à compter du premier Avril de ladite année 1733. 1733.

Et par Lettres Patentes données à Fontainebleau le 12 Novembre 1734. Sa Ma- 1734.

jesté accorda audit sieur Thuret la permission de faire imprimer, & graver les paroles & Musique des Opera, Ballets, & Fêtes qui ont été ou qui seront représentés par l'Académie Royale de Musique, tant séparément que conjointement, en tels volumes, forme, marge, caracteres, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout le Royaume pendant le tems de vingt-neuf années consécutives, à compter de la date des Présentes. Faisant défense à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire l'impression ou gravure étrangere dans aucun lieu de l'obeissance de Sa Majesté : comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires, Graveurs - Imprimeurs, Marchands en Taille-douce, & autres de graver ni faire graver, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdites impressions, Planches & figures de paroles, de Musique des Opera, Ballets & Fêtes qui ont été ou qui seront représentés par ladite Académie Royale de Musique, tant séparément que conjointement, en tout ou en partie, sans la permission expresse & par écrit

dudit ſieur Thuret, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation, tant des Planches & figures que des exemplaires contrefaits, & des uſtenſiles qui auroient ſervi à ladite contrefaçon, qui ſeront ſaiſis en quelque lieu qu'ils ſoient trouvés, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers au Roi, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit ſieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, & conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1675.

Regiſtré ſur le Regiſtre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 797. fol. 779. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 23 Novembre 1734. Signé, G. Martin, Syndic.

Par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 18 Mars 1744. le Roi a accordé le Privilége de l'Académie Royale de Muſique à François 1744.

Berger Ecuyer, ancien Receveur Général des Finances de Dauphiné, au lieu du sieur Thuret qui s'est retiré.

Le sieur Berger étant mort le 9 Novembre 1747. les sieurs Tréfontaine & S. Germain furent chargés de la Régie de l'Opera.

1749. Le Roi a donné à la Ville de Paris la direction Générale de l'Académie Royale de Musique, sous les ordres de M. le Comte d'Argenson, Ministre & Sécretaire d'Etat, ayant le département de la Maison du Roi, par Arrêt du Conseil d'Etat du mois d'Août 1749. En conséquence M. de Bernage, Prevôt des Marchands, assisté du Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, & Officiers & Archers alla le Mercredi 27 dudit mois d'Août 1749. à cinq heures du matin au Cul de Sac de l'Opera apposer les Scellés, & ensuite au Magazin, rue S. Nicaise, & chez le sieur de Neuville Receveur de l'Opera, & ces Officiers prirent possession de l'Académie Royale de Musique en vertu des ordres de Sa Majesté.

Les Amateurs de l'Opera conçoivent de grandes espérances de ce nouvel arrangement, conforme à l'usage des Romains qui char-

geoient les Ediles du ſoin des Spectacles, & des Fêtes publiques : & le ſuccès & le bon ordre rétabli dans cette Régie, a confirmé les eſpérances du Public.

Le Directeur de l'Opera doit avoir ſoin d'approviſionner le Magaſin de l'Opera des Marchandiſes de toutes eſpeces, au moins pour un an ; & de les tirer de la premiere main, pour les avoir à meilleur compte, & que les travaux ne ſouffrent aucun retardement dans les tems, & les circonſtances qui exigent de la promptitude. 1.

Le Garde-Magazin doit être chargé du dépôt de tous les effets pour en remettre à fur & meſure au Maître Tailleur la quantité néceſſaire pour être en état de mettre ſur pied un Opera, dans le tems qu'il doit être repréſenté. 2.

Le Maître Tailleur doit diſtribuer l'ouvrage à douze autres qui travaillent ſous lui. Il doit auſſi veiller à l'ouvrage des Brodeuſes, que l'on prend dans de certains tems de l'année, pour réparer les Broderies qui ſont en état de ſervir. 3.

Le Deſſinateur eſt pour donner les deſſeins des Habits, & ceux des Décorations. 4.

5. Il faut deux chefs de Ménuiserie, & sous eux vingt Ouvriers, & au moins trente Manœuvres, pour les ouvrages de la Salle & du Magasin.

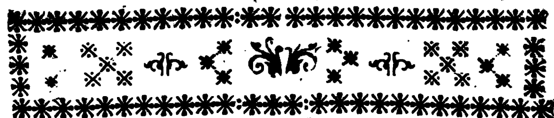
6. Il faut des Peintres pour les Décorations & d'autres Ouvriers pour les Machines, ustensiles, Plumes, Masques, & autres.

Pour mettre un Opera sur pied, il en coute environ 45000 livres.

A la mort du sieur Guyenet en 1712. les dettes de l'Opera montoient à quatre cens mille livres, que les Cessionnaires ont acquittées.

Et à la mort du Sr Berger au mois de Novembre 1747, il s'en est trouvé pour plus de quatre à cinq cens mille livres que l'Hôtel de Ville chargé de la Régie de l'Opera a commencé d'acquitter





ORDONNANCES,

REGLEMENS & PRIVILEGES, concernans l'Opera, depuis l'Etablissement de l'Académie Royale de Musique à Paris.

PAr Lettres Patentes données à Saint 1669.
Germain-en-Laye le 28 Juin 1669. portant Privilége en faveur de Pierre Perrin, Introducteur des Ambassadeurs auprès de Gaston Duc d'Orleans pour l'établissement des Académies d'Opera en Musique, & en vers François à Paris & dans les autres Villes du Royaume, il est dit que « tous Gentilshommes, Damoiselles & autres personnes puissent chanter ausdits Opera, sans que pour ce ils dérogent au titre de Noblesse, ni à leurs priviléges, droits, & immunités, &c.

Ce qui a encore été confirmé par autres 1672.
Lettres Patentes données à Versailles au mois

de Mars 1672. Régistrées au Parlement le 27 Juin suivant, portant Privilége en faveur de Jean-Baptiste Lully, Compositeur & Surintendant de la Musique du Roi, pour l'établissement des Académies Royales de Musique à Paris & dans les autres Villes du Royaume.

14 Avril. Ordonnance du Roi portant défenses aux Comédiens qui représentent à Paris, de louer la Salle qui a servi aux représentations de l'Opera, d'y représenter aucune Comédie, & de se servir dans leurs représentations, de Musiciens au-delà du nombre de six, & de violons au nombre de douze. A Saint Germain-en-Laye le 14 Avril 1672.

30 dudit. Autre Ordonnance du 30 dudit mois d'Avril 1672. portant défenses aux Comédiens François & étrangers de se servir dans leurs représentations de plus de deux voix, & de six violons.

20 Sept. Le Roi accorda au sieur Lully par Privilége donné à Versailles le 20 Septembre 1672. la permission de faire imprimer & graver les airs de sa composition, avec les vers & les paroles, sujets & desseins des Opera pendant l'espace de trente années.

Arrêt du Conseil qui décharge le sieur Lully des dommages & intérêts que le sieur Marquis de Sourdeac pourroit prétendre contre lui en vertu d'un Arrêt du Parlement au sujet du Privilége de l'Opera. 1673.

Arrêt du Conseil d'Etat qui permet aux joueurs d'instrumens de l'Opera de jouer pour le Public aux Bals, Nôces, Serenades & autres réjouissances publiques, avec défenses aux Maîtres de violons de les y troubler, à peine de trois mille livres d'amende. Au camp devant Nanci, le 14 Mars 1673. Signé LOUIS, & plus bas COLBERT.

Ordonnance du Roi, portant défenses aux Comédiens de se servir d'aucuns Musiciens externes, ni à leurs gages. A Saint Germain-en-Laye le 21 Mars 1675. 1675.

Autre Ordonnance portant défenses aux Comédiens de se servir de voix externes, ni de plus de deux voix d'entr'eux; d'avoir un plus grand nombre de violons que six, ni de se servir d'aucuns Danseurs, sous quelque prétexte que ce soit. A Versailles le 27 Juillet 1682. 1682.

Autre Ordonnance portant défenses d'éta- 1684.

blir des Opera dans le Royaume sans la permission dudit sieur Lully. A Versailles le 17 Août 1684.

1704. Lettres Patentes portant permission à Jean-Nicolas de Francine, & à Hyacinthe de Gourseault du Mont de continuer l'établissement de l'Académie Royale de Musique à Paris, & d'en établir dans les autres Villes du Royaume. Données à Fontainebleau, le 7 Octobre 1704.

1709. Arrêt du Conseil qui défend aux Danseurs de corde, & autres de faire chanter des Piéces entieres de Musique, ni de faire aucun Concert pour en tirer rétribution. A Marly, le 17 Avril 1709.

1713. *Réglement concernant l'Opera, donné à Versailles le 11 Janvier 1713.*

DE PAR LE ROY.

SA Majesté étant informée que depuis le décès du feu sieur Lully, on s'est relaché insensiblement de la régle & du bon ordre dans l'intérieur de l'Académie Royale de Musique, quelques soins que les Donataires ayent

pris pour l'empêcher, & que par la confusion qui s'y est introduite, ladite Académie s'est trouvée surchargée de dettes considérables, & le Public exposé à la privation d'un spectacle, qui depuis long-tems lui est toujours également agréable : & Sa Majesté voulant pour la suite prévenir de pareils inconvéniens, elle a résolu le présent Réglement, qu'elle veut être suivi & exécuté selon sa forme & teneur.

ARTICLE PREMIER.

Le sieur de Francine, l'on dit, Donataire du Privilége de ladite Académie, & Directeur, aura soin de choisir les meilleurs sujets qu'il pourra trouver, tant pour la voix, que pour la danse & pour les instrumens. Aucun desdits Sujets ne sera reçu sans l'approbation du sieur Destouches, Inspecteur Général.

II.

Pour parvenir à élever des Sujets propres à remplir ceux qui manqueront, sera établi une école de Musique, une de Danse, & une d'Instrumens ; & ceux qui y auront été admis, y seront enseignés gratuitement.

III.

Tous gens employés au service du Spectacle se trouveront, tant pour les représentations que pour les répétitions, aux lieux & heures marqués par le Directeur, à peine de trois livres d'amende ; & sera ladite amende, ainsi que toutes les autres ordonnées par le présent Réglement, appliquable à l'Hôpital général.

IV.

Tous Acteurs & Actrices de Musique & de Danse seront tenus d'accepter & d'exécuter les Rôles ou Entrées qui leur seront donnés, soit pour exécuter en premier, ou pour doubler lesdits Rôles ou Entrées, à peine d'être privés d'un mois de leurs appointemens pour la premiere fois, & d'être congédiés en cas de récidive.

V.

S'il arrive qu'aucun des Acteurs ou Actrices de Musique & de Danse ou des Symphonistes de l'Orqueftre trouble par quelque rumeur le bon ordre nécessaire pour le service du Spectacle, il sera imposé à une amende de six livres pour la premiere fois, & en cas de récidive congédié sur le champ.

VI.

Ne pourront lesdits gens employés au service de ladite Académie, s'absenter sans la permission du Directeur, sous peine de six livres d'amende ; & en cas de maladie, seront obligés de l'avertir assez à tems, pour qu'ils puissent être remplacés, ensorte que le service n'en souffre point.

VII.

Ne pourront pareillement lesdits gens employés se retirer ni prendre congé absolu qu'en le demandant trois mois d'avance, à peine de punition, suivant l'exigence des cas.

VIII.

Le nombre des Acteurs & Actrices de Musique & de Danse, d'Hommes & Filles des Chœurs & des Symphonistes, suivant l'Etat arrêté dans le présent Réglement, l'Inspecteur Général tiendra la main à ce que les places qui vaqueront soient nécessairement remplies par de bons Sujets.

IX.

Les Appointemens desdits Acteurs & Actrices de Musique & de Danse, d'Hommes & Filles des Chœurs & des Musiciens de l'Or-

questre seront & demeureront fixés suivant l'Etat arrêté dans le présent Réglement, & ne pourra ledit Etat être augmenté ni diminué.

X.

Conformément audit Etat, en sera dressé un où les noms desdits Acteurs & Actrices de Musique & de Danse, d'Hommes & Filles des Chœurs & des Symphonistes de l'Orquestre seront inscrits avec attribution des Appointemens qui devront être payés à chacun, suivant l'ordre prescrit par le présent Réglement; & lorsque l'on sera obligé de remplir aucun des Sujets inscrits audit Etat, le nom du Sujet par qui il aura été remplacé, sera substitué dans ledit Etat, émargé par le Directeur & par les Syndics, & visé par l'Inspecteur Général.

XI.

Tous les Acteurs & Actrices de Musique & de Danse, Hommes & Filles des Chœurs & Symphonistes de l'Orquestre seront payés régulierement au dernier jour de chaque mois du total de leurs Appointemens pendant ledit mois, suivant ledit Etat; & les gens de service pour les Machines & Décorations du total

tal de ce qui leur sera dû à la fin de chaque semaine ; sans que lesdits payemens puissent être différés, sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est qu'aucun des Employés audit Etat fût tombé dans le cas des amendes ordonnées par le présent Réglement, le montant desquelles sera déduit sur leursd. appointemens ; l'Inspecteur Général tiendra particuliérement la main à l'exécution du présent Article dont il rendra compte à la fin de chaque mois par état desdits payemens, signé desdits Directeur & Syndics, & visé de lui ; & par autre état de fonds restant en Caisse, pareillement signé & visé.

XII.

Sera fait un fonds de quinze mille livres pour être distribué par forme de gratification aux Acteurs & Actrices de Musique & de Danse, aux Hommes & Filles des Chœurs & aux Symphonistes de l'Orquestre qui le mériteront le mieux par leur capacité & par leurs services : L'état desdites gratifications sera dressé & arrêté en la même forme que celui des appointemens, & ne pourra y être fait aucun changement, augmentation ni diminution,

ſans qu'au préalable l'Inſpecteur Général en ait rendu compte.

XIII.

Sera auſſi fait un fonds de dix mille livres, y compris celui dont l'Opera ſe trouve déja chargé, par Lettres Patentes du

pour les Penſions des Acteurs & Actrices & autres gens de Muſique & de Danſe & Symphoniſtes de l'Orqueſtre, qui, après avoir ſervi pendant quinze ans, ſeront par leur âge ou par leurs infirmités hors d'état de continuer leurs ſervices; leſdites penſions ſeront réglées; ſçavoir, à ceux ou celles qui ont quinze cens livres d'appointemens à mille livres; & ceux ou celles dont les Appointemens ſont de douze cens livres, ou au-deſſous, à la moitié de leurſdits appointemens, ſans que ledit fonds de dix mille livres puiſſe être augmenté: enſorte que ſe trouvant rempli, & arrivant que quelqu'un deſdits Acteurs ou Actrices & autres gens de Muſique & de Danſe tombe en ſe retirant dans le cas de la penſion, il ne pourra l'obtenir que quand il vaquera aucunes deſdites penſions, leſquelles ne pourront être données ſans qu'au préalable l'Inſ-

pecteur Général en ait rendu compte ; & lorsque le fonds de dix mille livres qui y doit être employé ne se trouvera point rempli, soit par mort des Pensionnaires ou par défaut de ceux qui ont droit d'y prétendre, l'excédent sera en revenant Bon à la Caisse générale.

X I V.

En cas qu'il arrive cessation de Spectacle par ordre supérieur, les Acteurs & Actrices, & autres gens de service de l'Opera, ne seront payés que de la moitié de leurs appointemens & gratifications, pendant tout le tems que durera ladite cessation.

X V.

Les Auteurs des Piéces de Théâtre, tant pour les Vers que pour la Musique, seront payés sur le produit des représentations de leurs Piéces : sçavoir, le Poëte à raison de cent livres par chacune des dix premieres représentations ; & le Musicien pareillement à raison de cent livres par chacune des dix premieres représentations ; & à raison de cinquante livres pour le Poëte, & de pareille somme pour le Musicien par chacune des vingt représentations suivantes, pourvû néanmoins

que lesdites Piéces soient jouées sans interruption : ensorte que si par le dégoût du Public elles ne peuvent aller à la dixiéme, ou à la vingtiéme représentation, les Auteurs des Vers & de Musique desdites Piéces ne pourront prétendre aucun payement par-de là leur cessation. Au surplus lesdites Piéces, à quelque nombre de représentations qu'elles puissent aller, appartiendront à ladite Académie, & seront représentées quand il conviendra, sans que lesdits Auteurs puissent y rien prétendre.

XVI.

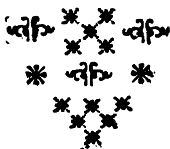
Lesdits Auteurs auront entrée sur le Théâtre pendant les représentations de leurs Piéces seulement, pour être à portée de veiller à leur exécution, sans que sous le prétexte ils puissent y avoir entrée en d'autres tems.

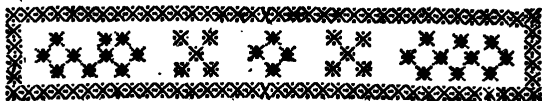
XVII.

Aucune nouvelle piéce de Théâtre ne sera reçue ni représentée, qu'elle n'ait été préalablement vue & approuvée par ceux qui seront chargés de l'examen ; & on ne pourra pareillement mettre aucune Piéce en état d'être représentée de nouveau, sans qu'au préalable l'Inspecteur Général en ait rendu compte.

XVIII.

L'Inſpecteur Général tiendra exactement la main en ce qu'en exécution des défenſes faites, aucun n'ait entrée ſur le Théâtre, que ceux qui ſont abſolument néceſſaires pour le ſervice actuel du Spectacle; Aucun Acteur ni Actrice de Muſique & de Danſe ne demeure ſur le Théâtre avec d'autres habits que ceux de Théâtre, & ſeulement quand il faudra être à portée de paroître ſur la Scéne; aucun deſdits Acteurs n'entrent dans les Loges des Actrices; aucune Actrice n'entre pareillement dans celles des Acteurs ni dans l'Orqueſtre, & en général à ce que la police & le bon ordre ſoient régulierement obſervés.





ETAT,

Du nombre des Personnes, tant Hommes que Filles, dont le Roi veut & entend que l'Académie Royale de Musique soit toujours composée, sans qu'il y puisse être augmenté ni diminué.

PREMIEREMENT

Acteurs pour les Rolles.

BASSES-TAILLES.

PREMIER Acteur quinze cens livres, cy,	1500 l.
Second Acteur douze cens livres, cy	1200
Troisiéme Acteur mille livres, cy	1000
Total	3700



de l'autre part 3700 l.

HAUTES-CONTRES.

Premier Acteur quinze cens livres, cy	1500. l.	3700 l.
Deuxiéme Acteur douze cens livres, cy	1200	
Troisiéme Acteur mille livres, cy	1000	

TAILLES.

Premier Acteur six cens livres, cy	600 l.	1200 l.
Second Acteur six cens livres, cy	600	

ACTRICES POUR LES ROLLES.

Premiere Actrice quinze cens livres, cy	1500 l.	6100 l.
Deuxiéme Actrice douze cens livres, cy	1200	
Troisiéme Actrice mille livres, cy	1000	
Quatriéme Actrice neuf cens livres, cy	900	
Cinquiéme Actrice huit cens livres, cy	800	
Sixiéme Actrice sept cens livres, cy	700	

Total 14700 l.

de l'autre part 14700 l.

POUR LES CHOEURS.

Vingt deux hommes ; sçavoir, Vingt à quatre cens l. cy	8000 l.	8400 l.
Et deux Pages à deux cens livres chacun, cy	400	

DOUZE FILLES.

Sçavoir, douze à quatre cens liv. cy	4800 l.

DANSEURS.

Deux à mille l. chacun, cy	2000 l.	8400 l.
Quatre à huit cens livres chacun, cy	3200	
Quatre à six cens livres chacun, cy	2400	
Deux à quatre cens livres chacun, cy	800	

DANSEUSES.

Deux à neuf cens livres chacune, cy	1800 l.	5400 l.
Quatre à cinq cens livres chacune, cy	8400	
Quatre à quatre cens livres chacune, cy	1600	

Total 41790 l.

de l'autre part 41700 l.

ORQUESTRE.

Batteur de Mesure mille livres, cy	1000 l.	20150
Dix Instrumens du petit Chœur, à six cens livres chacun, cy	6000	
Douze dessus de Violon à quatre cens livres chacun, cy	4800	
Huit Basses à quatre cens livres chacun, cy	3200	
Deux Quintes à quatre cens livres chacun, cy	800	
Deux Tailles à quatre cens livres chacun, cy	800	
Trois Hautes-Contres à quatre cens livres chacun, cy	1200	
Huit Hauts-bois Flûtes, ou Bassons à quatre cens l. chacun, cy	3200	
Un Tymballier cent cinquante liv. cy	150	

Maître de Salle de Danse, cinq cens l. cy 500 l.

Compositeur de Ballets, quinze cens livres, cy	1500 l.	2700 l.
Dessinateur douze cens l. cy	1200 l.	

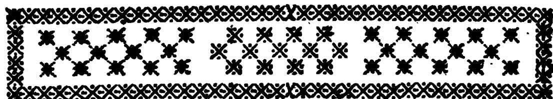
Total 65050 l.

	de l'autre part	65050.
Deux Machinistes à six cens livres chacun, cy	1200. l.	} 2000.
Un Maître Tailleur, huit cens liv. cy	800	
Somme totale		67050. l.

Fait & arrêté à Versailles le onziéme Janvier mil sept cent treize. *Signé* LOUIS: *Et plus bas* PHELIPPEAUX.

1713. LEttres Patentes, portant Privilége en faveur des sieurs Besnier, Avocat en Parlement, Chomat, Du Chesne & de Laval de S. Pont, Bourgeois de Paris, en vertu du Traité fait entr'eux, & les sieurs de Francine, & du Mont, le 24 Décembre 1712. pour faire imprimer & graver les paroles de tous les Opera qui ont été ou qui seront représentés par l'Académie Royale de Musique, & les faire vendre & débiter par tout le Royaume pendant le tems de 19 années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Donné à Versailles le 20 Août 1713.

Et le 22 Août audit an 1713. lesdits sieurs Besnier & autres ont cédé ledit Privilége au sieur Ribou, suivant le Traité fait avec lui, le 13 Juillet précédent.



ORDONNANCE.

Portant défenses à toutes personnes d'entrer à l'Opera ni à la Comédie sans payer.

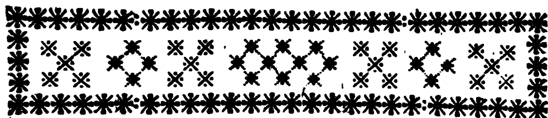
A Versailles, le 28 Novembre 1713.

DE PAR LE ROI.

SA Majesté étant informée qu'au préjudice 1713.
des défenses cy-devant faites d'entrer à l'Opera & à la Comédie sans payer, & d'interrompre le divertissement du Public, quelques gens osent y contrevenir ; Sa Majesté fait de nouveau très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, même aux Officiers de Sa Maison, ses Gardes, Gendarmes, Chevaux-Legers, Mousquetaires & autres d'entrer à l'Opera ni à la Comédie sans payer. Défend aussi à tous ceux qui assisteront ausdits Spectacles de faire aucun désordre en entrant ou en sortant, & d'interrompre les Acteurs en quelque sorte & maniere que ce soit, pendant les représentations ou entre-Actes, à peine de désobéissance. Fait pareillement défenses, sous

les mêmes peines, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de s'arrêter dans les Coulisses qui servent d'entrée au Théâtre de la Comédie, de demeurer debout au fonds, & en aucun autre endroit dudit Théâtre hors l'enceinte des Balustrades qui y sont posées par son ordre exprès, pour y tenir les Spectateurs assis & séparés d'avec les Acteurs, afin que ceux-cy puissent faire leurs représentations avec plus de décence, & à la plus grande satisfaction du Public. Défend aussi à tous Domestiques portant livrées sans exception aucune, & sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer même en payant, à l'Opera ni à la Comédie. Enjoint Sa Majesté au Sieur d'Argenson, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police de sa bonne Ville de Paris, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance, qu'Elle veut être publiée & affichée par tout où besoin sera. Fait à Versailles, le 28 Novembre 1713. *Signé* LOUIS : *Et plus bas* PHELIPPEAUX.





REGLEMENT,

Au ſujet de l'Opera.

A Marly le 19 *Novembre* 1714.

DE PAR LE ROI.

LE Roi, par Arrêt ce jourd'hui rendu en son Conſeil, ayant terminé les conteſtations qui s'étoient formées entre les Propriétaires du Privilége de l'Académie Royale de Muſique, & les Ceſſionnaires dudit Privilége, & jugeant néceſſaire à cette occaſion de faire quelques changemens & additions aux régles preſcrites pour la Régie & Police intérieure de ladite Académie par le Réglement de 1713. Sa Majeſté a révoqué ledit Réglement, & a ordonné ce qui en ſuit. 1714.

ARTICLE PREMIER.

Les Syndics des Créanciers, Ceſſionnaires du Privilége de l'Opera, s'aſſembleront inceſſamment pour choiſir & nommer par délibération deux d'entr'eux, dont l'un ſoit & de-

meure seul chargé du soin de veiller & agir pendant les Répétitions & Représentations, ensorte que les Acteurs & Actrices, Commis & Ouvriers de la Salle de l'Opera n'ayent à répondre qu'à lui; l'autre, pour avoir soin du Magasin, de la Caisse & de tout ce qui en dépend; & faute par lesdits Syndics de procéder incessamment à ladite nomination il y sera pourvu d'Office.

II.

Les fonctions des autres Syndics seront & demeureront restreintes au soin d'entendre à la fin de chaque mois le compte que les deux Syndics chargés de la Régie du Théâtre, de la Caisse & du Magasin, seront tenus de rendre de leur administration.

III.

Pourront néanmoins lesdits autres Syndics, ainsi que le Sieur Destouches, Inspecteur Général, assister au compte particulier du produit de chaque Représentation; & en cas de maladie ou d'affaires imprévûes de l'un ou des deux Syndics en fonction, ils seront remplacés par ceux des autres Syndics à qui ils auront soin d'en donner avis.

IV.

Les Acteurs & Actrices, & gens de l'Orquestre se conformeront exactement à ce qui leur sera prescrit par ledit Inspecteur, & par le Syndic chargé de la Régie du Théâtre qui agira de concert avec lui dans tout ce qui sera de son inspection, dont les fonctions sont ci-après réglées.

V.

L'arrangement des Piéces qui devront être mises au Théâtre, sera fait six mois avant la premiere Représentation de celle par laquelle on devra commencer; ensorte que le plan d'Hyver soit toujours fait dans la semaine de Pâques, & le plan d'Eté dans le cours du mois de Novembre; ce qui sera fait par un arrêté du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, visé par l'Inspecteur.

VI.

Les Représentations d'Hyver commenceront toujours par une nouvelle Tragédie, qui sera tenue prête, ainsi que les Habits & Décorations, pour le dix ou quinze Octobre, afin de pouvoir être donnée au Public le vingt-quatre du même mois au plus tard.

VII.

Dès que cette nouvelle Piéce cessera de produire suffisamment deux semaines de suite, on lui substituera un ancien Opera du sieur Lully, dont on sera convenu, observant toujours de le tenir prêt, s'il est possible presqu'en même tems que la premiere Piéce dont il aura été précédé.

Mais s'il arrive que cette premiere Piéce puisse être poussée jusqu'au Carême, pour lors, au lieu de l'Opera du sieur Lully qu'on ne jouera point, pour ne pas l'user inutilement, on donnera la troisiéme Piéce dont il sera parlé dans l'Article IX.

VIII.

A l'égard des représentations d'Eté, supposé que la derniere Piéce du Plan d'Hyver ne puisse être conduite au-delà de Pâques; elles commenceront toujours le lendemain de Quasimodo, par une Tragédie nouvelle, ou du sieur Lully, qui sera suivie d'un Ballet.

IX.

Outre les quatre Opera cy-dessus, dont deux pour l'Hyver & pour l'Eté, on conviendra encore une troisiémePiéce pour chaque Saison, en cas que les autres ne puissent pas fournir.

X.

X.

Pour prévenir les inconvéniens où l'on est tombé tant de fois par la chûte inopinée des Opera qui étoient actuellement sur le Théâtre ; le Syndic, chargé de la Régie du Théâtre, aura soin dès le jour même de la premiere Représentation de chaque Piéce, de faire distribuer les Rolles & Parties de celle qui devra suivre immédiatement après ; & à cet effet, dès que chaque Plan d'Hyver & d'Eté auront été arrêtés, il fera copier incessamment & sans délai, les Rolles & Parties des trois Piéces qu'on aura résolu de donner au Public.

XI.

Comme on ne sçauroit parvenir à donner les Piéces dans le tems requis, si l'on n'est attentif à en accélerer les Répétitions, dont la lenteur a toujours retardé jusqu'à présent les premieres Représentations, dès que la Piéce nouvelle cessera de réussir & menacera d'une chûte prochaine, on fera la premiere Répétition de la Piéce qu'on aura résolu de lui substituer ; les Répétitions suivantes en seront faites alors de deux à trois jours l'un sans dis-

continuation ; enſorte que la derniere & la plus complette ne ſoit éloignée que de quinze jours de la premiere, ou de moins de tems s'il eſt poſſible.

Après que les Répétitions ſeront finies, les Batteurs de Meſures & Maîtres des Chœurs retireront des mains des Acteurs & Symphoniſtes les Rolles & Parties, pour les remettre au Magaſin.

XII.

Comme on a eu lieu d'obſerver par de fréquentes expériences, que la mauvaiſe manœuvre de ceux qui conduiſent les Répétitions, eſt très-ſouvent d'un grand préjudice pour le ſuccès des Piéces, celui qui aura fait un Opera, pourra ſeul, ſi bon lui ſemble, conduire les Répétitions, & battre la meſure, même dans les Repréſentations, ſans qu'aucun autre puiſſe s'en mêler que de ſon conſentement.

XIII.

Les paroles deſtinées pour être miſes en Muſique, ſeront examinées par Gens d'eſprit à ce commis, avant que le Muſicien puiſſe commencer d'y travailler.

XIV.

La Piéce de Poësie ayant une fois été approuvée, elle sera reçue par un arrêté du Syndic chargé de la Régie, & visée par l'Inspecteur ; l'Auteur sera tenu de nommer le Compositeur dont il prétendra se servir, sinon il y sera pourvu.

XV.

Lorsque la Musique sera achevée, le Compositeur sera tenu de la faire entendre, & de l'exposer entiérement finie au jugement de Gens à ce commis, ainsi qu'il vient d'être prescrit par l'Article XIII. ce qui sera exécuté six mois avant que la même Piéce puisse être mise au Théâtre.

XVI.

Honoraires du Poëte & du Musicien.

Les Auteurs des Tragédies en cinq Actes, tant pour les Vers que pour la Musique, seront payés sur le produit des Représentations de leurs Piéces ; sçavoir, le Poëte à raison de cent livres, & le Musicien pareillement à raison de cent livres par chacune des dix premieres Représentations, & à raison de cinquante livres par chacune des vingt Représentations suivantes, pourvu néanmoins que lesdites Piéces soient jouées sans interruption,

enſorte que ſi, par le dégoût du Public, les Repréſentations n'en peuvent être données juſqu'au nombre ſuſdit, leſdits Auteurs ne pourront rien prétendre par-delà leur ceſſation : au ſurplus, leſdites Piéces, à quelque nombre de Repréſentations qu'elles puiſſent aller, appartiendront à l'Académie, & ſeront repréſentées de nouveau, ſans que leſdits Auteurs puiſſent y rien prétendre.

XVII.

La même régle aura lieu à l'égard des Ballets & Piéces en trois Actes, avec cette différence que les Auteurs, tant des Vers que de la Muſique, ne ſeront payés qu'à raiſon de ſoixante livres chacun par chacune des dix premieres Repréſentations, & de trente livres par chacune des vingt ſuivantes.

XVIII.

Les Acteurs, Actrices, Danſeurs, Danſeuſes, & Gens de l'Orqueſtre ne pourront être reçus à l'Opera qu'après avoir fait preuves de leur habileté dans quelques Repréſentations, & y avoir mérité les ſuffrages du Public, & la réception n'en pourra être faite, ni leur congé abſolu leur être donné

que par un arrêté du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, visé de l'Inspecteur.

XIX.

Nuls Acteurs ou Actrices ne seront admis, s'ils ne sçavent assez de Musique pour pouvoir étudier seuls les Rolles & Parties qui leur seront confiés, à moins que ce ne soit des Sujets de grande espérance; & en ce cas ils seront obligés, ainsi que ceux & celles qui servent actuellement, d'acquérir dans un an ce degré de capacité, à faute de quoi ils seront renvoyés.

XX.

Le nombre des Acteurs & Actrices, tant de Rolles que de Chœurs, Danseurs & Danseuses, Gens de l'Orquestre & autres, sera fixé par le nouvel état qui en sera dressé expressément, sans qu'on puisse l'augmenter à l'avenir, si ce n'est pour favoriser quelque Sujet d'un rare mérite.

XXI.

Tous les Acteurs & Actrices, à l'exception de ceux & de celles qui occuperont les huit premiers Rolles, seront obligés de servir dans les Chœurs, & d'y chanter, lors même qu'ils

feront chargés de quelques petits Rolles ; après l'exécution duquel ils reprendront leur place ordinaire.

XXII.

La diſtribution des Rolles & Entrées de Danſe ſe fera par un arrêté du Syndic, viſé de l'Inſpecteur, après avoir pris l'avis du Compoſiteur ; ſi c'eſt un Opera nouveau, les Acteurs & Actrices, Danſeurs & Danſeuſes ſeront tenus d'accepter la place qui leur aura été aſſignée, & d'y faire leurs fonctions, ſans pouvoir s'en diſpenſer ſous aucun prétexte, à peine d'une amende de ſix livres pour la premiere fois, de privation d'un mois de leurs gages pour la ſeconde, & d'être congédiés pour la troiſiéme.

XXIII.

Comme auſſi ſeront obligés de jouer, danſer & chanter avec les Habits qui leur ſeront donnés à cet effet, ſans pouvoir en prétendre d'autres.

XXIV.

Si quelque Acteur & Actrice de Muſique & de Danſe, ou Symphonie de l'Orqueſtre, trouble par quelque rumeur l'ordre néceſſaire pour le ſervice du Spectacle, il ſera

imposé à une amende de six livres pour la premiere fois, sera privé d'un mois de ses gages pour la seconde, & sera congedié pour la troisiéme.

XXV.

Tous les Acteurs & Actrices, Danseurs & Danseuses, & Gens de l'Orquestre étant aux gages de l'Opera, ne pourront s'en retirer, ni prendre congé absolu, qu'après l'avoir demandé trois mois d'avance, à peine de punition, suivant l'exigeance du cas.

Et s'il arrive que quelques-uns d'eux quittent l'Opera d'eux-mêmes & par caprice, ils en seront exclus pour toujours, & n'y pourront rentrer, quelque mérite qu'ils aient, & sous quelque prétexte que ce soit.

XXVI.

Les emplois de Batteur de Mesure & de Maître de Musique pour les Acteurs & Actrices, qui ont été confondus depuis quelque tems, seront distingués & séparés à l'avenir, attendu l'impossibilité de faire remplir par la même personne les fonctions de ces deux differens emplois.

XXVII.

Celui de Batteur de Mesure sera non-seulement tenu de battre la Mesure, tant dans les Représentations que dans les Répétitions, mais encore de veiller sur tous les Gens de l'Orquestre, de tenir la main à ce qu'ils se rendent aux heures précises pour s'acquitter de leur devoir, & d'empêcher qu'ils ne quittent leurs places & leurs Instrumens pendant l'Opera ; & il informera tant l'Inspecteur que le Syndic des défauts qu'il remarquera, afin qu'il y soit remédié.

XXVIII.

L'emploi de Maître de Musique sera de se trouver au moins trois fois la semaine tous les matins à neuf heures précises au Magasin, où il y aura une Salle ou Chambre destinée, dans laquelle il fera étudier & répéter les Rolles aux Actrices qui s'y rendront à cet effet. Il sera encore chargé d'y montrer la Musique à celles qui ne la sçavent pas.

Dans toutes les Répétitions & Représentations, il sera des premiers à l'Opera, pour veiller à ce que les Filles des Chœurs s'habillent & se tiennent prêtes pour chanter ;

il prendra le même ſoin pendant la Piéce, & ſe tiendra dans l'une des Couliſſes, le papier à la main, pour mettre les Chœurs en mouvement, & leur faire obſerver la meſure ; informant pareillement tant l'Inſpecteur que le Syndic des prévarications qui pourroient ſe gliſſer dans tout ce qui ſera de ſon département.

XXIX.

Le Maître de Ballet travaillera comme de coutume à la diſpoſition des Danſes & Ballets pour chaque Opera, & indiquera les Acteurs & Actrices auſquels il conviendra de diſtribuer les Danſes, afin de ſe faire autoriſer à cet effet par un arrêté du Syndic, viſé de l'Inſpecteur ; il ſera tenu de montrer & faire répéter leſdites Danſes par lui-même, ou par le Maître de Salle, ſous ſes ordres.

L'un & l'autre aſſiſteront à toutes les Répétitions & Repréſentations pour faire exécuter les Danſes dans le goût qu'elles auront été compoſées, ou pour contenir les Danſeurs & Danſeuſes dans le devoir, obſervant tous deux d'avertir, tant l'Inſpecteur que le Syndic des contraventions qui pourroient ſurvenir à cet égard.

Le Maître des Salles sera encore obligé de se trouver au moins trois fois la semaine à neuf heures du matin dans une Salle du Magasin, pour y enseigner la Danse aux Danseuses & Chanteuses qui auront ordre de s'y trouver, à quoi le Maître de Ballet tiendra la main, & sera présent le plus souvent qu'il pourra.

XXX.

Tous les Acteurs & Actrices, tant ceux qui auront des Rolles marqués, Doubleuses & Doubleurs, que les Gens des Chœurs & de l'Orquestre, Danseurs & Danseuses se trouveront ponctuellement aux Répétitions au lieu & à l'heure désignée, sous peine de six livres d'amende pour la premiere fois, de suppression d'un mois de gages pour la seconde, & d'être congédiés pour la troisiéme : ne pourront en outre les Chanteurs & Chanteuses répéter les Rolles & parties en lisant sur le papier, mais seront en état de les chanter par cœur.

XXXI.

Les uns & les autres seront pareillement dans l'obligation, sous les peines portées par le précédent Article, de se trouver avec la

même exactitude aux Repréſentations, ſans qu'aucun d'eux puiſſe s'en abſenter pour quelque prétexte que ce ſoit, à moins que d'en avoir pris une permiſſion par écrit, ſignée du Syndic & viſée de l'Inſpecteur; & en cas de maladie ils en feront donner promptement avis, afin qu'on puiſſe pourvoir à leur Rolle.

XXXII.

Attendu que l'Opera doit commencer à cinq heures un quart, ceux qui repréſenteront ou danſeront dans le Prologue, ainſi que les Symphoniſtes, ſeront tenus de ſe trouver ſur le Théâtre & dans l'Orqueſtre pour y faire leurs fonctions, à cinq heures préciſes, immédiatement après le ſon de la cloche.

XXXIII.

Tous les autres pareillement qui auront à jouer ou danſer dans le cours de la Piéce, ſeront habillés à la même heure, & en état de paroître ſur le Théâtre lorſque leur tour viendra: nuls d'entre eux, ſous les peines ci-deſſus, ne pourront ſe décharger de leurs Rolles & Danſes, pour les faire exécuter par d'autres, à moins de s'être fait diſpenſer par

permiſſion ſignée du Syndic, & viſée de l'Inſpecteur.

XXXIV.

D'autant que les Repréſentations ont été quelquefois ſur le point de manquer par l'indiſpoſition ſubite de quelques Acteurs, les Doubleurs & Doubleuſes ſeront tenus de ſe trouver à toutes les Repréſentations de l'année, ſans diſtinction, pour y remplir leurs Rolles, s'il en eſt beſoin.

XXXV.

Il eſt expreſſément défendu aux Acteurs de Muſique & de Danſe de ſe tenir ſur le Théâtre avec d'autres Habits que ceux du Spectacle, & avant que leur tour ſoit venu de paroître ſur la ſcène; nul d'entre eux ne s'arrêtera dans les Couliſſes, & n'ira dans l'Orqueſtre; comme auſſi aucun des Acteurs n'entrera dans les Loges des Actrices, ni aucune des Actrices dans celles des Acteurs, & cela ſur les mêmes peines ci-deſſus.

XXXVI.

Les fonds deſtinés pour le payement des gages des Acteurs, Actrices, Danſeurs, Danſeuſes & Symphoniſtes, Batteurs de Meſure, Maître de Muſique, Maître de Ballet, Maî-

tre de Salle, Copiste, ainsi que ceux du Dessinateur, des deux Machinistes & du Maître Tailleur, ne pourront excéder la somme de soixante-huit mille livres, ainsi qu'il a été ci-dessus réglé.

XXXVII.

Les gages de tous les Gens de Musique, de Danse, de l'Orquestre, & autres Sujets, demeureront réglés par rapport à leur mérite & emplois, & conformément à l'état arrêté en 1713. sans pouvoir être augmenté dans la suite : les gages vacans par le changement ou suppression des Acteurs & Actrices, ou autres Sujets inutiles, seront appliqués au profit de la Caisse ou employés, tant à acquérir de nouveaux Sujets que leurs talens distingués feroient recevoir surnumérairement, qu'à gratifier extraordinairement & manuellement ceux que leur application & leur expérience mettoient en état de servir plus utilement que par le passé, ce qui se fera par un arrêté du Syndic, visé de l'Inspecteur.

XXXVIII.

Les gratifications portées par l'état de 1713 & 1714. subsisteront, tant que ceux & cel-

les à qui on les a faites demeureront en place ; mais à mesure que les uns & les autres viendront à quitter ou à être congédiés, elles demeureront éteintes, sans que le Syndic soit obligé d'en disposer en faveur d'autres Sujets ; de maniere que ledit état de gratification arrêté en 1713. & 1714. puisse être entiérement supprimé par la suite des tems.

XXXIX.

L'état des pensions qui seront payées aux Acteurs & Actrices, Danseurs & Danseuses, & Gens de l'Orquestre hors de service, ne pourront monter plus haut que la somme de dix mille livres, y compris les quatre mille cent cinquante livres portées par le Traité du 24 Décembre 1713. pour des pensions de même espéce ; & ne pourra ledit état être augmenté pour quelque cause que ce soit, ensorte que venant une fois à être rempli, ceux qui pourroient mériter la pension, seront obligés d'attendre qu'il y ait quelques fonds de vacant.

XL.

Nuls Acteurs, Actrices, ou autres Sujets, conformément au Réglement de 1713. ne

pourront être admis au nombre des Pensionnaires, que lors qu'après quinze ans de service, non interrompus, ils se trouveront hors d'état de les continuer pour raison d'infirmité, vieillesse, ou autres semblables.

XLI.

S'il arrive que quelques Acteurs, Actrices, ou autres Sujets viennent à être estropiés au service de l'Opera, ils seront reçus immédiatement après à la pension, & seront dispensés en ce cas de la régle des quinze ans.

XLII.

Le montant de chaque pension sera fixé; sçavoir, à mille livres à ceux & celles qui auront quinze cens livres de gages, & pour tous les autres à la moitié seulement des gages qu'on leur aura payés chaque année pendant le tems de leur service, sans qu'on puisse avoir aucun égard dans cette fixation aux gratifications que les uns & les autres auroient touchées par le passé au-delà de leurs appointemens.

XLIII.

Le payement des gages & gratifications des Acteurs, & autres Appointés de l'Opera se fera régulierement au bout de chaque mois

au Bureau de l'Académie, dans le Magasin; en présence du Syndic qui sera chargé de la Caisse, pour toucher ce qui leur sera dû, & le payement du salaire des Ouvriers & Gens de service pour les Machines & Décorations à la fin de chaque semaine; chacun d'eux sera tenu de s'y trouver aux jours & heures indiqués, sans pouvoir exiger que le payement se fasse ailleurs, & sans que les Etats puissent être transportés hors du Bureau par le Caissier, qui fera émarger quittances par ceux qui recevront les sommes à eux assignées, sur lesquelles déduction sera préalablement faite des amendes qu'ils pourroient avoir encourues.

A l'égard des pensions, elles sont payées par quartier, de trois mois en trois mois, au même lieu & de la même maniere.

XLIV.

Lorsque quelqu'accident inopiné, ou ordre supérieur de la Cour obligera de fermer le Théâtre dans les tems destinés aux Représentations, les Acteurs, Actrices, & autres ne pourront prétendre que la moitié de leurs gages qui auront courus pendant le tems de l'interruption.

XLV.

XLV.

Sous prétexte de ſe dédommager de ſemblables pertes & d'obtenir de quoi fournir au payement de leur Capitation, ils ne pourront exiger qu'il leur ſoit accordé aucune Repréſentation à leur profit ainſi qu'on l'a quelquefois pratiqué : ces conceſſions extraordinaires dépendront uniquement du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, qui ſera Maître de ne les faire que par pure gratification, & lorſqu'il aura lieu d'être ſatisfait des ſervices rendus par leſdits Acteurs.

XLVI.

Il ſera fait un extrait de ceux des Articles dudit Réglement qui concernent les devoirs & obligations des Acteurs, & il n'en ſera reçu aucun à l'avenir qu'après avoir pris lecture deſdits Articles, pour s'y conformer.

XLVII.

L'Inſpecteur ſera tenu conformément à l'Arrêt cejourd'hui rendu au Conſeil, d'informer des contraventions qui pourroient être faites au préſent Réglement. Fait au Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Marly le dix-neuviéme

jour de Novembre mil ſept cent quatorze; *Signé* LOUIS.

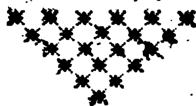
ARREST.

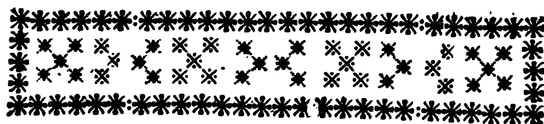
Du Conſeil d'Etat du Roi.

1714. OUI reçoit les Syndics & Ceſſionnaires du Privilége de l'Opera, oppoſans à l'exécution de l'Arrêt du 6 Juillet 1714. Ordonne l'exécution du Traité du 24 Décembre 1712. & des Lettres Patentes du 8 Janvier. 1713. Que le ſieur de Francine ne pourra s'immiſcer dans la Régie & Direction de l'Opera ; & qu'elle en ſera faite à l'avenir à la maniere qu'il a plû au Roi d'y pourvoir par le nouveau Réglement ce jourd'hui arrêté au Conſeil, & reçoit les offres deſdits Syndics de l'Opera, de continuer audit ſieur de Francine, en s'abſtenant par lui de la Régie & Direction de l'Opera, le payement annuel de vingt mille livres ſtipulées à ſon profit par ledit Traité ; encore que partie de ladite ſomme ne lui ait été accordée qu'en conſidération des peines & ſoins qu'il s'étoit obligé de donner à ladite Régie

Enjoint Sa Majesté au sieur de Landivisiau, Conseiller en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, de tenir soigneusement la main à l'exécution, tant du présent Arrêt que dudit Traité, Lettres Patentes & Réglement, & au sieur André Destouches & aux Parties intéressées de se retirer par-devant ledit sieur Commissaire sur les contraventions & contestations qui pourroient subvenir à cette occasion, pour être par lui dressé Procès-verbal; & sur son avis vû & rapporté au Conseil, être ordonné par Sa Majesté ce qu'il appartiendra. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Marly, le 19 Novembre 1714.

Signé PHELIPPEAUX.





REGLEMENT.

Concernant la Permission accordée à l'Académie Royale de Musique, de donner des BALS publics.

A Paris, le 30 Décembre 1715.

DE PAR LE ROY.

1715. SA MAJESTÉ ayant trouvé bon que l'Académie Royale de Musique donnât un BAL public, en conséquence du Privilége à elle accordé par Lettres Patentes du 8 Janvier 1713. & confirmées par celles du 2 Décembre 1715. de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans son Oncle, Régent du Royaume, a ordonné & ordonne ce qui ensuit.

ARTICLE PREMIER.

Aucunes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, même les Officiers de Sa Maison, ne pourront entrer dans le Bal sans payer, & n'y pourront rentrer après

en être sortis, sans payer de nouveau, ainsi qu'à la premiere fois.

I I.

Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'entrer dans ledit Bal sans être masquées; comme aussi d'y porter des épées, ou autres armes.

I I I.

Il n'y aura de porte d'entrée audit Bal, que celle qui donne sur la Place du Palais Royal; avec défenses à toutes personnes d'entrer par celle du Cul-de-sac, qui pour éviter la confusion sera uniquement réservée pour la sortie.

I V.

Défend pareillement Sa Majesté à toutes personnes de commettre, soit aux Portes, soit dans la Salle dudit Bal, aucune violence, insulte, ni indécence.

V.

Veut Sa Majesté, que les Contrevenans à la présente Ordonnance soient punis de prison, & de plus grandes peines, s'il y échet.

VI.

Ordonne Sa Majesté que la présente Ordonnance sera lûe, publiée & affichée par tout où besoin sera. Fait à Paris, le 30 Décembre 1715. *Signé* LOUIS, *& plus bas* PHELIPPEAUX.

On verra ci-après l'établissement de ces Bals, & la distribution de la Salle de l'Opera à ce sujet.

1716. ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 20 Juin 1716. en faveur de l'Académie Royale de Musique, contre les Comédiens François, qui les condamne à l'amende de 500 livres au profit de l'Hôpital Général, pour la contravention par eux commise dans la Représentation du Malade Imaginaire, donné le 12 Janvier 1716. & à pareille amende de 500 livres pour pareille contravention dans la Représentation de la Comédie de la Princesse d'Elide, du 4 May dernier, dans lesquelles Représentations lesdits Comédiens ont mêlé dans les Entre-Actes de ces Pièces, des Danses & Entrées de Ballet, & se sont servis d'un plus grand nom-

bre de voix & d'instrumens qu'il ne leur est permis, suivant les Ordonnances des 30 Avril 1673, 22 Mars 1675, 25 Juillet 1682 & 17 Août 1684. & Lettres Patentes du 2 Décembre dernier. Et par grace, & sans tirer à conséquence, Sa Majesté a déchargé lesdits Comédiens de la demande en dommages & intérêts, formée par les Directeurs & Syndics de l'Opera.

Autre Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, donné à Paris le 26 Novembre 1716. qui casse toutes les conventions faites pour les Spectacles populaires des Foires de Saint Germain & de Saint Laurent.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, donné à Paris le 15 Février 1717. qui homologue le Traité fait le 28 Novembre 1716. entre la Dame Chartier de Beaulne, & les Syndics des intéressés au Privilége de l'Opera, pour la permission exclusive de donner pendant la tenue des Foires de Saint Laurent & de Saint Germain, des Spectacles mêlés de Chants, Danses, & Symphonies, pendant le tems de quinze années & deux mois, qui ont commencé au premier Janvier de la présente an- 1717.

née 1717. & qui finiront au dernier Février que l'on comptera 1732. led. Traité fait moyennant la somme de trente cinq mille livres par chacun an, payable au terme porté par icelui, & autres clauses & conditions y mentionnées.

BREVET,

1717. Qui accorde aux Directeurs de l'Opera la permission de donner des Bals dans la Salle de l'Opera, à commencer du premier Janvier 1718. & qui accorde au sieur Destouches l'inspection sur ledit Bal, comme il l'a déja sur l'Académie Royale de Musique; en observant le Réglement prescrit par l'Ordonnance de Sa Majesté, du 31 Décembre 1715. Donné à Paris le 10 Décembre 1717.

1718. BREVET de cinq cens livres de pension accordée le 15 Décembre 1718. payable sur le produit des Représentations de l'Opera, & *Bal public*, à commencer du premier Janvier 1719. en faveur du sieur Jean-Baptiste STUK, tant & si longuement qu'il

demeurera dans le Royaume, en considération de ses talens pour la Musique du Théâtre.

Autre Brevet dudit jour 15 Décembre 1718, de pareille somme de cinq cens livres de pension annuelle accordée au sieur André Campra, aussi en considération de ses talens pour la composition des Ouvrages de Musique qu'il a donnés pour le Théâtre de l'Académie Royale, & l'exciter à les continuer.

Ordonnance du Roi pour la tranquillité des Spectacles, portant défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, même aux Officiers de Sa Maison, d'entrer à l'Opera & aux Comédies sans payer ; & à tous Domestiques portant livrées, sans aucune réserve, exception ni distinction, d'entrer à l'Opera ou à la Comédie, même en payant : défend aussi à tous ceux qui assisteront à ces Spectacles d'y commettre aucun désordre, d'interrompre les Acteurs pendant les Représentations & Entre-Actes, de commettre aucun désordre, violences, indécences, &c. sous telle peine qu'il sera jugé convenable. A Paris, le 10 Avril 1720. 1720.

Cette Ordonnance qui se renouvelle tous les ans, est adressée au Lieutenant Général

de Police de la Ville de Paris pour son exécution. Elle a été publiée & affichée le 2 Janvier 1750, & 14 Janvier 1751.

1721. Ordonnance, portant qu'après que les intéressés au Privilége de l'Opera auront prélevé sur le produit de chaque Représentation, six cens livres pour leurs frais, ils seront tenus de donner le neuviéme du surplus au Receveur de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour être employé au soulagement des Pauvres. A Paris le 10 Avril 1721.

Autre Ordonnance, du 21 Juillet 1721. portant qu'il sera levé sur le produit des Représentations de l'Opera-Comique un sixiéme franc, au profit de l'Hôpital Général, sur le total de la Recette, cent cinquante livres pour les frais de chaque Représentation; & sur le surplus le neuviéme en faveur des Pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris, lesquels sixiéme & neuviéme seront délivrés aux Receveurs commis par les Administrateurs desdits Hôpitaux.

ORDONNANCE DU ROY,

Du 19 Avril 1732.

PAR laquelle il est dit que Sa Majesté 1732.
s'étant informée que les Ordres qu'elle a fait donner au Directeur de l'Opera, de ne laisser entrer aucunes personnes sur le Théâtre n'étoient pas exécutés, & Sa Majesté voulant rendre sa volonté publique à cet égard, a ordonné & ordonne qu'à l'avenir aucune personne de quelque état & qualité qu'elle puisse être, ne pourra entrer sur le Théâtre de l'Opera, à l'exception de celles qui ont loué des Loges, dont l'entrée est par le Théâtre, ou qui auront des cachets pour aller dans lesdites Loges : défend très-expressément Sa Majesté à toutes personnes qui ont lesdites Loges sur le Théâtre, ou à celles qui auront des cachets pour y entrer, de se tenir dans les Coulisses, ni dans les Loges des Actrices; enjoint Sa Majesté au Sergent des Gardes de l'Opera, de tenir la main avec une entiere exactitude à l'exécution de la présente Ordonnance, &c.

Autre Ordonnance du Roi du même jour,

par laquelle il est dit que Sa Majesté voulant que les défenses qui ont été faites, & qu'elle a renouvellées à l'exemple du feu Roi, d'entrer à l'Opera sans payer, & d'interrompre le Spectacle sous aucun prétexte, soient régulierement observées; & étant informée que quelques personnes ne s'y conforment pas aussi exactement qu'elle le desire, Sa Majesté a fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, même aux Officiers de Sa Maison, Gardes, Gens-d'Armes, Chevaux-Legers, Mousquetaires & autres, d'entrer à l'Opera sans payer. Défend pareillement à tous ceux qui assisteront à ce Spectacle, & particulierement à ceux qui se placeront au Parterre, d'y commettre aucun désordre, en entrant ni en sortant, de crier ni de faire du bruit avant que le Spectacle commence, de siffler & faire des huées, d'avoir le chapeau sur la tête, & d'interrompre les Acteurs pendant les Représentations, de quelque maniere & sous quelque prétexte que ce soit, à peine de désobéissance. Fait semblables défenses & sous les mêmes peines à toutes person-

nes d'entrer sur le Théâtre de l'Opera, & de s'arrêter dans les Coulisses qui y servent d'entrée, même aux Acteurs & Actrices d'y paroître avec d'autres Habits que ceux de Théâtre; Défend aussi Sa Majesté à tous Domestiques portant livrées, sans aucune réserve, exception ni distinction, d'entrer à l'Opera, même en payant, de commettre aucune violence, indécences, ou autres désordres aux entrées ni aux environs de la Salle où se font les Représentations, sous telles peines qu'Elle jugera convenables. Ordonne Sa Majesté d'emprisonner les Contrevenans; défend très-expressément à toutes personnes, telles qu'elles puissent être, aux Officiers de Sa Maison & autres, de s'opposer directement ni indirectement à ce qui est ci-dessus ordonné, & d'empêcher par la force ou autrement, que ceux qui y contreviendront ne soyent arrêtés & conduits en prison.



ARREST
DU CONSEIL D'ETAT DU ROI.

Du premier Mars 1739.

1739. SUr la Requête présentée à Sa Majesté par le sieur Thuret, Directeur de l'Académie Royale de Musique, il est ordonné que dans le dernier jour du mois de Juin de la présente année 1739. tous ceux qui se prétendent Créanciers de l'Académie Royale de Musique, seront tenus de représenter par-devant le sieur de Farcy, Conseiller au Châtelet de Paris, & Commissaire à cet effet nommé par Sa Majesté, tous leurs titres, pour être par lui visés & examinés, & être ensuite par Sa Majesté pourvû au payement de ce qui sera jugé être légitimement dû, lequel payement sera fait par le sieur Thuret pourvû du Privilége de ladite Académie : ordonne en outre Sa Majesté, qu'en vertu dudit Arrêt, & sans qu'il soit besoin d'autres, ceux desdits Créanciers qui négligeront de s'y conformer, en représentant leurs titres pendant ledit délai, seront & demeureront déchus de leurs

créances, & ladite Académie déchargée d'icelles. Et que ledit Arrêt sera imprimé, lû, publié, affiché dans tous les lieux & carrefours accoutumés de la Ville & Fauxbourgs de Paris, & par tout où besoin sera, à ce que personne n'en prétende cause d'ignorance.

Le Bal, & le Concert Spirituel.

L'Académie Royale de Musique a fait depuis le Regne de Louis XV. deux nouveaux établissemens, qui forment deux des plus beaux & des plus magnifiques Spectacles de l'Europe : l'un est un Bal Public établi dans la Salle de l'Opera ; & l'autre est un Concert Spirituel qui se donne tous les jours de Fêtes solemnelles au Château des Tuilleries. Comme ces deux Spectacles sont du ressort & de la dépendance de l'Opera, Nous devons en rendre compte ici à la suite de son Histoire.

Pour commencer par le Bal, Nous avons rapporté ci-dessus le Réglement du 30 Décembre 1715. concernant la permission accordée par le Roi à l'Académie Royale de

Musique de donner des Bals publics. Pour former la Salle de ce Bal, on a trouvé le moyen d'élever le Parterre & l'Amphithéâtre au niveau du Théâtre, par le secours d'un Cabestan d'une nouvelle invention. Pour composer le plein pied de cette Salle, qui n'avoit d'abord que 86 pieds de long sur 23 de large ; mais dans la nouvelle disposition que le sieur Servandoni Florentin, habile Machiniste, & excellent Peintre pour la perspective, a trouvé le moyen de gagner sept pieds sur la largeur, & douze sur la longueur, y compris le Salon demi-Octogone qu'il a placé avec ménagement dans un espace de 24 pieds de large, que laissoit le mur du fond.

La nouvelle Salle forme une espéce de Gallerie de 98 pieds de long, compris le demi-Octogone, lequel, par le moyen des glaces dont il est orné, devient aux yeux un Salon Octogone parfait. Tous les lustres, les bras & les girandoles se répétent dans ces glaces, ainsi que toute la Salle, dont la longueur, par ce moyen, paroît doublée, de même que le nombre des Spectateurs.

Les

Les glaces des côtés & vûes de profil sont placées avec art & symmétrie selon l'ordre d'une Architecture composite, enrichie de différentes sortes de marbres, dont tous les ornemens sont de bronze doré.

La Salle ou Gallerie peut être divisée en trois parties. La premiere contient le lieu que les Loges occupent; la seconde un Salon quarré; & la troisiéme le Salon demi-octogone, dont on vient de parler.

Les Loges sont ornées de balustrades avec des tapis des plus riches étoffes, & des plus belles couleurs sur les appuis, en conservant l'accord nécessaire entre ces ornemens & la peinture de l'ancien plafond qui regne au-dessus des Loges.

Deux Buffets, un de chaque côté, séparent par le bas les Loges du Salon, qui a 30 pieds en quarré sur 22 d'élévation, & terminé par un plafond ingénieux, orné de roses dorées, enfermées dans des losanges, & entourées d'oves qui forment une espéce de bordure.

Deux Pilastres de relief sur leurs pieddestaux, marquent l'entrée du Salon. On y voit un rideau réel d'une riche étoffe à frange

d'or, relevé en feſtons. Ces Pilaſtres s'accouplent dans les angles, de même que dix autres Pilaſtres cannelés peints ſur les trois autres faces du Salon. Ils imitent la couleur du marbre de brêche violette, ainſi que la friſe. Leur dimenſion eſt de treize pieds & demi, compris la baze & le chapiteau. Leurs pied-deſtaux ont cinq pieds compris les ſocles, l'Architrave, friſe & corniche trois pieds & demi. La grande corniche qui regne autour du Salon eſt de relief.

Au milieu des grandes arcades il y a un groupe de quatre figures jouant de différens Inſtrumens. Ces arcades, où paroiſſent des glaces, ſont ouvertes par des rideaux de velours cramoiſi bordés d'or, & relevés avec des cordons qui en tombant ſervent à cacher les joints des glaces, enſorte qu'elles paroiſſent être d'une ſeule piéce. Des feſtons de guirlandes & d'autres ornemens produiſent le même effet.

Le Salon quarré & le Salon octogone ſont encore enrichis de vingt colomnes, avec leurs arriere-Pilaſtres de marbre bleu jaſpé, ainſi que les quatre Pilaſtres du Salon demi-octogone.

Six Statues dans le goût antique, repréſentent Mercure & Momus dans le fond, & aux côtés quatre Muſes peintes en marbre blanc, & de grandeur naturelle ainſi que les autres. Ces ouvrages ſont de Charles Vanlo, & peints de très-bon goût.

La grande arcade du fond où commence la troiſiéme partie de la galerie, a ſeize pieds de haut, ſur dix de large : deux Renommées y ſoutiennent les Armes du Roi en relief.

Vingt-deux Luſtres de cryſtaux garnis chacun de douze bougies, deſcendent des trois plafonds par des cordons & des houpes d'or & de ſoie. Trente-deux bras portant des doubles bougies, ſont placés dans l'entre-deux des Pilaſtres qui ſoutiennent les Loges. Dix girandoles de cinq bougies chacune, ſont placées ſur les Pilaſtres couples du grand Salon ; & dans le Salon octogone, il y a ſur chacun des Pilaſtres une girandole à trois branches enſorte que cette Salle eſt éclairée par plus de trois cens bougies, ſans compter les chandelles, les lampions & pots à feux qui ſe mettent dans les Couliſſes, & avenues du Bal.

Trente Inſtrumens placés, quinze à chaque extrémité de la Salle, compoſent la Symphonie pour le Bal, mais pendant une demi-heure avant qu'il commence; ces Inſtrumens s'aſſemblent dans le Salon-octogone, avec des Tymballes & des Trompettes, & donnent un Concert compoſé de grands morceaux de Symphonie des meilleurs Maîtres.

Ce Bal commence le jour de Saint Martin 11 Novembre, & continue tous les Dimanches juſques aux Avents. On le reprend à la Fête des Rois, & on le donne pendant le Carnaval, deux ou trois fois la ſemaine juſqu'au Carême. Il commence à onze heures du ſoir, & finit à ſix ou ſept heures du matin. On paie ſix livres par place, & quarante huit livres par Loges; les ſecondes comme les premieres. Ce Bal dont le produit eſt conſidérable, eſt au profit de l'Opera.

On peut aſſurer que ce Bal forme un des plus beaux Spectacles que l'on puiſſe voir, tant par le coup d'œil de la Salle où il ſe donne, que par la quantité de Maſques qu'il attire pendant tout le Carnaval.

Les jours que l'on repréſente l'Opera,

ſont les Mardis, Vendredis, & Dimanches ; & les Jeudis depuis la Saint Martin juſqu'au Dimanche de la Paſſion excluſivement, que les Spectacles ceſſent à Paris ; excepté la Foire Saint Germain, ou l'Opera-comique, qui continue ordinairement juſqu'au Dimanche des Rameaux.

L'Opera ne repréſente pas non plus les 2 Février & 25 Mars, Fêtes de la Vierge, ni depuis le Dimanche de la Paſſion juſqu'au Mardi de *Quaſimodò*. Le Dimanche de la Pentecôte, les 15 Août, 8 Septembre, premier Novembre, 8, 24 & 25 Décembre.

Il n'y aucun Spectacle à Paris ces jours de Fêtes ſolemnelles, que le *Concert Spirituel* qui fut établi au mois de Mars 1725. au Château des Tuilleries par Privilége du Roi, accordé en faveur du ſieur Philidor ordinaire de la Muſique de la Chapelle de Sa Majeſté, à la charge que ce Concert dépendroit toujours de l'Opera, & que Philidor lui payeroit 6000 liv. par an.

Philidor fit exécuter ce premier Concert le Dimanche de la Paſſion 18 Mars 1725. il commença par une ſuite d'airs de violon

de Lalande, d'un caprice du même Auteur, & de son *Confitebor*; on joua ensuite un Concerto de Corelli, intitulé la Nuit de Noël, & le Concert finit par le *Cantate Domino*, de Lalande. Il avoit commencé à six heures du soir, & il finit à huit, avec l'applaudissement général de l'Assemblée qui fut très-nombreuse.

Philidor fut remplacé par les sieurs Simart & Mouret, & ensuite les Directeurs de l'Opera reprirent ce Privilége à la fin de l'année 1734. & ils l'ont rétrocédé depuis en 1748. aux sieurs Royer & Cappran ordinaires de la Musique du Roi, à commencer du premier Novembre de ladite année.

Cette Assemblée se tient au Château des Tuilleries, dans la grande Salle dite des Suisses; on y exécute des Concerts composés de Musique spirituelle, Motets, Sonnates, & Piéces de Symphonies des meilleurs Maîtres; le choix & la beauté des voix, joints aux charmes de cette excellente Musique exécutée dans la derniere perfection, ne manque jamais d'attirer à ce Spectacle un grand nombre d'Amateurs.

La Salle où l'on donne ce Concert, a chan-

gé plusieurs fois de décorations; lors de l'établissement en 1725. il n'y avoit que des banquettes, & quelques gradins élevés autour des murs.

En 1727. au mois de Novembre on changea cette disposition, & on fit une Balustrade sur trois faces; la premiere opposée à la Tribune où sont placés les Symphonistes & autres Musiciens, laquelle est appuyée contre le mur qui est du côté des Appartemens, & qui fait face en entrant; la seconde étoit un pan coupé, & la troisiéme sur la même ligne alloit se joindre à la Tribune du côté du Jardin des Tuilleries; le pourtour de tout l'ouvrage étoit de 84 pieds, sur 18 d'élévation.

Cette distribution fut encore totalement changée en 1728. au lieu de six rangs de gradins qui s'élevoient extrémement, & dont les appuis étoient d'une hauteur incommode, & qui n'ocupoient qu'un des côtés & une partie du fond de cette Salle, on fit régner tout au tour des Loges, avec symmétrie de trois rangs degradins d'une portion d'octogone réguliere.

Lorsque le Roi vint à Paris après la Campagne de 1744. il alla loger au Château des

Tuilleries le 13 Novembre de ladite année; & l'on fut obligé de détruire toutes les Loges & les décorations de la Salle où se faisoit ce Concert.

Le Dimanche premier Novembre, jour de la Toussaints 1744. on avoit affiché qu'il seroit exécuté dans la Salle de l'Opera, mais M. l'Archevêque de Paris * fit défendre qu'il fût donné en ce lieu; & il n'y eut point de Concert Spirituel ce jour-là.

Le Mardi 8 Décembre, jour de la Conception de la Vierge, on donna le Concert spirituel dans la même Salle du Château des Tuilleries, mais il n'y avoit point de Loges, & seulement des banquettes, & des chaises dans le Parterre.

Enfin en 1748. sous la direction du sieur Royer, cette Salle a pris une disposition nouvelle & a été entiérement changée. Le Théâtre du Concert fait voir au fond un grand ordre d'Architecture divisé par un jeu-d'orgues, qui embellit le Spectacle, & fortifie l'accompagnement. L'Orquestre est mieux coupé, & les Concertans sont placés favorablement pour les voix, pour la Symphonie &

* Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille.

pour l'Assemblée. Un rang de Loges remplit agréablement le tour de la Salle ; on y entre par un Corridor, & des Escaliers commodes ; ces Loges sont surmontées d'une galerie qui les couronne sans les charger. Le plain-pied est garni de bancs & de chaises ; & le sieur Royer n'a rien épargné pour mériter l'approbation du Public, qui a fort applaudi ce nouvel arrangement. Ce Concert a été ouvert le Vendredi premier Novembre 1748. Fête de la Toussaints, & a commencé par un *Exitu*, Motet à grand Chœur du sieur Adolfati, Maître de Musique de l'Hôpital des Incurables de Venise. Ensuite le sieur Taillard joua avec applaudissement un Concerto sur la Flute Allemande. On donna *Jubilate Deo omnis terra*, Motet à grand Chœur du sieur Fanion, Maître de Musique de la Sainte Chapelle de Paris. La Demoiselle Duval, jeune écoliere du sieur Royer, débuta par un petit Motet du feu sieur Mouret, & fut fort applaudie. Le sieur Pagin joüa un Concerto du fameux Tartini, & selon sa coutume il charma, par la finesse de son exécution, les oreilles connoisseuses. Le *De profundis* Motet du sieur Mondonville termina le Concert.

Voici les jours que se donnent les Concerts Spirituels au Château des Tuilleries.

Le 2 Février, Fête de la Purification de la Vierge.

Le 25 Mars, Fête de l'Annonciation : quand cette Fête tombe dans la semaine Sainte, elle est remise au lendemain de *Quasimodò*.

Depuis le Dimanche de la Passion, jusqu'à celui de *Quasimodò* inclusivement.

Les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, & de la Fête-Dieu.

Le 15 Août, Fête de l'Assomption de la Vierge.

Le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Vierge.

Le premier Novembre, Fête de la Toussaints.

Le 8 Décembre, jour de la Conception de la Vierge.

Le 24 & le 25 Décembre, veille & jour de Noël.

Ce qui fait environ 24 Concerts pendant l'année.

Le Concert ſpirituel a pour déviſe ces mots écrits en Lettres d'or ſur le mur à gauche de la Salle.

SIC DAVIDIS AULA SONABAT.

DAvid Kimhi, l'un des plus ſçavants Rabbins, expliquant le Pſeaume 4 & le Chapitre 15 du premier Livre des Cantiques, nous apprend qu'il y avoit d'excellens Maîtres de Muſique, & d'excellens joueurs d'Inſtrumens du tems de David, que ce Roi Prophête, qui étoit auſſi Poëte & Muſicien, avoit établis pour chanter les louanges du Seigneur par ſes Pſeaumes qui ſont autant de Poëſies, & qu'il accompagnoit avec ſa Harpe en chantant.

On remarque en quelques-uns de ſes Pſeaumes le caractère de la Poëſie Drammatique; (c'eſt-à-dire repréſentation.) Car ce mot grec ſignifie action.

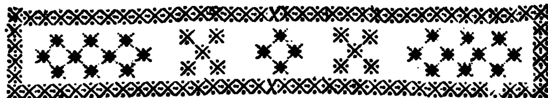
Le ſçavant Rabbin que nous venons de citer, fait un long détail des Muſiciens du Roi David, & des Inſtrumens dont ils ſe ſervoient aux Fêtes & aux Sacrifices ſolemnels, où l'on employoit juſqu'à quatre mille Muſiciens (1).

(1) Meneſtrier des Repréſentations en Muſique, p. 11.

Dans la description du fameux Temple de Salomon, fils de David, il est fait mention de quatre chambres soûterraines, qui servoient aux Concerts des Lévites, dont le nombre étoit de vingt-quatre mille pour le service du Temple ; il y avoit dans ces chambres souterraines cent mille crochets pour suspendre les Instrumens qui y restoient toujours, crainte que la chaleur ne les corrompit. On y trouvoit jusqu'à quarante mille Harpes, autant de Cistres d'or à vingt Karats, & quantité d'autres Instrumens de Musique ; deux cens mille Trompettes d'argent faites d'une maniere particuliere, ordonnée par Moïse, dont l'usage n'étoit permis qu'aux Prêtres ; un Surintendant pour le gouvernement de ces Instrumens, un autre pour les Orgues, & un grand-Maître de la Musique, qui avoit l'inspection des Chantres, au nombre de dix mille, & la direction sur 288 Maîtres de Musique. (1)

On trouve la description & les figures de tous les Instrumens de Musique qui étoient en usage chez les Juifs, dans le premier Tome des Commentaires de la Bible du P Calmet Benedictin.

(1) Histoire de la Musique. Tome 1. p. 67.



ETAT,

Des Personnes qui composent le Concert Spirituel, en la présente année 1751.

Les Sieurs ROYER ET CAPPRAN, Directeurs.

Pour la Mesure, le Sieur Royer. Directeur.
Pour l'Orgue, le Sieur Cheron.

Voix Récitantes.

Les Sieurs
Benoist,
L'Abbé Maline,
Gelin.



Basses-Tailles.

Poirier. *Hautre-Contre.*

Mesdemoiselles
Fel,
Chevalier,
Duperey,
Lemiere.



Dessus.

CHŒURS.

Premier dessus.	*Second dessus.*
Les Sieurs	Les Demoiselles
Colet,	Alin,
Malavau,	Levy,
Simon,	Folliot,
Chabrun,	Houbaut,
Bergeron,	Dubut,
Watrin.	Brideau.

Hautes-Contres.	*Tailles.*
Chappotin,	Avril,
Lépine,	Orban,
De la Croix,	Rochette,
Ferret,	Fel,
Beroyer,	Duchenet,
Godart.	Bornet,
	Roze.

Basses-Tailles.	*Basses-Contres.*
Dun,	Le Mêle,
Dumats,	Barbier,
Albert,	Laubertie,
Bertrand,	Prestat,
Horde,	Le Fevre,
	L'Eveque,
	Basquillon,
	Celin.

SYMPHONIE.

Violons.	*Basses.*
Les Sieurs	Les Sieurs
Gaviniés,	Edouard,
Canavas,	Forcade,
Dun fils,	Habram,
Depreaux,	Saublay,
Lemiere,	Dun,
Dupont,	Labbé.
Travenol,	*Contre-Basses.*
Langlade,	Jianotti,
Piffet,	Vincent.
Veneris,	*Bassons.*
Mangean,	Brunel,
Beaudeau,	Garnier,
Exaudé,	Capel.
Vibert,	*Partie.*
Vallée,	Plessis,
Sanry.	Levy.

Flutes & Haut-bois.

Taillard, Sallantin,
Despreaux, Bureau.
Monnot,

Voix	42.
Symphonie	36.
Total	78.

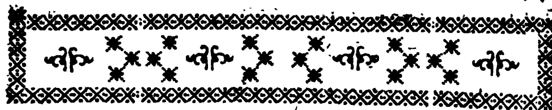
Personnes employées au Concert.

Les Sieurs

Bourque,	Receveur.
Du Plessis,	Controlleur.
Houbaut,	Receveur du Supplément.

Quand on veut louer des Gradins, il faut, s'adresser à Mademoiselle Soubras, Cour des Suisses, au Château des Tuilleries.





POETES ET MUSICIENS

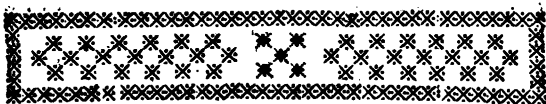
DE L'OPERA.

POETES.

I.	1659.	PERRIN.
II.	1672.	GILBERT.
*III.	——	QUINAULT.
*IV.	1678.	CORNEILLE. (Thomas)
*V.	1686.	CAMPISTRON.
VI.	1588.	DU BOULLAI.
*VII.	1689.	FONTENELLE.
VIII.	1691.	BAUGE'.
*IX.	——	LA FONTAINE.
X.	1692.	DE BANZY.
XI.	1693.	Me DE SAINTONGE.
XII.	1694.	DUCHE' DE VANCY.
XIII.	1695.	L'ABBE' PIC.
XIV.	1696.	ROUSSEAU.
XV.	——	S. JEAN.
*XVI.	1697.	BOYER.
*XVII.	——	LA MOTTE.
XVIII.	1699.	REGNARD.
*XIX.	1700.	DANCHET.
XX.	1702.	LA GRANGE-CHANCEL.

* Signifie qu'il est ou qu'il a été de l'Académie Françoise.

XXI.	1703.	GUICHARD.
XXII.	1705.	ROY.
XXIII.	1706.	LA SERRE.
XXIV.	1709.	JOLY.
XXV.	1711.	MENESSON.
XXVI.	1713.	LA ROQUE.
XXVII.	1713.	FUZELIER.
XXVIII.	1714.	PELLEGRIN.
XXIX.	——	DE LA FONT.
XXX.	1730.	FERMELHUIS.
* XXXI.	1732.	FLEURY.
XXXII.	1733.	MONCRIF.
XXXIII.	1734.	MASSIP.
XXXIV.	1736.	LA BRUIERE.
XXXV.	——	BONNEVAL.
XXXVI.	1737.	LE FRANC.
XXXVII.	——	BERNARD.
XXXVIII.	1739.	MONDORGE.
XXXIX.	——	DE LA MARRE.
* XL.	1742.	NERICAUT-DESTOUCHES.
XLI.	——	LE COMTE DE L. R***
XLII.	1743.	S. MARC.
* XLIII.	——	DUCLOS.
XLIV.	1745.	CAHUSAC.
XLV.	1746.	DALBARET.
XLVI.	1747.	LAUGEON.
XLVII.	1748.	BALOT DE SOVOT.
XLVIII.	1749.	AUTREAU.
XLIX.	1751.	MARMONTEL.



Abrégé de la vie des Poëtes, & des Musiciens qui ont donné des Ouvrages pour l'Académie Royale de Musique, avec le Catalogue de leurs Piéces.

POETES.

I.

PERRIN (Pierre) natif de la Ville de Lyon, vint à Paris, où sous l'auspice d'un petit Collet il se donna le titre d'Abbé, quoiqu'il fut sans Abbaye: comme il étoit fort intriguant, & qu'il avoit de l'esprit, il se fit un accès favorable auprès de plusieurs Seigneurs de la Cour, où il fit connoissance avec Vincent Voiture ce bel esprit de ce tems-là, si renommé par ses Lettres & ses Poësies; il traita avec lui de sa charge d'Introducteur des Ambassadeurs, près de Gaston Duc d'Orléans frere unique de Louis XIII. 1659.

C'est Perrin qui a fait la premiere Piéce Françoise qui fut mise en Musique en 1659.

par Cambert Organiste de l'Eglise de S. Honoré, & Surintendant de la Musique de la Reine-Mere Anne d'Autriche. C'étoit une Pastorale qui fut représentée plusieurs fois à Issy près Paris; il a aussi composé les paroles de l'Ariane, & de la Pastorale de Pomone, représentée en 1671. & mise en Musique par le même Cambert.

L'Abbé Perrin obtint en 1669. le premier Privilége pour l'établissement de l'Académie Royale de Musique, qu'il céda ensuite à Jean Baptiste Lully, comme nous l'avons dit au commencement de cette Histoire.

Quoique Perrin fût un Poëte très-médiocre, on ne peut lui refuser la gloire d'avoir imaginé le premier de donner des Opera François, & d'en avoir composé les premieres paroles. Il a fait aussi un grand nombre d'autres Poësies, qui ont été imprimées à Paris en 1661. en trois Volumes in-12. La premiere partie porte le titre de jeu de Poësies sur divers insectes. Les deux autres contiennent des Odes, des Sonnets, des Stances, des Elégies, &c. On trouve de belles choses dans son Poëme intitulé la Chartreuse, ou la Sainte Soli-

tude. Il a fait auſſi pluſieurs Traductions en Vers, dont les plus conſidérables ſont celles de l'Eneide de Virgile en Vers héroïques, & celle de la Pompe Royale de l'entrée de la Reine dans Paris en 1660. d'après le Poëme Latin du ſieur Buray, Avocat au Parlement. Il a fait auſſi des Motets que l'on a mis en Muſique. Il eſt mort à Paris vers l'an 1680.

Voyez Moreri. *Idem* Supplément. 1736.
Le Parnaſſe François.
Bibliothéque des Théâtres.
Œuvres de Saint Evremont.

II.

GILBERT, (Gabriel) Sécrétaire des Commandemens de Chriſtine, Reine de Suede, & ſon Réſident en France. 1672.

Il étoit Pariſien, & de la Réligion Proteſtante. Il a compoſé les paroles de la Paſtorale intitulée les peines & les plaiſirs de l'Amour en cinq Actes, qui fut miſe en Muſique par Cambert, & repréſentée en 1672. Outre cet Opera, Gilbert a auſſi compoſé onze autres Piéces pour le Théâtre François. Un Poëme qui a pour titre, l'Art de plaire,

à l'imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, & plusieurs autres Poësies imprimées à Paris par de Luynes en 1655. in-12. Quoique Gilbert eût eu des emplois assez considérables, & qu'il eût reçu des pensions & des bienfaits de la Reine de Suede, il n'en devint pas plus riche, & il auroit passé de tristes jours sans le secours de M. Hervart l'un des Controlleurs Généraux des Finances qui aimoit les gens de Lettres & qui lui donna un asyle favorable dans son Hôtel, où il mourut à la fin de l'année 1679.

III.

1672. * QUINAULT, (Philippe) Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris, * de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1670. à la place de François-Henry Salomon, Président à mortier au Parlement de Guyenne.

Il naquit à Paris l'an 1635. avec un talent si heureux pour la Poësie Françoise, qu'il composa, dès l'âge de 18 ans, des Comédies

* Signifie qu'il étoit de l'Académie Françoise.

très-agréables ; Tristan-l'Hermite, qui avoit vieilli dans la carriere du Théâtre, se fit un plaisir de le former dans le genre Dramma-tique, où Quinault s'acquit une grande réputation ; & il n'avoit pas encore 30 ans, qu'il avoit déja donné seize Piéces au Théâtre François, toutes en Vers & en cinq Actes, que le Public reçut favorablement. Mais ce qui a le plus contribué à la grande réputation que Quinault s'est acquise, sont les Piéces Lyriques qu'il a composées pour l'Opera, au nombre de XIV. qui sont,

1. Les Fêtes de l'Amour & de Bacchus, Pastorale en trois Actes & un Prologue, représentée en 1672. 2. Cadmus Tragédie, 1673. - 3. Alceste, T. 1674. 4. Thesée, T. 1675. - 5. Atys, T. 1675. - 6. Isis, T. 1677. - 7. Proserpine, T. 1680. - 8. Le Triomphe de l'Amour, Ballet en 24 entrées, 1680. - 9. Persée, T. 1682. - 10. Phaëton, T. 1683. - 11, Amadis, T. 1684. - 12. Roland, T. 1685. - 13. Le Temple de la Paix, Ballet en six entrées 1685. - & 14. Armide, T. 1686.

Tous ces Opera ont été mis en Musique par Jean-Baptiste Lully, comme nous l'avons dit dans sa vie ; nous y renvoyons le Lecteur ; & à ce que nous avons dit de Quinault au

commencement de cette Histoire, nous ajouterons seulement que Quinault mourut à Paris, le 26 Novembre 1688. âgé de 53 ans, après avoir exercé sa charge d'Auditeur des Comptes pendant 17 ans, avec beaucoup d'honneur. Son corps fut porté le 28. en l'Eglise de S. Louis dans l'Isle sa Paroisse. Il fut généralement regretté, non-seulement à cause de sa probité, mais parce que la République des Lettres perdoit en lui un des plus beaux génies pour la Poësie Lyrique, & que jusques ici aucun Poëte n'a pu remplacer.

Voyez la vie de Quinault à la tête de ses Œuvres de Théâtre imprimées à Paris, Ribou. 1715. en cinq vol. in-8°. - Morery, - Histoire de l'Académie Françoise, par M. l'Abbé d'Olivet, T. II. p. 251. - Les Hommes Illustres de Perrault, T. I. p. 81. - Le Parnasse François par M. Titon du Tillet, p. 406. - Bibliothéque des Théâtres par Maupoint, p. 38. - Recherches sur les Théâtres de France par Beauchamps, T. II. p. 283. & T. III. p. 205. - Bibliothéque Poëtique, T. II. p. 310.



IV.

* CORNEILLE, (Thomas) de l'Académie des Inscriptions & Médailles, & de l'Académie Françoise, * où il fut reçu en 1685. à la place de Pierre Corneille son frere. 1678.

Il étoit fils de Pierre Corneille, Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté de Rouen, & de Marthe le Pesant : il naquit le 20 Août 1625. en la Ville de Rouen, où il fit toutes ses études chez les Jésuites. Son goût étoit si marqué pour la Poësie Drammatique, qu'étant en Rhétorique, il composa en Vers Latins une Piéce de Théâtre que son Régent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta, & la substitua à celle qu'il devoit faire représenter pour la distribution des prix de l'année. Peu de tems après être sorti du Collége, le jeune Corneille fit connoître son heureux talent pour la Poësie Françoise, par une Traduction en Vers des Métamorphoses d'Ovide, & de quelques Epîtres de ce Poëte Latin. Il fit ensuite des Piéces de Théâtres, qui sont au nombre de 35. toutes en Vers & en cinq Actes. Sça-

voir, quatorze Comédies, & dix-huit Tragédies pour le Théâtre François; & trois Opera, qui sont, 1. Psiché Tragédie, mise en Musique par Lully, représentée en 1678. 2. Bellerophon, T. mise en Musique par le même en 1679. & 3. Médée, T. mise en Musique par Charpentier en 1693. Il y a eu plusieurs éditions de ses Ouvrages, mais la plus complette est celle que la Compagnie des Libraires en a donné à Paris en 1722. en 5 vol. in-8°.

Les œuvres en prose de Thomas Corneille ne sont pas moins considérables que celles de ses Poësies. Elles consistent en un Dictionnaire des Arts, 2. vol. in-fol. Paris 1732. Nouvelle édition.

Dictionnaire Universel Géographique & Historique, Paris 1707. 3 vol. fol. Les Remarques sur Vaugelas, pour la pureté de la Langue Françoise, &c.

Il mourut à Andely, le 8 Décembre 1709. âgé de 84 ans. Il eut toujours un grand fond de probité, de droiture, de modestie, de charité & de Religion, & ce qu'on ne peut trop estimer, c'est que dans le cours d'une si lon-

gue vie, il ne se fit pas un seul ennemi.

Son Pere avoit rendu de si bons services au Roi Louis XIII. que ce Prince lui donna des Lettres de Noblesse.

Voyez Moreri. - Le Parnasse François. - Histoire de l'Académie Françoise. - Dictionnaire des Théâtres.

V.

* CAMPISTRON, (Jean Galbert de) Sécrétaire des Commandemens de M. le Duc de Vendôme, & Sécrétaire Général des Galeres, * de l'Académie Françoise en 1701. en la place de Jean Regnaud de Segrais, & de l'Académie des Jeux Fleuraux de Toulouse. 1686.

Il naquit en cette Ville en 1656. après y avoir fait toutes ses études; & se sentant beaucoup de talens pour la Poësie, il s'appliqua à ce bel Art, & il vint à Paris pour s'y perfectionner; peu de têms après il se fit connoître par sa Tragédie de Virginie, qui fut représentée avec succès en 1683. Il lia amitié avec Raisin le Comédien, chez qui il demeura pendant plusieurs années, ce qui au-

gmenta encore le goût qu'il avoit pour le Théâtre, & il acquit bien-tôt après la réputation de Poëte & d'Auteur par plusieurs Piéces qu'il donna aux Comédiens François. Cependant il resta dans un état peu aisé, jusqu'à ce qu'il eut le bonheur d'être connu de M. le Duc de Vendôme, qui lui demanda des paroles de sa composition pour un Divertissement qu'il devoit donner à M. le Dauphin dans son Château d'Anet, où il devoit passer quelques jours.

Les paroles que Campistron composa, furent la Pastorale d'Acis & Galathée qui fut mise en Musique par Lully, & représentée d'abord à Anet en 1685. & l'année suivante à Paris avec un succès merveilleux. M. de Vendôme fut si satisfait de ce Poëme, qu'il retint Campistron à son service, en qualité de Sécrétaire de ses Commandemens, & le combla de biens & d'honneurs; il lui accorda la place de Sécrétaire Général des Galeres, le fit nommer Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Jacques en Espagne, Commandeur de Chimenes, & Marquis de Penugo dans le Montferrat.

Campistron de son côté répondit aux bien-

faits de M. de Vendôme avec toute la reconnoiſſance dont il étoit capable : il ſuivoit toujours ce Prince dans toutes ſes campagnes en Eſpagne, & en Italie, & l'amuſoit agréablement dans ſes momens de loiſir, de même que les principaux Officiers de l'Armée. Ayant eu le malheur de perdre ſon Maître qui mourut à Vignaroz en Eſpagne le 11 Juin 1712. Campiſtron ſe retira à Toulouſe où il avoit épouſé au mois de Novembre 1710. Mademoiſelle de Cauſaubon de Maniban, d'une famille des plus illuſtres, de la Province de Languedoc, elle étoit ſœur de M. l'Archevêque de Bordeaux, & couſine Germaine de M. Maniban, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe. Après environ douze années d'une vie tranquille & agréable dans ſa patrie, qu'il ne quitta que deux ou trois fois pour venir paſſer quelque tems à Paris, il mourut à Toulouſe d'une attaque d'apopléxie, le 11 May 1723. âgé de 67 ans. Cette Maladie fut occaſionnée par la colere où il ſe mit, quelques momens avant ſa mort, contre des Porteurs de chaiſe, qui refuſoient de le porter chez lui un ſoir, à cauſe de ſa péſanteur & de l'é-

loignement de sa maison. Messieurs les Capitouls de Toulouse, après la mort de M. Campistron, ont fait mettre son portrait dans la Gallerie de l'Hôtel de Ville où sont placés les Bustes des hommes illustres auxquels Toulouse a donné naissance.

Outre l'Opera d'Acis & Galathée, il a encore fait les paroles d'Achille & Polixene Tragédie, mise en Musique par Colasse, & représentée en 1687. & les paroles d'Alcide, ou du Triomphe d'Hercule, dont la Musique est de Louis Lully & de Marais. Il a encore composé neuf Tragédies, & deux Comédies pour le Théâtre François.

1. Virginie Tragédie 1683. - 2. Arminius, T. 1684. - 3. Andronic, T. 1685. 8 Février. - 4. Alcibiade, T. 28 Décembre 1685. - 5. Phraate, T. * non imprimée 1686. - 6. Phocion, T. 1688. - 7. Adrien, T. Chrétienne 1690. - 8. Tiridate, T. 1691. - 9. Aëtius, T. 1693. * non imprimée. - L'Amante Amant Comédie. 1684. - Le Jaloux désabusé Comédie, 13 Décembre 1709.

On a fait plusieurs éditions de ses œuvres. La derniere est de 1731. Paris, Ribou, 2. vol. in-8°.

- *Voyez* Le Parnasse François. - Dictionnaire des Théâtres. - Histoire du Théâtre François, T. XIII. p. 227. & suivantes - Bibliothéque Françoise.

VI.

DU BOULLAY, (Michel) Sécrétaire de M. le Grand Prieur de Vendôme. 1688.

Il a fait les paroles de deux Opera. 1. Zéphyre & Flore Ballet en trois Actes & un Prologue, dont la Musique est de Louis Lully, & de Jean-Louis Lully son frere, tous deux fils du célébre Lully. Cet Opera fut joué jour pour jour au bout de l'année du décès de leur pere, c'est-à-dire, le 22 Mars 1688. 2. Orphée, Tragédie en trois Actes, mise en Musique par le même Louis Lully, & représentée en 1690. 43 ans avant que l'Orphée de Du Boullay parût; on avoit déja donné en France un Opera Italien, sous le titre d'Orfeò è Erudice. - *Voyez* l'Histoire de l'Opera à l'année 1647.



VII.

1689. * FONTENELLE, (Bernard le Bouvier de) Poëte vivant, * Doyen de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1691. Associé vétéran de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, reçu en 1701. & Pensionnaire, & Sécrétaire perpétuel de celle des Sciences, où il fut reçu en 1697. « Cet hom-
» me rare qui a illustré une partie du dernier
» Siécle, & que le Ciel conserve encore pour
» la gloire de celui-ci étant presque à son 20e
» lustre.

Il a composé les paroles de trois Opera. 1. Thétis & Pelée Tragédie, mise en Musique par Colasse & représentée pour la premiere fois le Mardi 11 Janvier 1689. Cet Opera a été repris sept fois. La premiere en 1697, en 1699, 1708, 1712, 1723, 1736, & la septiéme le Dimanche 29 Novembre 1750. Il arriva ce jour-là une chose qu'on n'a jamais vûe, & qu'on ne verra sans doute jamais. M. de Fontenelle, Auteur de cet Opera, étoit dans la Loge où il avoit été 60 ans

auparavant

auparavant quand on le donna pour la premiere fois. Ce jour-là aussi il eut pour convives à dîner deux de ses amis, avec lesquels il avoit dîné le jour de la premiere Représentation de ce même Opera en 1689. M. de Fontenelle à cette derniere reprise reçut avec éclat de tous les Spectateurs, les applaudissemens sincéres qui étoient dûs à son mérite. Le 2. Opera de M. de Fontenelle est Enée & Lavinie Tragédie, aussi mise en Musique par Colasse en 1690. & 3. Endymion Pastorale Héroïque, dont la Musique est de Colin de Blamont en 1731. Il a aussi donné trois Piéces au Théâtre François, deux Comédies, qui sont la Comette en 1681. & le Comte de Gabalis en 1689, & la Tragédie d'Aspasie en 1690.

Tous ses Ouvrages ont été imprimés plusieurs fois. Il y a une édition faite à Paris en 1715. en 9 vol. in-12. qui contient ses Dialogues des Morts, les Oracles, les Lettres galantes du Chevalier d'Her***, La pluralité des Mondes, le renouvellement de l'Académie des Sciences, & ses Poësies Pastorales, &c.

Il vient de donner deux nouveaux Volumes de ſes Oeuvres imprimés à Paris 1751.

Contenant,

Idalie, Tragédie, *1716.*
Macate, Comédie, *1719.*
Le Tyran, Comédie.
Abdolomine, Comédie.
Le Teſtament, Comédie.
Henriette, Comédie.
Lyſianaſſe, Comédie.

Diſcours ſur la Poëſie en général.

Diſcours lû dans l'Aſſemblée publique, du 25 Août 1749. à l'Académie Françoiſe.

Reponſe de M. de Fontenelle au diſcours de M. l'Evêque de Rennes le jour de ſa réception, le 25 Septembre 1749.

Hiſtoire de Romieu de Provence.

Et quelques Piéces de Poëſie.

Tous ces Ouvrages ſont ſon éloge, & le font reconnoître pour l'émule, & le digne neveu de Pierre, & de Thomas Corneille.

VIII.

BAUGÉ a fait les paroles de l'Opera de Coronis, Pastorale Héroïque en trois Actes, & un Prologue, mise en Musique par Théobalde, & représentée en 1691. 1791.

IX.

*LAFONTAINE, (Jean de) * de l'Académie Françoise, où il fut reçu le 2 May 1684. à la place de Jean-Baptiste Colbert. 1692.

Il naquit le 8 Juin 1621. à Château-Thierry en Champagne; il étoit fils de Jean de la Fontaine, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Château-Thierry, & de Françoise Pidoux, fille du Bailly de Coulommiers. A l'âge de 19 ans il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, & il en sortit 18 mois après. Son Pere lui donna sa charge de Maître des Eaux & Forêts, mais il n'y avoit aucun goût, & n'en fit les fonctions pendant plus de 20 années que par complaisance pour

* Hist. de l'Académie Françoise, T. II. p. 328.

son pere : on pourroit bien dire aussi qu'il ne se maria que par la même complaisance ; car jamais homme ne fut moins propre que lui pour remplir les devoirs d'une Charge, & pour les soins d'un ménage. M. l'Abbé d'Olivet dit aussi « que jamais homme ne fut plus » simple que la Fontaine, mais d'une simpli» cité ingénue qui est le partage de l'enfance.

Le goût de la Poësie ne lui vint qu'à l'âge de 20 ans, par la lecture des Vers de Malherbe, qu'il apprenoit tous les jours par cœur. Il lisoit peu nos autres Poëtes François ; il se divertissoit mieux disoit-il, avec les Italiens, sur-tout avec Bocace, & l'Arioste, qu'il n'a que trop bien imité dans ses Contes ; cependant, en traitant des matieres trop libres & trop licentieuses, les termes dont il se sert sont toujours purs & honnêtes, & l'on peut dire qu'il corrige en quelque façon les choses immodestes par la chasteté de ses expressions.

Ses Fables sont remplies d'une morale naturelle & insinuante, capable de former les mœurs, le vrai Philosophe, & le galant homme, selon le monde.

Nous avons rapporté dans la vie de Lully

un petit différent qu'il eut avec ce Poëte au sujet de sa Pastorale de Daphné, dont il avoit composé les paroles, & sur lesquelles Lully ne voulut pas composer sa Musique. La Fontaine fit les paroles d'un autre Opera, intitulé Astrée Tragédie, mise en Musique par Colasse, & représentée par l'Académie Royale de Musique au mois de Novembre 1691. On dit qu'à la premiere représentation de cet Opera, la Fontaine étoit dans une Loge derriere des Dames qui ne le connoissoient pas, & qu'à chaque endroit il s'écrioit cela est détestable; ennuyées de l'entendre toujours répéter la même chose, Monsieur, lui dirent-elles, cela n'est pas si mauvais; l'Auteur est homme d'esprit, c'est M. de la Fontaine; eh! Mesdames, reprit-il sans s'émouvoir, la piéce ne vaut rien, & la Fontaine dont vous parlez, est un stupide, & c'est moi qui le suis. Cet Opera n'a point été imprimé en Musique, il a fait dire que la Fontaine faisoit mieux des Fables que des Opera, & qu'on ne réussissoit jamais quand on forçoit son génie.

Il a aussi composé six Comédies pour le Théâtre François, qui sont l'Eunuque Co-

médie imitée de Terence, 1654. Le Florentin, cette Piéce est sur le Catalogue de celles qui se donnent journellement. Le veau perdu Comédie, représentée en 1686. Je vous prens sans verd en 1693. La Coupe enchantée 1710. Ragotin, ou le Roman Comique 1716. Climéne Pastorale. On a encore de lui une Histoire de Psiché en prose, & quelques autres Ouvrages imprimés à Paris en 1729. chez Barbou en 3 vol. in-8°.

On a donné en 1726. un belle édition de ses Oeuvres en 3 vol. in-4°. qui contiennent ses Contes, ses Fables, & ses Poësies. V. la liste de ses Ouvrages & de sa vie dans l'Histoire de l'Académie Françoise par M. l'Abbé d'Olivet, T. II. p. 347.

Dans l'épitaphe qu'il fit pour lui, il dépeint en même-tems son caractère, la voici.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant son fonds après son revenu;
Et crut le bien chose peu nécessaire,
Quant à son tems bien le sçut dispenser;
Deux parts en fit dont il souloit passer,
L'une à dormir & l'autre à ne rien faire.

La Marquise de la Sabliere, Dame de beaucoup d'esprit & de sçavoir, qui aimoit la

Poësie, lui servit de Mecene, & le retira chez elle pendant près de 20 ans jusqu'à sa mort, qu'il retrouva chez Me. d'Hervart la même hospitalité & les mêmes douceurs dont il avoit joüi chez Me. de la Sabliere. M. le Duc de Bourgogne voulut bien être aussi le Protecteur de la Fontaine, & il lui donnoit de tems en tems des marques de sa libéralité ; & le jour même qu'il apprit qu'il avoit reçu le S. Viatique, il lui envoya une bourse de 50 Louis.

Après sa conversion il vécut ou plutôt il languit encore deux ans. Il mourut à Paris chez Me. d'Hervart, rue Platriere, le 13 Mars 1695. âgé de 76 ans, & fut enterré dans le cimetiere de S. Joseph, dans l'endroit même où Moliere avoit été mis 22 ans auparavant.

Il avoit épousé Marie Hericart, fille d'un Lieutenant au Baillage Royal de la Ferté-Milon. Il en eut un fils dont la postérité subsiste encore aujourd'hui. Cette femme ne manquoit ni d'esprit ni de beauté, dit M. l'Abbé d'Olivet, mais pour l'humeur elle tenoit fort de cette Madame Honesta qu'il dépeint dans sa nouvelle de Belphegor ; aussi ne trouvoit-

-il d'autre secret que celui de Belphegor pour vivre en paix avec elle, c'est-à-dire, qu'il s'éloignoit de sa femme le plus souvent, & pour le plus long-tems qu'il pouvoit, mais sans aigreur & sans bruit.

Voyez Histoire de l'Académie Françoise, T. II. p. 236. - Moreri. - Baillet. - Jugement des Ouvrages des Sçavans. - Perrault. - Hommes illustres. - Le Parnasse François, p. 460. - Bibliothéque des Théâtres, &c.

X.

1692. DE BANZY a composé les paroles du Ballet de Ville-neuve S. Georges en trois entrées, mises en Musique par Colasse, dansé devant Monseigneur le Dauphin à Ville-neuve S. Georges, le premier Septembre 1692. par les Acteurs de l'Académie Royale de Musique. Ce Ballet fut ensuite joué sur le Théâtre de l'Opera, avec le Carnaval Mascarade, en 1732. * non imprimé en Musique.



XI.

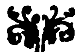
Mᵉ. DE SAINTONGE, (Louise-Géneviéve Gillot), née à Paris l'an 1650. Elle étoit fille de Pierre Gillot sieur de Beaumont, & de Géneviéve Gomez, connue par plusieurs Ouvrages, entre autres par l'Arioste moderne. Mademoiselle Gillot eut une excellente éducation & fut élevée dans l'étude des Belles-Lettres, y étant portée par son goût naturel, & par l'exemple de M. de Saintonge son mari, Avocat au Parlement de Paris, homme d'érudition & d'un rare mérite. 1693.

Cette Dame a fait beaucoup d'honneur à son sexe, par la beauté & l'agrément de son génie. Elle a composé les paroles de deux Opera. Le premier intitulé Didon Tragédie, mise en Musique par Desmarêts, représentée en 1693. L'autre, Circé Tragédie, dont la Musique est du même Auteur, & représentée en 1694. Les Poësies de Mᵉ. de Saintonge ont été imprimées à Dijon en 1714. par de Fay. seconde édition en 2 vol. in-12. Le premier dédié à S. A. R. Madame, contient

les charmes des Saisons Ballet : Idille sur le retour de Madame au Palais Royal ; Poësies diverses, & l'intrigue, des Concerts Comédie en Vers d'un Acte.

Le second vol. dédié à M. de Migieu, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, comprend un divertissement représenté à Barcelone pour le mariage de leurs Majestés Catholiques au mois d'Octobre 1701. plusieurs Epitres, Chansons, Madrigaux, & autres Poësies. Le retour du Printems Eglogue, Diane & Endymion Pastorale héroïque, & Griseldes, ou la Princesse de Saluces, Comédie en Vers de 5 Actes. Cette Dame a donné encore en prose la vie de Dom Antoine de Portugal.

Elle est morte à Paris le 24 Mars 1718. dans la 68e année de son âge, & est inhumée en l'Eglise de S. Louis dans l'Isle.



XII.

DUCHÉ DE VANCY, (Joseph-François) de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. 1694.

Naquit à Paris le 28 Octobre 1668. Il étoit fils d'Antoine Duché, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Sécrétaire général des Galeres. Son Pere l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, & ce fut tout l'héritage qu'il lui laissa. Il avoit une facilité heureuse pour la Poësie, on en peut juger par le nombre de ses Ouvrages, quoiqu'il soit mort fort jeune; il a donné les paroles de six Opera, qui sont 1. Céphale & Procris Tragédie, mise en Musique par la Dlle de la Guerre, & représentée en 1694.

2. Théagêne & Cariclée Tragédie, dont la Musique est de Desmarêts, représentée en 1695.

3. Les Amours de Momus Ballet en trois Actes & un Prologue, dont la Musique est du même Desmarêts représenté en 1695.

4. Les Fêtes galantes Ballet en trois Actes, la Musique de Desmarêts 1698.

5. Scilla, T. mise en Musique par Théobalde, en 1701.

6. Iphigenie, avec Danchet, Tragédie mise en Musique par Desmarêts & Campra, en 1704.

Il a fait aussi trois Tragédies tirées de l'Ecriture Sainte. Jonathas en 1700. Absalon en 1702. & Debora en 1706. Ces trois Tragédies ont été jouées par les Demoiselles de S. Cyr, & le feu Roi Louis XIV. les a quelquefois honorées de sa présence. Duché achevoit une piéce toute pareille, & destinée au même usage lorsque la mort l'a enlevé le 14 Décembre 1704. dans la 37e année de son âge. Il est inhumé dans le cimetiére des SS. Innocens.

S'il s'est distingué par les graces de son esprit, il ne se rendit pas moins recommandable par la douceur & la bonté de son caractère ; il ne lui est jamais échapé aucun trait malin, pas même équivoque, & l'on voit dans tous ses écrits, cette candeur qui paroissoit peinte sur son visage, & qui étoit comme une expression fidéle des sentimens de son ame.

Louis XIV. l'avoit gratifié d'une pension de cent pistoles, & il eut la bonté d'en conserver la moitié à sa veuve.

Voyez son éloge & le Catalogue de ses Ouvrages, – Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions in-12. T. II. p. 31 & 33. – Le Parnasse François, p. 502. – Bibliothéque des Théâtres. – Bibliothéque Poëtique in-4°. T. III. p. 168. T. I. de ses Œuvres imprimées à Amsterdam 1712. p. 274.

XIII.

L'ABBÉ PIC a composé les paroles de trois Opera. Le 1. intitulé le Ballet des Saisons en quatre entrées & un Prologue, mis en Musique par Louis Lully & Colasse, représenté en 1695. 2. La naissance de Venus, Pastorale en cinq Actes, dont Colasse a aussi fait la Musique, représentée en 1696. & le 3e. Aricie, Ballet en cinq Actes, mis en Musique par la Coste en 1697. 1695.

Nous avons aussi de l'Abbé Pic des Ouvrages en prose qui ont mérité l'approbation du Public; entr'autres, une Traduction Françoise de Timandre; il a donné un Recueil des Oeuvres de S. Evremont, où il a mêlé

beaucoup de ses productions, qu'il a voulu faire passer sous le nom de cet illustre Auteur. On a imprimé encore de cet Abbé quelques Epîtres en prose, dans le caractère des Héroïnes d'Ovide; le Public, Caprice, Paris, Cellier, 1704.

Il est mort en 1712.

X I V.

1696. ROUSSEAU, (Jean-Baptiste) de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles. *

Naquit à Paris en 1669. Tout le monde sçait que sa naissance n'étoit pas distinguée, & que son pere faisoit la profession de Cordonnier, mais son état ne l'empêcha pas de donner une bonne éducation à son fils, lui ayant fait faire ses études dans les meilleurs Colléges de Paris. Le jeune Rousseau profita de cette bonne éducation, & donna dans toutes les classes des marques de la pénétration & de la beauté de son génie, & de son goût particulier pour la Poësie. Il s'y livra tout entier; & à peine eut-il atteint l'âge de 20

* Il étoit entré éleve dans cette Académie en 1701. & avoit été déclaré véteran en 1705.

ans, qu'il fit paroître divers petits Ouvrages pleins d'esprit, qui lui acquirent de la réputation, & qui le firent connoître & rechercher par plusieurs personnes de distinction, & d'un goût délicat. M. Rouillé du Coudray, Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, le retira chez lui, & le mit auprès de ses fils en qualité de Gouverneur. Il vivoit tranquille dans sa médiocre fortune, & avoit refusé plusieurs emplois que quelques Seigneurs de la Cour lui avoient voulu procurer auprès de M. de Chamillard, alors Ministre de la Guerre & des Finances, lorsqu'en 1710. ses ennemis le firent passer pour Auteur de ces fameux couplets satyriques qui firent tant de bruit à Paris, & à la Cour, & qui noircirent plusieurs personnes d'esprit & de mérite, par les calomnies les plus atroces ; ce qui occasionna un grand Procès entre lui & Saurin, à qui Rousseau voulut imputer ces couplets. Malgré les amis & les sollicitations en faveur de Rousseau, la procédure tourna mal pour lui, il fut condamné au bannissement pour 30 ans hors du Royaume comme Auteur de ce Libelle, quoiqu'il

ait toujours assuré qu'il n'y avoit aucune part, & qu'il ait protesté la même chose en mourant, & dans son Testament.

Rousseau fut donc obligé en 1711. d'aller chercher un asyle hors du Royaume ; & il fut heureux de trouver un illustre Protecteur en M. le Comte du Luc, Ambassadeur de France en Suisse, qui fut charmé de l'avoir auprès de lui, & qui se fit un vrai plaisir de lui rendre la vie douce & agréable. Aussi Rousseau de son côté témoigna beaucoup de reconnoissance à son Bienfaiteur, & faisoit un des plus grands agrémens de sa maison qui étoit ouverte non-seulement à tous les Suisses, mais encore à toute la noblesse des Pays circonvoisins. M. le Comte du Luc ayant été nommé en 1714. un des Plénipotentiaires pour la Paix qui fut conclue cette année à Bade en Suisse, entre la France & l'Empereur, le Prince Eugéne, le premier de ses Plénipotentiaires, fut curieux de voir Rousseau qu'il connoissoit de réputation à l'occasion de son Ode sur la Fortune, que ce Prince ne pouvoit se lasser d'admirer. Il goûta si fort l'esprit & les conversations de Rousseau, & il

il pria avec tant d'instance M. le Comte du Luc de lui permettre de l'emmener avec lui, qu'il ne put lui refuser sa demande ; & aussitôt après la conclusion de la Paix il l'emmena à Vienne, où il le fit connoître à la Cour de l'Empereur, & où il ne tarda pas de faire d'illustres connoissances.

Après avoir été près de trois ans auprès du Prince Eugene, il fut obligé de le quitter pour passer à Bruxelles. Il alla ensuite en Angleterre, où il fit imprimer à Londres en 1723. ses Oeuvres en deux vol. in-4°. Cette édition, qui est très-belle, lui valut plus *de cinq cens guinées*, qui font environ *douze mille liv. de France*, qu'il placa à son retour à Bruxelles sur la Compagnie d'Ostende, que l'Empereur y avoit établie ; mais comme les malheurs accompagnent ordinairement les malheureux, cette Compagnie fut supprimée peu de tems après, & les Actionnaires perdirent leurs fonds. C'étoit tout le bien que possédoit Rousseau, & il auroit été très-embarrassé pour vivre, sans la ressource de quelques amis, & de M. le Duc d'Aremberg, Prince du S. Empire, qui faisoit son séjour ordinaire à Bruxelles, &

qui retira Rouſſeau chez lui, & lui fit une penſion de 1500 liv. juſqu'à ſa mort.

Ce Poëte vint à Paris en 1739. eſpérant terminer l'affaire de ſon banniſſement ; mais après avoir fait un ſéjour de trois mois en cette Ville incognito, ſous le nom de Richer, n'ayant pu ſeulement obtenir un ſauf conduit pour un an, au bout duquel le tems preſcrit pour ſon banniſſement devoit expirer, il fut contraint de retourner à Bruxelles au mois de Février 1740. emportant avec lui les regrets de quantité d'hònnêtes gens. Quelques années avant ſa mort Rouſſeau alloit paſſer une partie de l'Eté à la Haye, où il avoit beaucoup d'amis. Au mois d'Octobre 1740. en revenant de cette Ville, il fut attaqué d'une apoplexie violente, étant dans une Barque qui le tranſportoit à Anvers : mais le prompt ſecours qu'on lui apporta le mit en état de gagner la Ville, où il arriva à demi-mort, & ſans connoiſſance. Il fut près de trois mois dans cet état ; mais ſa raiſon lui étant revenue en entier au mois de Décembre, on le ramena à Bruxelles où il eut le tems de ſe préparer à la mort en bon Chrétien ; c'eſt dans ces diſpoſitions qu'il mourut le 17 Mars

1741. dans de grands ſentimens de Religion, après avoir reçu le S. Viatique, & ayant proteſté, avant que de le recevoir, en préſence d'un grand nombre d'aſſiſtans, qu'il n'étoit point l'Auteur des couplets de chanſons pour leſquels il avoit été condamné. C'eſt auſſi ce que M. l'Abbé d'Olivet a fait connoître par un écrit que Rouſſeau lui avoit laiſſé pour ſa juſtification à ſon départ de Paris en 1740.

Voyez Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des couplets de 1710. attribués fauſſement à M. Rouſſeau; imprimé à Bruxelles en 1752. in-12. Lettres de M. Racine à M. D*** imprimées à la tête des Lettres de Rouſſeau, T. I.

Voici un Epitaphe que l'on a faite pour lui.

Cy gît l'illuſtre & malheureux Rouſſeau
Le Brabant fut ſa tombe, & Paris ſon berceau.
Voici l'Hiſtoire de ſa vie,
Qui fut trop longue de moitié;
Trente ans il fut digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Il eſt mort âgé de 72 ans à Bruxelles, où il a paſſé plus de 30 ans. Il fut inhumé le 18 Mars 1741. dans l'Egliſe des Carmes Déchauſſés. Il a laiſſé par un article de ſon Teſ-

tament, tous ses papiers à M. Seguy, Gouverneur du Prince héréditaire de la Tour-Tassis, avec une invitation pressante d'entreprendre incessamment une nouvelle édition de ses Oeuvres, autant pour faire voir le jour à un grand nombre de ses piéces anciennes & nouvelles qui n'ont jamais éte publiées, que pour arrêter la témérité & l'indiscrétion de ceux qui pourroient former la même entreprise par d'autres vûes. L'original du Testament est entre les mains de M. le Comte de Lannoy, Gouverneur de Bruxelles en 1741. un des plus généreux Protecteur de ce grand Poëte, & qui n'a pas dédaigné à sa priere, de se charger de l'exécution de ses dernieres volontés.

Rousseau, cet émule d'Horace & de Pindare, a composé plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers; outre ses Odes, ses Cantates, Epîtres, Epigrammes, &c. nous avons de lui sept Comédies, qui sont, 1. Le Café, Comédie en prose de 5 Actes, 1695.

2. Le Flatteur, Comédie en prose de cinq Actes, 1696.

3. Le Capricieux, Comédie en Vers de cinq Actes, 1700.

4. La Ceinture magique, Comédie en prose d'un Acte, 1701.

5. La Mandragore, Comédie en prose cinq Actes, 1731.

6. Les Ayeux chimériques, Comédie en Vers cinq Actes, 1734.

7. L'Androgine ou l'Hypocondre, Comédie en Vers de cinq Actes, * non imprimée.

Il a aussi donné les paroles de deux Opera. Jason, Tragédie mise en Musique par Colasse, représentée en 1696. & Venus & Adonis Tragédie, dont la Musique est de Desmarêts; représentée en 1697. Il y a eu plusieurs éditions de ses Ouvrages; la premiere qui a paru est de 1712. à Soleure en 2 vol. in-12. *Id.* Rotterdam en 3 vol. in-8°. compris l'Anti-Rousseau, par Gacon, dit le Poëte sans fard; ce volume contient plusieurs Epigrammes & Rondeaux contre Rousseau, & une partie des piéces de son Procès avec Saurin.

Outre l'édition qu'il a donné lui-même à Londres en 1723. par souscription en deux volumes in-4°. il y en a une autre. *Idem*, (Chartres) 1731. en 2 vol. in-12. une de Bruxelles en 1743. en trois volumes in-4°.

& un autre. *Idem*, en 1743. en 4 vol. in-12. & en 3 vol. in-4°.

On a imprimé à Amsterdam en 1735. les nouvelles Oeuvres de M. Rousseau, pour servir de supplément aux différentes éditions des Ouvrages de cet Auteur. 1 vol. in-12.

On a aussi imprimé à Paris en 1736. les nouvelles Epîtres du sieur Rousseau en 1 vol. in-12. & ses Lettres, à Genêve en 1750. en 5 vol. in-12.

Voyez. Le Parnasse François, par M. Titon du Tillet, Supplément, p. 732. - Le Médaillon de Rousseau gravé au commencement de ce Livre, p. 32. planche X. - Bibliothéques des Théâtres par MM. Billy, & de Beauchamps. - Histoire du Théâtre François par MM. Parfait, T. XIV. p. 181. & suivantes. - Factums & Mémoires des sieurs Rousseau & Saurin, imprimés en 1710 & 1711.

Il vient de paroître un Mémoire imprimé à Bruxelles en 1752. petit in-12. pour servir à l'Histoire des couplets de 1710. attribués faussement à M. Rousseau.

XV.

SAINT-JEAN a fait les paroles de l'Opera d'Ariane & Bacchus, Tragédie mise en Musique par Marais, ordinaire de l'Académie, représentée en 1696. 1796.

XVI.

* BOYER, (Claude) Prêtre, de l'Académie Françoise, reçu en 1666. à la place de Louis Giry. 1697.

Il naquit à Alby en 1618. & mourut à Paris le 22 Janvier 1698. âgé de 80 ans.

(1) Il travailla pendant 50 ans pour le Théâtre, sans que jamais le mauvais succès de ses piéces l'ait rebuté, tant son amour propre l'avoit flatté : toujours content de lui-même, rarement du public. Cependant pour éprouver si la chute de ses Ouvrages ne devoit pas être imputée à la mauvaise humeur du Parterre, le stratagême dont il usa fût d'afficher sa Tragédie d'Agamemnon, sous le nom de Pader d'Asseran, jeune Gascon nou-

(1) Hist. de l'Académie Françoise, T. II. p. 359.

veau débarqué à Paris ; l'artifice réussit, & la piéce fut généralement applaudie. Racine même, le plus grand fléau de Boyer, protégea hautement le nouvel Auteur. Boyer persuadé que son nom seul avoit porté malheur à ses piéces, ne put s'empêcher de s'écrier en plein Parterre, au milieu des applaudissemens que celle-ci recevoit. « Elle est pourtant de Boyer, » malgré M. Racine. » Ce mot lui couta cher, car elle fut sifflée le surlendemain.

Il a composé 21 Tragédies ou Pastorales, & les paroles de l'Opera de Méduse, Tragédie mise en Musique par Gervais, représentée en 1697. Il a aussi fait les caractères des Prédicateurs, des Prétendans aux dignités Ecclésiastiques, &c. avec quelques Poësies Chrétiennes, & autres.

Voyez le Catalogue de ses Ouvrages, Histoire de l'Académie Françoise par l'Abbé d'Olivet, T. II. p. 361. - Le Parnasse François, 472. - Bibliothéques des Théâtres. - Histoire du Théâtre-François, T. XII. p. 98. & suivantes. *Idem*, p. 302. 303.

XVII.

* LA MOTTE, (Antoine Houdart de.) reçu à l'Académie Françoise en 1710. à la place de Thomas Corneille. 1697.

Naquit à Paris le 17 Janvier 1672. jour de la Fête de S. Antoine, dont le nom lui fut donné. Après avoir fait ses humanités & ses études de droit, le goût qu'il avoit pour la déclamation en laquelle il excelloit, lui fit représenter diverses Comédies de Moliere, avec des jeunes gens de son âge. Ce fut en ce tems-là qu'il fit paroître le premier fruit de sa veine, dans la Comédie des Originaux qu'il donna en 1693. à la Comédie Italienne. Il embrassa ensuite l'Etat Ecclésiastique, & il avoit même aspiré à la plus haute perfection, par une retraite qu'il fit à l'Abbaye de la Trape ; mais il quitta cet état en 1697. & il a toujours vécu dans le célibat

« Si jamais quelqu'un eut droit au titre » universel, dit M. de Fontenelle, * c'est

* Eloge de M. de la Motte prononcé par M. de Fontenelle, dans une séance publique de l'Académie Françoise, le 6 Mars 1732. à la réception de feu M. de Bussy Rabutin, Evêque de Luçon.

» ſans contredit M. de la Motte. Le brillant &
» la ſolidité, la vivacité & la juſteſſe, la pro-
» fondeur du raiſonnement, la force, la dé-
» licateſſe, la netteté & la préciſion du ſtyle,
» tout cela ſe trouve réuni au plus haut dégré
» dans ſes Ouvrages.

En 1697. il fit le Poëme de l'Europe galante qui lui acquit à juſte titre une réputation conſidérable ; mais l'époque de ſon plus grand éclat fut lorſque ſes Odes parurent. L'Ode étoit preſque oubliée depuis Malherbe, dit encore M. de Fontenelle ; l'élévation qu'elle demande, les contraintes particulieres qu'elle impoſe avoient cauſé ſa diſgrace, quand un jeune inconnu parut ſubitement avec des Odes à la main, dont pluſieurs étoient des chefs-d'œuvres, & les plus foibles avoient de grandes beautés. Pindare dans les ſiennes eſt toujours Pindare, Anacréon toujours Anacréon, & ils ſont tous deux très-oppoſés. De la Motte après avoir commencé par Pindare ſçut devenir Anacréon. Il paſſa au Théâtre tragique, & il y fut univerſellement applaudi dans trois piéces de caractères différens. Les Maccabées ont le ſublime, & le Majeſtueux qu'exige une

Religion divine ; Romulus repréſente la grandeur Romaine naiſſante, & mêlée de quelque férocité ; Inés de Caſtro exprime les ſentimens les plus tendres, les plus touchans, & les plus adroitement puiſés dans le ſein de la nature. Auſſi l'Hiſtoire du Théâtre n'a-t-elle point d'exemple d'un ſuccès pareil à celui d'Inés, ſuccès conſtant à la Cour, à Paris, & dans les Provinces. Un autre Théâtre a encore plus ſouvent occupé M. de la Motte ; l'Europe galante, & ſes autres Poëmes pour l'Opera dureront autant que le Théâtre pour lequel ces Piéces ont été faites, & elles feront toujours partie de ce corps de réſerve qu'il ſe ménage pour ſes beſoins. La Motte s'eſt diſtingué par un grand nombre d'autres Ouvrages en tous genres, & de toutes ſortes de caractères ; Odes, Fables, Idilles, Eglogues, Comédies, Tragédies, Opera, Cantates, Diſcours, Mémoires ſur l'Hiſtoire Romaine & celle de France, &c. Il n'a manqué à un Poëte ſi univerſel, qu'un ſeul genre, qui eſt la Satyre ; mais il eſt plus glorieux pour lui qu'elle lui manque, qu'il ne l'eſt d'avoir eu tous les autres genres à ſa diſpoſition. Il ne diſputa jamais de prix d'éloquence & de

Poësie qu'il ne le remporta, & il fut si souvent couronné par l'Académie Françoise, & par celle des Jeux Floraux, qu'il fut enfin prié de ne plus concourir.

Personne n'a eu une plus grande facilité d'écrire que lui; & la même année de sa mort, il avoit composé trois Piéces pour les trois Théâtres. L'Italie galante pour le Théâtre François, l'Amante difficile pour l'Italien, & Scanderberg pour l'Opera; mais ce qui doit paroître surprenant en ce Poëte universel, c'est que dès sa jeunesse il fut privé de la vûe, * & de l'usage de ses jambes; ainsi il n'avoit pu guére profiter ni du commerce du grand monde, ni du secours des Livres; & il ne se servoit que des yeux d'un de ses neveux qui

* Comme il le dit lui-même dans son discours lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise. " Vous m'avez rendu la
" vûe, vous m'avez ouvert tous les Livres, en m'associant
" à votre Compagnie. Aurai-je besoin de faits ? je trouve-
" rai ici des Sçavans à qui il n'en est point échapé. Me
" faudra-t-il des Préceptes ? je m'adresserai aux Maîtres de
" l'Art. Chercherai-je des exemples ? j'apprendrai la beauté
" des Anciens de la bouche même de leurs rivaux. J'ai
" droit enfin à tout ce que vous sçavez, & puisque j'ai le
" bonheur de vous entendre, je n'envie plus le bonheur de
" ceux qui peuvent lire; jugez, Messieurs, de ma recon-
" noissance.

lui a rendu ses soins assidus pendant plus de 24 années, & jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 26 Décembre 1731. dans la 60e. année de son âge. Il est inhumé en l'Eglise de S. André-des-Arcs sa Paroisse.

Outre les Comédies & les Tragédies dont nous avons parlé, la Motte a encore composé la Matrône d'Ephèse, Comédie en prose d'un Acte, représentée en 1702. Les trois Gascons, *idem* 1702. Le port de Mer, *idem* 1704. Œdipe Tragédie, représentée en 1726. la même mise en prose, non représentée. Le Talisman, Comédie d'un Acte en prose, représentée en 1726. & remise au Théâtre en 1731. avec Richard Minutulo, & le Magnifique, ces trois dernieres Piéces sous le titre de l'Italie galante.

Il a donné pour l'ancien Théâtre Italien, les Originaux, Comédie en trois Actes 1693. Tome IV. du Théâtre de Gherardi; & l'Amante difficile, ou l'Amant constant, pour le nouveau Théâtre Italien en 1731.

Il a composé les paroles de douze Opera.

1. L'Europe galante. Ballet en 4 entrées, & un Prologue mis en Musique par Campra,

& représenté le 24 Oct. 1697. & repris 5 fois.

2. Issé, Pastorale Héroïque en 3 Actes, dont la Musique est de Destouches, représenté le 17 Décembre de la même année 1697. & repris quatre fois.

3. Amadis de Grece, dont la Musique est du même Musicien, représenté le 26 Mars 1699. & repris trois fois.

4. Marthesie premiere Reine des Amazones, Tragédie. La Musique du même, représentée le 29 Nov. de la même année 1699.

5. Le Triomphe des Arts, Ballet en cinq Entrées, mis en Musique par la Barre, représenté le 16 May 1700.

6. Canente Tragédie, la Musique de Colasse, représentée le 4 Novembre de la même année 1700.

7. Omphale Tragédie, la Musique de Destouches 1701. reprise en 1721, 1733 & 1752.

8. Le Carnaval & la Folie Comédie, Ballet en quatre Entrées & un Prologue, la Musique de Destouches 1704. reprise quatre fois, en 1719, 17[illegible]0, 1738 & 1748.

9. La Venitienne, Comédie, Ballet, trois Actes & un Prologue, la Musique de la Barre 1705.

10. Alcione Tragédie, la Musique de Marais 1706. reprise 3 fois, 1719, 1730 & 1741.

11. Semelé Tragédie, la Musique du même, 1709.

12. Scanderberg Tragédie Posthume, mise en Musique par Rebel & Francœur, représentée le 27 Octobre 1735.

Les Oeuvres* de Théâtre de la Motte, sont imprimées à Paris par Dupuis 1730. en 2 vol. in-8°.

Le même Libraire a imprimé les Odes de la Motte, avec un discours sur la Poësie en général, & sur l'Ode en particulier 4e. édition 1713. 2 vol. in-8°.

L'Iliade d'Homere, avec un discours sur Homere, par M. de la Motte, Paris, *idem* 1714.

Homere vengé, ou réponse à M. de la Motte sur l'Iliade, (par Gacon) Paris, 1716.

Fables nouvelles dédiées au Roi par M. de la Motte, avec un discours sur la Fable. Paris, *idem* troisiéme édition, 1719.

* *Voyez* l'Eloge de M. de la Motte, Discours de M. de Fontenelle prononcé dans une séance de l'Académie Françoise, du 6 Mars 1732. - Mercure de Février

1710. p. 216. - Lettre de M. l'Abbé Trublet, imprimée chez Chaubert. - Le Parnasse François, p. 655. - Bibliothéque des Poëtes, T. IV. p. 193. - Bibliothéque des Théâtres. - Mercure de France, Janvier 1732.

XVIII.

1699. REGNARD, (Jean-François) Lieutenant des Eaux & Forêts de Dourdan, & Trésorier de France au Bureau des Finances de Paris, Seigneur de Grillon.

Naquit à Paris l'an 1657. d'une bonne famille. Il eut dès sa jeunesse une si grande passion pour les voyages, qu'il parcourut la plus grande partie de l'Europe, & de l'Afrique. Sa vie a été remplie d'une infinité d'aventures intéressantes, dont il fait en partie le recit dans l'Histoire de ses Voyages. Il raconte comment il fut pris entre Nice & Marseille par des Corsaires d'Alger, & mené en Esclavage, où il resta environ une année : son Patron l'employa les cinq premiers mois à ramer, mais ayant appris qu'il sçavoit faire quelque ragoût, il le mit à la cuisine. Ses manieres prévenantes, & son enjouemen joints à sa bonne mine, le firent aimer de ce

Maître

Maître, & de tous les Esclaves de la maison, & même des femmes favorites; l'amour de ces dernières l'engagea dans des intrigues auxquelles il se livra plus qu'il ne devoit, & les choses allerent si loin, que son Maître ayant découvert ce qui se passoit, le livra à la Justice pour être puni suivant les Loix qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane, expie son crime par le feu, ou se fasse Mahométan. Le Consul de la Nation Françoise qui avoit reçu une somme considérable pour le rachetter, ayant appris ce qui se passoit, interposa son autorité, & alla trouver le Maître, qui d'abord ne voulut rien écouter; mais enfin le Consul ne se rebutant point, persuada le Maître, en lui offrant dix mille livres pour la rançon de Renard, qui par ce moyen sortit d'esclavage, & emporta avec lui la chaîne dont il avoit d'abord été attaché pendant son esclavage, & qu'il a toujours conservée depuis dans son cabinet, pour se rappeller dans l'esprit le tems de sa disgrace.

Renard revint aussi-tôt après à Paris, mais à peine y fut-il arrivé, qu'il se vit engagé par Messieurs de Fercourt & de Corbon ses amis, à voyager de nouveau. Ils partirent le

26 Avril 1681. ils furent en Flandres, en Hollande, en Dannemarck, en Suéde, en Laponie, en Pologne, en Hongrie & en Allemagne, dont Renard nous a donné la relation dans l'Hiſtoire de ſes Voyages.

Rendu enfin dans ſa patrie, après un voyage de près de trois années, notre célébre Voyageur, laſſé de toutes ſes courſes, acheta la charge de Lieutenant des Chaſſes, des Eaux & Forêts de Dourdan, & de Tréſorier de France au Bureau des Finances de Paris; il acquit auſſi la Terre de Grillon proche Dourdan, à onze lieues de Paris. Le Château de Grillon eſt ſitué dans un vallon agréable entre deux Forêts, ayant pour principal point de vûe la ville de Dourdan; les jardins en ſont beaux, bornés d'un côté par un canal formé par la petite riviere d'Orge; l'autre partie plus baſſe eſt ornée de deux Parterres, & de pluſieurs jets d'eau, &c.

C'eſt dans cet aimable ſéjour que Renard paſſoit tout le tems de la belle ſaiſon, & que par ſes manieres nobles & par ſon eſprit enjoué il attiroit les perſonnes du meilleur goût, & même du premier rang: il y faiſoit une che-

te très-délicate, & il y donnoit des Fêtes des plus galantes. C'est-là que dégagé de tout embarras, & livré aux charmes d'un doux loisir, Renard composa plusieurs de ses Comédies, qui ont été si bien reçues du Public, & que l'on voit encore tous les jours avec plaisir.

Nous avons douze Comédies & une Tragédie de cet Auteur pour le Théâtre François, qui sont, la Sérenade. C. en 1694. 2. Le Bal ou le Bourgeois de Falaise, 14 Juin 1696. 3. Le Joueur, le 19 Décembre 1696. 4. Le Distrait, 2 Décembre 1697. 5. Démocrite, 12 Janvier 1700. 6. Le retour imprévu, 12 Février 1700. 7. Les Folies amoureuses, 1704. 8. Les Menechmes, 4 Décembre 1705. 9. Le Légataire universel, 9 Janvier 1708. 10. La critique du Légataire universel, 19 Fév. 1708. 11. Les Souhaits, C. non représentée. 12. Les Vendanges, ou le Ballet d'Asnieres. 13. Sapor, Tragédie ; ces trois dernieres Piéces sont imprimées dans ses œuvres, & non représentées.

Il a aussi donné dix autres Comédies pour l'ancien Théâtre Italien, qui sont imprimées dans le Recueil de Ghérardi.

RENARD a encore composé les paroles du

Carnaval de Venise, Ballet en quatre Entrées, & un Prologue mis en musique par Campra, & représenté en 1699.

Il y a eu plusieurs Editions de ses œuvres. La derniere est de 1731. Paris, Ribou, en 5 vol. in-8°.

Le premier contient la relation de ses Voyages en Flandres, en Hollande, en Suéde, en Dannemarck, en Laponie, en Pologne & en Allemagne. Dans les quatre autres volumes, sont la Provensale, œuvre Posthume, le Voyage de Normandie 1689, & ses Piéces de Théâtres, diverses Epîtres, Satyres & autres Poësies. Renard a fait encore quelques Chansons gayes & agréables sur différens sujets; entr'autres, une sur l'Abbaye qu'il disoit, en badinant, vouloir fonder à Grillon, & qu'il consacroit à Bacchus. C'est dans cette charmante solitude qu'il finit ses jours, au mois de Septembre 1709. âgé de 52 ans, d'où son corps fut porté & inhumé en l'Eglise de S. Germain de Dourdan, qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue. Renard n'avoit point été marié.

Voyez Moreri. Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le P. Niceron, T. 21. p. 128. - Le Parnasse François, p. 514. - Bibliothéque Poëtique, T. III. p. 296. - Bibliothéque des Théât.

XIX.

* DANCHET, (Antoine) de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1712. en la place de Paul Tallemand, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres en 1705. commis à la recherche des Livres des Belles Lettres de la Bibliothéque du Roy, & Censeur Royal, né en Auvergne l'an 1672. mourut à Paris le 20 Février 1748. dans la 67e année de son âge, & fut inhumé à saint Joseph. 1700.

Ses Ouvrages sont son éloge. Il a composé les paroles de quatorze Opera, qui sont,

1. Hésione, Tragédie mise en Musique par Campra, représentée en 1700. & reprise trois fois. 2. Aréthuse, T. La musique du même, 1701.

3. Les Fragmens de Lully, Ballet en quatre entrées. La Musique *idem*, 10 Sept. 1702.

4. Tancrede, *idem*, 7 Novembre 1702. repris six fois.

5. Les Muses, Ballet en quatre Entrées, & un Prologue. La musique du même 1703.

Amarillis Pastorale, à la place de celle qui

se trouve dans le Ballet des Muses, 1704.

6. Iphigénie, Tragédie, avec Duché. La musique est de Desmarêts & Campra, 1704.

7. Télemaque, Fragmens des Modernes, T. La musique de Campra, 11 Novembre 1704.

8. Alcine, Tragédie. La musique du même, 1708.

9. Les Fêtes Vénitiennes, Ballet en dix Entrées. La musique du même, 1710.

10. Idomenée, Tragédie, *idem*, 1712.

11. Les Amours de Mars & de Venus. Ballet en trois Entrées, & un Prologue, musique, *idem*, 1712.

12. Telephe, Tragédie. Musique, *id.* 1713.

13. Camille, T. *idem*, 1717.

14. Achille & Deidamie, Tragédie, *idem* 1735.

La Musique de tous ces Opera est de Campra.

Danchet a aussi donné quatre Tragédies au Théâtre François. 1. Cyrus, représentée en 1706. 2 Les Tyndarides en 1708. 3. Héraclius, 1719. 4. Nithetis, en 1723. On vient d'imprimer ses Ouvrages de Théâtre en 3 vol. in-8°. Paris, 1751.

XX.

LA GRANGE CHANCEL, Gentilhomme de Périgord, Auteur vivant, a donné les paroles de trois Opéra. 1702.

1. Médus Roi des Médes, Tragédie, mise en Musique par Bouvard, représentée en 1702.

2. Cassandre Tragédie, dont la Musique est de Bouvard & Bertin, 1706.

3. Ariane, Tragédie avec Roi, mise en musique par Mouret, 1717.

Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris en 1735. en trois vol. in-8°. Le 1. contient ses Tragédies de Jugurtha, 1697. * Oreste & Pilade, 1698. Meléagre, 1699. Athenais le 30 Novembre 1699. Le II. vol. comprend Amasis, Tragédie 1701. Alceste 1703. Ino & Melicerte 1713. Cassius & Victorinus Martyrs, Tragédie Chrétienne 1732. Tome III. les Jeux

* Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il fit cette Tragédie qui fut représentée par les Comédiens François le 8. Janvier 1694. sous le nom d'Adherbal, & remise sous le nom de Jugurtha en 1697.

Olympiques, ou le Prince malade, Comédie Heroïque pour le Théatre Italien, 1729. Médus Roi des Médes, Opera, 1702. Cassandre, *idem* 1706, Orphée, Tragedie, avec un Prologue. Poësies diverses.

Voyez, Histoire du Théâtre François, T. XIII. p. 321.

XXI.

1703. GUICHARD, (Henry) Controleur des Bâtimens du Roi, a fait les paroles de l'Opera d'Ulisse, Tragédie mise en Musique par Rebel pere, représentée en 1703. C'est ce même Guichard dont il a été fait mention dans la vie de Lully, au sujet du procès qu'il eut avec lui.

XXII.

1705. ROY, (Pierre-Charles) Parisien, Poëte vivant, fut d'abord Conseiller au Châtelet, & éleve de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles, aujourd'hui Trésorier de la Chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, & Chevalier de l'Or-

ître de Saint Michel; depuis 1741, il a composé les paroles des Opera.

1. Philomele, Tragédie mise en Musique par Lacoste, représentée en 1705.

2. Bradamante Tragédie. La Musique du même, 1707.

3. Hyppodamie, T. La Musique de Campra, 1708.

4. Creuse, T. la Musique de Lacoste, 1712.

5. Callirhoé, T. la Musique de Destouches, 1712.

6. Ariane & Thesée, T. avec la Grange, la Musique de Mouret, 1717.

7. Semiramis, T. la Musique de Destouches, 1718.

8. Les Elemens, Ballet en 4 entrées & un Prologue, dansé par le Roy au Palais des Tuilleries, le 22 Décembre 1721. & représenté sur le Théâtre de l'Opera le 29 Mai 1725. repris trois fois. La Musique est de Destouches & la Lande.

9. Les Stratagêmes de l'Amour, Ballet en 3 entrées & un Prologue. La Musique de Destouches, 1726.

10. Le Ballet des Sens en 3 entrées & un Prologue. La Musique de Mouret, 1733.

11. Les Graces, Ballet en 4 entrées & un Prologue, la Musique de Mouret, 1735.

12. Le Ballet de la Paix, 3 Actes & un Prologue, mis en Musique par Rebel & Francœur, 1738.

13. Le Temple de Gnide, ajouté à l'Opera d'Alcione le 31 Octobre 1741.

—Les Augustales, Prologue ajouté à l'Opera d'Acis & Galathée, le 15 Novembre 1744. mis en Musique par Rebel & Francœur.

14. L'Année Galante, Ballet en 4 entrées, mis en Musique par Mion, représenté à Versailles, le 14 Mars 1747. & à Paris le 11 Avril suivant.

15. Titon & l'Aurore, Acte des nouveaux Fragmens, dont la Musique est de Bury, représenté à Versailles en 1750. & à Paris le 18 Février 1751.

Les Oeuvres du Sieur Roy ont été imprimées à Paris par Robustel & Pissot, 1727. 2 vol. in-8°.

Le I. contient des Eglogues & des Piéces mêlées, avec des réfléxions sur l'Eglogue.

Le II. comprend des Odes, des Poëmes avec des réfléxions sur l'Ode, & des discours sur

diverses matieres de Morale & de Religion.

XXIII.

LA SERRE, (Jean-Louis-Ignace de) 1706. Sieur de Langlade, Gentilhomme de la Province de Quercy, Auteur vivant, âgé de plus de 80 ans.

Il a composé les paroles de huit Opera. 1. Polixene & Pirrhus, Tragédie, mise en Musique par Colasse, représentée en 1706.

2. Dioméde, T. dont la Musique est de Bertin, 1710.

3. Polydore, T. la Musique de Batistin-Struck, 1720.

4. Pirithous, T. la Musique de Mouret, 1723.

5. Pyrame & Thysbé, T. la Musique de Rebel & Francœur, 1726.

6. Tarsis & Zélie, T. la Musique des mêmes Auteurs, 1728.

7. Scanderberg avec la Motte, T. la Musique des mêmes, 1735.

8. Nitetis, T. la Musique de Mion, 1741.

La Serre a aussi donné une Tragédie au

Théâtre François, intitulée Artaxare, représentée le 3 Mai 1718.

XXIV.

1709. JOLY, (Antoine-François) de Paris, Censeur Royal, Auteur vivant, a donné les paroles de l'Opera de Méléagre, Tragédie, mise en musique par Batistin-Struck, représentée en 1709.

Cet ouvrage, quoique travaillé avec soin de la part du Poëte & du Musicien, ne fut point goûté du Public.

Il a fait aussi trois Comédies pour le Théâtre François. 1. L'Ecole des Amans en vers, 3. Actes, représentée le 18 Octobre 1718.

2. La Vengeance de l'Amour en 5 Actes en vers, jouée le 4 Décembre 1721.

3. Done Elvire de Gusman en 3 Actes en vers, non encore représentée.

XXV.

MENESSON, mort à Paris en 1742. dans un âge fort avancé. Il a composé trois Opera. 1711.

1. Manto la Fée, Tragédie, mise en musique par Batistin-Struck, représentée en 1711.

2. Les plaisirs de la Paix, Ballet en 3 Entrées & un Prologue, la Musique est de Bourgeois, 1715.

3. Ajax, Tragédie, la Musique de Bertin, 1716.

Cet Opera n'eut pas d'abord beaucoup de succès, mais sur les applaudissemens qu'il reçut dans les Opera de Province, on le donna à Paris en 1726 & en 1742, & il réussit. Cet Auteur peu connu d'ailleurs avoit aussi composé deux Tragédies pour le Théâtre François, que les Comédiens n'ont pas voulu recevoir malgré les recommandations qu'il avoit employées à cet effet.



XXVI.

1313. LA ROQUE, (Antoine de) Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Auteur du Mercure de France depuis 1721 à 1744.

Naquit à Marseille en 1672. d'une bonne & ancienne famille de la même ville. Il songea de bonne heure à se pourvoir d'une aisance honnête qui pût répondre à la variété de ses goûts; il comprit que pour y parvenir il falloit quitter sa Patrie. Il fit plusieurs Voyages dans sa jeunesse, tant en différentes Provinces de France que hors du Royaume, cherchant également à s'amuser & à s'instruire. Il parcourut la Syrie & le Mont Liban, dont il a donné la description imprimée à Paris en 1716. in-12.

De retour dans sa famille, il entreprit deux vastes projets que d'autres occupations plus indispensables l'empêcherent d'exécuter, mais sur lesquels il a recueilli quantité de Mémoires qui contiennent un grand nombre de faits particuliers. L'un de ces projets étoit une histoire des

Peintres, & l'autre celle du Théâtre François. Pour se satisfaire sur cette entreprise, il crut devoir suivre à Paris l'aîné de ses freres; il y trouva bientôt une occasion favorable de s'y fixer, & d'entrer en même tems dans le service; il la saisit avec joye, & fut reçu Gendarme de la Garde ordinaire du Roy Louis XIV. Il s'acquitta toujours avec honneur & avec zéle des fonctions qui lui furent confiées jusques en 1709. qu'il eut le malheur d'avoir une jambe & une partie de la cuisse emportée à la Bataille de Malplaquet. Cet accident accompagné de circonstances honorables & singulieres, lui valut, avec la Croix de Saint Louis, une pension qu'il a conservée jusques à sa mort. Il jouissoit aussi d'une pareille pension de la part d'un Officier Général respectable, mort au commencement de l'année 1734. à qui il étoit attaché depuis longtems, & pour lequel il a toujours conservé une parfaite reconnoissance.

Le Sieur Du Fresny l'ayant associé au Privilége du Mercure de France en l'année 1721. il fallut que M. de la Roque remplaça par un travail assidu des soins que le Sieur Du Fres-

ny employoit plus volontiers à la composition de ses Comédies & à la construction des Bâtimens & des Jardins qu'il faisoit, ensorte que tout l'Ouvrage du Mercure tomba sur le Chevalier de la Roque & sur le Sieur Fuzelier, aujourd'hui Auteur du Mercure, qu'il avoit engagé de partager ce travail avec lui. Après la mort de Du Fresny, il obtint un Brevêt du Roy, du 17 Octobre 1724. & un Privilége en son nom, pour faire seul la composition du Mercure de France, On peut dire qu'il a toujours sçu le rendre intéressant, sur-tout dans la partie qui regardoit les Arts, que personne n'avoit traité avant lui, avec autant de goût & de discernément; qu'il ne s'est jamais écarté de la modération & de la sagesse qu'exige un Ouvrage périodique de cette nature, dont il a donné 331 volumes sans interruption pendant vingt-trois années, depuis le mois de Juin 1721. jusques au mois d'Octobre 1744. qu'il est mort le trois du même mois d'une fiévre maligne, dans la 72e année de son âge, & inhumé à St Sulpice sa Paroisse.

La probité, la douceur des mœurs, la candeur & toutes les vertus nécessaires à la société

té qui formoient son caractere, & qui étoient si naturellement peintes sur son visage, lui attiroient l'estime & la vénération de tous ceux qui le connoissoient, & lui avoient fait quantité d'amis, qui le regrettent encore tous les jours. Il avoit beaucoup de goût & de connoissance des Belles-Lettres & des Arts. Il a laissé un cabinet très-curieux en toutes sortes de genre; on en peut juger par le Catalogue raisonné des différens effets curieux & rares contenus dans ce Cabinet, fait par Gersaint, & imprimé en 1745. & vendus après sa mort. Il étoit composé de près de 300 Tableaux choisis des plus habiles Maîtres d'Italie, de Flandres, de Hollande & de France, de plusieurs Bronzes, Marbres & autres ouvrages de Sculpture, Yvoire, Terre cuite, &c. Porcelaine, Lacs, Pierreries, Agathes, Cornalines, & Pierres gravées, Coquilles, Desseins & Estampes en tous genres.

M. de La Roque a composé les Paroles de deux Opera, Médée & Jason, Tragédie mise en musique par Salomon, représentée en 1713. & Théonoé, T. dont la Musique est du même Auteur, & représentée en 1715. Il a donné

le Voyage de Syrie & du Mont-Liban, imprimé à Paris en 1722. en 2 vol. in-12.

Voyez Catalogue raisonné des différens effets contenus dans le Cabinet de feu M. de la Roque. Paris, Barrois 1745. - Bibliothéque des Théâtres.

XXVII.

1713. FUZELIER, (Louis) de Paris.

Il a eu le Privilége du Mercure de France après la mort du sieur de la Roque, conjointement avec le S. Charles de la Bruyere, par Brevêt du Roy, donné au camp devant Fribourg, le 31 Octob. 1744. Ces deux Auteurs ont donné leur premier Mercure au mois de Novembre suivant, & l'ont continué sans interruption jusques à présent, à la satisfaction du Public. Ils ont composé au mois d'Avril 1752. cent quatre volumes.

Le sieur Fuzelier a fait les paroles de dix Opera.

1. Les Amours déguisés. Ballet en trois Actes, & un Prologue mis en musique par Bourgeois, représenté le 22 Août 1713. Il a été repris deux fois, en 1714 & en 1726.

2. Arion, Tragédie, dont la musique est de Matho 1714.

3. Les Ages. Ballet en trois entrées, & un Prologue. La musique de Campra 1718.

4. Les Fêtes Grecques & Romaines. Ballet héroïque en trois entrées, & un Prologue. La musique de Colin de Blamont, 1723. a été repris en 1733 & 1741.

5. La Reine des Peris, Comédie Persanne, en cinq Actes, & un Prologue. La musique d'Aubert, 1725.

6. Les Amours des Dieux. Ballet héroïque, en 4 entrées, & un Prologue. La musique de Mouret, 1727. repris en 1737 & 1746.

7. Les Amours des Déesses. Ballet héroïque, en quatre entrées, & un Prologue. La musique de Quinault 1729.

8. Les Indes galantes. Ballet en 4 entrées, & un Prologue. La musique de Rameau 1735. repris en 1747.

9. L'Ecole des Amans. Ballet en trois Actes, & un Prologue. La musique de Niel 1744. repris avec un nouvel Acte en 1745.

10. Le Carnaval du Parnasse. Ballet Héroïque en trois Actes, & un Prologue. La musi-

que de Mondonvillle 1749. repris en Janvier & en Octobre 1750.

Le sieur Fuzelier a aussi composé plusieurs piéces pour le Théâtre François. Momus Fabuliste, ou les Nôces de Vulcain, Comédie d'un Acte, & un Prologue en prose, représentée le 26 Septembre 1729.

Les Amusemens de l'Automne. Comédie en trois actes, & un Prologue, avec intermédes, 17 Octobre 1725.

Le Procès des Sens. Comédie d'un acte en vers 1732.

Il a aussi donné une vingtaine de Comédies au nouveau Théâtre Italien, & plusieurs piéces pour la Foire, dit l'Opera-Comique.

Il est mort à Paris le 19 Septembre 2752. dans la 80 année de son âge, & a été inhumé le 20. en l'Eglise de S. André des Arcs sa Paroisse.

Voyez le Recueil des Piéces du Théâtre de la Foire, imprimé à Paris de 1721 à 1739. en 10 volumes in-12. par Messieurs le Sage & Dorneval.

Bibliothéques des Théâtres. Mercures de France, &c.

XXVIII.

PELLEGRIN, (Simon Joſeph) Prêtre du Diocèſe de Marſeille. 1714.

Il naquit en cette Ville en 1661. & vint à Paris au commencement de ce ſiécle. Il s'y fit connoître par pluſieurs piéces de Théâtre & par beaucoup d'autres Ouvrages de Poëſies. Il a travaillé dans tous les genres de Littérature. Il a donné pluſieurs Tragédies & Comédies pour les Théâtres François & Italien, & pour la Foire. Il a compoſé onze Opera, des Cantiques ſpirituels, des Noëls, des Pſeaumes & la traduction en vers des Odes d'Horace. Ses Ouvrages ont preſque tous été imprimés, & il ſe diſpoſoit à en donner une nouvelle édition dont il avoit obtenu le Privilege quelques jours avant ſa mort, arrivée à Paris le cinq Septembre 1745. dans la 84e. année de ſon âge. Il eſt inhumé en l'Egliſe de Saint Côme ſa Paroiſſe.

Il avoit un Frere nommé Jacques, dit le Chevalier de Pellegrin, ſous le nom duquel il mettoit ſes piéces de Théâtre. On n'a guére vû de plume plus féconde que celle de l'Abbé Pellegrin. Il faiſoit des vers avec une faci-

lité prodigieuse : On prétend que le nombre va à plus de cent mille. On l'a comparé au Poëte Hardi, qui composa, à ce que l'on dit, six ou sept cens Piéces. « Hardi avoit reçu ce » don de la Nature, qui n'est pas toujours la » preuve du talent, & qui peut même quel- » quefois l'étouffer, sur-tout quand la pau- » vreté s'y joignant oblige le famélique & ra- » pide Ecrivain d'abuser de sa fécondité : tel » fut le sort de Hardy ; mal partagé des biens » de la Fortune, il étoit à la solde d'une trou- » pe de Comédiens, dont il falloit continuel- » lement remplir le Répertoire. La veine in- » tarissable du Poëte suffisoit au prompt dé- » goût du Public, une piéce étoit l'Ouvra- » ge de quinze jours au plus ; » mais nous n'adoptons point ce parallele ; car malgré la critique de quelques ouvrages de l'Abbé Pellegrin, il en a composé de très-bons, que le Public revoit tous les jours avec plaisir, tels que l'Opera de Jepthé, & plusieurs autres. Il est le premier qui a donné à l'Opera un sujet tiré de l'Ecriture Sainte.

CATALOGUE

Des Ouvrages de l'Abbé Pellegrin.

Pour l'Académie Royale de Musique.

ONZE OPERA.

1. TElemaque ou Calipso, Tragédie mise en musique par Destouches, représentée en 1714. reprise en 1730.

2. Les Fêtes de l'Eté. Ballet en trois entrées, & un Prologue. La musique de Monteclair 1715. repris en 1725.

3. Le Jugement de Paris. Pastorale-Héroïque en trois actes & un Prologue. La musique de Bertin 1718. repris en 1727.

4. Les plaisirs de la Campagne. Ballet en 3 Actes. La musique du même Auteur 1719.

5. Renaud ou la suite d'Armide. Tragédie mise en musique par Desmarêts 1722.

6. Télegone. Tragédie. La musique de La Coste 1725.

7. Orion T. avec La Font. La musique du même La Coste 1728.

8. La Princesse d'Élide. Ballet Héroïque en trois Actes & un Prologue. La musique de Villeneuve 1728.

9. Jephté, Tragédie tirée de l'Ecriture Sain-

ſte, miſe en muſique par Monteclair 1732. repriſe ſept fois.

10. Hypolite & Aricie, T. La muſique de Rameau 1733. repriſe le 11 Septemb. 1742.

11. Les Caracteres de l'amour. Ballet en trois entrées & un Prologue. La muſique de Colin de Blamont 1738.

On lui attribue auſſi les paroles de l'Opera de Polydore. Tragédie, repréſentée le 15 Février 1720. dont on dit que la Serre eſt Auteur,& miſe en muſique par Batiſtin Struck.

Pour le Théâtre François.

Polydore. Tragédie, repréſentée en 1705.

La mort d'Ulyſſe. Tragédie, 1706. ſous le nom du Chevalier Pellegrin ſon frere.

Le Pere intéreſſé. Comédie en vers de cinq Actes 1720. à Paris, ſous le titre de la fauſſe Inconſtance, * n'eſt point imprimée.

Le nouveau Monde. Comédie en vers de trois Actes 1722.

Le divorce de l'Amour & de la Raiſon, ſuite du nouveau Monde. Comédie héroïque en vers de trois Actes & un Prologue, avec des divertiſſemens 1723.

Le Paſtor Fido, Paſtorale héroïque en vers

libres de trois Actes, & un Prologue 1726.

Pélopée, Tragédie 1732.

L'Ecole de l'Hymen, ou l'Amante de son Mari. Comédie en vers de cinq Actes, & un Prologue 1737. * n'est pas imprimée.

Catilina, Tragédie non représentée, imprimée à Paris, Prault 1742.

Tomyris, T. sous le nom de Mademoiselle Barbier 1706.

Pour le Théâtre Italien.

L'Inconstant, ou les trois Epreuves. Comédie en vers de 3 Actes, représentée le 30 Juillet 1727.

Pour l'Opera-Comique.

Arlequin à la Guinguette, en 3 Actes 1711.

Le Pied de nez, en trois Actes 1721.

Arlequin, rival de Bacchus, *idem*, trois Actes 1721.

* Ces 3 piéces n'ont point été imprimées.

Autres Oeuvres imprimées de l'Abbé Pellegrin, l'Hymenée Royal, divertissement présenté à la Reine des Romains. La musique est du Sr Gillier le jeune, imprimée. Paris, Ballard 1699. in-4°.

Ode à la gloire de l'Auguste Sang de France sur l'élévation du Duc d'Anjou au Thrône d'Espagne 1701. in-4°.

Etrennes pour les Princes Chrétiens 1704. *idem*.

Poësies Chrétiennes, contenant six Recueils de Cantiques ; trois de Chansons Spirituelles, & sept de Noëls nouveaux, avec les Airs notés. Paris 1702. in-8°. 2 vol.

Les Proverbes de Salomon, mis en Cantiques 1725. in-8°.

Odes tirées des Cantiques de l'ancien & du nouveau Testament 1726. in-8°.

Noëls nouveaux & Cantiques spirituels en forme d'Homélies sur les Epîtres des Dimanches & Fêtes, depuis l'Avent jusqu'à la Purification, VIIe. Recueil 1738. in-8°. 2 vol.

Cantiques spirituels 1705, 1725 & 1740.

Noëls & Cantiques 1725. avec les airs notés.

Les Pseaumes de David, sur les plus beaux airs de Lambert, Lully & Campra 1725. in-octavo.

L'Imitation de Jesus-Christ, mise en Cantiques spirituels sur les plus beaux Airs notés, 1727. in-8°.

Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament en Cantiques sur des Airs d'Opera & de Vaudevilles, 2 vol. in-8°. 1702. - La même, seconde édition, augmentée, 1713. in-8°, 2 vol.

Pastorale sur la naissance de Jesus-Christ, in-4°.

Ode à l'honneur de Saint François de Sales, in-4°.

La France consolée, avec un discours sur l'Ode, 1744. in-4°.

Autres Poësies.

Les Odes d'Horace, traduites en vers François, Paris 1715. 2 vol. in-12.

XXIX.

DE LA FONT, né à Paris en 1686. 1714.
recommandable par le mérite de l'esprit & la bonté du cœur; avoit beaucoup de talens pour le genre comique & lyrique, qu'il traitoit d'une maniere naturelle & neuve; il étoit encore plus estimable par ses mœurs. Sa santé se dérangea les dernieres années de sa vie; & il mourut à Passy près Paris, après une longue maladie, le 20 Mars 1725. âgé de 39 ans.

Il a laissé quatre Comédies & quatre Opera; sçavoir, 1. Les Fêtes de Thalie avec la Critique, Ballet en 4 entrées & un Prologue, mis en musique par Mouret, & représenté le Mardi 14 Aout 1714. repris six fois.

2. Hypermnestre, Tragédie, dont la musique est de Gervais, 1720.

3. Les Amours de Prothée, Ballet en 3 Actes & un Prologue. La musique du même Gervais, 1720.

4. Orion, Tragédie, avec l'Abbé Pellegrin. La musique de La Coste 1728.

Les Comedies sont, 1. Danaé ou Jupiter Crispin, C. en un Acte en vers libres, 1707.

2. Le Naufrage ou la Pompe funebre de Crispin, C. d'un Acte en vers, 1710.

3. L'Amour vengé, C. d'un Acte en vers, 1712. & reprise en 1722.

4. Les trois Freres rivaux, C. d'un Acte en vers, 1713.

Le Prologue de la Comédie des Captifs, Comedie du Sieur Roy, non imprimée.

Il a aussi composé une Piéce pour la Foire, qui est la Querelle des Théâtres, avec le Sage, représentée à la Foire de Saint Laurent, 1718.

imprimée dans le troisiéme Recueil du Théâtre de la Foire.

Les Oeuvres de La Font furent imprimées à Paris en 1713. in-12.

XXX.

FERMELHUIS, (1730.
a composé les paroles de l'Opera de Pyrrhus, Tragédie, mise en musique par Royer, représentée le 26 Octobre 1730. cet Opera n'a eu que sept Représentations quoique relevé de trois magnifiques décorations du Chevalier Servandoni

---

XXXI.

FLEURY, (Auteur 1732.
vivant, a composé les paroles de deux Opera.

1. Biblis, Tragédie, mise en musique par La Coste, & représentée le 6 Novembre 1732.

2. Les Génies Elémentaires, Ballet en 4 entrées & un Prologue, dont la Musique est de la Demoiselle Duval, Chanteuse à l'Opera, représentée le 18 Octobre 1736.

XXXII.

1733. * MONCRIF, (François-Augustin-Paradis de) Parisien, Auteur vivant, de l'Academie Françoise, où il fut reçu en 1733. membre de l'Academie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, Lecteur de la Reine, & Sécrétaire Général des Postes.

Il a composé les paroles de l'Empire de l'Amour, Ballet Héroïque en trois Actes, & un Prologue mis en musique par le Chevalier de B***, représenté le 14 Avril 1733. repris avec un Acte nouveau intitulé Linus, le 25 Mai 1741.

Zelindor Roi des Sylphes. Ballet d'une entrée, avec un Prologue mis en Musique par Rebel & Françœur, & représenté le 10 Août 1745.

Il a aussi composé pour l'Opera les Fragmens d'Almasis, de Linus & d'Ismene, représentés le 18 Août 1750. par l'Académie Royale de Musique; & les Génies Tutelaires Divertissement, composé à l'occasion de la naissance de M. le Duc de Bourgogne, mis

en Musique par Rebel & Francœur, & représenté avec l'Opera des Indes Galantes, le Mardi 21 Novembre 1751.

Il a donné les Abderites Comédie en Vers libres d'un Acte, & un Prologue, représentée par les Comédiens François, le Jeudi 24 Juillet 1732.

Il a fait l'Histoire des Chats, imprimée à Paris en 1721. C'est son premier Ouvrage.

Essais sur la nécessité & les moyens de plaire. Paris 1738. in-12.

Il a donné une nouvelle édition de ses Oeuvres. Paris, Brunet 1742. in-12. contenant ses Poësies & Oeuvres mêlées.

Il vient de paroître une derniere édition en 1751. en trois vol. in-12.

Le premier contient,

Essais sur la nécessité & les moyens de plaire.

LE II.

Le Discours de M. de Moncrif, lorsqu'il prit séance à l'Académie Françoise, le 29. Décembre 1733.

Plusieurs Lettres & Dissertations sur divers Sujets.

LE III.

Poësies Chrétiennes, composées par ordre de la Reine.

Les Abderites, Comédie. - Les Ames réunies, ou la Métempsicose, Ballet Héroïque. - L'Empire de l'Amour, Ballet Heroïque. Almasis. Ballet. - Ismene, Pastorale Héroïque. - Le Trophée, Prologue à l'occasion de la Victoire de Fontenoy. - Zélindor, Roi des Sylphes, Ballet en un Acte. - Les Génies Tutelaires, Divertissement composé à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. - Poësies diverses.

XXXIII.

1734. MASSIP, (Auteur vivant, a composé les paroles des Fêtes nouvelles, Ballet en 3 entrées & un Prologue, mis en musique par Duplessis, & représenté le Jeudi 22 Juillet 1734.

Cet Opera n'a eu que trois représentations.



XXXIV.

XXXIV.

LA BRUIERE, (Charles de) Auteur vivant du Mercure de France, avec le Sieur Fuzelier, par Brevêt du Roy, du 31 Octobre 1744. *Voyez* ce qui a été dit à ce sujet à l'Article XXVII. de Fuzelier. 1736.

La Bruiere a composé les paroles de 2 Opera.

1. Les Voyages de l'Amour, Ballet en quatre entrées, & un Prologue mis en musique, par Boismortier, représenté le 3 Mai 1736.

2. Dardanus Tragédie, dont la musique est de Rameau, représentée le 19 Novembre 1739. & reprise avec quelques changemens le 22 Avril 1744.

XXXV.

BONNEVAL, (Auteur vivant, a donné les paroles de l'Opera des Romans. Ballet en quatre entrées, & un Prologue, mis en musique par Niel, représenté le 23 Août 1736. 1736.

XXXVI.

LE FRANC, (Auteur vivant, a fait les paroles du Triomphe de l'Harmonie. Ballet en trois Actes & un Prologue, mis en musique par Grenet, représenté le 9 1737.

May 1737. repris en 1738 & 1746.

Et de Léandre & Hero Tragédie, dont le Chevalier de B * * * a fait la musique, & représentée le 5 Mai 1750. Ces deux Auteurs ont abandonné le profit de cet Opera aux Srs Rebel & Francœur.

XXXVII.

1737. BERNARD, (Auteur vivant, a donné les paroles de l'Opera de Castor & Pollux, Tragédie mise en musique par Rameau, représentée le 22 Oct. 1737.

XXXVIII.

1739. MONDORGE, (Auteur vivant, a fait les paroles des Fêtes d'Hébé, ou les Talens Lyriques. Ballet en 4 entrées & un Prologue, mis en musique par Rameau, représenté le 21 Mai 1739. & repris le 27 Juillet 1747.

XXXIX.

1739. DE LA MARE, (Auteur vivant, a composé les paroles de l'Opera de Zaïde. Ballet héroïque en trois Actes & un Prologue, mis en musique par Royer, représenté le 3 Septembre 1739. repris avec un nouvel Acte le 13 May 1745.

XL.

* NERICAUT DESTOUCHES 1742.
(Philippe) Auteur vivant, Gouverneur de Melun, de l'Académie Françoise, à la place de Campistron.

Il a fait les paroles du mariage de Ragonde & de Colin. Divertissement mis en musique par Mouret, donné au Château de Sceaux à S.A.S. M^e. la Duchesse du Maine, au mois de Décembre 1714. & représenté à Paris par l'Académie Royale de Musique, le 30 Janv. 1742. repris le 12 Février 1743.

Les paroles de ce Divertissement sont dans le Ve. volume des Oeuvres de M. Destouches, nouvelle édition, Paris, Prault 1736. en cinq vol. in-8°. contenant 16 Comédies, représentées sur le Théâtre François; sçavoir, Tom. I. Le Curieux impertinent 1710. 2. L'ingrat 1712. 3. L'Irrésolu, 1713. 4. Le Médisant 1715.

Tom. II. - 5. Le triple Mariage. 1716. - 6. L'Obstacle imprévû 1718. - 7. Le Philosophe marié 1727. - 8. L'Envieux 1727. - 9. Les Philosophes amoureux 1729.

Tom. III. - 10. La fausse Agnés 1736. - 11. Le Tambour nocturne, ou le Mari devin Comédie Angloise mise au Théâtre François en

1736. 12. Le Glorieux 1732. 13. Le Dissipateur 1736.

Tom. IV. - 14. L'Ambitieux & l'Indiscret, Tragi-Comédie, avec un Prologue 1737. - 15. La Belle Orgueilleuse 1741. - 16. L'Amour usé 1741.

Discours prononcé le 25 Août 1723. par M. Néricaut Destouches, lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise à la place de M. Campistron.

Réponse de M. de Fontenelle au Discours précédent.

Réponse de M. Destouches au Discours de M. l'Abbé de S. Cyr, reçu à l'Académie Françoise le 10 Mars 1742.

Tom. V. Premiere Lettre de M. Tevenot.

Le Mariage de Ragonde & de Colin. Divertissement en musique donné à Sceaux au mois de Décembre 1714. - Les Fêtes de l'Inconnu, *idem*, 1704. - La Fête de la Nymphe de Lutéce, *idem*. Scénes de l'aimable Vieillard. - Scénes du Tracassier, Comédie. Le Vindicatif, Comédie. - Scénes Angloises tirées de la Comédie intitulée la Tempête. - Scénes de Prothée, Comédie. - Prologue du Curieux impertinent.

Voyez sa premiere Comédie, T. I. Prologue de la Comédie de l'Ambitieux, T. IV. L'Homme sin-

gulier, Comédie en vers de cinq Actes. Au Roy, Epître sur sa Convalescence 1744.

XLI.

DE L. R*** Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de Saint Louis, Auteur vivant, a donné à l'Opera les paroles d'Isbé, Pastorale en cinq entrées, mise en musique par Mondonville, & représentée le dix Avril 1742. 1742.

XLII.

SAINT MARC, (le Févre de) Auteur vivant, a fait les paroles du pouvoir de l'Amour, Ballet héroïque en trois Actes, mis en musique par Royer, représenté le 23 Avril 1743. 1743.

XLIII.

*DU CLOS, (1743.
Auteur vivant, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1739. reçu à l'Académie Françoise en 1746. & Historiographe du Roy.

Il a composé les paroles de l'Opera des Caractères de la Folie, Ballet en trois Actes & un Prologue, dont la musique est de Bury, représenté le 20 Août 1743.

Il a aussi donné le Roman d'Acajou, petit in-4°. L'Histoire de Louis XI. imprimée à Paris en 1745. trois vol. in-8°. & Considérations sur les Mœurs de ce siécle 1751. in-12.

XLIV.

1745. CAHUSAC, (Auteur vivant, a donné les paroles de cinq Opera.

1. Les Fêtes de Polymnie, Ballet Héroïque en trois Actes & un Prologue, mis en Musique par Rameau, & représenté le 12 Octobre 1745.

2. Les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, ou les Dieux d'Egypte, Ballet en trois Actes & un Prologue, représenté à Versailles pour le mariage de M. le Dauphin, le 15 Mars 1747. & à Paris, le 5 Novembre 1748.

3. Zaïs, Ballet Héroïque en quatre entrées & un Prologue, représenté le 29 Février 1748.

4. Naïs, Opera pour la Paix en trois Actes & un Prologue, 22. Avril 1749.

5. Zoroastre, Tragédie représentée le 5 Déc. 1749. Tous ces Opera ont été mis en musique par le sieur Rameau.

XLV.

D'ALBARET (a fait les paroles de Sylla & Glaucus Tragédie, dont la musique est de le Clerc, représenté le 4 Octobre 1746. 1746.

XLVI.

LAUGEON, (Sécrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Comte de Clermont, Auteur vivant, a composé les paroles de la Pastorale de Daphnis & Cloé, en trois entrées, mise en Musique par Boismortier, représentée le 28 Septembre 1747. & l'Acte d'Æglé, dont la Musique est du sieur la Garde, Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi, représenté à Versailles en 1748. & 1749. & à Paris le 18 Février 1751. 1747.

XLVII.

BALOT DE SOVOT. Auteur vivant frere du sieur Balot Notaire, a composé les paroles de l'Acte de Pigmalion, du Triomphe des Arts 1700. au lieu de celles de M. la Motte, la musique est du sieur Rameau. Cet Acte a été représenté pour la premiere fois le Mardi 27 Août 1748. repris le Mardi 9 Mars 1751. avec les nouveaux Fragmens d'Ismene, Titon & l'Aurore, & Æglé. 1748.

XLVIII.

1749. AUTREAU, (Auteur vivant, a donné les paroles de Platée, Ballet bouffon, mis en musique par Rameau, représenté le 9 Février 1749. & repris le 23 Janvier 1750.

XLIX.

MARMONTEL (Auteur vivant, a composé les paroles de la Guirlande ou les Fleurs Enchantées, Acte de Ballet, représenté à la suite des Indes galantes, le Mardi 21 Septembre 1751. & mis en musique par le sieur Rameau.

Acante & Cephise, ou la Sympatie, Pastorale Héroique, à l'occasion de la Naissance de M. le Duc de Bourgogne, mise en musique par le sieur Rameau, & représentée par l'Académie Royale de musique, le Jeudi 18 Nov. 1751.

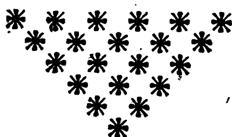
Il a donné à la Comédie Françoise, les Tragédies de Denis le Tyran, représentée le Jeudi 5 Février 1748. Aristomene le 30 Avril 1749. Cléopatre le 13 May 1750. Les Héraclides le 24 May 1752.

Fin de la premiere Partie.

HISTOIRE
DU THEATRE
DE
L'OPERA
EN FRANCE.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE l'Académie Royale de Musique, jusqu'à présent.

SECONDE PARTIE.



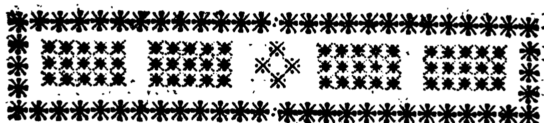
A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Benoît aux Cigognes.

M. LCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



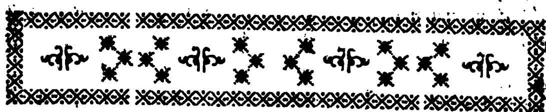


MUSICIENS
DES OPERA.

I.	1659.	CAMBERT.
II.	1672.	LULLY.
III.	1687.	COLASSE.
IV. & V.	1588.	LOUIS & JEAN LULLY freres.
VI.	——	THEOBALDE, DE GATTY.
VII.	1693.	MARAIS.
VIII.	——	DESMARETS.
IX.	——	CHARPENTIER.
X.	1694.	Mlle. DE LA GUERRE.
XI.	1697.	GERVAIS.
XII.	——	LA COSTE
XIII.	——	CAMPRA.
XIV.	——	DESTOUCHES.
XV.	1700.	LA BARRE.
XVI.	1702.	BOUVARD.
XVII.	1703.	REBEL.
XVIII.	1706.	BERTIN.
XIX.	1709.	BATISTIN.
XX.	1713.	SALOMON.
XXI.	——	BOURGEOIS.
XXII.	1714.	MATHO.
XXIII.	——	MOURET.

XXIV.	1716.	MONTECLAIR.
XXV.	1721.	LA LANDE
XXVI.	1723.	COLIN DE BLAMONT.
XXVII.	1725.	AUBERT.
XXVIII. & XXIX.	1726.	REBEL Fils & FRANCŒUR Cad.
XXX.	1728.	DE VILLENEUVE.
XXXI.	1729.	QUINAULT, l'aîné.
XXXII.	1730.	ROYER.
XXXIII.	1733.	BRASSAC.
XXXIV.	—	RAMEAU.
XXXV.	1734.	DU PLESSIS.
XXXVI.	1736.	BOISMORTIER.
XXXVII.	—	NIEL.
XXXVIII.	—	LA Dlle. DUVAL.
XXXIX.	1737.	GRENET.
XL.	1741.	MION.
XLI.	1742.	MONDONVILLE.
XLII.	1748.	LA GARDE
XLIII.	1752.	D'AUVERGNE.





LISTE DES MUSICIENS,

Qui ont travaillé pour l'Académie Royale de Musique, depuis son établissement jusqu'à la présente année 1752. avec le Catalogue de leurs Ouvrages.

I.

CAMBERT, Organiste de l'Eglise de S. Honoré, Surintendant de la Musique de la Reine Mere Anne d'Autriche, fut le premier Musicien de son tems qui se fit connoître d'abord par la maniere sçavante dont il touchoit l'Orgue; & son mérite étant connu à la Cour, la Reine Mere de Louis XIV. le choisit pour Surintendant de sa Musique. L'Abbé Perrin l'associa avec lui pour l'établissement de son Opera; comme nous l'avons dit au commencement de cette Histoire. pag. 25 & 26. 1659.

Il a composé la Musique de la Pastorale de Perrin, représentée à Issy en 1659. Il fit

en 1661. la Musique de la Pastorale d'Ariane, ou le Mariage de Bacchus; qui ne fut point représentée en France à cause de la mort du Cardinal Mazarin : mais Cambert la fit représenter à Londres en 1672.

Il mit en Musique en 1671. la Pastorale de Pomone, qui est le premier Opera dont les paroles sont imprimées dans le Recueil général des Opera, donné par Ballard en 1703. Ces trois Piéces dont les paroles sont de l'Abbé Perrin, doivent être regardées comme celles qui ont donné naissance à nos Opera. Elles furent aussi fort goûtées du Public, & firent beaucoup d'honneur à leurs Auteurs.

Cambert donna en 1672. un 4e. Opera, intitulé les peines & les plaisirs de l'Amour, dont Gilbert avoit composé les paroles, qui se trouvent dans le Recueil de Ballard, & qui n'eut pas moins de réussite que les précédens.

Le chagrin que Cambert eut en 1672. de voir Lully possesseur du Privilége de l'Opera, & la grande réputation où étoit ce Musicien, l'obligea de passer en Angleterre, où le Roi Charles II. lui donna la Charge

de Surintendant de sa Musique, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée à Londres en 1677.

II.

LULLY, (Jean-Baptiste) Surintendant de la Musique du Roi Louis XIV. Sécrétaire de S. M. &c. ayant obtenu le Privilége de l'Opera en 1672. comme nous l'avons dit au commencement de cette Histoire, composa seul la Musique de tous les Opera qui furent représentés jusqu'à l'année 1686. qu'il mourut. *Voyez* sa vie, pag. 31 1672.

III.

COLASSE, (Pascal.) Maître de la Musique de la Chambre & de la Chapelle du Roi Louis XIV. naquit à Paris en 1639. il a été un des meilleurs éléves du célébre Lully, qui l'employoit souvent dans la composition de ses Opera, c'est-à-dire, à remplir ordinairement les parties du milieu de ses Chœurs de voix, & de quelqu'unes de ses Symphonies. Les leçons d'un si grand 1687.

Maître, & son heureux génie le rendirent très bon Musicien, & capable de composer par lui-même dix Opera ; qui sont,

1. Achille & Polixene Tragédie, dont l'ouverture & le premier Acte sont de Lully, représentée au mois de Novembre 1687.

2. Thétis & Pelée, Tragédie 1689.

3. Enée & Lavinie, Tragédie 1690.

4. Astrée, Tragédie 1691.

5. Les Saisons, Ballet 1695.

6. Jason, ou la Toison d'or, Tragédie 1696.

7. La Naissance de Venus, Pastorale 1696.

8. Canente, Tragédie 1700.

9. Polixene & Pyrrhus, Tragédie 1706.

10. Le Ballet de Villeneuve S. George, ainsi nommé, parce qu'il fut représenté en ce lieu devant Monseigneur, le premier Sept. 1692. & ensuite par l'Académie Royale de Musique à Paris, avec le Carnaval Mascarade en 1700.

Colasse s'est acquis aussi beaucoup de réputation par ses beaux Motets qu'il a fait chanter à la Chapelle du Roi à Versailles, pendant 26 ans, & par des Cantiques, des

Stances, & plusieurs autres morceaux de Poësies Françoises qu'il a mis en Musique. Nous aurions encore eu plus d'ouvrages de ce Musicien, & qui auroient été travaillés avec plus de soin, s'il n'avoit pas eu la passion & la maladie de chercher la Pierre Philosophale, ou la connoissance du grand Oeuvre ; mais cette recherche comme il est d'ordinaire, n'aboutit qu'à le ruiner, & à affoiblir sa santé. Il remit en 1708. sa place de Maître de Musique de la Chapelle du Roi, & mourut à Versailles au mois de Décembre de l'année suivante 1709. âgé de 70 ans.

IV. & V.

LULLY (Louis Lully, & Jean Louis son frere) Fils de Jean-Baptiste Lully, dont il a été fait mention dans la vie de leur Pere, pag. 73. 1688.

Ils ont fait ensemble la Musique des Opera d'Orphée en 1690. & celle d'Alcide avec Marais en 1691.



V I.

1688. THEOBALDE, (Théobaldo de Gatti dit) né à Florence en Italie.

Il fut si charmé de quelques morceaux de Symphonie des premiers Opera de Lully qui étoient venus jusques dans son Pays, qu'il voulut absolument en connoître l'Auteur, & qu'il fit à cet effet le voyage de Paris, où étant arrivé, il courut chez Lully son Compatriote, & lui dit le sujet de son voyage, & l'empressement qu'il avoit de le voir. Lully par reconnoissance de ce témoignage d'estime le plaça dans l'Orquestre de l'Opera, ayant connu sa capacité pour l'exécution de la Musique sur le Violoncelle. Il a occupé cette place pendant 50 ans. Outre la maniere sçavante dont Théobalde jouoit du Violoncelle, il étoit aussi bon Compositeur de Musique, il en a donné des preuves par deux Opera de sa façon; qui sont, Coronis, Pastorale en trois Actes, & un Prologue, représentée le 23 Mars 1691. & Scylla Tragédie, représentée le 16 Septembre 1701. & ensuite avec quelques changemens en la même année; repris en 1720 & 1732.

Théobalde a aussi composé un Livre de douze Airs Italiens, dont deux à deux voix, imprimé à Paris par Ballard. 1696. in-4°.

Il avoit obtenu du feu Roi des Lettres de Naturalité. Il mourut à Paris en 1727. dans un âge fort avancé; & fut inhumé à S. Eustache sa Paroisse.

VII.

MARAIS, (Marin) Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi pour la Viole, né à Paris le 31 Mars 1656. Il a porté la Viole à son plus haut degré de perfection, & il est le premier qui en a fait connoître toute l'étendue & la beauté, par le grand nombre d'excellentes Piéces qu'il a composées sur cet Instrument, & par la maniere admirable dont il les exécutoit. 1693.

Marais fut l'éleve de Sainte Colombe le premier Maître de Viole de ce tems-là ; mais l'écolier surpassa bientôt son Maître, qui lui dit au bout de six mois de leçons qu'il n'avoit plus rien à lui montrer.

Pour rendre la Viole plus sonore, Marais est le premier qui ait imaginé de faire filer en

laiton les trois dernieres cordes des Basses, & il a ajouté la septiéme corde à cet instrument. Il s'attacha à Lully qui l'estimoit beaucoup, & qui se servoit souvent de lui pour battre la mesure à ses Opera, & dans ses autres Ouvrages de Musique.

Marais a composé la Musique de quatre Opera.

1. Alcide, Tragédie, avec Louis Lully en 1693. a été repris trois fois; en 1705. 1716. & 1744.

2. Ariane & Bacchus, Tragédie. 1696.

3. Alcione, Tragédie, 1706. a aussi été reprise trois fois, en 1719. 1730. & 1741.

4. Semelé, Tragédie, 1709.

Il a aussi composé cinq Livres de Piéces de Viole, un Livre de Symphonies, en trio pour le Violon & la Flûte, & plusieurs autres Ouvrages qui peuvent s'exécuter sur la Viole, le Violon & le Clavecin, &c. Il s'étoit retiré trois ou quatre ans avant sa mort au Fauxbourg S. Marceau dans une maison rue de l'Oursine, où il cultivoit les plantes & les fleurs de son jardin; il ne laissoit pas que de donner deux ou trois fois la semaine des leçons de Viole dans

une Salle qu'il avoit louée rue du Battoir, quartier S. André des Arcs.

Il est mort le 15 Août 1718, dans sa 73°. année, & est inhumé à S. Hyppolite sa Paroisse.

Il eut dix-neuf enfans de Catherine d'Amicourt, avec laquelle il a été marié 53 ans. Trois de ses fils, & une fille ont excellé dans l'art de jouer, & de montrer à jouer de la Viole. Leur sœur aînée a épousé Bernier, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, si connu par ses beaux Motets, & ses Cantates Françoises.

VIII.

DESMARETS (Henri) Musicien, Pensionnaire du Roi, Surintendant de la Musique du Roi d'Espagne Philippe V. & ensuite de celle de S. A. R. le Duc de Lorraine. 1693.

Il naquit à Paris en 1662. & fut élevé Page de la Musique du Roi Louis XIV. Il fit connoître en peu de tems le progrès qu'il avoit fait dans son art; car à peine avoit-il vingt ans, qu'il disputa en 1683. pour le con-

cours d'une des quatre places de Maîtrise de la Musique de la Chapelle du Roi. Le Motet qu'il fit chanter devant Louis XIV. parut un des plus beaux des quatre qui furent exécutés; mais le Roi le trouva trop jeune pour remplir une de ces places, lui marqua être satisfait de sa Musique, & lui accorda une pension de 900. liv. qui étoit la valeur des appointemens de chacun des quatre Maîtres de la Musique de la Chapelle, nouvellement reçus, sçavoir Lalande, Colasse, Minoret, & Goupillet; celui-ci fut remplacé peu de tems après par Desmarets, qui faisoit alors son séjour à Versailles. Il vint ensuite s'établir à Paris, où il eut successivement la Maîtrise de la Musique de l'Eglise du Collége & de la Maison professe des Jésuites.

Il épousa la Demoiselle Elisabeth Desprez qu'il perdit au bout de cinq ou six ans. Peu de tems après son veuvage il fut à Senlis avec son ami Gervais Maître de la Musique de la Cathédrale, & depuis de celle de l'Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, & Chanoine de cette Eglise. Ce fut en l'année 1700. que dans le séjour qu'il fit à Senlis; il connut la Demoiselle de Saint-Gobert, fille du Pré-

ſident de l'Election, avec qui il ſe maria ſecretement du conſentement de la mere de la Demoiſelle, ſans avoir pu obtenir celui du pere, qui le pourſuivit en Juſtice, comme ayant ſéduit, & enlevé ſa fille : l'affaire fut portée au Châtelet de Paris, où Deſmarets fut condamné à mort. Il n'eut que le tems de ſe ſauver à Bruxelles. Il eut recours à Matho, ordinaire de la Muſique du Roi qui avoit été Page de la Muſique avec lui, & ſon ancien ami, lequel obtint pour lui une Lettre de récommandation de Monſeigneur le Duc de Bourgogne dont il étoit Maître de Muſique, pour le Roi d'Eſpagne qui lui donna la place de Surintendant de ſa Muſique ; il l'exerça pendant quatorze ans avec beaucoup de diſtinction & d'agrément ; mais l'air du pays contraire à la ſanté de ſa femme, l'obligea de quitter l'Eſpagne.

Il eut encore recours à ſon ami Matho, qui lui envoya une Lettre de recommandation auprès de S. A. R. le Duc de Lorraine, qui le fit Surintendant de ſa Muſique. Ce Prince fut ſi charmé de ſon ſçavoir, & de ſes talens, qu'avant la fin de la premiere année qu'il fut à ſon ſervice, il fixa ſes appointe-

mens qui n'étoient que de mille livres jusqu'à 6000. liv.

Le premier voyage que Louis XIV. fit à Rambouillet chez M. le Comte de Toulouse, où il passât huit jours, Matho fit exécuter aux Messes les Motets de Desmarets sans en avertir S. M. quoiqu'il y eut près de vingt ans que ce Prince ne les eût entendus, il les reconnut, & en fit l'éloge : les Princes & les Seigneurs saisirent cette occasion pour demander au Roi la grace de Desmarets, il leur répondit que personne n'y perdoit plus que lui, mais qu'il avoit juré de ne point donner de grace pour le crime dont il étoit accusé, & les refusa.

En l'année 1722 pendant le tems de la Régence, on examina au Parlement l'affaire qui avoit obligé Desmarets à quitter le Royaume ; il y gagna son procès, & son mariage fut déclaré valable.

En cette même année M. le Duc d'Orléans Régent du Royaume, lui fit augmenter sa pension de 900 liv. jusques à 1500 liv. laquelle jointe aux bienfaits, & aux autres pensions qu'il recevoit de la Cour de Lorraine, le mi-

rent en état de jouir d'une vie aisée & tranquille.

Il mourut à Luneville en Lorraine le 7 Septembre 1741. âgé de près de 80 ans, & est inhumé en l'Eglise des Réligieuses de Sainte Elisabeth de cette ville.

Il a laissé trois enfans de ses deux mariages, sçavoir du premier, une fille morte à Luneville le 19. Août 1742. & de son second mariage Leopold Desmarets, Lieutenant au Regiment d'Heudicourt Cavalerie. Et François-Antoine Desmarets Président en l'Election de Senlis, Charge que possédoit son grand-pere maternel.

Il a composé la Musique de 8. Opera. 1. Didon, Tragédie 1693 - 2. Circé, T. 1694. 3. Theagene & Cariclée, T. 1695. 4. Les Amours de Momus, Ballet 1695. 5. Venus & Adonis, T. 1697. - Repris en 1717. 6. Les Fêtes galantes, Ballet 1698. - 7. Iphigenie en Tauride, T. avec Campra 1704. - 8. Renaud, ou la suite d'Armide, T. 1722. Il avoit fait dès l'année 1682. la Musique d'une Idille sur la naissance de M. le Duc de Bourgogne pere de Louis XV.

IX.

1693. CHARPENTIER, (Marc-Antoine) Maître de Musique de l'Eglise du Collége, ensuite de celle de la Maison professe des Jésuites, & enfin de la Sainte Chapelle de Paris.

Il naquit en cette Ville en 1634. & il fit dans sa jeunesse le voyage de Rome, où il passa quelques années à s'y perfectionner dans la Musique sous le *Carissimi* Musicien de grande réputation. Etant de retour à Paris, Mademoiselle de Guise lui donna un appartement dans son Hôtel.

M. le Duc d'Orléans, petit-fils de France, apprit de lui la composition & le fit Intendant de sa Musique; ce Prince fit de tels progrès dans cet art sous ce Maître, qu'il fit dans la suite un Opera intitulé, Panthée, qui n'a pas été représenté. On prétend aussi que M. le Duc d'Orléans a composé la plus grande partie de l'Opera de Philomele représenté en 1705. & repris plusieurs fois avec succès.

Charpentier a été un des plus sçavans & des plus laborieux Musiciens de son tems; comme

comme on peut le voir par la quantité de bons Ouvrages qu'il a laissé, dont voici le Catalogue.

Medée, Tragédie mise en Musique, & représentée en 1693. - Circé, autre Tragédie en Musique 1694. La Musique de la Comédie du Malade imaginaire représentée le 10. Février 1673. sur le Théâtre du Palais Royal. Les Plaisirs de Versailles. - La Fête de Ruelle. Les Arts florissans. - Le sort d'Andromede. La Pierre Philosophale. - Les Fous divertissans. Acteon Pastorale. - Le Jugement de Pan. - La Couronne de Fleurs. - La Serenade. - Le retour du Printems. - Idylle sur la convalescence du Roi. - Quelques Tragédies spirituelles représentées au Collége des Jésuites. - Pastorales sur différens sujets. - Plusieurs airs à boire, à deux, trois & quatre parties. - Des Motets, &c.

La plus grande partie de toutes ces Pieces de Musique n'ont point encore été imprimées, quoiqu'elles aient été exécutées avec beaucoup de réussite.

Il y a encore de lui un Opera de Philomele qui n'a point été donné au Public.

Charpentier est mort à Paris au mois de

Mars 1702. âgé de 68. ans, & est inhumé à la Sainte Chapelle.

X.

1694. MAdemoiselle de la Guerre, (Elizabeth Claude Jacquet) née à Paris en 1669. Dès sa plus tendre jeunesse elle fit connoître ses talens, & les dispositions extraordinaires qu'elle avoit pour la Musique, & pour l'art de jouer du Clavecin. A peine avoit-elle quinze ans, qu'elle parut à la Cour, & le feu Roi prit beaucoup de plaisir à l'entendre exécuter des Pieces sur le Clavecin; ce qui engagea Madame de Monsespan à la garder trois ou quatre ans auprès d'elle.

La Demoiselle Jacquet épousa ensuite Marin de la Guerre, Organiste de S. Severin, & de S. Gervais. Elle eut de son mariage un fils unique, qui à l'âge de huit ans surprenoit ceux qui l'entendoient jouer du Clavecin; mais il mourut dans sa dixiéme année.

Mlle. de la Guerre a composé plusieurs Ouvrages; on peut dire que jamais personne de son sexe n'a eu d'aussi grands talens qu'elle pour la composition de la Musique, & pour

la maniere admirable dont elle l'exécutoit, soit sur l'Orgue, ou sur le Clavecin: elle avoit sur-tout un talent merveilleux pour préluder, & jouer des fantaisies sur le champ, & quelquefois pendant une demie-heure entiere elle suivoit un prélude avec des chants, & des accords extrêmement variés & d'un goût qui charmoit les Auditeurs. Elle a excellé dans la Musique vocale, de même que dans l'instrumentale; comme elle l'a fait connoître dans tous les genres de Musique de sa composition: sçavoir, l'Opera de Cephale & Procris, Tragédie représentée en 1694. Trois Livres de Cantates; un Recueil de Pieces de Clavecin; un Recueil de Sonnates; un *Te Deum* à grands Chœurs, qu'elle fit exécuter en 1721. dans la Chapelle du Louvre, pour la convalescence du Roi.

Elle est morte à Paris le 27. Juin 1729. âgée d'environ 70. ans, & est inhumée à Saint Eustache sa Paroisse.



XI.

1697. GERVAIS, (Maître de la Musique de M. le Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV. & ensuite de celle de la Chapelle du Roi. Il a travaillé avec beaucoup de succès, & a donné trois Opera.

1. Medée, Tragédie représentée en 1697.

2. Hypermnestre, T. 1716. repris en 1728. & 1746.

3. Les Amours de Prothée, Ballet en 3 Actes. 1720.

XII.

1697. LA COSTE, (Ordinaire de l'Académie Royale de Musique, Auteur vivant. Il a composé sept Opera, sçavoir :

1. Aricie, Ballet en 5 Actes, représenté en 1697.

2. Philomele, T. en 1705. repris en 1709. 1723. & 1734. 3. Bradamante, T. en 1707.

4. Creüse, T. en 1712. - 5. Telegone, T. en 1725.

6. Orion, T. en 1728. & 7. Biblis, T. en 1732.

Nous avons aussi de ce Musicien un Livre de Cantates, & Pomone.

XIII.

CAMPRA, (André)

Ce grand Musicien étoit de Provence: il vint à Paris à la fin du dernier siécle, & fut reçu Maître de Musique de l'Eglise Cathédrale. Ses beaux Motets lui acquirent une grande réputation; mais elle augmenta infiniment en 1697. par son Opera de l'Europe galante, dont les paroles sont de M. de la Motte, qui ne firent pas moins d'honneur à ce Poëte. Campra fit voir alors que son génie n'étoit pas borné à la Musique d'Eglise. Il quitta la Musique de Notre-Dame, & s'attacha à celle de l'Académie Royale de Musique, à laquelle il a donné autant d'Opera que Lully: il y en a dix-huit de sa façon, sçavoir: 1. l'Europe Galante, Ballet en 4 entrées & un Prologue, représenté le 24 Octobre 1697.

repris en 1706. 1715. 1724. 1736. & 1747.

2. Le Carnaval de Venise, Ballet en 4 entrées & un Prologue, en 1699.

3. Hesione, Tragédie en 1700. repris en 1709. 1729. & 1743. - 4. Les Fragmens de Lully, Ballet 1702. repris avec des changemens en 1708.

5. Tancrede, T. en 1702. repris en 1707. 1717. 1729. 1738. 22 Février 1750. & 10 Décembre de la même année.

6. Les Muses, Ballet en 5 entrées, 1702.

7. Iphigenie, T. avec Desmarets, 1704. repris en 1711. 1719. & 1734.

8. Telemaque, T. 11 Novembre 1704. * non-imprimée en Musique.

9. Alcine, T. 1705. - 10. Hypodamie, T. 1708.

11. Les Fêtes Vénitiennes, Ballet en 10 entrées 1710. repris en 1712. 1713. 1721. 1731. 1740. & 1750.

12. Idomenée, T. 1712. reprise en 1731.

13. Les Amours de Mars & de Venus, Ballet, 1712. * non imprimé en Musique à la réserve du Prologue.

14. Telephe, T. 1713. - 15. Camille, T. 1717.

16. Les Ages, Ballet en 4 entrées & un Prologue, 1718. repris en 1724. * Seul extrait gravé.

17. Les nouveaux Fragmens, 1728.

18. Achille & Deidamie, T. 1735.

Venus, Fête galante, 1698.

La Serenade Venitienne.

Nous avons encore de ce Musicien cinq Livres de Motets : les trois premiers sont imprimés in-fol. & les deux derniers gravés, *idem*.

Trois Livres de Cantates mêlées de Symphonies : il a fait voir dans ses Ouvrages une varieté admirable, & toujours nouvelle, par le goût des Musiques étrangeres qu'il a sçu allier aux manieres Françoises. On peut dire qu'il a été le plus grand Musicien que nous ayons eu en France après Lully.

Il obtint une pension de 500 liv. sur l'Opera par Brevet du 8 Décembre 1718. en considération de ses talens pour la composition des Ouvrages de Musique, & pour l'exciter à les continuer. *Voyez* ce Brevet à l'année 1718. de cette Histoire, *page* 153.

Campra est mort à Paris âgé de près de 80 ans.

XIV.

1697. DESTOUCHES, (André Cardinal) Surintendant de la Musique du Roi : il fut établi Inspecteur général de l'Opera par Lettres-Patentes de S. M. du 8 Janvier 1713. avec une pension de 4000. liv. par an ; & par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 24 Juin 1715. il fut continué Inspecteur avec la pension de 4000 liv. sa vie durante, & il a exercé cette inspection jusques à l'année 1731. qu'il l'abandonna au Sieur le Comte & à ses Associés. *Voyez page* 99.

Il a composé dix Opera, qui sont : 1. Issé, Pastorale Héroïque en 3 Actes & un Prologue représentée en 1697. puis en 1708. en cinq Actes ; reprise en 1719. 1733. & 1741.

2. Amadis de Grece, Tragédie, le 26 Mars 1699. reprise en 1711. 1724. & 1745.

3. Marthesie, T. 29. Novembre 1699.

4. Omphale, T. 1701. reprise en 1721. & 1733.

5. Le Carnaval & la Folie, Ballet en 4 entrées & un Prologue, 1704. repris cinq fois en 1719. 1730. 1738. 1744. & 1748.

6. Callirhoé, T. 1712. reprise en 1731. & 1743.

7. Telemaque, T. 1714. reprise en 1730.
8. Semiramis, T. 1718.

9. Les Elemens, Ballet en 4 entrées & un Prologue, 1725. avec La Lande, 3e. Ballet dansé par Louis XV. dans le Palais des Tuilleries le 22 Décembre 1721. & représenté sur le Théâtre de l'Opera le 29 Mai 1725. repris en 1727. 1734. & 1742.

10. Les Stratagêmes de l'Amour, Ballet en trois entrées & un Prologue, dédié à la Reine, représenté le 28 Mars 1726.

Destouches a fait aussi les Cantates d'Ænone, 1716. & de Semelé, 1719.

XV.

LA BARRE, (Michel de) 1700.
Nous avons de ce Musicien, le Triomphe des Arts, Ballet en cinq entrées représenté en 1700. & la Venitienne, autre Opera, Comédie-Ballet en 3 Actes & un Prologue représentée par l'Académie Royale de Musique le 26 Mai 1705.

Il a aussi donné trois Livres de Trio pour la Flûte, & treize suites à deux Flûtes.

XVI.

1702. BOUVARD, (a donné l'Opera de Medus Roi des Medes, T. 1702. & celui de Cassandre, T. avec Bertin en 1706. - Il a aussi composé plusieurs Cantates.

L'Amour aveuglé par la Folie 1728.

Les Amans Heureux, *idem.* - Léandre & Hero, 1729.

Le Retour de Tendresse, 1731. - L'Hyver & le Printems, 1738. - Nanette, 1741. Quatre Livres d'airs à chanter. Paraphrase du Pseaume, *Usquequo.*

XVII.

1703. REBEL, Pere, (Jean Ferry) Ordinaire de la Musique du Roi, a composé la Musique de l'Opera d'Ulisse, Tragédie représentée en 1703.

Son Caprice est une Piéce admirable. Nous

avons encore de lui une Oeuvre en Duo partition, & une Oeuvre en Trio. Les trois Parties séparées.

La Boutade; la Terpsicore, & les Caractères de la Danse.

Il fut pere de François Rebel, dont il sera parlé N°. XXVIII. & d'Anne Rebel, femme de Michel Richard de la Lande, Surintendant de la Musique du Roi, dont il sera fait mention à l'année 1721. N°. XXV.

XVIII.

BERTIN, (. 1706.
a fait avec Bouvard l'Opera de Cassandre, Tragédie représentée le 22 Juin 1706. & il a fait seul Diomede, Tragédie en 1710. Ajax, T. en 1716. reprise en 1726. & 1742. Le Jugement de Paris, Pastorale en trois Actes & un Prologue. 1717. Les Plaisirs de la Campagne, Ballet en 3 entrées & un Prologue, 1719.



XIX.

1709. BATISTIN, (Jean-Baptiste Struck, dit Italien) a composé la Musique de trois Opera.

1. Méléagre, Tragédie représentée en 1709.

2. Manto, la Fée, T. 1711.

3. Polydore, T. 1720. reprise en 1729. * Cet Opera n'a point été imprimé en Musique.

Batistin a aussi donné quatre Livres de Cantates, en 1706. 1708. 1711. & 1714. dédiées à M. le Duc d'Orléans. Il obtint une pension de 500 liv. sur l'Opera par Brevet du 15 Décembre 1718. pendant tout le tems qu'il demeureroit dans le Royaume, en considération de ses talens pour la Musique du Théâtre. V. Ordonnance, année 1718. p. 152.

XX.

1713. SALOMON, (Ordinaire de la Chapelle du Roi.

Il étoit Provençal, & vint à Paris fort jeune: il s'y perfectionna dans la Musique à laquelle

Il s'étoit appliqué dans son pays : il fut reçu quelque tems après à la Musique de la Chapelle du Roi pour la Basse de viole.

Il mourut à Versailles à la fin de l'année 1731. âgé de 70 ans.

Il a composé la Musique de Medée & Jason, Tragédie représentée le 24 Avril 1713. Cet Opera a réussi, & il est estimé des meilleurs connoisseurs : il a été repris avec des changemens le 17 Octobre de la même année 1713. en 1727. 1736. & 1749.

Il a aussi fait la Musique de l'Opera de Théonoé, T. représentée en 1715. & un Recueil de Motets imprimé en 1703. in-fol.

XXI.

BOURGEOIS, (Auteur vivant, ci-devant Ordinaire de l'Académie Royale de Musique, a fait la Musique des Amours déguisés, Ballet en trois entrées représenté en 1713. & les Plaisirs de la Paix, Ballet, *idem*. 1715. 1713.

Il a aussi donné un Livre de Cantates M. S. & plusieurs Cantates séparées. 1. Zephire & Flore en 1715. 2. Psiché 1718. 3. L'Amour

& Psiché. 4. Phedre & Hypolitte. 5. La Lyre d'Anacréon. 6. La belle Hollandoise.

XXII.

1714. MATHO, (Ordinaire de la Musique du Roi, fut élevé Page de la Musique du Roi Louis XIV. avec Desmarets, auquel il rendit de grands services, comme nous l'avons dit N°. VIII. à l'Article de ce Musicien.

Il a composé la Musique de l'Opera d'Arion, Tragédie représentée le 10 Avril 1714.

XXIII.

1714. MOURET, (Jean-Joseph) Musicien de la Chambre du Roi, Intendant de la Musique de S. A. S. Madame la Duchesse du Maine, Directeur du Concert spirituel.

Naquit à Avignon en 1682. son pere Marchand de soie en cette Ville lui donna une bonne éducation; & voyant que son inclination la plus forte étoit celle de la Musique, il lui donna tous les moyens qu'il put desirer pour s'y perfectionner. Le jeune Mouret qui

avoit tous les talens pour réussir dans cet art, s'y appliqua avec ardeur, & dès l'âge de 25 ans il composa des morceaux de Musique qui lui acquirent de la réputation dans son pays. L'envie de se faire connoître davantage l'engagea à venir à Paris en 1707. à l'âge de 25 ans, & il ne tarda pas à y faire de bonnes & d'aimables connoissances. Sa figure étoit prévenante, son visage toujours gai & riant, & sa conversation spirituelle & plaisante, animée des saillies de son pays, dont l'accent donnoit encore plus d'agrément, & sa voix assez belle pour un Compositeur contribuoit aussi à le rendre plus aimable, & à le faire rechercher dans les meilleures compagnies.

Madame la Duchesse du Maine ayant entendu parler des talens de Mouret, voulut le connoître : il lui fut présenté dans le tems que cette Princesse donnoit dans son Château de Sceaux des Fêtes magnifiques pendant les belles nuits de l'Eté, ce qui les fit nommer les Nuits de Sceaux. Mouret réussit extrêmement bien dans ces divertissemens. Peu de tems après qu'il eut fixé son séjour à Paris, il épousa la Demoiselle Promt de Saint-Mars, fille de l'Argentier

de M. le Duc du Maine, dont il eut une fille unique.

Les diverses infortunes qu'il essuya environ deux ans avant sa mort lui causerent de grands chagrins, ne se voyant plus en état de vivre dans une certaine aisance, & d'établir sa fille comme il l'avoit projetté; il perdit en moins d'un an quatre ou cinq mille livres de rente que lui rapportoient la direction du Concert spirituel, l'Intendance de la Musique de Madame la Duchesse du Maine, & la place de Compositeur de la Musique de la Comédie Italienne. Il ne put soutenir de tels assauts, son esprit en peu de tems en fut extrêmement dérangé, quoique le Prince de Carignan eût la générosité de lui accorder une Pension de 1000. l. pour le soulager dans sa triste situation.

On fut contraint de le mettre chez les Peres de la Charité de Charenton, où les remedes n'ayant produit aucun effet, il mourut peu de tems après y être entré le 22 Décembre 1738. âgé de 56 ans.

Tous les Ouvrages de Mouret ont un goût de légereté & de gaieté qui sembloit répondre à son tempérament, & ils ont toujours plû

extrêmement

extrêmement aux connoisseurs : il avoit une très-grande facilité à composer ; & quoiqu'il soit mort assez jeune, peu de Musiciens ont donné autant d'Ouvrages que lui, & dans tous les genres de Musique. On peut en juger par le Catalogue suivant.

Six Opera. 1. Les Fêtes de Thalie, Ballet en plusieurs entrées, représenté en 1714. repris en 1722. les 15 Juin & 17 Septembre de la même année, *idem.* Le 2 Juin 1735. & le 26 du même mois avec la Critique, repris encore en 1745. & en 1746.

2. Ariane, Tragédie, en 1717.

3. Pirrithous, T. 1723.

4. Les Amours des Dieux, Ballet Héroïque en 4 entrées & un Prologue, 1727. repris en 1737 & 1746.

5. Le Triomphe des Sens, Ballet en 5 Actes & un Prologue, 1732. repris en 1740.

6. Les Graces, Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, 1735.

Un Livre de Cantates, & Didon.

Dix Cantatilles. 1. Hymne à l'Amour. 2. Eglé. 3. Leda. - 4. Echo. - 5. Le Racommodement. - 6. l'Amour vainqueur. - 7. Thetis.

8. l'Amour & l'Hymen. 9. Epithalame. 10. Le Prince de Noisy.

Trois Livres d'Airs sérieux & à boire, 1719. à 1727.

Plusieurs divertissemens de la Comédie Françoise.

Six Recueils de divertissemens de la Comédie Italienne.

Un Livre de Sonates à deux Flûtes, ou à deux Violons.

Un Livre de Fanfares pour les Trompettes, Cors de Chasse & Violons.

Plusieurs Fêtes, ou divertissemens donnés à Sceaux; dont celui de Ragonde en trois Actes a été représenté par l'Académie Royale sur le Théâtre de l'Opera, le 30 Juin 1742. & repris plusieurs fois depuis.

Il a fait aussi la Musique de deux divertissemens de la Comédie des Mécontens, représentée par les Comédiens François le 1 Décembre 1734.

Tous ces Ouvrages ont été imprimés, ou gravés.

XXIV.

MONTECLAIR, (Michel) Ordinaire de l'Académie Royale de Musique. 1716.

Naquit à Chaumont en Bassigni l'an 1666. dès sa premiere jeunesse ses parens l'envoyerent à Langres, où il entra enfant de Chœur à l'Eglise Cathédrale, sous Jean-Baptiste Moreau, Maître de la Musique de cette Eglise. Monteclair se fit connoître à Paris vers l'an 1700. il entra dans l'Orquestre de l'Opera, où il fut le premier qui joua de la Contrebasse, Instrument qui n'avoit point encore été admis, & qui fait un si grand effet dans les Chœurs.

Monteclair a composé la Musique de deux Opera. 1. Les Fêtes de l'Eté, Ballet en trois entrées & un Prologue, représenté en 1716.

2. Jephté, Tragédie tirée de l'Ecriture-Sainte, 1732. Cet Opera a fait autant d'honneur à l'Auteur de la Musique qu'à l'Abbé Pellegrin, Auteur des paroles; il a eu un très-grand succès, & il a été repris plusieurs fois. *Voyez* la Table Alphabétique.

Ce Musicien a aussi donné trois Livres de

Cantates : une excellente Méthode pour apprendre la Musique, & encore une autre abrégée.

Un Livre intitulé : *Méthode facile pour apprendre à jouer du Violon*, Paris, gravé in-4°. Nouvelle Méthode, *idem*, & un de Trio de Violons. Il a laissé encore quelques Motets & une Messe de *Requiem* qu'il fit chanter dans l'Eglise de saint Sulpice, l'année devant sa mort, en 1736. pour le service des Musiciens morts dans le courant de cette année ; usage établi depuis 1720. de faire tous les ans un Service en Musique pour les Musiciens morts pendant le cours de chaque année.

Monteclair est mort à une Maison de Campagne proche S. Denys en France, au mois de Septembre 1737. âgé de 71. ans.

XXV.

1721. LA LANDE, (Michel-Richard de) Surintendant de la Musique du Roi, Maître de Musique, & Compositeur ordinaire de la Chapelle & de la Chambre de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

Naquit le 15 Décembre 1657. Son pere & sa mere étoient Marchands Tailleurs à Paris. Il fut leur quinziéme enfant, & se trouvant chargés de famille, ils le placerent enfant de Chœur à S. Germain l'Auxerrois leur Paroisse. Le petit de la Lande avoit la voix belle, & le Maître de Musique qui s'y attachoit plus qu'à aucun autre, le faisoit réciter par préférence; les curieux mêmes venoient l'entendre avec empressement.

Dès ce tems-là il aima l'étude avec excès, & son enfance a été le prélude de cette profonde application avec laquelle il a cultivé son Art jusques à la mort. Non-seulement il apprit la Musique, mais encore à jouer de toutes sortes d'instrumens, dont il saisissoit tout d'un coup l'intelligence. L'étude faisoit dès-lors un de ses plus grands plaisirs, & il y passoit souvent les nuits, employant ses petits profits à avoir de quoi s'éclairer. Il perdit sa voix à l'âge de puberté, comme il arrive ordinairement. Chaperon son Maître, qui se faisoit honneur d'un si bon sujet, fut extrêmement touché de sa retraite.

Au sortir de S. Germain, un de ses Beaux-

freres fort à son aise, & encore plus généreux, le prit chez lui, & pour le faire connoître au Public, il donnoit deux fois la semaine des Concerts, où l'on chantoit des Ouvrages du jeune de la Lande, qui étoient déja goûtés des connoisseurs, & fort applaudis.

L'Instrument auquel il s'attacha le plus fut le Violon, auquel il s'adonna tout entier; & cherchant à se placer il se présenta à Lully pour en jouer à l'Opera; mais cette démarche n'ayant pas réussi, il en fut piqué si vivement, que de retour chez lui, il brisa l'Instrument, & y renonça pour toujours.

Il s'attacha ensuite avec beaucoup de succès à l'Orgue & au Clavecin, & il y fit tant de progrès en peu de tems, qu'il fut desiré en plusieurs Paroisses, & qu'il se vit Organiste en même-tems de quatre Eglises dans Paris, celle de S. Jean, de S. Gervais, des Grands Jésuites & du petit S. Antoine.

Vers ce tems-là le Pere Fleuriau le choisit pour faire la Musique de plusieurs Tragédies qu'on devoit représenter aux Jésuites; & il s'en acquitta avec succès.

M. le Duc de Noailles depuis Maréchal de France en 1693. le choisit alors pour enseigner

la Musique à Mademoiselle sa fille, qui épousa M. le Maréchal de Grammont, & cette heureuse circonstance fut l'époque de la fortune de la Lande. Louis XIV. demanda un jour à ce Seigneur s'il étoit content du Maître qui montroit à Mademoiselle de Noailles; M. le Maréchal de Noailles qui n'a jamais laissé échapper une occasion de faire du bien aux personnes de mérite, saisit celle-ci qui se présentoit en faveur de la Lande, dont il parla très-avantageusement au Roi. Son témoignage eut d'autant plus de force, qu'il tomboit sur les mœurs, comme sur la capacité, & que d'être protégé par M. de Noailles, c'étoit acquérir le titre d'honnête-homme.

Le Roi choisit donc notre Auteur pour montrer à jouer du Clavecin aux deux Princesses ses filles, Mademoiselle de Blois, depuis S. A. R. Madame Duchesse d'Orleans, & Mademoiselle de Nantes, depuis Madame la Duchesse. Sa Majesté alors lui fit composer de petites Musiques Françoises, qu'elle venoit examiner elle-même plusieurs fois le jour.

Le Roi ayant créé en 1683. quatre Charges de sa Musique au lieu de deux qu'il y avoit

alors pour donner plus d'émulation aux Musiciens, dans l'espérance de pouvoir mériter une de ces places, la Lande fut choisi pour en occuper une, & sa Musique plut si fort au Roi qu'il lui donna succeſſivement les deux Charges de Maître de Musique de la Chambre, & les deux de Compositeurs, celle de Surintendant de la Musique, & les quatre Charges de Maîtres de la Chapelle, & lui accorda encore plusieurs Pensions.

En 1684. le Roi le maria à Anne Rebel, Demoiselle de sa Musique, fille de Jean Ferry Rebel, dont il a été parlé à l'année 1703. N°. XVII. La Demoiselle Rebel avoit une voix admirable, & possédoit souverainement l'art du chant. Sa Majesté voulut faire les frais de la Nôce. La Lande eut deux filles de son Mariage qui toutes deux furent douées d'une très-belle voix.

En 1704. il les fit entendre au Roi qui en fut si satisfait, qu'il souhaita qu'elles chantassent souvent à sa Messe, & leur donna à chacune mille livres de pension. Mais la satisfaction que lui donnoient deux filles d'un tel mérite ne fut pas de longue durée; la petite verole les lui enleva en douze jours de tems,

l'une étant âgée de 24 ans, & l'autre de 23. en 1711. dans le tems que toute la France pleura Monseigneur.

En 1722. il perdit Me. de la Lande son épouse qui faisoit toute la douceur de sa vie. Les graces du Roi Louis XV. vinrent au secours, & Sa Majesté l'honora peu de tems après du Collier de l'Ordre de S. Michel.

En 1723. il épousa en secondes Nôces la Demoiselle de Cury, fille du Chirurgien de Madame la Princesse de Conty, premiere Douairiere; & ce Mariage donna lieu à de nouveaux bienfaits de S. M. Les graces de la figure, & de l'esprit de sa nouvelle épouse, & sa science dans la Musique, & dans l'Art de jouer de la Viole, dissiperent les chagrins & les ennuis que lui avoit causé la perte de sa premiere femme, & de ses deux filles, & lui rendoient la vie douce & agréable, mais il ne put jouir de cet état heureux qu'environ deux ans & demi, ayant été attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'enleva le 18 Juin 1726, âgé de 67 ans & demi, dont il en avoit employé plus de 45 au service de Louis XIV. & de Louis XV. ayant donné pendant cet espace de tems soixante Motets, qui ont été chantés

à la Chapelle de leurs Majestés avec de grands applaudissemens.

La Lande quelque tems avant sa mort pensoit à faire part au Public de ses Motets, en les faisant imprimer ou graver, ce qu'il n'a pu faire exécuter comme il le souhaitoit; mais sa veuve attentive à tout ce qui peut faire honneur à la mémoire de son mari, a commencé en 1729. à remplir ce projet, & continue à faire graver la suite de ces Motets. Chaque Livre contient deux Motets; à la tête du premier Livre on trouve la vie de ce grand Musicien écrite par M. Fanevot, & dont nous avons pris une partie de ce Mémoire.

La Lande outre le nombre considérable de ses Motets à grands Chœurs, a donné quelques morceaux de Musique Françoise, qui ont leur beauté, entre autres la Musique de Melicerte, Pastorale du Ballet de l'Inconnu, & celle du Ballet des Elemens, en 4 entrées & un Prologue. 3e. Ballet du Roi dansé par Sa Majesté dans le Palais des Tuilleries le 22 Décembre 1721. & représenté sur le Théâtre de l'Opera, le 29 May 1725. Il a été repris en 1729. & 1742. Il a composé ce Ballet avec Destouches aussi Surintendant de la Musique du Roi, dont

il a été parlé à l'année 1697. N°. XIV.

On a aussi de la Lande plusieurs Airs de Violon & de Symphonies dignes de la réputation que ce grand Musicien s'est acquise.

Voyez Discours sur la vie & les Ouvrages de M. de la Lande, Livre premier de ses Motets, Paris 1729. in-fol.

Le Parnasse François, pag. 612.

Mercures de France, premier Vol. de Juin 1726. & Février 1729.

XXVI.

COLIN DE BLAMONT, (1723.

Maître de la Musique de la Chapelle du Roi, Auteur vivant.

Il a composé la Musique de trois Opera.

1. Les Fêtes Grecques & Romaines, Ballet Héroïque en trois entrées & un Prologue, représenté en 1723. repris en 1733. & en 1741.

2. Endimion, Pastorale Héroïque en cinq Actes 1731. & 3. Les Caracteres de l'Amour, Ballet en trois entrées & un Prologue.

Il a aussi donné le Retour des Dieux, Divertissement. Le Caprice d'Errato, & trois Livres de Cantates.

XXVII.

1725. AUBERT, (Intendant de la Musique de feu Monsieur le Duc, a fait la Musique de l'Opera de la Reine des Peris, Comédie Persane en 5 Actes & un Prologue, représentée le 10 Avril 1725.

XXVIII. ET XXIX.

1726. FRANÇOIS REBEL, fils, & François Francœur, Cadet, Surintendans de la Musique du Roi, Auteurs vivans.

Ont fait ensemble la Musique des Opera de

1. Pirame & Thisbé, Tragédie représentée en 1726.

2. Tarsis & Zélie, T. 1728.

3. Scanderberg, T. 1735.

4. Le Ballet de la Paix en 4. entrées & un Prologue, 1738. & 5. L'Acte des Fragmens d'Isméne & de Zélindor.

Francœur a aussi composé un Livre de Sonates pour le Violon.



XXX.

DE VILLENEUVE, (Maître 1728. de Musique de la Cathédrale d'Aix; Auteur vivant, a donné la Musique de l'Opera de la Princesse d'Elide, Ballet Héroïque en 3 Actes & un Prologue, représenté en 1728.

XXXI.

QUINAULT, (Comédien 1729. du Roi, a composé la Musique de l'Opera des Amours des Déesses. Ballet en 4 entrées & un Prologue, représenté en 1729.

Il a fait aussi plusieurs Airs pour la Comédie Françoise; où après avoir joué à la satisfaction du Public pendant plus de vingt années, il s'est retiré du Théâtre pour aller à Gien, où il est mort.

XXXII.

ROYER, (Ordinaire 1730. de l'Academie Royale de Musique, Maître de Musique de Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France. Auteur vivant.

A fait la Musique de trois Opera.

1. Pyrrhus, Tragédie représentée en 1730.

2. Zaïde, Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, représenté en 1739. le 3 Sept. & avec un nouvel Acte au mois de Novembre de la même année, repris le 13 Mai 1745. & 3. Le pouvoir de l'Amour, Ballet Héroïque en 3 Actes & un Prologue, 1743.

Il a fait aussi la Musique d'Almasis, nouveaux Fragmens en 1750.

XXXIII.

1733. B***, (Le Chevalier de) Colonel d'une Brigade de Carabiniers, Brigadier de Cavalerie, du 1 Mai 1745. vivant en 1752.

A composé la Musique de deux Opera.

1. L'Empire de l'Amour, Ballet Héroïque en trois entrées & un Prologue, représenté en 1733. & Léandre & Héro, Tragédie en 1750. dont le Franc a fait les paroles. Ces deux Auteurs ont abandonné le profit de ce dernier Opera aux Sieurs Rebel & Francœur.

XXXIV.

RAMEAU, (Jean-Baptiste) l'un des plus grands Organistes, & des plus habiles Musiciens de ce siécle, Auteur vivant; né à Dijon le 25 Septembre 1683. fils de Jean Rameau, aussi Organiste, & de Catherine Martinécourt. 1733.

A composé la Musique de douze Opera.

1. Hyppolite & Aricie, Tragédie représentée en 1733. & reprise en 1742.

2. Les Indes galantes, Ballet Héroïque, en trois entrées & un Prologue, 1735. & depuis en 5 entrées repris au mois de Septembre 1735. avec l'entrée des Fleurs, repris *idem* en 1736. avec l'entrée des Sauvages, repris *id.* en 1743. & 1744.

3. Castor & Pollux, Tragédie, 1737.

4. Les Fêtes d'Hebé, ou les Talens Lyriques, Ballet en 4 entrées & un Prologue, 1739.

5. Dardanus, Tragédie, 1739. reprise avec quelques changemens, en 1744.

6. Les Fêtes de Polymnie, Ballet Héroïque, en 3 Actes & un Prologue, 1745. 12. Octob.

7. Le Triomphe de la gloire, Ballet Héroï-

que en trois Actes & un Prologue, le 7 Décembre 1745.

8. Les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, Ballet Héroïque en trois Actes & un Prologue, donné à Versailles pour le mariage de Monseigneur le Dauphin, le 13 Février 1747. & à Paris le 5 Novembre 1748.

9. Zaïs, Ballet Héroïque, en 4 entrées & un Prologue, le 29 Février 1748.

10. Naïs, Opera pour la Paix en 3 Actes & un Prologue, 1749. Le 22 Avril.

11. Zoroastre, Tragédie, le 5 Déc. 1749.
La Guirlande ajoutée à la suite des Indes Galantes, le Mardi 21 Novembre 1751.

12. Acante & Céphise, ou la Sympathie Pastorale Héroïque représentée le Jeudi 18 Novembre 1751.

1. Dès l'année 1706. qu'il étoit Organiste des Jésuites de la rue S. Jacques, & des Peres de la Mercy à Paris, il fit imprimer en cette ville un premier Livre de Piéces de Clavecin gravées par Rousset, in-4°. oblong.

2. Traité de l'Harmonie réduite à ses Principes naturels, divisé en IV. Livres. Paris, Ballard, 1722. in-4°.

L'Auteur étoit pour lors Organiste de l'Eglise

glise Cathédrale de Clermont en Auvergne. On trouve un Extrait & un éloge de ce Livre dans le Mercure de France du mois de May 1727. pag. 470. & dans le Journal de Trévoux du mois d'Octobre 1722. pag. 1713. & Novembre de la même année, p. 1876. Les Journalistes de Trévoux assûrent que la découverte de M. Rameau sur le faux principe, où sont les Musiciens de faire sincoper toute dissonance, peut seule donner l'immortalité à l'Auteur.

3. Nouveau système de Musique Théorique, où l'on découvre le principe de toutes les Régles nécessaires à la Pratique, pour servir d'introduction au Traité de l'Harmonie. Paris, Ballard, 1726. in-4°. *Voyez* Journal de Trévoux, Mars 1728. pag. 472.

4. Dissertation sur les différentes Méthodes d'accompagnement pour le Clavecin, ou pour l'Orgue. Paris 1732. in-4°. *Voyez* les Mémoires de Trévoux, Janvier 1732. pag. 187. & Mars de la même année, p. 445. où l'on trouve un extrait fort long & fort honorable de ce Livre. Les Journalistes disent, que M. Rameau fait passer l'oreille dans les doigts, & l'esprit dans la main, &c.

5. Traité de Musique sous le titre de *Génération Harmonique.* Paris 1737. *Voyez* le Mercure de France de la même année, p. 326.

6. Second Livre de Pieces de Clavecin, 1721.

7. Nouvelles Pieces de Clavecin, 1726.

8. Livre de Clavecin en Concerts, avec un Violon ou une Flûte, & une Viole, & un second Violon, 1741.

9. Un premier Livre de Cantates Françoises.

10. Le Berger fidéle, Cantate, 1728.

Voyez Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, par l'Abbé Papillon. Dijon-Marteret, 1742. fol. pag. 186.

XXXV.

1734. DUPLESSIS, (Auteur vivant, a composé la Musique des Fêtes nouvelles, Ballet en trois entrées & un Prologue, représenté le Jeudi 22 Juillet 1734.

Cet Opera n'a eu que trois représentations.



XXXVI.

BOISMORTIER, (Auteur vivant, a fait la Musique de l'Opera des Voyages de l'Amour, Ballet en 5 entrées & un Prologue, représenté en 1736. & la Pastorale de Daphnis & Clhoée, en 3 entrées & un Prologue, représentée le 28 Septemb. 1747. 1736.

Il a aussi composé trente-cinq Livres de différentes Musiques, ou Symphonies; sçavoir, un premier Livre de Cantates, les Titans, Bacchus & le Printems.

Un Livre d'Airs à chanter. 28. Livres de Pieces & Sonates pour la Flûte Allemande & le Haut-Bois. 4. Livres pour la Musette & la Vielle, & un Livre de Motets.

XXXVII.

NIEL, (Maître de Musique vivant, a composé la Musique de deux Opera. 1736.

1. Les Romans, Ballet en 4 entrées & un Prologue, représenté le 23 Août 1737.

2. L'Ecole des Amans, Ballet en 3 Actes & un Prologue, repréſenté le 11 Juin 1744.

XXXVIII.

1736. LA Demoiſelle DUVAL, Actrice de l'Opera, vivante, a fait la Muſique de l'Opera des Génies Elémentaires, Ballet en 4 entrées & un Prologue, repréſenté le 18 Octobre 1736.

XXXIX.

1737. GRENET, (Auteur vivant, a donné la Muſique de l'Opera du Triomphe de l'Harmonie; Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, repréſenté le 9 May 1737.

XL.

1741. MION, (Auteur vivant, a fait la Muſique de deux Opera, qui ſont: 1. Nitetis, Tragédie, repréſentée en 1741. & 2. l'Année Galante, Ballet en 4 entrées & un Prologue, repréſenté à Verſailles le 14 Mars 1747. & à Paris le 11 Avril ſuiv.

XLI.

MONDONVILLE, (Auteur vivant, a composé la Musique de l'Opera d'Isbé, Pastorale en 5 Actes, représentée en 1742. & du Carnaval du Parnasse, Ballet Héroïque en 3 Actes & un Prologue le 23 Sept. 1749. 1742.

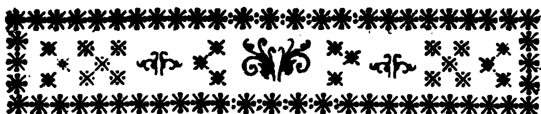
Nous avons aussi de cet habile Musicien plusieurs excellens Motets, que l'on exécute au Concert spirituel avec l'applaudissement des connoisseurs.

XLII.

LA GARDE, Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi, Musicien vivant, a mis en Musique l'Acte des Fragmens d'Æglé, représenté à Versailles en 1748. & 1749. & à Paris le 18 Février 1751. 1748.

XLIII.

D'AVERGNE, Auteur vivant, a composé la Musique du Ballet des Fêtes de Tempé, représenté par l'Académie Royale de Musique, le Novembre 1752. 1752.



PARTICULARITÉS

De la Vie de quelques Acteurs & Actrices de l'Opera, qui sont morts.

BEAUMAVIELLE, fut un des premiers Musiciens que Lully fit venir de Languedoc à Paris lors de l'établissement de son Opera en 1672. C'étoit aussi le premier Acteur de son tems. Il étoit d'une figure assez ordinaire, mais avec un visage gracieux; il avoit une Basse-Taille des plus parfaites, & jouoit tous les premiers Rolles à la portée de sa voix. Il mourut vers l'année 1688. & fut remplacé par le sieur Thévenard.

Voici comme M. Titon du Tillet parle de celui-ci dans son Parnasse François, pag. 797. Nous croyons que M. du Tillet ne trouvera pas mauvais que nous soyons ici l'écho de son excellent Livre, qui n'est pas entre les mains de tout le monde.

GABRIEL Vincent Thévenard, Parisien, qui eut l'avantage de jouer pendant dix années

avec la Demoiselle Rochois, & devint le meilleur Acteur que nous ayons eu jusques à présent en Basse-Taille. Il avoit l'air noble au Théâtre, sa voix étoit sonore, moileuse & étendue; il grassayoit un peu, mais par son art il trouvoit le moyen de faire un agrément de ce petit défaut. Jamais Musicien n'a mieux entendu l'art de chanter, & l'on peut dire qu'on lui a l'obligation de la maniere naturelle & coulante de débiter le récitatif sans le faire languir, & appuyer sur les tons pour faire valoir sa voix, la réservant pour des endroits plus convenables. Je citerai ici pour exemple le récitatif de Phinée dans l'Opera de Persée, Acte 4. Scéne 2 dont voici le commencement :

Que le Ciel pour Persée est prodigue en miracles, &c.

Thévenard étoit un tiers de tems de moins à chanter ce beau récitatif, de la maniere dont il devoit l'être, que n'étoit Beaumavielle, parce qu'il faisoit plus d'attention à la déclamation suivie & coulante que demande le récitatif, qu'à celle de faire valoir sa voix par des sons trop nourris & emphatiques, comme il étoit en usage parmi nos anciens Acteurs.

Thévenard faisoit un plaisir infini à entendre chanter dans la Chambre, & sur-tout à table, c'étoit un goût de chant cavalier, noble & merveilleux, aussi tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour & à la Ville, sur-tout parmi la belle jeunesse, étoit charmé de le posséder. Le plaisir de l'entendre redoubloit quand sa voix se marioit quelquefois avec celles des Demoiselles Rochois, Journet & Antier. Il étoit robuste, & faisoit presque tous les jours des séances des plus longues à table, où le vin couloit en abondance dans son gozier, qui ne servoit en quelque façon qu'à fortifier sa voix, loin de la diminuer; ce qu'il a continué pendant une cinquantaine d'années, dont il en a été plus de quarante à l'Opera, & d'où il ne se retira qu'en 1730. avec une pension de quinze cens livres. Il étoit sujet à se prendre de belles passions, & y réussissoit assez bien; il en donna une marque singuliere, étant même Sexagenaire. Ce fut une jolie Pentoufle qu'il vit sur la boutique d'un Cordonnier, qui le rendit tout-à-coup éperduement amoureux d'une Demoiselle, d'une Rhodope * moderne qu'il n'avoit jamais

* Rhodope native de Thrace fut esclave avec Esope, & fut rachetée par Charax de Mytilene, frere de Sapho; elle

vûe, qu'il découvrit enfin, & dont il fut assez heureux d'obtenir la main par le moyen de l'oncle de la Demoiselle, grand bûveur de profession, comme lui, qui à l'aide de cinq ou six douzaines de bouteilles de vin qui furent bûes tête-à-tête dans leur conseil, le fit parler si éloquemment, & si pathétiquement à sa sœur, mere de la Demoiselle, qu'elle l'accorda à Thévenard.

Il est mort à Paris le 24 Août 1741. âgé de 72 ans & 14 jours, étant né le 10 Août 1669.

DUMENI étoit d'une très-belle représentation, & avec le jeu le plus noble & le plus juste; il avoit une Haute-Contre la plus magnifique. On peut dire qu'il n'étoit redevable de ses heureux talens qu'à la seule nature; car de Cuisinier de M. Foucault pour lors Intendant de Montauban en 1674.

fit depuis le métier de Courtisane à Naucratis, & y acquit de grands biens. Un jour qu'elle se baignoit, un Aigle fondit sur ses habits, & enleva un de ses Souliers, & le porta à Memphis, où il le laissa tomber sur les genoux de Psammetichus qui rendoit alors la justice à son peuple. Ce Prince touché de ce prodige, & jugeant par le Soulier de la beauté du pied de celle qui le portoit, fit chercher par-tout cette Dame, & l'épousa après l'avoir trouvée. *Herodote, liv. 2. Pline, liv. 36. Elien, liv. 13. Bayle. Morery.*

il se fit admirer par son chant dans les premiers Rolles de l'Opera, où il débuta le cinq Janvier 1677. dans celui d'Isis, où il faisoit le Rolle d'un Triton dans le Prologue; il fit ensuite le Rolle de Phaéton dans cet Opera avec tant d'applaudissement, qu'on s'écria: » Ah Phaéton, est-il possible que vous ayez » fait du Bouillon! Rien n'étoit si parfait que d'entendre les Scènes qu'il jouoit avec l'illustre Demoiselle Rochois; c'étoit aussi un agréable convive, & souhaité aux meilleures Tables de Paris.

Il mourut dans un âge assez avancé vers l'année 1715.

MARTHE LE ROCHOIS, née à Caen de bonne famille, mais peu favorisée des biens de la fortune, étant demeurée Orpheline dès son bas-âge, elle fut élevée par un de ses oncles, qui prit un grand soin de son éducation; mais ayant eu le malheur de le perdre peu de tems après, la médiocrité de sa fortune, & la grande voix qu'elle avoit reçue de la nature la déterminerent à accepter les propositions qui lui furent faites en 1678.

d'entrer à l'Académie Royale de Musique, où Lully la reçut avec beaucoup d'empressement par la beauté de sa voix; elle commença à se distinguer dans le Rolle d'Arethuse de l'Opera de Proserpine en 1680, & devint peu de tems après la plus grande Actrice, & le plus parfait modéle pour la déclamation qui fut jamais sur le Théâtre, où elle parut à peine, qu'elle effaça les premieres Actrices qui l'avoient précédées. Lully qui connoissoit son mérite, & dont elle étoit l'Héroïne, la consultoit sur ses Ouvrages, & lui attribuoit souvent la réussite de ses Opera : effectivement outre les talens qu'elle avoit pour le Chant & pour la Déclamation, qu'elle possédoit au suprême degré, elle avoit beaucoup d'esprit, une connoissance & une pénétration des plus grandes, un goût excellent & des plus sûrs, & dans les Rolles qu'elle représentoit, elle enlevoit tous les Spectateurs, autant par sa voix que par son jeu. Quoiqu'elle fut d'une taille médiocre, fort brune, & d'une figure très-commune hors du Théâtre, aux yeux près qu'elle avoit grands, pleins de feu, & capables d'exprimer toutes les passions; elle effaçoit toutes les plus belles Actrices, & les mieux

faites, quand elle étoit au Théâtre, elle avoit un air de Reine & de Divinité; la tête noblement placée, un geste admirable, toutes ses actions belles, jusqu'aux plus simples: elle entendoit merveilleusement bien ce qu'on appelle la *Ritournelle*, qu'on joue dans le tems que l'Actrice entre & se présente au Théâtre, de même que le jeu muet, où dans le silence tous les sentimens & les passions doivent se peindre sur le visage, & paroître dans l'action, ce que de grands Acteurs & de grandes Actrices n'ont pas souvent entendu. Quand elle commençoit à se mouvoir & à chanter on ne voyoit plus qu'elle sur la Scène; lorsqu'elle jouoit le plus grand Rolle des Opera, & sur-tout dans celui d'Armide, elle y paroissoit dans le premier Acte entre les deux plus belles Actrices & de la plus riche taille qu'on ait vû sur le Théâtre, les Demoiselles Moreau & Desmâtins qui lui servoient de confidentes; mais dans le moment que Mademoiselle Rochois ouvroit les bras, & qu'elle levoit la tête d'un air majestueux en chantant:

„ Je ne triomphe pas du plus vaillant de tous:
„ L'Indomptable Renaud échappe à mon courroux.

Ses deux confidentes étoient, pour ainsi dire, éclipsées : on ne voyoit plus qu'elle sur le Théâtre, & paroissoit seule le remplir.

Dans quel ravissement n'étoit-on pas dans la cinquiéme Scène du second Acte du même Opera de la voir le poignard à la main, prête à percer le sein de Renaud endormi sur un lit de verdure ? La fureur l'animoit à son aspect, l'amour venoit s'emparer de son cœur ; l'une & l'autre l'agitoient tour à tour ; la pitié & la tendresse leur succédoient à la fin, & l'amour restoit le vainqueur. Que de belles attitudes, & vraies ! Que de mouvemens & d'expressions différentes dans ses yeux & sur son visage pendant ce Monologue de 29 Vers, qui commence par ces deux-ci :

> Enfin il est en ma puissance,
> Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur.

Lorsqu'Armide s'anime à poignarder Renaud, dit l'Auteur de la vie de Quinault, p. 56. » On a vû vingt fois tout le monde saisi de » frayeur ne soufflant pas, demeurer immobi» le, l'ame toute entiere dans les oreilles & » dans les yeux, jusques à ce que l'air de Vio» lon qui finit la Scène, donna permission de

» respirer; puis les Spectateurs reprenant ha-
» leine avec un bourdonnement de joie & d'ad-
» miration, se sentoient transportés par ce
» mouvement unanime qui marquoit assez la
» beauté de la Scène, & leur ravissement. »

On peut dire que c'est le plus beau morceau de tous nos Opera, & le plus difficile à bien rendre; & c'étoit un de ceux où Mademoiselle Rochois brilloit le plus, de même que dans celui qui est à la fin de ce même Opera, où elle chantoit:

Le perfide Renaud me fuit, &c.

Il suffit de citer l'Opera d'Armide, le chef-d'œuvre de Quinault & de Lully; & où la Demoiselle Rochois enchantoit tous les Spectateurs dans le premier Rolle qu'elle y chantoit, de même que dans tous les autres Opera du célébre Lully; & depuis sa mort plusieurs Opera modernes ont dû à cette grande Actrice une bonne partie de leur réussite. Lorsqu'elle sentit sa voix & ses forces diminuées par les grands efforts qu'elle avoit fait en 1697. en chantant dans le même Opera d'Armide, elle demanda à se retirer en 1698, après avoir paru dans la premiere représentation de l'Europe Galante, le 24 Octobre 1697. Le Roi lui fit

donner une Pension de mille livres sur l'Opera, laquelle jointe à une autre de 500 liv. qu'elle avoit du Duc de Sully, la mettoit en état de vivre en vraie Philosophe, passant une partie de l'année à une petite maison de Campagne qu'elle avoit à Certrouville sur Seine à quatre lieues de Paris. Plusieurs grands Musiciens, Acteurs & Actrices de l'Opera se rendoient avec plaisir chez elle, dans le tems qu'elle étoit à Paris, & profitoient de sa conversation aimable, de son sçavoir & de son bon goût.

La douceur de ses mœurs égaloit de si rares dons de la nature; elle ne connoissoit point le sot orgueil qui enyvre si souvent les gens à talens, quand ils sont dénués des qualités du cœur & de l'esprit, qui seuls peuvent les préserver de ce défaut. Quoiqu'elle eût quitté l'Opera elle ne laissoit pas que d'être encore très-utile à ce spectacle, en donnant des conseils, & en formant la plûpart des grandes Actrices qui ont brillé sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique depuis sa retraite, telles que les Demoiselles Journet, Antier & quelques autres sans jamais se laisser aller à la basse jalousie d'envier les applaudissemens qu'elles méritoient. Elle étoit tendre amie; une pro-

bité exacte, beaucoup de franchise, & le plus pur désintéressement formoient son caractère, & lui ont attiré l'estime constante de tous ceux qui la connoissoient. Elle a joint à ces qualités morales une patience très-Chrétienne dans les longues souffrances qui ont précédé sa mort, arrivée à Paris le 9 Octobre 1728. âgée de 70 ans, dans un petit Appartement rue St Honoré attenant le Palais Royal. Elle fut inhumée à S. Eustache sa Paroisse, où les Musiciens de l'Académie Royale de Musique, & plusieurs personnes de distinction assisterent à son convoi & enterrement.

On voit dans le Mercure de France du mois de Novembre 1723. p. 2501. une Epître de cent vers à l'honneur de cette admirable Actrice.

L'Abbé de Chaulieu qui l'aimoit beaucoup, a aussi célébré ses graces, & ses talens, après qu'elle eut représenté pour la premiere fois le Rolle d'Armide en 1686, il lui adressa ce Madrigal qui est imprimé dans le Recueil de ses Poësies, pag. 134.

Je sers, grace à l'Amour, une aimable Maîtresse,
Qui sçait sous cent noms différens
Par mille nouveaux agrémens
Réveiller tous les jours mes feux, & ma tendresse.

Sous

Sous le nom de Théone (1) elle sçut m'enflammer;
Arcabonne (2) me plût, & j'adore Angelique (3);
Mais quoique sa beauté, sa grace soit unique,
Armide (4) vient de me charmer,
Sous ce nouveau déguisement
Je trouve à mon IRIS une grace nouvelle.
Fut-il, depuis qu'on aime, un plus heureux Amant?
Je goûte chaque jour dans un amour fidéle
Tous les plaisirs du changement.

Il y a encore deux autres Madrigaux du même Auteur à l'honneur de la Demoiselle Rochois, imprimés dans ses Oeuvres, pag. 93 & 135.

Après que la Demoiselle Rochois se fut retirée du Théatre, les Demoiselles Desmâtins, Moreau & Maupin remplirent les premiers Rolles, & furent fort applaudies.

La Demoiselle Moreau quitta en 1708. pour se marier au sieur de Villiers, Officier de la Maison du Roi. Les deux autres sont mortes avant 1720.

(1) Théone, fille de Protée, dans l'Opera de Phaëton, qui fut représenté à Versailles devant le Roi, le 6 Janvier 1683, & à Paris le 17 Avril suivant.

(2) Arcabonne, Enchanteresse dans l'Opera d'Amadis, représenté le 15 Janvier 1684.

(3) Angelique, Reine de Catay, dans Roland, représenté le 8 Mars 1685.

(4) Armide, représenté le 15 Février 1686.

FRANÇOISE JOURNET, née à Lyon & Actrice du Théatre de cette Ville parut au commencement de ce siécle à l'Opera de Paris, où elle se fit admirer dans les premiers Rolles par la beauté de sa voix, par la noblesse de sa figure & de son action; elle avoit un air de douceur, & quelque chose de si intéressant, & de si touchant dans la physionomie, qu'elle tiroit des larmes aux spectateurs dans les Rolles tendres, sur-tout dans celui d'Iphigenie. Jamais on n'a vu des graces si nobles; jamais rien n'a paru de si touchant à la fois & de si majestueux; l'action de sa voix étoit parfaite, ses yeux qui étoient charmans, alloient, s'unissant aux deux plus beaux bras du monde, porter au cœur l'expression de tout ce qu'elle avoit à peindre. Raoux, Peintre fameux, a fait un magnifique portrait en pied de cette Actrice, représentant Iphigenie en habit de Théatre; on voit dans le fond le Temple de Diane, dont cette grande Princesse étoit la grande Prêtresse.

La Demoiselle Journet a continué à se faire admirer sur le Théatre jusques à l'année 1720. qu'elle le quitta avec la Pension : & mourut à Paris, rue des bons Enfans, en 1722.

MARIE ANTIER, aussi de la ville de Lyon, vint à Paris en 1711. qu'elle entra à l'Opera. Elle charma d'abord tout le monde par l'étendue & la beauté de sa voix; mais pour la rendre aussi grande Actrice qu'elle l'a été dans la suite, il lui falloit une personne telle que la Demoiselle Rochois, qui se fit un plaisir de la former, lui ayant trouvé tous les talens nécessaires pour en faire une excellente Actrice, ayant avec une voix admirable une taille élevée & bien prise, & une physionomie noble, fierre & imposante telle qu'il convient dans les Rolles de Princesse, de Magicienne, & de Divinité. Ce fut dans ces Rolles, où la Demoiselle Rochois avoit fait l'admiration de Paris, qu'elle l'exerça, & la fit parvenir au degré de perfection où on l'a vûe représenter avec un applaudissement général pendant vingt-neuf années, après lesquelles elle quitta le Théatre en 1741. avec une Pension de quinze cens livres. Le Roi & la Reine dont elle étoit aussi Pensionnaire de sa Musique, lui ont donné souvent des marques de distinction particuliere. La Reine à son mariage en 1726 la gratifia d'une Taba-

tiere d'or enrichie de diamans, avec le portrait de Sa Majesté. M. le Comte, & Me. la Comtesse de Toulouse lui ont fait aussi présent du Portrait du Roi, & de plusieurs bijoux, & d'une grande quantité de vaisselle d'argent, par rapport à quelques voyages qu'elle avoit fait à Rambouillet, pour y chanter dans des Divertissemens où le Roi, les Princesses, les Dames & les Seigneurs de la Cour chantoient aussi. Elle a eu l'honneur de représenter les premiers Rolles dans tous les Ballets où le Roi a dansé à Paris, dans son Château des Tuilleries, comme dans celui de Cardenio, au mois de Novembre 1720. des Elemens le 22 Décembre 1722. &c.

La premiere fois que le Maréchal de Villars vint à l'Opera après l'affaire de Denain en 1712. la Demoiselle Antier faisant le Rolle de la Gloire dans le Prologue de l'Opera d'Armide, lui présenta dans les Balcons du Théatre, où il étoit, une Couronne de Laurier, & le lendemain ce Maréchal lui envoya une belle Tabatiere d'or.

La même chose se pratiqua pour le Maréchal Comte de Saxe, à son retour de la Campagne de 1745. le 18 Mars 1746. ce Général

étant dans les Balcons de l'Opera, la Demoiselle de Metz, Niéce de la Demoiselle Antier, représentant la Gloire dans le Prologue du même Opera d'Armide, lui présenta aussi la Couronne de Laurier, que sa modestie ne lui permit d'accepter qu'avec beaucoup de peine, & ce Maréchal aussi généreux que grand Guerrier, envoya le lendemain à la Demoiselle de Metz pour dix mille livres de Diamans.

La Demoiselle Antier est morte à Paris au Magazin de l'Opera rue S. Nicaise, où elle avoit un Appartement, le 3 Décembre 1747. & est inhumée à S. Germain l'Auxerrois.

ON nous sçauroit avec raison mauvais gré de ne pas jetter au moins quelques fleurs sur le tombeau de la Demoiselle Pelissier, femme de l'Entrepreneur de l'Opera de Rouen. Cette admirable & charmante Actrice est morte à Paris le 21 Mars 1749. âgée de 42 ans. Le Public n'oubliera de long-tems le plaisir qu'elle lui a fait sur la Scène Lyrique; & l'on peut dire qu'elle a été au Théatre de l'Opera pour le leger & le gracieux, ce que la Demoiselle le Maure a été pour le noble &

le pathétique ; ce que M. de Voltaire a exprimé par ce vers, pour faire connoître en quoi ces deux grandes Actrices ont pu se surpasser.

Pelissier par son art, le Maure par sa voix.

Danseuses de l'Opera.

LA Demoiselle FONTAINE, très-belle & très-noble Danseuse, a été la premiere femme qui ait dansé sur le Théatre de l'Académie Royale de Musique. Les Rolles des femmes étoient remplis par des hommes habillés en femmes ; & ce ne fut qu'au Ballet du Triomphe de l'Amour représenté à S. Germain en Laye devant le Roi au mois de Janvier 1781.

On vit danser dans ce Ballet Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, Mademoiselle, Madame la Princesse de Conty, & autres Princes & Princesses, & Seigneurs & Dames de la Cour, comme nous le dirons ci-après. *Voyez* 1681. au Triomphe de l'Amour, représenté au mois de Janvier 1681. à Saint Germain en Laye, & à Paris le 6 Mai suivant.

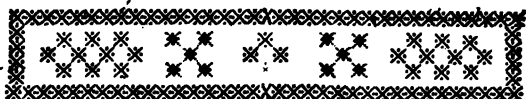
La Demoiselle Subligny parut peu de tems après la Demoiselle Fontaine, & fut aussi fort

applaudie par sa Danse ; mais elle quitta le Théatre en 1705. & elle mourut après l'année 1736.

La Demoiselle Subligny fut remplacée par la Demoiselle Guyot, une des plus nobles Danseuses qui ait paru sur le Théatre, d'où elle s'est retirée dans un Couvent en 1725.

FRANÇOISE PREVOST, admirable Danseuse, qui a brillé sur le Théatre de l'Opera pendant plus de vingt-cinq ans, mourut à Paris au mois d'Octobre 1741. & a été remplacée par les Demoiselles Salé & la charmante Camargo, qui depuis plusieurs années, a fait les délices de ce Théâtre pour la Danse haute & brillante ; la premiere a quitté le Théatre de l'Opera, & a passé en Angleterre.





NOMS DES ACTEURS

Et Actrices de l'Opera, depuis l'année 1660. jusques à présent.

POUR faire connoître l'état du Théatre de l'Opera, on croit que le Lecteur verra avec plaisir les noms des Acteurs chantans & dansans qui ont représenté à ce Spectacle, depuis l'année 1660. jusques à présent.

1660. ERCOLE Amante. Tragédie Italienne, représentée pour les Nôces de leurs Majestés Très-Chrétiennes. Traduite de l'Italien en vers François par Camille, & imprimé à Paris en 1662.

Noms des personnages de cette Tragédie.

PROLOGUE.

La Lune,	Le sieur Meloni.

TRAGE'DIE.

Hercule,	Le sieur Piccini.
Venus,	La Demoiselle Hilaire.
Junon,	Le sieur Rivani.

Hyllus, fils d'Hercule, le sieur Giu. Agostino Poncelli.

Yole, fille du Roi Eutyre, la Demoiselle Bergerotti.

Le Page.

Dejanire, femme d'Hercule, la Demoiselle Ballarini.

Licas, son serviteur. Le sieur Chiarini.

Pasithée, femme du sommeil. La Demoiselle Bordini.

Le sommeil, *Personnage muet.*

Mercure.

Neptune. Le sieur Bordigoni.

Ombre du Roi Eutyre, pere d'Yole. Le sieur Bordigoni.

Ombre de Clerique, Reine. La Demoiselle de la Barre.

Ombre de Laomedon Roi de Troye. Le sieur Vulpio.

Ombre de Busiride. Le sieur Zannetto.

La Beauté. La Dlle. de la Barre.

Chœur de Musique de Fleuves.

Chœur de Musique des trois Graces. La Dlle. Ribera, les sieurs Meloni & Zannetto.

Chœur de Musique de Zéphirs & de Ruisseaux.

Chœur de Musique de Sacrificateurs au tombeau d'Eutyre.

Chœur de Musique d'ombres infernales.

Chœur de Musique de Sacrificateurs de Junon Pronube.

Chœur Armonique de Tritons & Sirènes.

Chœur muet des Demoiselles d'Yole.

1671. POmone, Pastorale en cinq Actes & un Prologue. Premier Opera François, représenté par l'Académie Royale de Musique à Paris sur le Théatre de Guenegaud au mois de Mars 1671.

Les paroles sont de l'Abbé Perrin, & la Musique de Cambert.

Le Rolle de Pomone étoit représenté par la Demoiselle de Castilly.

Ceux de Vertumne & de Faune par les sieurs de Beaumaville, & Rossignol; les premiers Acteurs qu'on avoit fait venir de Languedoc; avec Clediere & Cholet, Hautes-contre, & Miracle Taille.

Les Danses étoient de la composition du sieur de Beauchamps Surintendant des Ballets du Roi; & dans cet Opera, ont dansé les sieurs

de Beauchamps, Saint André, Favier, La Pierre, &c. Il n'y avoit point encore d'Actrices dansantes à l'Opera.

LEs peines & les plaisirs de l'Amour Pastorale en cinq Actes & un Prologue, représentée en 1672. Les paroles sont du sieur Gilbert, & la Musique de Cambert. 1672.

La Demoiselle Brigogne joua le Rolle de Climene Nymphe de Diane; & Marie Aubry la doubla; elle étoit sur le pied de 1200 liv. de gages que Lully lui donna depuis l'année 1672.

Cette même année 1672. Lully obtint le Privilége de l'Opera, & donna au jeu de Paume de Bel-Air le 15 Novembre 1672. son premier Opera, intitulé: *Les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, dont il avoit fait la Musique sur les paroles du sieur Quinault.

Après la mort de Moliere, arrivée le 17 Février 1673. le Roi donna à Lully la Salle du Palais Royal pour la représentation de ses Opera, & où depuis tous les autres ont été représentés jusques à présent. 1673.

Le premier Opera représenté dans cette Salle

du Palais Royal, au mois de Juillet 1673. fut Cadmus, Tragédie, que Lully avoit donné au mois de Février sur son Théatre du jeu de Paume de Bel-Air, & dont il avoit composé la Musique sur les paroles du sieur Quinault.

Voici les noms des Acteurs & Actrices de cet Opera.

PROLOGUE.

Pales.	Divinités champêtres.	La D[e]. La Garde.
Melisse.		La D[lle]. Bony.

Troupes de Nymphes & de Pasteurs chantans.

Les Demoiselles Ferdinand l'aînée, Pluvigny, Rebel & Paisible.

Les sieurs Typhaine, David, Bernard, Moreau, Frizon, Pluvigny, Stival, Pouillardon, le Cointre, Rebel, Serignan, Duhamel, Develoys, le Maire, Perchot & Aubert.

Le Dieu Pan. Le sieur Morel.

Arcas, Compagnon de Pan, le sieur Langeais.

Suivans de Pan qui dansent, les sieurs Favier l'aîné, l'Estang, Joubert, Favier cadet, le Basque.

Suivans de Pan qui jouent de la Flûte, les sieurs Piesche fils, Laîné, Hotteterre, Philidor & Duclos.

L'Envie. Le ſieur le Roi.

Quatre vents Souterrains.

Quatre vents de l'Air.

Six vents Souterrains danſans. Les ſieurs Froignac l'aîné, Froignac cadet, Pezan, Noblet, Mayeux, Chicaneau,

Le Soleil. Le ſieur Clediere.

Deux Bergers danſans; les ſieurs Favre & Magny.

Deux Bergeres danſantes; les ſieurs Anal & Bonard.

TRAGE'DIE.

Les Sieurs

CADMUS, Roi de Tyr. Gaye.

Premier Prince Tyrien. Clediere.

Second Prince Tyrien. Gingan cadet.

Arbas Afriquain de la ſuite de Cadmus; Morel.

Deux autres Afriquains compagnons d'Arbas, Langeais & Fernon cadet.

Le Page de Cadmus.

Hermione. La Demoiſelle La Garde.

Charite, une des graces compagne d'Hermione. La Demoiſelle Ferdinand la cadette.

Aglante, autre compagne d'Hermione. La Demoiſelle Pieſche.

La Nourrice d'Hermione. Le ſieur le Roi.

Le Page d'Hermione.

Draco Geant Roi d'Aonie. Le Sr. Godonesche.
Quatre Geants suivans de Draco.
Le Page du Geant.

Junon.	La Dlle. Desfonteaux.
Pallas.	La Demoiselle Bony.
L'Amour.	Le Signor Anthonio.
Un grand Sacrificateur, de Mars.	Le sieur Godonesche.
Un Timballier.	Le sieur Philidor.
Le Dieu Mars.	Le sieur Pluvigny.

Quatre Furies.

Echion, un des combattans des Enfans de la terre.	Le sieur le Cointre.
Jupiter.	Le sieur Estival.
Venus.	La Demoiselle Piesche.
L'Hymen.	Le sieur Langeais.

Voyez Les Acteurs de cet Opera repris le 28 Août 1711.

Nous donnerons ensuite les noms des Acteurs des Opera représentés dans les années suivantes;

SÇAVOIR:

En * 1674. Alceste, * repris en 1706.
* 1676. Atys, * repris en 1699.

* 1677. Isis, * repris en 1717.
1681. Le Triomphe de l'Amour.
1697. Issé, Pastorale.
* 1699. Atis repris.
1701. La Grotte de Versailles.
1704. Iphigénie.
* 1706. Alceste repris.
1709. Semelé.
* 1711. Cadmus repris.
1714. Les Fêtes de Thalie.
* 1717. Isis repris.
1720. Thesée, remis au Théatre.
1724. L'Europe Galante. Ballet remis au Théatre.
1728. Bellerophon, remis au Théatre.
1732. Jephté.
* 1737. Cadmus, repris.
1739. Dardannus.
1742. Isbé.
1744. Thesée, remis au Théatre.
1747. L'Année Galante.
1749. Zoroastre.
1752. Les Fêtes de Tempé.

1674. *Noms des Acteurs de l'Opera d'Alceste. Tragédie représentée au mois de Janvier 1674. les paroles sont du sieur Quinault, & la Musique de Lully.*

Alcide. Le sieur Gaye.

Lychas, confident d'Alcide. Le sieur Langeais.

Straton, confident de Licomède. Le Sr. Morel.

Céphise, confident d'Alceste. La Demoiselle de la Garde.

Licomede, frere de Thétis, & Roi de l'Isle de Sciros. Le sieur Godonesche.

Pheres, pere d'Admete. Le sieur Gingan cadet.

Admete, Roi de Thessalie. Le sieur Clediere.

Cléante, Ecuyer d'Admete. Le sieur Frizon.

Alceste, Princesse d'Yolcos. La Demoiselle de S. Christophe.

Pages & Suivans.

Thétis Néréïde. La Demoiselle Des-Fonteaux.

Eole, Roi des vents. Le sieur Pulvigny.

Apollon. Le sieur le Roy.

Diane. La Demoiselle Piesche.

Mercure.

Caron. Le sieur Morel.

Pluton. Le sieur Godonesche.

Proserpine.

Proſerpine. La Demoiſelle Bony.
L'Ombre d'Alceſte.
Alecton. Le ſieur le Roy.

Acteurs du Prologue.

La Nymphe de la Seine. La Demoiſelle de S. Chriſtophe.
La Gloire. La Demoiſelle de la Garde.
Deux Marins danſans. Les Srs. Favre & Magny.
Dieux des Bois danſans. Les ſieurs Favier l'aîné, & Leſtang.
La Nymphe des Tuilleries. La Dlle. Rebel.
Nymphes des Tuilleries danſantes. Les ſieurs Bonard & Noblet.
La Nymphe de la Marne. La Demoiſelle Ferdinand cadette.
Les Plaiſirs chantans. Les ſieurs Rebel, Fernon l'aîné, Perchot, Aubert, le Roi, Deveſlois, le Maire, Fernon cadet, Lanneau & Paiſible.
Dieux des Bois chantans. Les ſieurs Eſtival, Bernard, Frizon, Moreau, Tiphaine, David, Pulvigny, Poyadon, Serignan & le Cointre.
Deux Filles qui accompagnent le Chœur du Prologue. Les Demoiſelles Bony, & Ferdinand l'aînée.

Hautbois. Les ſieurs Hotteterre, Plumet, Duclos & la Croix.

Le ſieur Buchot, Muſette.

1676. *Noms des Acteurs de l'Opera d'Atys. Tragédie repréſentée devant le Roi à S. Germain en Laye, le 10 Janvier 1676. Les paroles & la Muſique comme le précédent.*

PROLOGUE.

Le Tems. Le ſieur Beaumavielle.

Les douze heures du jour.

1. Les Demoiſelles de Sainte Colombe, & 2. Caillot. 3. Les ſieurs Lanneau & 4. David, Pages. 5. Gillet. 6. Regerier. 7. Frizon. 8. Godechot. 9. Beaupuits. 10. Ribon. 11. Du Meſnil, & 12. Seguin.

Les douze heures de la nuit.

Les Demoiſelles André & Pieſche. Les ſieurs de Lorme & Paiſible, Pages, Langeais, Datys, Buſſequin, Miracle, Huart, Jollain, Foreſtier & Aubin.

La Déeſſe Flore. La Demoiſelle Verdier. Elle a chanté aux ſpectacles depuis l'âge de 15 ans juſques à près de 60.

Un Zéphir. Le ſieur de la Grille.

Melpomene, Muſe Tragique. La Demoiſelle Beaucreux.

La Déeſſe Iris. La Demoiſelle Des-Fonteaux.

TRAGEDIE.

Atys. Le ſieur Cleidiere.

Idas, ami d'Atys. Le ſieur Morel.

Sangaride, Nymphe. La Demoiſelle Aubry.

Doris, Nymphe, amie de Sangaride. La Demoiſelle Brigogne.

Cybelle. La Demoiſelle de S. Chriſtophe.

Meliſſe, Prêtreſſe de Cybelle. La Demoiſelle Bony.

Celenus, Roi de Phrygie. Le ſieur Gaye.

Le Dieu du Fleuve Sangar. Le ſieur Godoneſche.

Alecton. Le ſieur Dauphin.

Troupe de Nymphes chantantes à la ſuite de Flore.

Les ſieurs de Maſſe, Du Tartre, Du Four, Marolle, Vaïſſe & Servant.

Suivans de Flore, danſans.

Les ſieurs Favier l'aîné. Leſtang l'aîné, Favre & Magny.

Nymphes Dansantes.

Les sieurs Bouteville & Pecour furent chargés en 1689. des Danses & Ballets à la Cour & à l'Opera.

Héros chantans à la suite de Melpomene.

Les sieurs de Beaumont, Boni, Deschamps, Gaudin, Liron & Martial.

Héros combattans & dansans de la suite de Melpomene.

Hercule.	Les sieurs Favre.
Antée.	Renier.
Castor.	Forgnart cadet.
Lyncée	Dolivet.
Idas.	Le Chantre.
Eteocle.	Batazé.
Polinice.	Favier cadet.

1677. *Acteurs de l'Opera d'Isis. Tragédie représentée le 5 Janvier 1677. Les paroles & la Musique comme le précédent.*

PROLOGUE.

La Renommée.	La Demoiselle Verdier,
Neptune.	Le sieur Forestier.

Deux Tritons chantans ; les sieurs du Mesny & Nouveau.

Apollon. Le sieur de la Grille.

Suite d'Apollon ; les neuf Muses, dont cinq chantantes.

Clio. Le sieur Regnier.
Calliope. La Dlle. Des-Fonteaux.
Melpomene. La Demoiselle Cailliot.
Thalie. La Demoiselle Piesche.
Uranie, Le sieur Datys.

Quatre Muses qui joüent des Instrumens.

Errato. Le sieur Philbert.
Euterpe. Le sieur Piesche.

Deux Dessus de Violons.

Terpsichore. Le sieur Favre.
Polymnie. Le sieur Joubert.

Les sept Arts libéraux dansans.

Le sieur de Beauchamp seul.

Les sieurs Favier l'aîné, Pecourt, Magny, Bouteville, Barazé & Dezerts.

Acteurs de la Tragédie.

Hierax, Amant de la Nymphe Io, & frere d'Argus. Le sieur Gaye.

Pirante, ami d'Hierax. Le sieur Langeais.

Io. Nymphe, fille du Fleuve Inachus, aimée de Jupiter, & reçue au rang des Divinités céleſtes ſous le nom d'Iſis. La Demoiſelle Aubry.

Mycene, Nymphe confidente d'Io. La Demoiſelle Ste Colombe.

Mercure. Le ſieur Cleidiere.

Jupiter. Le ſieur de Beaumavielle.

Iris, confidente de Junon. La Demoiſelle de Beaucreux.

Junon. La Demoiſelle de S. Chriſtophe.

Hébé, fille de Junon, & Déeſſe de la jeuneſſe. La Demoiſelle Brigogne.

Argus. Le ſieur Morel.

Une Nymphe repréſentant Syrinx. La Demoiſelle Verdier.

Le Dieu Pan. Le ſieur Godoneſche.

Erinnis, Furie. Le ſieur Ribon.

Les trois Parques. La Demoiſelle Bony. Les ſieurs Foreſtier & Langeais.

Chœurs de Divinités céleſtes, & troupe des peuples d'Egypte, &c.

1680. La Demoiſelle Louiſon Moreau chanta dans le Prologue de l'Opera de Proſerpine, repréſenté le 15 Novembre 1680.

Le Triomphe de l'Amour. Ballet représenté devant le Roi à S. Germain en Laye au mois de Janvier 1681. & à Paris le 6 Mai suivant. Les vers chantans sont du sieur Quinault; & les vers pour les personnes de ce Ballet sont de Benserade, la Musique de Lully, & les Machines de Rivani. 1681.

On vit danser à ce Ballet à S. Germain, Monseigneur & Madame la Dauphine, Mademoiselle, Madame la Princesse de Conty, M. le Duc de Vermandois, & Mademoiselle de Nantes, avec ce qu'il y avoit de jeunes personnes les plus distinguées à la Cour, tant hommes que femmes; & le succès de ce mêlange fut si grand, que lorsqu'on donna le même Ballet à Paris on introduisit pour la premiere fois sur le Théatre de l'Opera des Danseuses, entre lesquelles brilla la Demoiselle la Fontaine.

Noms des Acteurs.

L'AMOUR.

Venus.	La Dlle. Ferdinand l'aînée.
Amphitrite.	La Demoiselle Rebel.
Neptune.	Le sieur Gillegaut.
Diane.	La Dlle. Ferdinand cadette.

La Nuit.	La Dlle. de S. Christophe.
Le Mystere.	Le sieur Fernon le cadet.
Le Silence.	Le sieur Guillegaut.
Un Indien.	Le sieur Morel.
Deux Indiennes.	Les Dlles. Ferdinand cadette, & Rebel.
Mercure.	Le sieur Arnoux.
Jupiter.	Le sieur Gaye.

Nymphe de Flore qui chante. La Dlle. Rebel.

Nymphe de la suite de la jeunesse. La même.

Divinités assemblées dans le Ciel.

Jupiter.	Le sieur Gaye.
Junon.	La Demoiselle Bony.
Cybelle.	La Demoiselle Puvigny.
Neptune.	Le sieur Guillegaut.
Amphitrite.	La Demoiselle Rebel.
Pluton.	Le sieur Puvigny.
Proserpine.	La Demoiselle Piesche.
Ceres.	La Demoiselle Doremius.
Diane.	La Dlle. Ferdinand la cadette.
Mars.	Le sieur Cleidiere.
Venus.	La Dlle. Ferdinand l'aînée.
Mercure.	Le sieur Arnoux.
Hercule.	Le sieur Morel.

L'Hymenée. Le ſieur Fernon cadet.
Comus. Le ſieur le Roy.

Perſée, Tragédie fut repréſentée le 17 Avril. La Demoiſelle Bloquette y remplit le Rolle de Caſſiope. La Demoiſelle Deſmâtins y fit ſon eſſai pour la Danſe, & pour le Chant, auquel elle s'eſt attachée depuis avec tant de ſuccès. 1682.

Phaëton fut repréſenté à Verſailles devant le Roi le 6. Janvier. La Demoiſelle Fanchon Moreau, ſœur de Louiſon, commença de chanter dans le Prologue de cet Opera. 1683.

Mademoiſelle Rochois fit le Rolle de Théone, fille de Protée dans la Tragédie.

Armide, Tragédie repréſentée le 15 Février 1686. La Demoiſelle Rochois y fit le Rolle d'Armide, & ce fut ſon Triomphe. Les Demoiſelles Fanchon Moreau & Deſmâtins jouerent les Rolles de Phénice & de Sidonie, confidentes d'Armide. Le ſieur du Meſnil le Rolle de Renaud; & le ſieur Dun celui d'Hidraot. 1686.



1697. *Noms des Acteurs de l'Opera d'Issé. Pastorale Héroïque représentée devant le Roi à Trianon le 17 Décembre 1697. Les paroles sont du sieur la Motte, & la Musique de Destouches.*

PROLOGUE.

La premiere Hesperide. La Dlle. Desmâtins.
Hercule. Le sieur Hardouin.
Jupiter. Le sieur Thévenard.
Une femme de la troupe des Peuples. La Demoiselle de Caux.

PASTORALE.

Apollon, déguisé en Berger, sous le nom de Philemon. Le sieur du Mesny.
Pan, déguisé en Berger, confident d'Apollon Le sieur Dun.
Hilas, Berger. Le sieur Thévenard.
Une femme chantante. La Demoiselle Guyar.
Issé, Nymphe, fille de Macarée. La Demoiselle Rochois ou Desmâtins.
Doris, sœur d'Issé. La Demoiselle Moreau.
Un Berger chantant. Le sieur Boutelou.
Le premier Ministre de la Forêt de Dodone. Le sieur Hardouin.

Un Silvain chantant.	Le sieur Choplet.
Le Sommeil.	Le même Choplet.
Un Européen chantant.	Le même.
Un Américain chantant.	Le sieur Sidrac.
Une Egyptienne.	La Demoiselle Guyar.

Acteurs & Actrices chantantes dans les Chœurs.

Les Demoiselles Céné, Guyar, Desmâtins la cadette, Bonnival, Longuefosse, Basset, Prevost, Clement, Barbier, Cauchois. 10.

Les sieurs Jolain, Gaudechaut, Prunier, Desvoyes, Frere, Le Roy, Prevost, Cadot, Buhot, Renard, Pilon, Mantienne, Brunet, Janson, Fournier, Sidrac, Poussin, La Coste, Le Jeune, Paris, L'Abbé, De Sonneville, Bertin, la Fertiere & Dupré, Pages. 27.

Acteurs Dansans.

Les sieurs Balon, Labbé, Bouteville, Germain, Pifrot, Pécour, Lestang, Drouen, Ferand, Blondy, Du Moulin, Morel, Guyot, Du Fort, De Sairs, Burau, Pigeon. 17.

Actrices Dansantes.

Les Demoiselles de Subligny, Caré, du Fort, Freville, Lemaire, Decaux, Desmâtins, Ruelle. 8.

1699. * *Noms des Acteurs de l'Opera d'Atys. Tragédie représentée devant le Roi à S. Germain en Laye, le 10 Janvier 1676. remise au Théatre, le dernier Décembre 1699.*

PROLOGUE.

Le Tems. Le ſieur Hardouin.

Les douze Heures du jour.

Les Demoiſelles Prevoſt, le Roy & Loignon.

Les ſieurs Gaudechot, Prunier, Frere, Le Roi, Buchot, Pouſſin, Duclou, le Jeune & Dormet.

Les douze Heures de la nuit.

Les Demoiſelles Deſmâtins cadette, Heuſé, & Menmar.

Les ſieurs Jolain, Lacoſte, Cadeau, Brunet, Pilon, Labbé, Thomas, le Brun & Paris.

La Déeſſe Flore. La Demoiſelle Clement.

Suite de Flore.

Les Demoiſelles Baſſet, Dulac, Martin & Cazal.

Les ſieurs Renard, Mantienne, Fournier, Joanno, Piton, Guyard, Moreau & Grandveau.

Melpomene.	La Demoiselle Renaud.
La Déesse Iris.	La Demoiselle Céné.
Un Zéphir.	Le sieur Boutelou.

Suite de Melpomene.

Hercule.	Les sieurs Ferand.
Anthée.	Du Moulin.
Castor.	Barazé.
Pollux.	Blondy.
Lyncée.	Du Rouhan.
Idas.	Fauveau.
Etheocle.	Renoult.
Polynice.	Du May.

Acteurs de la Tragédie.

Atys, Roi de Phrygie. Le sieur Dumesny.

Idas, ami d'Atys. Le sieur Dun.

Sangaride, Nymphe. La Demoiselle Moreau.

Doris, Nymphe, amie de Sangaride. La Demoiselle Clément.

La Déesse Cybelle. La Demoiselle Desmâtins.

Melisse, confidente & Prêtresse de Cybelle. La Demoiselle Renaud.

Celænus, Roi de Phrygie. Le sieur Hardouin.

Le Dieu du Sommeil. Le sieur Boutelou.

Morphée. Le sieur Choplet.

Phobetor. Le sieur de Lan.

Phantase. Le sieur Desvoyes.
Le Dieu du Fleuve Sangar. Le sieur Guyard.
Deux Fontaines. Les Dlles. Cazal & Loignon.

Chœur de Phrygiennes chantantes.

12. Les Demoiselles Cené, Desmâtins cadette, Provost, Basset, Heusé, le Roy, Gherardy, Loignon, Dulac, Menmar, Martin & Cazal.

Chœur de Phrygiens chantans.

25. Les sieurs Jolain, Gaudechot, Prunier, Desvoies, le Roi, Renard, Buhot, la Coste, Cadeau, Brunet, Fournier, Mantienne, Piton, Poussin, Labbé, Thomas, le Brun, Guyard, Moreau, du Clou, le Jeune, Paris, Dormet, Grandveau & Bernard.

Troupe de Phrygiennes dansantes.

Les Demoiselles de Subligny, du Fort, Desplacés, Dangeville, Freville & Clément.

Troupe de Phrygiens dansans.

Les sieurs de Lestang, Germain, Bouteville, Barazé, Derouhan, du Moulin cadet, & Fauveau.



Acteurs de l'Opera de la Grotte de Versailles, 1701. Pastorale, & du Carnaval, Mascarade, Ballet représenté en 1675. repris le 11 Juillet 1701.

LA GROTTE DE VERSAILLES.

Silvandre, Berger. Le sieur Dun.
Coridon, Berger. Le sieur Thévenard.
Licas. Le sieur Piton.
Deux Bergeres, Iris & Calisto. Les Demoiselles Moreau & Maupin.
Menalque, Berger. Le sieur Chopler.
Daphnis, Berger. Le sieur Piton.
L'Echo. La Demoiselle Céné.

Le Carnaval, Mascarade.

Le Carnaval. Le sieur Hardouin.
Un Maître d'Ecole Italien, nommé Barbacola. Le sieur Dun.
La Maîtresse d'Ecole. Le sieur Boutelou.
Tircis. Le sieur Thévenard.
Philene. Le sieur Hardouin.
Lycas. Le sieur Boutelou.
Basques chantans. Les sieurs Mantienne & le Brun,

Eſpagnols chantans. Les ſieurs Boutelou, Du & Choplet.

Un Egyptien. Le ſieur Thévenard.

Une Egyptienne. La Dlle. Deſmâtins.

Deux Muſiciens. Les ſieurs Thévenard, & Boutelou.

Une Muſicienne. La Demoiſelle Maupin.

La Galanterie. La Demoiſelle Clément.

Une Muſicienne. La Demoiſelle Deſmâtins la cadette.

Un Muſicien. Le ſieur Labbé.

Une Muſicienne Italienne. La Dlle. Moreau.

Un Muſicien Italien. Le ſieur Thévenard.

Pourceaugnac.

Un Avocat fort lent. Le ſieur Hardouin.

Un autre Avocat fort vif, bredouillant. Le ſieur Gaudechot.

Deux Médecins Italiens. Les ſieurs Thévenard & Deſvoyes.

Acteurs danſans.

Les Sieurs.

Polichinels, du Moulin C. du May. Renould, du Ruel & Clauſe.

Quatre enfans Ecoliers. Les ſieurs Baraſé, Blondy, Ferand & du Moulin l'aîné.

Quatre

Quatre petites filles. Les Demoiselles Dangeville, Desplaces, Desmâtins & Ruelle.

Basques. Les sieurs Balon, Dumirail, Germain, Bouteville, Blondy, Ferand & Dumoulin cadet.

Espagnols. Les sieurs Pecourt, Dumirail, Germain, Dumoulin C. & Bouteville.

Egyptiens. Les sieurs Lestang, Blondy, Dumoulin l'aîné, Bouteville & Germain.

Masques. Le Marié. Le sieur Balon.

Arlequin. Dumoulin cadet.

Trivelins. Les sieurs Bouteville, Fauvaut, Dumay & Renould.

Scaramouches. Barazé, Dumoulin l'aîné, Blondy & Ferrand.

Les Matassins, Blondy, Ferrand, Dumoulin l'aîné, Barazé, Renould & Dumay.

Actrices dansantes.

Espagnolettes. Les Demoiselles Subligny, Desplaces, Dangeville, Victoire & Roset

La Mariée. La Demoiselle Subligny.



1704. *Noms des Acteurs de l'Opera d'Iphigenie. Tragédie représentée le 6 May 1604. Les paroles sont des sieurs Duché & Danchet, & la Musique de Desmarets & Campra.*

PROLOGUE.

Ordonnateur des jeux de Diane & d'Apollon. Le sieur Hardouin.

Diane. La Demoiselle Maupin.

Deux habitantes de Délos. Les Demoiselles Duperey & Bataille.

Un habitant de Delos. Le sieur Boutelou.

TRAGE'DIE.

Iphigenie, grande Prêtresse de Diane, sœur d'Oreste & d'Electre. La Dlle. Desmâtins. ou Journet.

Oreste, frere d'Iphigenie & d'Electre. Le sieur Thévenard.

Electre, sœur d'Iphigenie. La Dlle. Armand.

Pilade, ami d'Oreste. Le sieur Poussin.

Thoas, Roi de la Tauride, Amant d'Electre. Le sieur Dun.

Ismenide, confidente d'Iphigenie. La Demoiselle Bataille.

Diane. La Demoiselle Maupin.

Deux Nymphes. Les Demoiselles Dupérey & d'Hume.

L'Océan. Le sieur Hardouin.

Le Dieu Triton. Le sieur Chopelet.

Le Grand Sacrificateur. Le sieur Mantienne.

Deux Prêtresses. Les Dlles. Dupérey & Basset.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

Les Demoiselles Cenet, Basset, Dupérey, d'Humé, Bataille, Duval, Guillet, Rossard, Desjardins. 9

Les Srs Prunier, Courteil, Jolain, Gaudechot, Solé, la Coste, Cadot, Labé, Desvoix, le Brun, Mantienne, Lebel, Drot, Bonnel, Alexandre l'aîné, & Alexandre cadet. 16.

Personnages dansans.

Les sieurs Balon, Blondy, Ferrand, L'Evesque, Dangeville L. & cadet, Javilier, Marcel, Dumoulin L. & C. Germain, Bouteville, Lavigne. 13

Les Demoiselles Prevost, Subligny, Dangeville, Victoire, Rose, Noisy, le Fevre, Duplessis. 8



1706. * *Noms des Acteurs de l'Opera d'Alceste. Tragédie représentée pour la premiere fois au mois de Janvier* 1674. Voyez les Acteurs de la dite année, *& reprise le* 25 *Nov.* 1706.

Acteurs du Prologue.

La Nymphe de la Seine. La Demoiselle Journet.
La Gloire. La Demoiselle Dujardin.
La Nymphe des Tuilleries. La Dlle. Aubert.
La Nymphe de la Marne. La Dlle. Loignon.

Acteurs de la Tragédie.

Alcide. Les sieurs Thévenard.
Lychas. Boutelou.
Licomede. Hardouin.
Straton. Dun.
Alceste. La Demoiselle Desmâtins.
Céphise. La Demoiselle Poussin.
Pluton. Le sieur Hardouin.
Proserpine. La Demoiselle Duperey.
Apollon. Le sieur Boutelou fils.
Eole. Le sieur Daniel.
Thétis, Nereïde. La Demoiselle Duperey.
Alecton, l'une des Furies. Le sieur Boutelou F.
Diane. La Demoiselle Riole.

Une femme affligée. La Demoiselle Dujardin.
Cléante, Ecuyer d'Admete. Le sieur Daniel.
Phéres, pere d'Admete. Le sieur Desvoix.
Deux Tritons. Les Srs Chopelet & Mantienne.
Caron. Le sieur Dun.
Une ombre. Le sieur Lejeune.

Actrices & Acteurs chantans dans tous les Chœurs.

Les Demoiselles

Duval.	Dujardin.
Basset.	Demerville.
Guillet.	Cochereau.
Loignon.	Aubert.
Chevalier.	Riolle.

Les Sieurs

Prunier.	Maillard.
Courteil.	Dacqueville.
Solé.	Desvoix.
Renard.	Mantienne.
Marianval.	Lejeune.
La Coste.	Creté.
Cadot.	Lebel.
Jolain.	Perere.
Bertrand.	Paris.
Buzot.	

Acteurs dansans.

Les sieurs Balon, Blondy, P. Dumoulin l'aîné, F. Dumoulin, D. Dumoulin, Dupré, Germain, Dangeville L. Dangeville C. Javillier, Pietre, Ferand, Marcel l'aîné & cadet, Delavigne, Fleure, Pecourt.

Les Demoiselles Prevost, Guyot, Le Fevre, Le Comte, La Fargue, Du Fresne, Carré, Mangot, Rose.

1709. *Noms des Acteurs de l'Opera de Semelé. Tragédie représentée le 9 Avril 1709. Les paroles sont du sieur la Motte, & la Musique de Marais.*

PROLOGUE.

Le Grand-Prêtre.	Le sieur Hardouin.
La Prêtresse.	La Demoiselle Dun.
Apollon.	Le sieur Beaufort.

TRAGE'DIE.

Cadmus, Roi de Thebes. Le sieur Hardouin.
Semelé, fille de Cadmus. La Dlle. Journet.
Jupiter sous le nom d'Idas. Le sieur Thévenard.
Adraste, Prince Thebain. Le Sr Cochereau.
Junon. La Demoiselle Dujardin.
Dorine, confidente de Semelé. La Demoiselle Poussin.

Mercure sous le nom d'Arbate. Le sieur Dun.

Une Bergere. La Demoiselle Aubert.

Deux Bergeres. Les Demoiselles Dautin & Boise.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

Les Demoiselles Dautin, de Boisé L. Guillet, Boizé C. Aubert, Laurent, Basset, d'Huqueville, de la Roche, du Mesnil, du Vaurose. 11.

Les sieurs Lejeune, Lebel, Beaufort, Cadot, Crêté, Bertrand, Mantienne, Paris, Thomas, Buseau, Courteil, Perere, Corbie, Dessouches, Verny, Alexandre, Desmarts, Renard, Solé, Desjardins. 20.

Acteurs dansans.

Les sieurs Balon, Blondy, Dumoulin l'aîné, F. Dumoulin, P. Dumoulin, D. Dumoulin Dangeville l'aîné, Dangeville cadet, Pecourt, Marcelle, Javilliers, Germain, Gaudro, Marcelle cadet, Dubreuille, François, Pierret, Ferand. 16.

Actrices dansantes.

Les Demoiselles Prevost, Guyot, Milot, La Croix, Lemaire, Menés, Dufrêne, Mangot, Chaillou, Milot, Douville, Caré. 12.

1711. *Acteurs de l'Opera de Cadmus * repris le 28 Août* 1711. Voyez les Acteurs de cet Opera représenté pour la premiere fois au mois de Février 1672.

Acteurs du Prologue.

Pales. } Divinités champêtres. La Dame Pestel.
Melisse. } La Dlle. Poussin.
Le Dieu Pan. Le sieur Dun.
Arcas, compagnon de Pan. Le sieur Lebel.
L'Envie. Le sieur Cochereau.
Le Soleil. Le sieur Mantienne.

Acteurs de la Tragédie.

Cadmus, fils d'Agenor. Le sieur Thévenard.
Deux Princes Tyriens. Les sieurs Buzeau & Cochereau.
Arbas, Afriquain, de la suite de Cadmus. Le sieur Dun.
Deux autres Afriquains, compagnons d'Arbas. Les sieurs Lavigne & Corbin.
Hermione, fille de Mars & de Venus. La Demoiselle Journet.
Charite, grace compagne d'Hermione. La Demoiselle Poussin.

Aglante, autre compagne d'Hermione. La Demoiselle Dun.

La Nourrice d'Hermione. Le sieur Chopelet.

Draco, Geant, Roi d'Aonie. Le Sr Hardouin.

Quatre Geants, Suivans de Draco.

Pages de Cadmus, d'Hermione & du Geant.

Jupiter.	Le sieur Flamand.
Junon.	La Demoiselle Dun.
Pallas.	La Demoiselle Loignon.
L'Amour.	La Demoiselle Linbour.
Mars.	Le sieur Morand.
L'Hymen.	Le sieur Lebel.

Echion, un des combattans des enfans de la terre. Le sieur Mantienne.

Noms des Actrices & des Acteurs chantans dans les Chœurs du Prologue & de la Tragédie.

PREMIER RANG.	SECOND RANG.
Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*

Les Demoiselles.

Ducemerier.	Limbourg.
Guillet.	Loignon.
d'Huqueville.	Du Laurent.
Boisé.	Du Laurier.
Billon.	Tetlet.

10.

Les Sieurs

21. Dun fils.
Paris.
Thomas.
Corby.
Courteil.
Flamand.
Corbin.
Renard fils.
Lavigne.
Deſſouche.

Juliard.
Lejeune.
Lebel.
Deshayes.
Cadot.
Renard.
Alexandre.
Morand.
Devillier.
Dupleſſis.
Verny.

Acteurs danſans.

Les ſieurs Blondi, Marcel, D. Dumoulin, F. Dumoulin, P. Dumoulin, Javillier, Gaudrau, Favier, Dumirail, Dangeville, Pierret, Rameau, Duval, Germain, Dumoulin l'aîné, Laplante, Ferrand, Laplante.

Les Demoiſelles Prevôt, Menés, Maugis, Mangot, Harang, Chaillou, Lemaire, Dimanche, Beaufort, Dufreſne, Iſec.



Noms des Acteurs de l'Opera des Fêtes de Thalie ; Ballet représenté le 4 Août 1714. Les paroles sont du sieur Lafond & la Musique de Mouret. 1714.

PROLOGUE.

Melpomene. La Demoiselle Antier.
Thalie. La Demoiselle Poussin.
Apollon. Le sieur Hardouin.

I. ACTE. *La Fille.*

Acaste, Capitaine de Vaisseau, Amant de Leonore. Le sieur Thévenard.
Cléon, pere de Leonore. Le sieur Dun.
Belise, mere de Leonore. Le sieur Mantienne.
Leonore, fille de Cléon & de Belise. La Demoiselle Poussin.
Un Algérien. Le sieur le Mire.
Une fille Marseilloise. La Demoiselle Minier.

II. ACTE. *La Veuve.*

Léandre, Amant d'Isabelle. Le Sr Cochereau.
Fabrice, confident de Léandre. Le sieur Dun.
Isabelle veuve. La Demoiselle Heuzé.
Iphise, confidente d'Isabelle. La Dlle. Antier.
Une Bergere. La Demoiselle Minier.

III. ACTE. *La Femme.*

Caliste, femme de Dorante. La Demoiselle Journet

Dorine, femme de Zerbin. La Demoiselle Poussin.

Dorante, Epoux de Caliste. Le sieur Thévenard.

Zerbin, Epoux de Dorine. Le sieur Mantienne.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

PREMIER RANG.	SECOND RANG.
Les Demoiselles.	
Guillet.	Basset.
Laroche.	de Boizé.
Pasquier.	Tetlet.
Mesnier.	Menez.
Dulaurier.	Billon.
Boisselet.	
Les Sieurs.	
Paris.	Le Mire.
Thomas.	Deshayes.
Courteil.	Lebel.
Corby.	Morand.
Flamand.	La Rosiere.
Alexandre.	Gervais.
Aubeau.	Duplessis.
Lejeune.	Le Comte.
	Desjardins.

Acteurs & Actrices dansans.

Les sieurs Marcel, Blondy, Ferrand, Dangeville l'aîné, Dangeville cadet, Javilliers, Pierret, Gaudrau, 4. Dumoulin, Duval, Rameau, Guyot, Germain.

Les Demoiselles Prevost, Guyot, Menés, Isec, La Ferriere, Haran, Le Maire, Mangot, Rameau, Corbiere, Dimanche, Le Roy.

---

* *Noms des Acteurs de l'Opera d'Isis, Tragédie représentée le 5 Janvier 1677. reprise le 14 Septembre 1717.* Voyez les noms des Acteurs en 1677. 1717.

PROLOGUE.

La Renommée.	La Demoiselle Antier.
Neptune.	Le sieur le Mire.
Apollon.	Le sieur Buzeau.
Cinq Muses chantantes.	
Calliope.	La Demoiselle Milon.
Melpomene.	La Demoiselle Pasquier.
Thalie.	La Demoiselle Constance.
Deux dessus de Flûtes.	
Erato.	Le sieur la Barre.
Euterpe.	Le sieur Bernier.

Deux dessus de Violons.

Terpsichore. Le sieur Rebel.
Polymnie. Le sieur Francœur.
Premier Triton. Le sieur Guesdon.
Second Triton. Le sieur Duchesne.

TRAGE'DIE.

Hierax, Amant de la Nymphe Io. Le sieur Thévenard.

Pirante, ami d'Hierax. Le sieur Murayre.

Io. Nymphe, aimée de Jupiter, reçûe au rang des Divinités célestes sous le nom d'Isis. La Demoiselle Journet.

Mycene, Nymphe confidente d'Io. La Demoiselle Milon.

Jupiter. Le sieur Hardouin.

Iris, confidente de Junon. La Dlle. Poussin.

Junon. La Demoiselle Antier.

Hebé, Déesse de la jeunesse. La Dlle. Pasquier.

Deux Nymphes. Les Demoiselles Pasquier & Constance.

Argus. Le sieur Dun.

Une Nymphe représentant Syrinx. La Demoiselle Poussin.

Le Dieu Pan. Le sieur le Mire.

Deux Bergers. Les Srs Guesdon & Houbeau.

Erinnis, Furie. Le ſieur Lebel.

Les Parques. La Demoiſelle Paſquier, & les ſieurs Murayre & Dun le fils.

Les Trembleurs. Les ſieurs Corbie, Morand, Gueſdon, Dautrep, Mantienne & Ducheſne.

Acteurs chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*	
	Les Demoiſelles.	
Conſtance.	Paſquier.	12.
La Garde.	Limbourg.	
Veron.	Millon.	
Chalard.	Guillet.	
Chevalier.	La Roche.	
Breſſieux.	Tettelette.	
	Les Sieurs	
Paris.	Lejeune.	19.
Corbie.	Boullay.	
Le Mire l'aîné.	Morand.	
	Venec pere.	
Fauſſié.	Alexandre.	
Dun le fils.	Deshayes.	
Thomas.	Corail.	
Dautrep.	Lavigne.	
Houbeau.	Lebel.	
Ducheſne.	Dupleſſis.	

Acteurs dansans.

14. Les sieurs Blondy, Javilliers, Pierret, Guyot, Malterre, F. Dumoulin, Dumoulin l'aîné, Dupré, Dangeville, P. Dumoulin, Pecourt, Ferrand, Pierret, Marcel.

Actrices dansantes.

Les Demoiselles Prevost, Guyot, Le Maire, Dupré, Duval, le Roy, Isec, Brunel, Menés, la Ferriere, Haran.

1720. *Noms des Acteurs de l'Opera de Thesée. Tragédie représentée devant le Roi à S. Germain en Laye le 3 Février 1675. & remise au Théatre le 5 Décembre 1720. Les paroles sont du sieur Quinault & la Musique de Lully.*

PROLOGUE.

Bacchus.	Le sieur Jacier.
Venus.	La Demoiselle Lambert.
Céres.	La Demoiselle Constance.
Mars.	Le sieur le Mire.

Trois Plaisirs chantans. Les sieurs Dun fils, Grenet & Mantienne.

Bellone.

TRAGEDIE.

TRAGEDIE.

Æglé, Princesse, élevée sous la tutelle d'Ægée Roi d'Athénes La Demoiselle Tulou.

Cléone, confidente d'Æglé. La Demoiselle Lambert.

Arcas, confident d'Ægée. Le sieur Dun.

La grande Prêtresse de Minerve. La Demoiselle Tettelette.

Ægée, Roi d'Athénes. Le sieur Thévenard.

Médée, Princesse Magicienne. La Demoiselle Antier.

Dorine, confidente de Médée. La Demoiselle Minier.

Thesée, fils inconnu d'Ægée. Le sieur Muraire.

Un combattant. Le sieur Mantienne.

Deux vieillards. Les sieurs Mantienne & Dautrep.

Deux Bergeres Les Demoiselles Tettelette & Person.

Un Berger. Le sieur Jacier.

Minerve. La Demoiselle Charlard.

Acteurs & Actrices chantans dans tous les Chœurs.

Côté du Roi. *Côté de la Reine.*

Les Demoiselles.

Souris.	Millon.
Constance.	La Roche.

Rubantel.	Tettelette.
Saint Gerie.	Antier cadette.
	Fleury.
Perignon.	Castelane.

Les Sieurs.

Flamand.	Corbie.
Morand.	Le Mire l'aîné.
S. Martin.	Fossier.
Chassé.	Grenet.
Deshayes.	Dautrep.
Corail.	Gourson.
Buzeau.	Duchesne.
Duplessis.	Maillard.
Jacier.	Doigny.

Acteurs dansans.

Les sieurs Blondy, Marcel l'aîné, Marcel cadet, les trois Dumoulin, Dangeville, Laval, Pierret, Javilliers, Dupré, Dezais, Malterre l'aîné & cadet, Guyot.

Les Demoiselles Prevost, Guyot, Menés, Dupré, Duval, Corail, Lemaire, Delisle, La Ferriere, La Barre, Le Roy l'ainée, Mangot.



Noms des Acteurs de l'Opera de l'Europe Galante; Ballet représenté pour la premiere fois le 24 Octobre 1697. remis au Théatre pour la quatriéme fois le 20 Juin 1724. Les paroles sont du sieur Lamotte, & la Musique de Campra. 1724.

PROLOGUE.

Venus.	La Demoiselle Lambert.
La Discorde.	Le sieur Mantienne.
Graces.	Les Demoiselles Mignier & Constance.

Premiere Entrée. La France.

Silvandre Berger.	Le sieur Thévenard.
Philene Berger.	Le sieur Tribou.
Céphise Bergere.	La Demoiselle le Maure.
Doris Bergere.	La Demoiselle Antier.
Un Berger.	Le sieur Tribou.
Vne Bergere.	La Demoiselle Mignier.

Seconde Entrée. L'Espagne.

Dom Pedro.	Le sieur Grenet.
Dom Carlos.	Le sieur Dubourg.
Un Musicien.	Le sieur Grenet.

Troisiemē Entrée. L'Italie.

Oćtavio.	Le ſieur Tribou.
Olimpia.	La Demoiſelle Hermans.
Vénitiennes.	Les Demoiſelles Charlard & Conſtance.

Quatrieme Entrée.

Zaïde.	La Demoiſelle Hermans.
Roxane.	La Demoiſelle Antier.
Zuliman.	Le ſieur Thévenard.
Le Boſtangis.	Le ſieur Dubourg.
L'Eunuque noir.	Le ſieur Dupleſſis.
Le Porte-Sabre.	Le ſieur Ducheſne.

Acteurs chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi	*Côté de la Reine.*
Les Demoiſelles.	
Conſtance.	Millon.
Souris l'aînée.	La Roche.
Antier cadette.	Tettelette.
Dun.	Charlard.
Royer.	Perignon.
Souris cadette.	Montau.
Les Sieurs.	
Flamand.	Bertin.
Bremond.	Buzeau.
S. Martin.	Dupleſſis.
Deshayes.	Corbie.

Lemyre l'aîné.
Morand.
Dautrep.
Corail.

Houbeau.
Duchesne.
Juilliard.

Acteurs dansans.

Les sieurs Marcel, Laval, Dumoulin l'aîné, Dumoulin. 2. Dumoulin. 3. Dumoulin. 4. Myon, Dangeville, Javilliers, Jouan, Malterre l'aîné, Malterre cadet, La Motte, Richalet, Binet ; Pierret.

Actrices dansantes.

Les Demoiselles Delisle, Menés ; Richalet Petit, La Martiniere, Duval, Le Maire, Rey, Pierret, La Ferriere, Binet, Saint Leger.

Tambours.

Les sieurs Javilliers, Pierret, Duval, La Motte.

Noms des Acteurs de l'Opera de Bellerophon. 1728.
Tragédie représentée la premiere fois le 29 Janvier 1679. remise au Théatre en 1718. & le 8 Avril 1728. Les paroles sont de Th. Corneille & la Musique de Lully.

PROLOGUE.

Apollon.	Le sieur Dun.
Bacchus.	Le sieur Cuvillier.

Pan. Le ſieur Chaſſé.

Un Berger. Le ſieur Grenet.

Les neuf Muſes.

TRAGE'DIE.

Pallas. La Demoiſelle Antier cadette.

Le Roi. Le ſieur Dun.

Stenobée. La Demoiſelle Antier l'aînée.

Philonoé, fille du Roi. La Dlle. Peliſſier.

Bellerophon, crû fils de Glaucus. Le ſieur Tribou.

Amiſodar, Prince Lycien. Le ſieur Chaſſé.

Sacrificateur, Miniſtre d'Apollon. Le ſieur Lemire.

La Pitié. Le ſieur Grenet.

Deux Amazones. Les Dlles. Julie & Dun.

Une Driade. La Demoiſelle Souris.

Une Napée. La Demoiſelle Dutilly.

Deux Dieux des Bois. Les ſieurs Lemire & Galoudet.

Acteurs des Chœurs chantans.

Côté du Roi. *Côté de la Reine.*

Les Demoiſelles

Côté du Roi	Côté de la Reine
Souris l'aînée.	Antier cadette.
Julie.	La Roche.
Dun.	Tettelette.

Souris cadette.	Charlard.
Du Tilli.	Petitpas.
De Kerkoffen.	Cartou.

Les Sieurs

Dun pere.	Le Myre l'aîné.
Bremond.	Morand.
Flamand.	S. Martin.
Levaſſeur.	Bertin.
Deshayes.	Rebours.
Buzeau.	Dautrep.
Dubreuil.	Corail.
Dupleſſis.	Ducheſne.
Combault.	Houbeau.

Acteurs danſans.

Les ſieurs Laval, Malterre l'aîné, Dumoulin l'aîné, P. Dumoulin, Dangeville, Javillier, Savar, Tabary, Camargo, Bontems, Malterre cadet, Pierret.

Actrices danſantes.

Les Demoiſelles Prevoſt, Camargo, Duval, Petit, le Maire, Verdun, Thybert, Duroché, Deliſle cadette, Camargo cadette, Binet, la Martiniere.

1732. *Noms des Acteurs de l'Opera de Jephté. Tragédie tirée de l'Ecriture Sainte, représentée par l'Académie Royale de Musique pour la premiere fois le 28 Février 1732. C'est la premiere Tragédie Sainte qui a été représentée sur le Théatre de l'Opera depuis son établissement. Les paroles sont de l'Abbé Pellegrin, & la Musique de Monteclair.*

PROLOGUE.

Apollon.	Le sieur Dun.
Polhymnie.	La Demoiselle Mignier.
Terpsicore.	La Demoiselle Dun.
Venus.	La Demoiselle Mignier.
La Vérité.	La Demoiselle Antier.

TRAGE'DIE.

Jephté, Prince de Galaad, chef des Hébreux. Le sieur Chassé.

Phinée, Grand-Prêtre. Le sieur Dun.

Ammon, Prince Ammonite, Prisonnier. Le sieur Tribou.

Almasie, femme de Jephté. La Dlle. Antier.

Iphise, fille de Jephté & d'Almasie. La Demoiselle Lemaure.

Elise, suivante d'Iphise. La Demoiselle Mignier.

Abdon, confident de Jephté. Le sieur Dumast.
Abner, confident d'Ammon. Le sieur Goujet.
Un Hébreu. Le sieur Dumast.
Un habitant de Maspha. Le sieur Goujet.
Une habitante.
Une Bergere. } La Demoiselle Mignier.
Une Israëlite.

Acteurs & Actrices chantans dans tous les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*
Les Demoiselles	
Dun.	Antier cadette. 13.
Souris.	Tettelette.
Lavallée.	Charlard.
Gaumenil.	Delorge.
Duplessis.	Deshaigles.
David.	Ducoudray.
Goussier.	
Les Sieurs	19.
Dun pere.	Le Myre.
Flamand.	Morand.
S. Martin.	Deserre.
Le Fevre.	Plet.
Louette.	Dautrep.
Marcelet.	La Salle.
Deshayes.	Besson.
Buzeau.	Duchesne.
Duplessis.	Houbault.
Combault.	Bourque.

Acteurs dansans.

12. Les sieurs Dupré, Bontems, Matignon, Dumay, Hamoche, Malterre l'aîné, Malterre cadet, F. Dumoulin, P. Dumoulin, Dangeville, Savar, Hamoche.

Actrices dansantes.

11. Les Demoiselles Camargo, Richalet, La Martiniere, Le Breton, Rabon, Petit, Saint Germain, Thybert, Favre, Le Sage, Carville.

1737. * *Noms des Acteurs & des Actrices chantans dans l'Opera de Cadmus. Tragédie représentée la premiere fois au mois de Février 1673. reprise en 1703. en 1711. & le 22 Août* 1737. Voyez les noms des Acteurs à l'année 1673.

Acteurs du Prologue.

Pales. Melisse.	} Divinités champêtres.	Les Dlles. Eeremans & Monville
Le Dieu Pan.		Le sieur Le Page.
L'Envie.		Le sieur Tribou.
Le Soleil.		Le sieur Cuvillier.

Acteurs de la Tragédie.

Cadmus.	Le sieur Chassé.
Un Prince Tyrien.	Le sieur Cuvillier.

Arbas.	Le sieur Dun.
Hermione.	La Demoiselle Pellissier.
Charite.	La Demoiselle Petitpas.
La Nourrice d'Hermione.	Le sieur Tribou.
Draco.	Le sieur Person.
Deux Afriquains.	Noiseux & Cuvillier.
Jupiter.	Le Febvre.
Junon.	La Demoiselle Duplessis.
Pallas.	La Demoiselle Monville.
L'Amour.	La Demoiselle Fel.
Le grand Sacrificateur du Dieu Mars.	Albert.
L'Hymen.	Cuvillier.
Echion l'un des combattans.	Gallard.

Actrices & Acteurs chantans dans tous les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*	
	Les Demoiselles	
Dun.	Antier la cadette.	13.
Du Coudray.	Tettelette.	
Delorge.	Lavalée.	
Goussier.	Deshaigles.	
Benard.	Person.	
Varquin.		
Anteaume.	Rabon.	

Les Sieurs.

20 Saint Martin,
Le Febvre,
Louette,
Marcelet,
Deshayes,
Buzeau,
François,
Duplessis,
Rimbaut,
Le Mire fils,
Le Myre,
Deserre,
Thurier,
Dautrep,
Galard,
Grolier,
Houbault,
Bourque,
Bornet,
Lorette,

Acteurs dansans.

16 Malterre l'aîné, Malterre cadet, Malterre 3e. Dangeville, P. Dumoulin, F. Dumoulin, Dumay, Dupré, le Febvre, Savar, Javillier l'aîné, Javillier cadet, Javillier 3e. Matignon, Hamoche.

Actrices dansantes.

14 Les Demoiselles Salké, Mariette, Carville, Petit, du Rocher, le Breton, Dallemand l'aînée, Dallemand cadette, le Duc, le Febvre, Courcelle, Saint Germain, Saint Huray, Thybert,



Noms des Acteurs & Actrices de l'Opera de Dardanus. Tragédie représentée le 19. Nov. 1739. La Musique est du sieur Rameau. 1739.

PROLOGUE.

Venus La Demoiselle Eeremans.
L'Amour. La Demoiselle Bourbonnois.

TRAGE'DIE.

Iphise, fille de Teucer. La Demoiselle Pellissier.
Venus. La Demoiselle Eeremans.
Une Phrygienne. La Demoiselle Fel.

Trois Songes. { La Demoiselle Fel. Le sieur Dun & le sieur Berard.

Dardanus, fils de Jupiter & d'Electre. Le sieur Jeliotte.

Antenor, Prince voisin de Teucer. Le sieur Albert.

Teucer, Roi de Phrygie. Le sieur le Page.

Ismenor, Magicien & Prêtre de Jupiter. Le sieur le Page.

Acteurs chantans dans tous les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*
Les Demoiselles	
Dun.	Antier cadette.
Delorge.	Tettelette.
Mignier.	Lavalée.

17.

Varquin.	Cartou.
La Fontaine.	Dupleſſis.
Bodot.	Deshaigles.
Dallemand cadete.	Coupée.
Douart.	Warlet.
Larchet.	

Les Sieurs

12. Marcelet.	Deſerre.
Saint Martin.	Louette.
Le Febvre.	Gratin,
Lemeſſe.	Deshayes.
Bequers.	François.
Fel.	Rimbault.
Houbault.	Levaſſeur.
Bourque.	Treizeville.
Borner.	Buzeau.
Gallard.	Dupleſſis.
Duchenet.	
Vergne.	

Acteurs Danſans.

14. Les ſieurs Dupré, Malterre l'aîné & cadet, & Malterre Langlois 3e. Hamoche, Bontems, Savar, Javillier l'aîné & cadet, la Croix, Theſſier, Dumay, P. Dumoulin, Matignon.

Actrices Danſantes.

15. Les Demoiſelles Sallé, Barbarinne, le Breton, Erny, Thiery, Petit, Durocher, Dal-

lemand l'aînée, Dallemand cadette, Fremicourt, S. Germain, Courcelle, le Duc, le Breton, Domitille.

Noms des Acteurs de l'Opera d'Isbé. Pastorale représentée le 10 Avril 1742. Les paroles sont du sieur la Riviere, & la Musique de Mondonville. 1742.

PROLOGUE.

L'Amour, La Demoiselle Julie.
La Volupté, La Demoiselle Bourbonnois L.
La Mode, La Demoiselle Eeremans.

Acteurs de la Pastorale.

Isbé, Bergere, La Demoiselle le Maure.
Alcidon, Berger, Amant d'Isbé, Le sieur Jeliotte.
Adamas, chef des Druydés, Grand-Prêtre & amoureux d'Isbé, Le sieur le Page.
Charite, Bergere, La Demoiselle Fel.
Céphise, Druyde Magicienne, La Demoiselle Eeremans.
Tircis, Berger, Le sieur Cuvillier.
Climéne, Bergere, La Demoiselle Coupée.
Trois Dieux des Bois, Les sieurs Berard, Cuvillier & Person.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi.		*Côté de la Reine.*
	Les Demoiselles	
Dun,		Antier cadette,
Delorge,		Cartou,
Varquin,		Deshaigles,
Dallemand C.		Desgranges,
Coupée,		Gautier,
	Les Sieurs	
S. Martin,		Deserte,
Marcelet,		Gratin,
Le Page,		Le Mesle,
La Mare,		S. Amour,
Fel,		Deshayes,
Houbault,		Levasseur,
Bornet,		Treizeville,
Gallard,		Chapotin,
Duchenet,		Buzeau,
		Duplessis,

Acteurs dansans.

16. Les sieurs Dupré, F. Dumoulin, P. Dumoulin, Malterre l'aîné & cadet, Monservin, Javillier l'aîné & cadet, Dumay, Dupré, Matignon, Dangeville, Levoir, Couque, Hamoche, Thessier, Lany.

Actrices

Actrices danſantes.

Les Demoiſelles Camargo, Saint Germain, Courcelle, Dazencour, Minot, Carville, Rabon, Erny, Petit, Dallemand l'aînée & Dallemand cadette, Dary, Fremicourt, S. Huray.

---

* *Noms des Acteurs de l'Opera de Théſée, repréſenté devant le Roi à S. Germain en Laye le* 11 *Janvier* 1675. *& depuis à Paris en differentes repriſes, & remis au Théatre le* 10 *Décembre* 1744. *Les paroles ſont du ſieur Quinault & la Muſique de Lully.* 1744.

PROLOGUE.

Jeux & Plaiſirs. Les ſieurs de la Tour, Cuvillier, le Page.

Venus, La Demoiſelle Romainville, de la Muſique de la Reine.

Mars, Le ſieur de Chaſſé.

Céres, La Demoiſelle Coupée.

Bacchus, Le ſieur Berard.

TRAGEDIE.

Eglé. La Demoiſelle Fel.

Cléone, confidente, La Demoiſelle Coupée.

Arcas, confident d'Egée, Le ſieur le Page.

La grande Prêtresse de Minerve, La Demoiselle Metz.

Egée, Roi d'Athènes, Le sieur de Chassé.

Médée, Princesse Magicienne. La Demoiselle Chevalier.

Doine, confidente de Médée, La Demoiselle Jacquet.

Thesée, fils inconnu d'Egée, Le sieur Jelyotte.

Deux vieillards, Les sieurs de la Tour & Cuvillier.

Deux Bergeres, Les Demoiselles Romainville & Metz.

Un Berger, Le sieur de la Tour.

Minerve, La Demoiselle Jacquet.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*
Les Demoiselles	
Dun,	Cartou,
Delorge,	Deshaigles,
Varquin,	Gondré,
Dallemand C.	Maçon,
Larcher,	Devemeville,
Delastre,	Jacquet,
Riviere,	Riviere,
	Adelaïde.

Les Sieurs

Marcelet,	Deferre,
S. Martin,	Gratin,
Le Febvre,	Le Mesle,
Le Page,	Paran,
Chabourg,	Breton,
Fel,	Deshayes,
Houbault,	Levasseur,
Bourque,	Buzeau,
Bornet,	Belot,
Gallard,	Rhone,
Duchênet,	Forestier.
Rochette,	

Acteurs dansans.

Les sieurs Dupré, Dangeville, P. Dumoulin, F. Dumoulin, D. Dumoulin, Levoir, Cailly, Device, Feuillade, Delpeche, Gherardy, Monservin, Matignon, Hamoche, Dumay, Malterre cadet, Pitro.

Les Demoiselles Camargo, Carville, Dalmand, Saint Germain, Courcelle, Thierry, Beaufort, Puvigné, Dary, Rabon, Petit, Rozaly, Fremicourt, Petit.



1747. *Noms des Acteurs du Ballet de l'Année Galante, donné à Versailles devant le Roi le 13 Fév. 1747. & à Paris le 11 Avril suivant. Les paroles sont du sieur Roy, & la Musique de Mion.*

PROLOGUE.

Janus, Le sieur le Page.
Agenore, La Demoiselle Fel.
Murcie, La Demoiselle Romainville.

I. ENTRE'E. *L'Hyver.*

Venus, La Demoiselle Chevalier.
Euphrosine, La Demoiselle Coupée.
Comus, Le sieur de Chassé.
Momus, Le sieur Poirier.

II. ENTRE'E. *Le Printems.*

Zéphire, Le sieur Jeliote.
Flore, La Demoiselle Fel.
Un Ruisseau, Le sieur Albert.
Une Nayade, La Demoiselle Jacquet.

III. ENTRE'E. *L'Eté.*

Le Roi d'Eleusis, Le sieur de Chassé.
Meganyre, Prêtresse de Céres, La Demoiselle Romainville.
Iphise, La Demoiselle Coupée.

Arcas, Ambassadeur de Sicile, Le sieur Person.

Le Coriphée des peuples d'Eleusis, Le sieur Poirier.

IV. ENTRE'E. *L'Automne.*

Bacchus, Le sieur Jeliote.

Silene, Le sieur le Page.

La Mineïde, La Demoiselle Chevalier.

Une Bacchante, La Demoiselle Jacquet.

Acteurs & Actrices chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi. *Côté de la Reine.*

Les Demoiselles 18.

Cartou,	Dun,
Monville,	Tulou,
Masson,	Delorge,
Rollet,	Larcher,
Delorme,	Delastre,
Lablotiere,	Riviere,
Chedeville,	Cazeau,
Requier,	Delurcie,
Gondré,	Montbrun.

Basses-Tailles.

Les sieurs Albert, Person, Marcelet, le 18 Page cadet, Armand, Le Febvre, Laubriere, Bellanger, Deserre, Gratin, Le Mesle, Saint

Martin, Sequeval, Dun, Lamarre, Godoneche, Douzain, Benoist.

Tailles.

10 Les sieurs Fel, Bourque, Duchenet, Gallard, Rochette, Houbault, Bornet, Cuvillier, Pinot, Daigremont.

Hautes-Contres.

12 Les sieurs Levasseur, Belot, Dugué, Chapotin, Lovatron, Cordelet, Rhone, Duguay, Le Begue, Bazire, Guedon, Bertrand.

58

VOIX.

Personnages dansans.

20 Les sieurs Dupré, Levoir, Dangeville, Hamoche, Lyonnois, Duval, Laval, Bourgeois, Matignon, Dumay, Javilliers l'aîné & cadet, Feuillade, Monservin, Malterre L. & C. Caillez, 3. Dumoulin.

44 Les Demoiselles Sallé, Camargo, Dallemand, Carville, le Breton, Rosalie, Petit, Puvigné, Sauvage, Minot, Duchâteau, Devaux, Deveriere l'ainée & cadette, Himblot, Courcelle, S. Germain, Beaufort, Lyonnois l'ainée & cadette, Thierry, Brisseval, Rosalie, Erny.

44.

Danseurs & danseuses.

Noms des Acteurs & Actrices de la Tragédie de Zoroastre représentée le Vendredi 5 Décembre 1749. Les paroles sont du sieur Cahusac & la Musique du sieur Rameau. 1749.

Acteurs chantans.

Zoroastre, Instituteur des Mages. Le sieur Jeliotte.

Abramane, Grand-Prêtre des Idoles. Le sieur de Chassé.

Amelite, héritiere présomptive du Thrône de la Bactriane. La Demoiselle Fel.

Erinice, Princesse de la Bactriane. La Demoiselle Chevalier.

Zophire, un des Prêtres des Idoles. Le sieur Person.

Zelize. } Jeunes Bactriennes. Les Dles. Jacquet
Céphie. } & Dupérey.

Abenis, jeune Sauvage Indien. Le Sr Poirier.

Cenide, jeune Indienne sauvage. La Demoiselle Coupée.

Une voix sortant du nuage enflammé. Le sieur de la Tour.

Un Salamandre. Le sieur le Page.
Une Silphide. La Dlle. Coupée.
La Vengeance. Le sieur le Page.

Une voix souterraine.	La Dlle. le Fevre.

Bactriens & Bactriennes, Sauvages, Indiens, Mages, Peuples Elementaires, Prêtres des Idoles, Démons & suite de la vengeance.

La Jalousie.	La Dlle. Daliere.
La Colere.	La Dlle. Rolet.
I. Furie.	Le sieur Poirier.
II. Furie.	Le sieur Cuvillier.

Bergers & Pastres.

Acteurs chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*

Les Demoiselles

38 Dun,	Cartou,
Tulou,	Rollet,
Delorge,	Daliere,
Larcher,	Masson,
Cazeau,	Victoire,
Le Tourneur,	Gondré,
La Croix,	Hery,
La Blotiere,	Folliot,
	Sommerville,
	Duval.

42 Les Sieurs

Le Fevre,	S. Martin,
Le Page cadet,	Gratin,
40 Laubertie,	Le Mesle,

Vaudemont, Rafron, Fel, Bourque, Duchenet, Rochette, Le Roy, François, Selle,

Bertrand, Hordé, Levasseur, Chapotin, Favier, Feret, Touchain.

Personnages dansans.

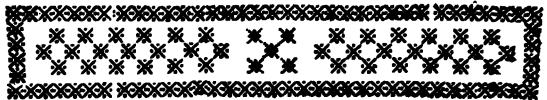
Les Demoiselles Camargo, Lyonnois, Puvigné, Carville, Courselles, Dazenoncourt, Thierry, S. Germain, Desirée, Devaux, Puvigné M. Sauvage, Victoire, Parquet, La Batte, Dallemand, Lany, Bellenot, Briseval, Beaufort, Grenier, Deschamps. 23

Les sieurs Dupré, Laval, Lany, Devisse, Caiez, Mion, Homoche, Bourgeois, Matignon, Feuillade, Aubri, le Lievre, Saunier, Tessier, Laurent, Laval, Lyonnois, Myon. 18

41

Noms des Acteurs & Actrices du Ballet des Amours de Tempé, représenté pour la premiere fois le Mardi 7 Nov. 1752. 1752.

Voyez à la fin du Catalogue Chronologique des Opera.



1752. *Etat présent des personnes qui composent l'Académie Royale de Musique en l'année 1752.*

INSPECTEURS.

Les sieurs Rebel & Francœur, Inspecteurs & Surintendans de la Musique du Roi.

ACTEURS CHANTANS.

Basses-Tailles.

Les Sieurs

De Chassé. Le Fevre.
Le Page. Gelin.
Person. Cuvillier fils.
Albert.

Hautes-Contres.

Jelyote. De la Tour.
Poirier. Berroyer,

Taille.

Selle.

ACTRICES RECITANTES.

Les Demoiselles

Fel. Jacquet.
Chevalier. Dupérey.
Coupée. Le Mire.
Metz. Dubois.

Acteurs des Chœurs.

Dun fils.
Du Mats.
S. Martin.
Gratin.
Le Mesle.
Bertrand.
Rochette.
Roze.
Le Roy.
Du Perrier.
Cardinet.
Touchain.
Hordé.
Bourque.
Fel.
Duchenet.
Le Page C.
Levasseur.
Chapotin.
Favier.
Feret.

Actrices des Chœurs.

Les Demoiselles

Tulou.
Dun.
Delorge.
Larcher.
Cazeau.
Le Tourneur.
La Croix.
La Blotiere.
Sallaville.
Rollet.
Daliere.
Masson.
Chefdeville.
Gondré.
Heri.
Sommerville.
Duval.

Personnages dansans seuls.

Lany, Maître des Ballets.
Dupré.

Perſonnages danſans dans les Ballets.

Les Sieurs

Dumoulin.	Texier.
Lionnois.	Veſtris.
Hamoche.	Bourgeois.
Coyez.	Dupré.
Feuillade.	Saunier.
Laurent.	Laval.
Le Lievre.	Beate.
Gobert.	

Danſeuſes ſeules.

Les Demoiſelles

Camargo.	Carville.
Dallemand.	Puvignée fille.
Lany.	La Batte.
Lionnois.	

Danſeuſes dans les Ballets.

S. Germain.	Dazenoncourt.
Courcelle.	Brizeval.
Thierry.	Belnot, C.
Beaufort.	Parquet.
Selle.	Victoire.
Deſirée.	Deſchamps.
Sauvage.	Grenier.
Ponchon.	Couras.
Puvigné, mere.	

ORQUESTRE.

Les Sieurs

Cheron, De la Garde,	Pour la Mesure.
Noblet,	Pour le Clavecin.

Violons.

Aubert, P.	Du Pont,
Le Miere,	Vallée,
Langlade,	Piffet,
Paris,	L'Abbé, F.
Caraffe,	d'Auvergne,
Aubert, F.	Caraffe 3e.
Travenol,	Exaudé,
Greff,	Despreux F.

Basses.

Les sieurs

Labbé, P.	Forcade,
Habram,	Labbé C.
Davesne,	Dun L.
Gianoti,	Saublay,
Capperan,	Dun C.
Antheaume.	Salentin.

Hauts-Bois, Flûtes & Bassons.

Blavet,	Salentin C.
Despreaux,	Vincent,

Bureau,	Garnier,
Brunel,	Bralle,
Capelle,	Sallentin.

Quintes.

Plessis C.	Dun F.
Camargo,	Perriet,
Champion,	Chauvet.

Timballes & Trompettes.

Caraffe L.	Caraffe C.

PENSIONNAIRES DE L'OPERA.

Les Sieurs

Frere,	Serre,
La Coste,	Marcellet,
Marcelle,	Houbault,
Bernier,	Bornet,
Le Mire,	Baudy, C.
Duchesne,	Quentin,
Chefdeville L.	Chefdeville C.
Dautreppe,	Plessis,
Le Noir,	Baudry,
Dun,	Fr. Dumoulin,
Tribout,	P. Dumoulin,
Bergerat,	Dangeville,
Dupré,	Malterre L.
Dufresne,	Malterre, C.

Les Demoiselles

Carré,	Ducoudray,
Pouſſin,	Minier,
Guyot,	Tetelette,
Menés,	Lavalée,
Duval,	Ermans,
La Roche,	Antier.

L'Ecole de Muſique ſe tient les Lundis, Mercredis & Vendredis matin à l'Hôtel de l'Académie, rue S. Nicaiſe. Cette Ecole eſt une reſſource de Sujets, non-ſeulement pour l'Opera, mais auſſi pour la Chapelle & pour la Chambre du Roi.

L'Ecole de Danſe eſt au même endroit, elle ſe tient les Mardis, Jeudis & Samedis matin.



ECOLE DE L'OPERA.

Pour le Chant.

Les ſieurs Cheron, Inſpecteur & Maître de Muſique.

Levaſſeur, Sous-Maître.

Pour la Danſe.

Les ſieurs Lany, Maître de Ballets.

Dupré, Sous-Maître.

EMPLOYEZ AU MAGAZIN.

Tramblin, Décorateur & Peintre.

Martin, Deſſinateur des Habits.

Arnoult, Machiniſte.

Bullot, Maître Tailleur.

Lallemand, Copiſte de Muſique.

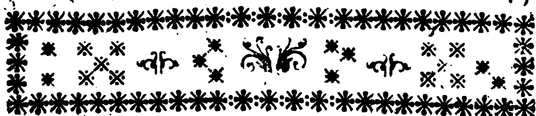
Bourdet, pour l'accord du Clavecin.

De Neuville, Caiſſier.

Il faut, pour retenir les Loges pour l'Opera & pour le Bal, s'adreſſer au ſieur Neuville, Caiſſier de l'Opera.



CATALOGUE



CATALOGUE CHRONOLOGIQUE

Des Opera représentés à Paris depuis l'an 1645 jusqu'à présent.

1645. LA *Festa Théatrale della finta Pazza*, c'est le premier Opera qui fut exécuté à Paris au petit Bourbon le 28 Février 1645. par des Musiciens Italiens que le Cardinal Mazarin fit venir en France.

La Musique est de Giulio Strozi ; & les paroles sont de Jacques Torelli Italien de la ville de Fano, qui dédia cet Opera à la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume. Il fut imprimé à Paris, *in*-fol. avec figures 1645.

Orfeo è Erudice, Tragi-Comédie en
1647. vers Italiens, & en Musique, avec des Machines, representée devant leurs Majestés au Palais Royal le 5 Mars 1647. & ensuite sur le Théatre du Marais par les Comédiens entretenus par leurs Majestés. L'argument de cette Piece, & le dessein du Poeme & des Machines

ont été imprimés à Paris en 1647. in-4°. mais sans noms des personnages de cette Piece.

1659. *La Pastorale* de l'Abbé Perrin fut représentée à Issy au mois d'Avril 1659. & ensuite à Vincennes devant le Roi. La Musique est du sieur Cambert Organiste de S. Honoré, & Surintendant de la Musique de la Reine.

C'est la premiere Comédie Françoise en Musique qui fut représentée en France.

1660. *Hercole Amante*, Tragédie en vers Italiens, représentée pour les Nôces de leurs Majestés Très-Chrétiennes, & traduite en vers François par Camille; imprimée à Paris, Robert Ballard 1662. in-4°. avec les vers du Ballet Royal dansé par leurs Majestés entre les Actes de la Piéce, dans la Salle neuve des Tuilleries le 7 Février 1662.

1661. *Ariadne*, ou *le Mariage de Bacchus*, deuxiéme Comédie Françoise par François Perrin, mise en Musique par Cambert. Elle ne fut point représentée en France à cause de la mort du Cardinal Mazarin arrivée à Vincennes le 9 Mars 1661. mais Cambert étant passé en Angleterre en 1672. la fit représenter en 1673. à Londres, où il mourut en 1677. Surintendant de la Musique du Roi Charles II.

1669. L'Abbé Perrin obtint un Privilége du Roi en 1669. pour l'établissement de l'Académie Royale de Musique à Paris, & autres villes du Royaume; c'est depuis ce tems que l'Opera a été établi, & qu'on doit compter le premier Opera François, dont les paroles ont été imprimées par Christophe Ballard en XVI. Volumes in-12. Paris 1703. à 1745.

TOME I.

1671. *1. *Pomone*, Pastorale en cinq Actes, représentée au mois de Mars 1671. Les paroles sont de l'Abbé Perrin, & la Musique de Gambert *. Cet Opera n'est point imprimé en Musique.

1672. *2. *Les Peines & les Plaisirs de l'Amour*, Pastorale en cinq Actes, * non-imprimée en Musique, représentée en 1672. Les paroles sont de Gilbert, & la Musique de Cambert.

—— 3. *Les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, Pastorale en trois Actes, représentée le 15 Novembre 1672. Les paroles de Quinault & la Musique de Jean-Baptiste Lully.

1673. 4. *Cadmus & Hermione*, Tragédie représentée au mois de Févr. 1673. Les paroles

de Quinault, la Musique de Lully.

1674. 5. *Alceste.* Tragédie. Janvier. Quinault & Lully.

1675. 6. *Thesée.* T. 11 Janvier. Quinault & Lully.

—— 7. *Le Carnaval*, Mascarade en neuf entrées. Les paroles sont de différens Auteurs, & la Musique de Lully.

1676. 8. *Atys*, T. 10 Janvier. Quinault & Lully.

TOME II.

1677. 9. *Isis*, T. 5. Janvier. Quinault & Lully.

1678. 10. *Psyché.* T. 19 Avril. Th. Corneille & Lully.

1679. 11. *Bellerophon.* T. 28 Janvier. Th. Corneille & Lully.

1680. 12. *Proserpine.* T. 15 Novembre, Quinault & Lully.

1681. 13. *Le Triomphe de l'Amour*; Ballet en 20 entrées, le 10 May. Quinault & Lully.

1682. 14. *Persée.* Tragédie, 17 Avril, *id.*

1683. 15. *Phaëton.* T. 27 Avril, *id.*

1684. 16. *Amadis.* T. 15 Janvier, *id.*

TOME III.

1685. 17. *Roland.* T. 8 Mars, *id.*

—— 18. *L'Idile sur la Paix*, & *l'Eglogue de Versailles.* Les paroles des sieurs Quinault, Racine & Moliere ; & la Musique de Lully.

—— 19. *Le Temple de la Paix* ; Ballet en 6 entrées. Quinault & Lully.

1686. 20. *Armide.* T. 15 Février, *id.*

—— 21. *Acis & Galatée* ; Pastorale Héroïque en 3 Actes. Août ; Campistron & Lully.

1687. 22. *Achille.* T. Novembre ; Campistron & Colasse.

1688. 23. *Zéphire & Flore.* Opera en 3 Actes, 22 Mars. Les paroles sont de Du Boulay & la Musique de Louis, & Jean-Louis Lully freres.

1689. 24. *Thétis & Pelée.* T. 11 Janvier, de Fontenelle & Colasse.

TOME IV.

1690. 25. *Orphée*, T. en 3 Actes. Du Boulay, & Louis Lully fils de Jean-Baptiste Lully.

—— 26. *Enée & Lavinie*, T. Décembre, de Fontenelle & Colasse.

1691.*27. *Coronis*, Pastorale en 3 Actes, 23 Mars, Baugé & Théobalde * non-imprimée en Musique.

——*28. *Astrée*, T. Novembre, de la Fontaine, & Colasse * non-imprimée en Musique.

——* Ballet dansé à Villeneuve S. George de-

vant Monſeigneur, le 1 Septembre 1692, & enſuite joué ſur le Théatre de l'Opera avec le Carnaval Maſcarade.

1693.*29. *Alcide* ou *le Triomphe d'Hercule.* T. Campiſtron, & les ſieurs Loüis Lully & Marais *. Non imprimée en Muſique.

——*30. *Didon.* T. Madame de Saintonge & Deſmarets, * imprimée par extrait en Muſique.

—— 31. *Médée.* T. Décembre. Th. Corneille & Charpentier.

1694. 32. *Céphale & Procris.* T. Duché & Mademoiſelle de la Guerre.

TOME V.

1694. 33. *Circé.* T. Madame de Saintonge & Deſmarets.

1695. 34. *Théagène & Cariclée.* T. Duché & Deſmarets.

—— 35. *Les Amours de Momus*, Ballet en 3 Actes... Duché & Deſmarets.

—— 36. *Le Ballet des Saiſons* en 4 entrées. Octobre; Pic, Louis Lully & Colaſſe.

1696.*37. *Jaſon*, ou *la Toiſon d'Or.* T. 6. Janvier. Rouſſeau & Colaſſe. * Non-imprimée en Muſique.

—— 38. *Ariane & Bacchus*. T. de S. Jean & Marais.

—— 39. *La Naissance de Venus*; Pastorale en 5 Actes, premier May, Pic & Colasse.

1697.*40. *Méduse*, T. Boyer & Gervais. * Non imprimée en Musique.

TOME VI.

—— 41. *Venus & Adonis*. T. Rousseau & Desmarets.

—— 42. *Aricie*. Ballet en 5 Actes. Pic & Lacoste.

—— 43. *L'Europe Galante*, Ballet en 4 entrées & un Prologue, 24 Octobre, de la Motte & Campra.

—— 44. *Issé*, Pastorale Héroïque en 3 Actes, 17 Décembre, de la Motte & Destouches.

1698. 45. *Les Fêtes Galantes*. Ballet en 3 Actes. Duché & Desmarets.

1699. 46. *Le Carnaval de Venise*. Ballet en 4 Actes. Renard & Campra.

—— 47. *Amadis de Grece*. T. 26 Mars, de la Motte & Destouches.

—— 48. *Marthesie*, premiere Reine des Amazones. T. 29 Novembre, de la Motte & Destouches.

TOME VII.

1700. 49. *Le Triomphe des Arts*, Ballet en 5 entrées, 16 May, de la Motte & de la Barre. *

—— 50. *Canente*. T. 4. Novembre, de la Motte & Colasse *. Non-imprimée en Musique.

—— 51. *Hésione*. T. 21 Décembre, Danchet & Campra.

1701. 52. *Aréthuse*, Ballet en 3 entrées, 14 Juillet, Danchet & Campra.

—— 53. *Scylla*. T. 16 Sept. Duché & Théobal.

—— 54. *Omphale*. T. 10. Novembre, de la Motte & Destouches.

1702. 55. *Medus*, Roi des Medes, T. 23 Juillet, de la Grange & Bouvard.

—— 56. *Les Fragmens de Lully*, Ballet en 4 entrées, 10 Septembre, Danchet & Campra.

TOME VIII.

—— 57. *Tancrede*. T. 7 Novembre, Danchet & Campra.

1703. 58. *Ulisse*. T. 23 Janvier, Guichard & Rebel.

—— 59. *Les Muses*, Ballet en cinq entrées, 28 Octobre, Danchet & Campra.

1704. 60. *Le Carnaval & la Folie*, Comédie Ballet

en 4 Actes, 3 Janvier, de la Motte & Destouches.

—— 61. *Iphigénie.* T. 6 May. Les paroles des Srs Duché & Danchet, & la Musique de Desmarets & Campra.

——* 62. *Télémaque.* T. Fragmens des Modernes, 11 Novembre, Danchet & Campra *. Non imprimée en Musique.

1705. 63. *Alcine.* T. 15 Janvier, Danchet & Campra.

——* 64. *La Vénitienne;* Comédie Ballet en 3 Actes, 26 Mai, de la Motte & de la Barre *. Non imprimée en Musique.

TOME IX.

—— 65. *Philomele.* T. 21 Octobre, Roy & la Coste.

1706. 66. *Alcione.* T. 18 Février, de la Motte & Marais.

—— 67. *Cassandre.* T. 22 Juin. Les paroles sont de la Grange, & la Musique de Bouvard & Bertin.

—— 68. *Polixéne & Pyrrhus.* T. 21 Octobre, de la Serre & Colasse.

1707. 69. *Bradamante.* T. 2 May, Roy & la Coste.

1707. 70. *Hyppodamie.* T. 6. Mars, Roy & Campra.

—— 71. *Issé*, Pastorale Héroïque, représentée pour la premiere fois le 17 Décemb. 1697. en 3 Actes, & remise au Théatre en cinq Actes le 14 Octobre 1708. par les sieurs de la Motte & Destouches.

1709. 72. *Sémelé*, T. 9 Avril, de la Motte & Marais.

TOME X.

1709. 73. *Méleagre*. T. 24 May, Joly & Batistin.

1710. 74. *Diomede*. T. 28 Avril, de la Serre & Bertin.

—— 75. *Les Fêtes Vénitiennes*, Ballet en 10 entrées, 17 Juin, Danchet & Campra.

1711. 76. *Manto la Fée*. T. 29 Janvier, Mennesson & Batistin.

1712. 77. *Idomenée*. T. 12 Janvier, Danchet & Campra.

—— 78. *Créuse*. T. 5 Avril. Roy & la Coste.

—— * 79. *Les Amours de Mars & de Venus*, Ballet en 3 entrées. 6 Septembre. Danchet & Campra *, non-imprimé en Musique.

—— 80. *Callirhoé*. T. 17 Décembre. Roy & Destouches.

1713. 81. *Médée & Jason*. T. 24 Avril, de la Roque & Salomon.

TOME XI.

—— 82. *Les Amours déguisés*; Ballet en 3 entrées, 22 Août, Fuzelier & Bourgeois.

—— 83. *Télephe*. T. 23 Novembre, Danchet & Campra.

1714. 84. *Arion*. T. 10 Avril, Pellegrin & Matho.

—— 85. *Les Fêtes de Thalie*, Ballet en quatre entrées & un Prologue, 14 Août; de la Font & Mouret.

—— 86. *Télémaque* ou *Calypso*. T. 22 Novemb. Pellegrin & Destouches.

1715. 87. *Les Plaisirs de la Paix*; Ballet en trois entrées; 29 Avril. Menneffon & Bourgeois.

—— 88. *Théonoé*. T. 3 Décemb. de la Roque & Salomon.

1716. 89. *Ajax*. T. 20 Avr. Menneffon & Bertin.

TOME XII.

—— 90. *Les Fêtes de l'Eté*; Ballet en 3 entrées, 12 Juin. Pellegrin & Monteclair.

—— 91. *Hypermnestre*. T. 3. Novemb. de la Font & Gervais.

1717. 92. *Ariane & Thésée*. T. 6 Avril. Les paroles sont des sieurs Roy & de la Grange, & la Musique de Mouret.

—— 93. *Camille*. T. 9 Nov. Danchet & Campra.

1718. 94. *Le Jugement de Paris*; Pastorale Héroïque en 3 Actes, 21 Juin, Pellegrin & Bertin.

—— * 95. *Le Ballet des Ages*, en 4 entrées. 9 Octobre, Fuzelier & Campra *. La Musique imprimée seulement par extrait.

—— 96. *Semiramis*, T. 7. Décembre, Roy & Destouches.

1719. 97. *Les Plaisirs de la Campagne*; Ballet en 3 Actes, 10 Août, Pellegrin & Bertin.

TOME XIII.

1720* 98. *Polidore*, T. 15 Février, de la Serre & Batistin *. Non imprimée en Musique.

—— 99. *Les Amours de Prothée*; Ballet en 3 Actes, 16 May, de la Font & Gervais.

1722. 100. *Renaud*, ou *la suite d'Armide*; T. 5. Mars, Pellegrin & Desmarets.

1723. 101. *Pirithous*; T. 26 Janvier, de la Serre & Mouret.

—— 102. *Les Fêtes Grecques & Romaines*; Ballet Héroïque, en 3 entrées & un Prologue. 13 Juillet, Fuzelier & Colin de Blamont.

1725. 103. *La Reine des Peris*; Comédie Persane, en 4 Actes. 10 Avril, Fuzelier & Aubert.

—— 104. *Les Elémens*; Ballet en 4 entrées & un

Prologue ; 3e. Ballet du Roi, dansé par S. M. dans le Palais des Tuilleries le 22 Décembre 1721. représenté à l'Opera le 29 Mai 1725. Les paroles sont du sieur Roy, & la Musique de Destouches & de la Lande.

—— 105. *Télégone ;* T. 6 Novembre, Pellegrin & de la Coste.

TOME XIV.

1726. 106. *Les Stratagêmes de l'Amour ;* Ballet en 3 entrées & un Prologue, 28 Mars, Roi & Destouches.

—— 107. *Pirame & Thisbée ;* T. 17 Octobre. Les paroles sont du sieur de la Serre, & la Musique de Rebel & Francœur.

1727. 108. *Les Amours des Dieux ;* Ballet en 4 entrées, 14 Sept. Fuzelier & Mouret.

1728. 109. *Orion ;* T. 17 Février. Les paroles sont des sieurs la Font & Pellegrin, & la Musique de la Coste.

—— 110. *La Princesse d'Elide ;* Ballet Héroïque en 3 Actes ; 20 Juillet. Pellegrin & Villeneuve.

—— 111. *Tarsis & Zélie ;* T. 19 Octobre. Les paroles sont du sieur de la Serre & la Musique de Rebel & Francœur.

1729. 112. *Les Amours des Déesses* ; Ballet en 4 entrées. 9 Août. Les paroles sont de Fuzelier & la Musique de Quinault cadet.

1730. 113. *Pyrrhus* ; T. 26 Octobre, Fermelhuys & Royer.

TOME XV.

1731. 114. *Endymion* ; Pastorale Héroïque en 5 Actes, 17 May, de Fontenelle & Colin de Blamont.

1732. 115. *Jephté* ; Tragédie tirée de l'Ecriture Sainte. C'est la premiere Piece en ce genre qui a paru sur le Théatre de l'Opera le 28 Février ; Pellegrin & Monteclair.

——— 116. *Le Ballet des Sens* en 5 Actes, 5 Juin, Roy & Mouret.

——— 117. *Biblis* ; T. 6 Nov. Fleury & la Coste.

1733. 118. *L'Empire de l'Amour* ; Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, 14 Avr. Moncrif & B * * *.

——— 119. *Hypolite & Aricie* ; T. 1. Oct. Pellegrin & Rameau.

1734* 120. *Les Fêtes nouvelles* ; Ballet en 3 entrées, 22 Juillet, Massip & Duplessis.
* Non-imprimé en Musique.

1735. 121. *Achille & Deidamie* ; T. 24 Février, Danchet & Campra.

TOME XVI.

—— 122. *Les Graces*; Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, 5 May, Roy & Mouret.

—— 123. *Les Indes Galantes*; Ballet en 4 entrées, 23 Août, Fuzelier & Rameau.

—— 124. *Scanderberg*; T. 27 Octobre. Les paroles sont de la Motte & de la Serre, & la Musique de Rebel & Francœur.

1736. 125. *Les Voyages de l'Amour*; Ballet en 4 entrées, 3 May, La Bruiere & Boismortier.

126. *Les Romans*; Ballet en 4 entrées, 23 Août, Bonneval & Niel.

—— 127. *Les Génies*; Ballet en 4 entrées, 18 Octobre, Fleury & la Demoiselle Duval.

1737. 128. *Le Triomphe de l'Harmonie*; Ballet Héroïque en 3 Actes, 9 May, Le Franc & Grenet.

—— 129. *Castor & Pollux*; T. 24 Octobre, Bernard & Rameau.

TOME XVII.

1738. 130. *Les Caractères de l'Amour*; Ballet, en 3 entrées & un Prologue, 15 Avril, Pellegrin & Colin de Blamont.

—— 131. *Le Ballet de la Paix* en 4 entrées & un Prologue, 29 May. Les paroles sont du sieur Roy & la Musique de Rebel & Francœur.

1739. 132. *Les Fêtes d'Hebé*, ou *les Talens Lyriques*; Ballet en 4 Entrées, 21 May. Mondorge & Rameau.

—— 133. *Zaïde, Reine de Grenade*; Ballet Héroïque en 3 Actes, 3 Septembre. Un nouvel Acte, 13 Mai 1745. De la Mare & Royer.

—— 134. *Dardanus*; T. 19 Nov. La Bruiere & Rameau.

1741. 135. *Nitétis*; T. 11 Avril. De la Serre & Mion.

1742. 136. *Fragmens* représentés au Carnaval en 3 entrées; 1. *Le Temple de Gnide*. 2. *La Fête de Diane*, & 3 *les Amours de Ragonde*, Comédie en 3 Actes, dont les paroles sont du sieur Nericault Destouches, & la Musique de Mouret.

—— 137. *Isbé*, Pastorale en 5 Actes, 10 Avril, L.*** & Mondonville.

1743. 138. *Le Pouvoir de l'Amour*; Ballet Héroïque; en 3 Actes & un Prologue, 23 Avril, De saint Marc & Royer.

TOM-

TOME XVIII.

—— 139. *Les Caractères de la Folie*; Ballet en 3 entrées, 20 Août. Duclos & Bury.

1744. 140. *L'Ecole des Amans*; Ballet en 3 Actes, & un Prologue. 11 Juin. Fuzelier & Niel.

—— —— *Les Augustales*; en une entrée. Moncrif, Rebel & Francœur. Le Dimanche 15 Novembre, Prologue ajouté à l'Opera d'Acis & Galatée.

1745. 141. *Les Fêtes de Polymnie*; Ballet Héroïque en 3 Actes & un Prologue, 12 Oct. Cahuzac & Rameau.

—— —— *Zélindor, Roi des Sylphes.* 1 Entrée. Moncrif, Rebel & Francœur, 10 Août 1745.

—— 142. *Le Temple de la Gloire;* Ballet en 3 entrées, 7 Déc. Roy & Rameau.

1746. 143. *Scilla & Glaucus;* T. 4 Oct. d'Albaret & le Clerc.

1747. 144. *L'Année Galante;* Ballet en 4 entrées & un Prologue, donné à Versailles le 13 Février, & à Paris le 11 Avril suiv. Roy & Mion.

1747. 145. *Zaïs*, Ballet Héroïque en 4 entrées & un Prologue, 29 Février; Cahusac & Rameau.

—— 146. *Daphnis & Clhoé*, Pastorale en 3 entrées, 28 Septembre 1747. Laugeon & Boismortier.

1748. 147. *Les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*; Ballet Héroïque en 3 entrées & un Prologue, représenté à Versailles le 14 Mars 1747. & à Paris le 5 Novembre 1748. Cahusac & Rameau.

—— *Pigmalion*, Acte du Triomphe des Arts donné en 1700. changé & retouché. Les paroles sont du sieur Balot de Sovot & la Musique de Rameau, représenté le Mardi 27 Août 1748. repris le Mardi 9 Mars 1751. avec les nouveaux Fragmens d'Isméne, de Titon & l'Aurore, & d'Æglé.

1749. 148. *Nais*, Opera pour la Paix en 3 Actes & un Prologue, 22 Avril. Cahusac & Rameau.

—— 149. *Le Carnaval du Parnasse*; Ballet Héroïque en 3 Actes & un Prologue. 23 Septembre. Fuzelier & Mondonville.

—— 150. *Zoroastre*; Tragédie, 5 Déc. 1749. Cahusac & Rameau.

1750. 151. *Léandre & Hero*; Tragédie représentée le Mardi 5 Mai 1750. Le Franc. & B***.

1751. 152. *Nouveaux Fragmens composés des Actes d'Isméne, de Titon & l'Aurore, & d'Æglé.* Le Jeudi 18 Février 1751. Les paroles d'Isméne sont du sieur de Moncrif & la Musique de Rebel & Francœur. Cet Acte a été représenté le 28 Août 1750. & repris le 18 Février 1751. Les paroles de Titon & l'Aurore sont du sieur Roy, & la Musique de Bury. Cet Acte a été représenté à Versailles en 1750. Les paroles d'Æglé sont du sieur Laujon & la Musique de la Garde, il avoit été représenté à Versailles en 1748 & 1749.

—— 153. *La Guirlande*, ou *les Fleurs enchantées*; Acte de Ballet dont les paroles sont du sieur Marmontel & la Musique de Rameau, représenté à la suite des Indes Galantes, le Mardi 21 Septembre 1751.

Les Génies tutélaires; Divertissement composé à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les paroles sont du sieur Moncrif & la Musique des sieurs Rebel & Francœur représenté le Mardi 21 Sept. 1751.

—— 154. *Acante & Céphise*, ou *la Sympathie;* Pastorale Héroïque en 3 Actes à l'occa-

ſion de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les paroles ſont du ſieur Marmontel, & la Muſique de Rameau, repréſentée le Vendredi 19 Novembre 1751. & continuée juſqu'au Vendredi 14 Janvier 1752.

Les Jeudi l'Académie Royale de Muſique a donné *les Fragmens, composés d'Æglé, de Pigmalion, & de l'acte de la Vüe du Ballet des Sens*; depuis le Jeudi 2 Décembre 1751.

1752. Le Vendredi 14 Janvier 1752. *Omphale* juſqu'au 10 Février ſuivant, que tous les ſpectacles ont ceſſé dans Paris, à cauſe de la mort de Madame Henriette fille du Roi.

Le Jeudi 24 Fevrier, l'Académie Royale de Muſique a donné *les Fragmens* : & le Vendredi 25 elle a repris l'Opera d'*Omphale*, qu'elle a continué juſqu'au 18 Mars, veille du Dimanche de la Paſſion.

L'Opera a fait l'Ouverture de ſon Théatre le Mardi 11 Avril, par l'Acte de *la Guirlande*, *celui de Pigmalion*, *& Zélindor Roi des Silphes*; & le Jeudi

13 il a repris *Omphale* jusqu'au Jeudi 4 Mai, qu'il a donné *la Pastorale de Daphnis & Chloé*, représentée pour la premiere fois le Jeudi 28 Septembre 1747.

Le Mardi 6 Juin, l'Académie Royale de Musique a donné *la Pastorale d'Acis & Galatée*, représentée pour la premiere fois au mois d'Août 1686.

Les sieurs Manelli & Cosimi, & la signora Tonelli, Italiens, ont donné successivement sur le Théatre de l'Opera, avec beaucoup d'applaudissement, 1o, le Mardi 1er Aout 1752. & jours suivans. *la Serva Padrona*, la Soubrette Maîtresse, Intermède Italien en deux Actes, à la suite de l'Opera d'Acis & Galatée.

2o, Le Mardi 22 Août, & jours suivans, *Il Jocatore*, le Joueur, Interméde Italien en trois Actes, précédé d'*Aréthuse*, Ballet en un Acte & un Prologue, représenté pour la premiere fois le Jeudi 4 Juillet 1701.

3o, Le Mardi 19 Septembre, le même Ballet d'Aréthuse, suivi du Maî-

tre de Musique, *Il Maestro di Musica*; Intermède Italien en deux Actes, & ils ont continué ces représentations jusqu'au Mardi 7 Novembre.

Le Jeudi 9 dudit mois, l'Académie Royale de Musique à donné la premiere représentation des *Amours de Tempé*; Ballet Héroïque en quatre entrées, dont les Paroles sont du feu sieur ***, & la Musique du sieur d'Auvergne, ordinaire de la Musique du Roi, & de l'Académie Royale de Musique.

NOMS DES ACTEURS DE CE BALLET.

PREMIERE ENTRE'E.

Le Bal, ou l'Amour discret.

Silvandre, Le sieur de Chassé.
Doris, La Demoiselle Fel.
Masques de différens caractéres.

SECONDE ENTRE'E.

La Fête de l'Hymen, ou l'Amour timide.

Daphnis, Philémon, } Bergers, Les sieurs Jeliote & Gélin.
Thémire, Bergere, La Demoiselle Fel.

Le Grand Prêtre de l'Hymen, Le sieur Poirier.
Prêtres de l'Hymen.
Bergers & Bergeres.

TROISIE'ME ENTRE'E.

L'Enchantement favorable, ou l'Amour généreux

Elémire, Fée des bords du Penée, La Dlle. Chevalier.

Hellé, Fée de la suite d'Elémire, la Dlle. Dubois.

Tersandre, jeune Thessalien, le Sr. de Chassé.
Télanor, Génie du Feu, le sieur Person.
Ombres d'Amans légers. &c.

QUATRIE'ME ENTRE'E.

Les Vendanges, ou l'Amour enjoué.

Bacchus, Le sieur Jéliote.
Hegemone Prêtresse de l'Amour la Dlle. Fel.
Siléne, Le sieur Cuvilier.
Satires, Indiens, Egypans &c.

Acteurs chantans dans les Chœurs.

Côté du Roi.	*Côté de la Reine.*	
	Les Demoiselles	
Dun,	Rollet,	20
Tulou,	Daliere,	
Delorge,	Masson,	

Larcher,
Cazeau,
Le Tourneur,
La Croix,
Duval 2e.
Gaultier,
De Saint Hilaire,
Gondré,
Hery,
Duval. 1ere.
Sallaville,
Adélaïde,
Lachantrerie,
Dauger,

Les Sieurs

21 Le Fevre,
Le Page cadet,
Marotte,
Levesque,
Fel,
Le Roi,
Selle,
Roze,
Robin,
Anthéaume,
S. Martin,
Gratin,
Le Mesle,
Chaboud,
Le Vasseur,
Chapotin,
Eavier,
Feret,
Du Perrier,
Lombard,
Laurent.

Personnages dansans,
Suivant l'ordre du Ballet.

Iere. ENTRE'E.

15 Les Sieurs,
Le Lievre,

Les Demoiselles 20
La Batte,

Teffier, Galigni, Bourgeois, Caiez, Gobert, Desplaces L, Beat, Feuillade, Hyacinthe, Desplaces C, Chevrier, Victoire, Parquet, Courar, Ponchon, Ray, Carville, Germain, Sauvage, Desiré, Deschamps, Couppé, Marquise,

II. ENTRE'E.

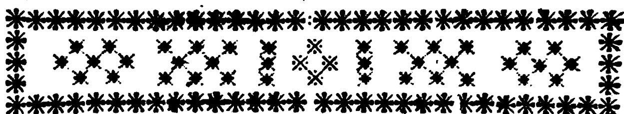
Hamoche, Lany, Puvignée. Dazenoncourt,

III. ENTRE'E.

Dupré, Vestris, Vestris, Lany, Thiery,

IV. ENTRE'E.

Lyonnois.

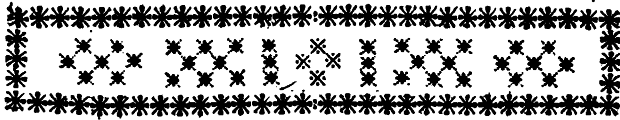


CATALOGUE

DES

Et de leurs reprises, depuis l'An 1645.

Titres des Piéces.	*Genre. des Piéces.*	Aut. des paroles,
A		
ACANTE & CEPHISE.	*Pastorale.*	Marmontel, -
ACHILLE & DEIDAMIE.	*Tragédie.*	Danchet, -
ACHILLE & POLIXENE.	*Tragédie.*	Campistron, - *repris*
ACIS & GALATE'E.	*Past. hér.*	Campistron, - *repris,* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* 7e Edition. *Id. repris*
Les AGES.	*Ballet.*	Fuzelier, - *repris*
AJAX.	*Tragédie.*	Mennesson, - *repris* *Id.*



ALPHABETIQUE

OPERA,

jusqu'à la présente Année 1752.

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Rameau.	Jeudi 18 Novembre	1751.
Campra.	Jeudi 24 Février	1735.
Colasse.	Novembre	1687.
	Mardi 11 Octobre	1712.
Lully.	Août	1686.
	Jeudi 13 Juin	1702.
	Dimanche 5 Octobre	1704.
	Jeudi 18 Août	1718.
	Jeudi 13 Septembre	1725.
	Jeudi 19 Août	1734.
	Mardi 18 Août	1744.
	Mardi 6 Juin	1752.
Campra	Dimanche 9 Octobre	1718.
	Mardi 10 Octobre	1724.
Bertin.	Lundi 20 Avril	1716.
	Dimanche 16 Juin.	1726.
	Jeudi 2 Août	1742.

TITRES DES PIÉCES.	Genre. des Piéces.	Aut. des paroles,
ALCESTE, ou le Triomphe d'Alcide.	*Tragédie.*	Quinault,
		repris
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
ALCIDE.	*Tragédie.*	Campistron,
		repris,
		Id.
		Id.
ALCINE.	*Tragédie.*	Danchet,
ALCIONE.	*Tragédie.*	Lamotte,
		repris,
		Id.
		Id.
AMADIS de Gaule.	*Tragédie.*	Quinault,
		repris,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
AMADIS de Gréce.	*Tragédie.*	Lamotte,
		repris,
		Id.
		Id.

AMARILLIS. *Pastorale.*, à la place de celle qui se trouve dans le Ballet des Muses, Danchet & Campra. 1704.

Les AMOURS déguisés.	*B. 3. Act.*	Fuzelier,
		repris,
		Id.
Les AMOURS des Déesses.	*Ballet.*	Fuzelier,

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Lully.	Janvier	1674.
		1678.
		1682.
	Jeudi 5 Novembre	1706.
	Jeudi 16 Janvier	1716.
	Mardi 30 Novembre	1728.
	Jeudi 22 Janvier	1739.
Louis-Lully, & Marais.		1693.
	Mardi 22 Juin	1705.
	Mardi 18 Août	1716.
	Jeudi 15 Octobre	1744.
n'a été joué que 4	*fois á cette derniere reprise.*	
Campra.	Jeudi 15 Janvier	1705.
Marais.	Jeudi 18 Février	1706.
	Lundi 17 Avril	1719.
	Mardi 9 May	1730.
	Jeudi 21 Septembre	1741.
Lully.	Samedi 15 Janvier	1684.
	Mardi 31 Mars	1701.
	Mardi 1 Mars	1707.
	Mardi 26 Avril	1718.
	Jeudi 4 Octobre	1731.
	Mardi 8 Novembre	1740.
Destouches.	Jeudi 26 Mars	1699.
	Mardi 3 Novembre	1711.
	Jeudi 2 Mars	1724.
	Dimanche 7 Mars	1745.
Bourgeois.	Mardi 22 Août	1713.
	avec une quatriéme entrée.	1714.
	Jeudi 12 Septembre	1726.
Quinault.	Mardi 9 Août	1729.
L'AURORE & CEPHALE.	*Acte ajouté*, 25 Août	1729.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles,
Les AMOURS des Dieux.	B. 4 Entr. & 1. Prol.	Fuzelier, 4 repris, Id.
Les AMOURS de Mars & de Venus.	Ballet 3.	Danchet, 4
Les AMOURS de Momus.	Ballet.	Duché, -
Les AMOURS de Prothée.	Ballet.	La Font, 4 repris,
Les AMOURS de Ragonde. *V.* Ragonde. *Fragmens.*		
Les AMOURS de Tempé.	Ballet 4.	L'A***
Les AMOURS de Venus. *V.* Venus.		
L'ANNE'E Galante.	B. 4. Act.	Roi, 4
ARETHUSE.	Ballet 3.	Danchet, 4 repris,
ARIADNE, ou le Mariage de Bacchus.	Tragédie.	Perrin, -
ARIANE.	Tragédie.	La Grange & Roi,
ARIANE & BACCHUS.	Tragédie.	S. Jean, -
ARICIE.	Ballet 5.	Pic, -
ARION.	Tragédie.	Fuzelier, 4
ARMIDE.	Tragédie.	Quinault, 4 repris, Id. Id. Id. Id. Id. Id.
ASTRE'E.	Tragédie.	La Fontaine, 4

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Mouret.	Dimanche 14 Septembre	1727.
	Mardi 18 Juin	1737.
	Jeudi 12 May	1746.
Campra.	Mardi 6 Septembre	1712.
Desmarest.		1695.
Gervais.	Jeudi 16 May	1720.
	Mardi 7 Septembre	1728.
d'Avergne.	Jeudi 9 Novembre	1752.
Mion, à Versailles,	Mardi 14 Mars	1747.
& à Paris.	Mardi 11 Avril	1747.
Campra.	Jeudi 14 Juillet	1701.
	Jeudi 22 Août	1752.
Cambert.		1661.
Mouret.	Mardi 6 Avril	1717.
Marais.		1696.
La Coste.		1697.
Matho.	Mardi 10 Avril	1714.
Lully.	Vendredi 15 Février	1686.
		1697.
	Mardi 27 Novembre	1703.
	Mardi 26 Décembre	1713.
		1714.
	Jeudi 9 Novembre	1724.
	Vendredi 7 Janvier	1746.
	Vendredi 17 Février	1747.
Colasse.	Novembre	1691.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles.
ATYS.	*Tragédie.*	Quinault,
		repris,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
Les AUGUSTALES Prologue ajoûté à l'Opera d'Acis & Galathée	*Ballet.*	Moncrif.

B

Le BALLET sans titre, *trois Divertissemens & un Prologue.*

FRAGMENS, représenté le

BALLET de Ville-neuve S. George. *V.* Carnaval Mascarade.

BELLEROPHON.	*Tragédie.*	Th. Corneille.
		repris,
		Id.
		Id.
		Id.
BIBLIS.	*Tragédie.*	Fleury,
BRADAMANTE.	*Tragédie.*	Roi,

C

CADMUS.	*Tragédie.*	Quinault.
		repris;
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
CALLIRHOÉ.	*Tragédie.*	Roi,
		repris,
		Id.
CAMILLE.	*Tragédie.*	Danchet,

Aut.

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Lully.	Vendredi 10 Janvier	1676.
		1678.
	Mardi 7 Juillet	1682.
		1689.
	Jeudi 31 Décembre	1699.
	Vendredi 29 Novembre	1709.
	Jeudi 27 Décembre	1725.
	Mardi 7 Janvier	1738.
	Mardi 7 Novembre	1747.
Rebel & Francœur.	Dimanche 15 Novembre	1744.
	Mardi 28 May	1726.
Lully.	Samedi 28 Janvier	1679.
		1680.
	Jeudi 10 Décembre	1705.
	Mardi 11 Janvier	1718.
	Mardi 6 Avril	1728.
La Coste.	Jeudi 6 Novembre	1732.
La Coste.	Lundi 2 May	1707.
Lully.	Février	1673.
		1674.
		1678.
		1679.
	Décembre	1690.
	Vendredi 21 Septembre	1703.
	Vendredi 28 Août	1711.
	Jeudi 22 Août.	1737.
Destouches.	Mardi 27. Décembre	1712.
	Mardi 1 Janvier	1732.
	Dimanche 6 Octobre	1743.
Campra.	Mardi 9 Novembre	1717.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles,
CANENTE Non imp. *	*Tragédie.*	Lamotte, -
Les CARACTERES de l'Amour.	*B. 3. Act.*	Pellegrin, - *repris,*
Les CARACTERES de la Folie.	*B. 3. Act. & 1 Prol.*	Duclos, *repris,*
Le CARNAVAL, Mascarade.	*Ballet.*	*9 différens Aut.*
——Précédé de la grotte de Versailles, & ensuite avec le Ballet dansé à Villeneuve S. George en 1692.	*en 3. Ent.*	Banzy, -
Le CARNAVAL, & la Folie.	*Com. Bal.*	Lamotte, - *repris,* *Id.* *Id.* *Id.*
Le CARNAVAL du Parnasse.	*B.Héroïq. 3. Act. & 1 Prolog.*	Fuzelier, - *repris,* *Id.*
Le CARNAVAL de Venise.	*Ballet.*	Renard, -
CASSANDRE.	*Tragédie.*	La Grange, -
CASTOR & POLLUX.	*Tragédie.*	Bernard, -
CEPHALE & PROCRIS.	*Tragédie.*	Duché, -
CIRCE'.	*Tragédie.*	Me. de Saintonge,
CORONIS.	*Pastorale.*	Baugé, -
CREUSE.	*Tragédie.*	Roi, -

D

DAPHNIS, & CLHOE'	*Pastorale. 3 Entrées.*	Laujon, - *repris,*
DARDANUS.	*Tragédie.*	De la Bruere, - *reprise & changée*

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Colasse.	Jeudi 4 Novembre	1700.
Blamont, -	Mardi 15 Avril	1718.
	Mardi 15 Juillet	1749.
Bury.	Mardi 20 Août	1743.
	Jeudi 16 Janvier	1744.
Lully.		1675.
Colasse.	Dimanche 11 Juillet	1700.
Destouches.	Jeudi 3 Janvier	1704.
	Mardi 16 May	1719.
	Jeudi 13 Juillet	1730.
	Vendredi 8 Août	1738.
	Mardi 11 Juin	1748.
Mondonville.	Mardi 23 Septembre	1749.
	Mardi 8 Janvier	1750.
	Dimanche 25 Octobre	1750.
Campra.		1699.
Bouffard & Bertin.	Mardi 22 Juin	1706.
Rameau.	Jeudi 24 Octobre	1737.
Mlle La Guerre.		1694.
Desmarêts.	Novembre	1694.
Théobalde.	Vendredi 23 Mars	1691.
La Coste.	Mardi 5 Avril	1712.
Boismortier.	Jeudi 28 Septembre	1747.
	Jeudi 4 May	1752.
Rameau.	Jeudi 19 Novembre	1739.
	Jeudi 22 Avril	1744.

TITRES DES PIÉCES.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles,
DIDON.	*Tragédie.*	Me de Saintonge,
		reprise,
DIOMEDE.	*Tragédie.*	La Serre, -
E		
L'ÉCOLE des Amans.	*B. 3 Act. & 1 Prol.*	Fuselier, -
		repris, avec un
L'ÉGLOGUE de Versailles, — *Voyez* IDYLLE sur la Paix.	*Ballet.*	Quinault. -
Les ELEMENS.	*B. 4. Act.*	Roi, -
		repris,
		Id.
		Id.
ERCOLE Amante. *Tragédie.* en Vers Italiens, représentée pour les Nôces du Roi Louis XIV. en 1660.		
La PRINCESSE d'ELIDE.	*B. 3. Act.*	Pellegrin, -
L'EMPIRE de l'Amour.	*B. 3 Act.*	Moncrif, -
		repris, avec un
ENDIMION.	*Past. 5 Act.*	Fontenelle. -
ÉNÉE & LAVINIE.	*Tragédie.*	Fontenelle, -
L'EUROPE galante.	*Ballet.*	Delamotte, -
		repris,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
F		
Les FETES de l'Amour & de Bacchus.	*P. 3. Act.*	Quinault, -
		repris,
— Précédée de la grotte de Versailles.		
		repris, avec la
		Id. avec la professe
		Id.
		Id. avec le

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois:	Années.
Desmarêts.	Vendredi 11 Septembre	1693.
	Vendredi 18 Juillet	1704.
Bertin,	Lundi 28 Avril	1710.
Niel.	Jeudi 11 Juin	1744.
nouvel acte, le	Mardi 27 Avril	1745.
Lully.		1685.
Destouches & Lalande.	Mardi 29 May	1725.
joué dev. le Roi, en 1721.	Mardi 11 Février	1727.
	Jeudi 27 May	1734.
	Mardi 22 May	1742.
de Villeneuve.	Mardi 20 Juillet	1728.
Brassac.	Mardi 14 Avril	1733.
Acte nouveau, intitulé Linus.	25 May	1741.
Blamont.	Jeudi 17 May	1731.
Colasse.	Décembre	1690.
Campra.	Jeudi 24 Octobre	1697.
	Mardi 18 May	1706.
	Mardi 20 Août	1715.
	Mardi 20 Juin	1724.
	Jeudi 14 Juin	1736.
	Mardi 9 May	1747.
Lully.	Mardi 15 Novembre	1672.
		1689.
		1693.
grotte de Versailles.	Jeudi 7 Juin	1696.
de la Folie.	Vendredi 7 Septembre	1706.
	Jeudi 26 Novembre	1716.
Triomphe de l'Harmonie.	Jeudi 13 Février	1738.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles.
Les FETES DE L'ÉTÉ.	B. en 3. Entrées.	Pellegrin, avec l'Acte de la repris,
Les FETES galantes.	B. 3 Act.	Duché, -
Les FETES Grecques & Romaines.	B. 3 Entr.	Fuselier, - repris, avec la Fête de Id.
Les FETES d'Hébé, ou les Talens lyriques.	B. 4 Entr.	Montdorge, - repris,
Les FETES de l'Hymen & de l'Amour, —— Ou les Dieux d'Égypte.	B. 3. Act. & 1 Prol.	De Cahusac, -
Les FETES nouvelles	B. 3 Entr.	Massip, -
- Cet Opera n'a eu que trois Représentations.		
Les FETES de Polymnie.	B.h. 3 Act. & 1 Prol.	Cahusac, -
Les FETES de Thalie.	B. 4 Entr.	La Font, - repris,
- Avec la Provençale,		Id. Id.
- La Critique des Fêtes de Thalie.		Id. Id. Id.
Les FETES Venitiennes.	Bal. en 10 Entrées, puis en 4 Entrées,	Danchet, - repris, Id. Id. Id. Id. Id.

La FESTA THEATRALE DELLA FINTA PAZZA, exécutée au Petit Bourbon, par les Comédiens Italiens, que le Cardinal Mazarin fit venir en France, en 1645.

FRAGMENS de Lully. - Avec des Changemens.	Bal. en 4. Entrées,	Danchet, - repris,

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Monteclair.	Vendredi 12 Juin	1716.
Chaffe.	Septembre *Id.*	
	Mardi 28 Août	1725.
Desmarêts.		1698.
Blamont.	Mardi 13 Juillet	1723.
	Jeudi 11 Juin	1733.
Diane.	Fevrier	1734.
	Mardi 4 Juillet	1741.
Rameau.	Jeudi 21 May	1739.
	Jeudi 27 Juillet	1747.
Rameau. *à Versailles,*	Mercredi 15 Mars	1747.
& à Paris,	Mardi 5 Novembre	1748.
Dupleffis.	Jeudi 22 Juillet	1734.
Rameau.	Mardi 12 Octobre	1745.
Mouret.	Mardi 14 Août	1714.
	Jeudi 25 Juin	1722.
	Jeudi 17 Septembre	1722.
	Jeudi 2 Juin	1735.
	Jeudi 26 Juin	1735.
	Mardi 29 Juin	1745.
	Jeudi 13 Janvier	1746.
Campra.	Mardi 17 Juin	1710.
	15 Octobre	1712.
	Vendredi 10 Mars	1713.
	Jeudi 10 Juillet	1721.
	Jeudi 14 Juin	1731.
	Mardi 19 Juillet	1740.
	Mardi 16 Juin	1750.
Campra.	Dimanche 10 Septembre	1702.
	Mercredi 19 Septembre	1708.

Titres des Piéces.	Genre. des Piéces.	Aut. des paroles.
Les FRAGMENS { Le Temple de Gnide. La Feste de Diane. Les Amours de Ragonde.		Néricault & Destouches repris, Id.

Les FRAGMENS, composés des Actes d'Almasis. Moncrif & Royer. Ismene. *Id.* Rebel & Francœur, Et Linus. Acte de l'Opera, 4e Entrée de l'Empire de l'Amour. Moncrif & Brassac.

Ces Fragmens ont été donnés à Versailles, en 1747. & 1748.

Les derniers FRAGMENS, composés des Actes d'Isméne, Titon & l'Aurore. Roy & Bury.

ÆGLÉ. Laujon & la Garde Ordinaire de la Musique du Roi.

G

Les GÉNIES Élémentaires	*B. 4Entr.*	Fleury, -
Les GÉNIES Tutelaires,	*Divertiss.*	Moncrif, -
Les GRACES.	*B. 3. Act.*	Roi, - *repris,*

La GROTTE de Versailles. *Voyez* Le Carnaval Mascarade.

La GUIRLANDE	*A. de Bal.*	Marmontel, -

H

HERCOLE Amante. *Tragédie* en Vers Italiens, représentée en 1660.

HESIONE.	*Tragédie.*	Danchet, - *repris,* *Id.* *Id.*
HYPODAMIE.	*Tragédie.*	Roi, -
HYPERMNESTRE.	*Tragédie. 5. Actes.*	La Font, - *repris, avec un* *Id.* *Id.*

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Mouret.	Mardi 31 Octobre	1741.
	Mardi 30 Janvier	1742.
	Mardi 10 Septembre	1748.
	Vendredi 28 Août	1750.
	Jeudi 18 Février	1751.
Mlle Duval.	Jeudi 18 Octobre	1736.
Rebel & Francœur.	Jeudi 21 Septembre	1751.
Mouret.	Jeudi 5 May	1735.
	Mardi 7 Juillet	1744.
Rameau.	Mardi 18 Septembre.	1751.

pour les Nôces du Roi LOUIS XIV, avec l'Infante d'Espagne.

Campra.	Mardi 21 Décembre	1700.
	Vendredi 19 Juillet	1709.
	Mardi 13 Septembre	1729.
	Vendredi 1er Mars	1743.
Campra.	Mardi 6 Mars	1708.
Gervais.	Mardi 3 Novembre	1716.
nouveau cinquiéme Acte.	Mardi 20 Avril	1717.
	Mardi 25 May	1728.
	Jeudi 18 Août	1746.

TITRES DES PIÉCES.	*Genre des Piéces.*	Aut. des paroles.
HYPOLITTE & ARICIE.	*Tragédie.*	Pellegrin, -
		repriſe,
I		
JASON, ou la Toiſon d'Or.	*Tragédie.*	Rouſſeau, -
IDILLE ſur la Paix. Et l'Églogue de Verſailles.	*Ballet.*	Racine. Quinault. Moliere.
IDOMÉNÉE.	*Tragédie.*	Danchet, -
		repriſe,
JEPHTÉ.	*Trag. Ste.*	Pellegrin, -
		repriſe,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
Les INDES galantes. —— Les Fleurs, Fêtε Perſane. —— Les Sauvages.	*B. 4 Entr.*	Fuſelier, -
		repriſe,
		Id.
		Id.
IPHIGÉNIE.	*Tragédie.*	Duché, & Danchet
		repriſe,
		Id.
		Id.
ISBÉ.	*P. 5 Entr.*	L ***
ISIS. Repréſentée dev. le Roi à S. Germain. Et à Paris.	*Tragédie.*	Quinault.
		repriſe,
		Id.
		Id.

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Rameau.	Jeudi 1er Octobre	1733.
	Mardi 11 Septembre	1742.
Colasse.	Vendredi 6 Janvier	1696.
Lully.		1685.
Campra.	Mardi 12 Janvier	1712.
	Mardi 3 Avril	1731.
Monteclair.	Jeudi 28 Février	1732.
	Jeudi 26 Février	1733.
	Dimanche 28 Février	1734.
	Jeudi 10 Mars	1735.
	Mardi 4 Mars	1737.
	Lundi 1er Avril	1738.
	Jeudi 24 Mars	1740.
	Mardi 3 Mars	1744.
Rameau.	Mardi 23 Août	1735.
	Septembre	1735.
	Dimanche 11 Mars	1736.
	Mardi 28 Mars	1743.
	Jeudi 2 Janvier	1744.
	Mardi 8 Juin	1751.
Desmarêts. Campra.	Mardi 6 May	1704.
	Mardi 12 May	1711.
	Dimanche 15 Janvier	1719.
	Jeudi 16 Décembre.	1734.
Mondonville.	Mardi 10 Avril	1742.
Lully.	Mardi 5 Janvier	1677.
	Le 5 Janvier 1677. & à Paris au mois d'Août	
	Jeudi 14 Février	1704.
	Mercredi 15 Septembre	1717.
	Dimanche 14 Décembre	1732.

Titres des Piéces.	Genre. des Piéces.	Aut. des paroles.
ISSÉ. Représentée dev. le Roi à Fontainebleau.	*P. 3 Entr.*	De la Motte, - *reprise*, *Id.* *Id.*
L		
LÉANDRE & HÉRO.	*Tragédie.*	Le Franc, -
M		
MANTO la Fée.	*Tragédie.*	Menesson -
MARTHÉSIE.	*Tragédie.*	De la Motte, -
MEDÉE.	*Tragédie.*	Th. Corneille, -
MEDÉE & JASON.	*Tragédie.*	L'Ab. Pellegrin *sous le nom de la* Roque, - *repris*, *Id.*
MÉDUS.	*Tragédie.*	De la Grange, -
MÉDUSE.	*Tragédie.*	Boyer, -
MÉLÉAGRE.	*Tragédie.*	Joly, -
Les Amours de MOMUS.	*B. 3. Act.*	Duché, -
Les MUSES. *Voyez* Amarillis.	*B. 5 Entr.*	Danchet, -
N		
NAIS. Opera pour la Paix.	*3 Actes & un Prol.*	Cahusac, -
NITETIS.	*Tragédie.*	De la Serre, -
O		
OMPHALE.	*Tragédie.*	De la Motte, - *reprise*, *Id.* *Id.*

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Destouches.	Mardi 17 Décembre	1697.
remise en 5 Actes.	Dimanche 14 Octobre	1708.
	Jeudi 7 Septembre	1719.
	Jeudi 19 Novembre	1733.
	Mardi 14 Novembre	1741.
B***	Mardi 5 May	1750.
Batistin.	Jeudi 29 Janvier	1711.
Destouches.	Dimanche 29 Novembre	1699.
Charpentier.	Décembre	1693.
Salomon.	Lundi 24 Avril.	1713.
Avec des Changemens.	Mardi 17 Octobre	1713.
	Jeudi 1er May	1727.
	Jeudi 22 Novembre	1736.
	Jeudi 20 Février	1749.
Bouvard.	Dimanche 23 Juillet	1702.
Gervais.		1697.
Batistin.	Vendredi 24 May	1709.
Desmarêts.		1695.
Campra.	Dimanche 28 Octobre	1703.
Rameau.	Mardi 22 Avril.	1749.
Mion.	Mardi 11 Avril	1741.
Destouches.	Jeudi 10 Novembre	1701.
	Lundi 21 Avril	1721.
	Jeudi 22 Janvier	1733.
	Vendredi 14 Janvier	1752.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles.
ORION.	*Tragédie.*	La Font, & Pellegrin, -
ORPHÉE.	*Tragédie.*	Du Boullay, -

ORFÉO É EURIDICÉ. *Tragédie.* Comédie en Vers Italiens représentée devant leurs Majestés au Palais Royal le 5 Mars 1647. & ensuite sur le Théâtre du Marais par les Comédiens du Roi entretenus par S. M.

P

Le Ballet de la PAIX.	*En 4 Entr.*	Roi, -
Le Jugement de PARIS.	*P. 3. Act.*	Pellegrin, - *reprise,*
Les PEINES & les PLAISIRS de l'Amour.	*P. 5. Act. & 1 Prol.*	Gilbert, -
La Reine des PERIS *Voyez* Reine.		
PERSÉE.	*Tragédie.*	Quinault, - *reprise,* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.*
PHAËTON.	*Tragédie.*	Quinault, - *reprise,* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.*
PHILOMELE,	*Tragédie.*	Roi, - *reprise,* *Id.* *Id.*

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
La Coste.	Mardi 17 Février	1728.
Louis Lully.		1690.
Rebel, & Francœur,	Jeudi 29 May	1738.
Bertin.	Mardi 21 Juin	1718.
	Jeudi 17 Juillet	1727.
Cambert.	Novembre	1672.
Lully.	Vendredi 17 Avril	1682.
	Avril	1687.
	Vendredi 9 Février	1703.
	Jeudi 20 Novembre	1710.
	Dimanche 20 Novembre	1722.
	Jeudi 14 Février	1737.
	Mardi 15 Novembre	1746.
Lully, à Versailles, & à Paris.	Mardi 6 Janvier	1683.
	Mardi 27 Avril	1683.
	Novembre	1692.
	Jeudi 12 Janvier	1702.
	Dimanche 5 Janvier	1710.
	Mardi 11 Novembre	1721.
	Jeudi 21 Décembre	1730.
	Mardi 13 Novembre	1742.
La Coste, Avec changemens.	Mardi 20 Octobre	1705.
	Mardi 8 Octobre	1709.
	Mardi 27 Avril	1723.
	Mardi 19 Octobre	1734.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles
PIGMALION. Acte du Triomphe des Arts.		Ballot & Jovot,
		repris
		Id.
		Id.
PIRAME & THISBÉ.	Tragédie.	La Serre.
		reprise,
PIRITHOUS.	Tragédie.	La Serre,
		reprise,
PIRRHUS.	Tragédie.	Fermelhuis,
Les PLAISIRS de la Campagne.	B. 3. Act.	Pellegrin,
Les PLAISIRS de la Paix.	Ballet.	Menesson,
PLATÉE.	Ballet. bouffon.	Autreau,
		repris,
		Id.
POLIDORE.	Tragédie.	La Serre,
		reprise
POLIXENE & PYRRHUS.	Tragédie.	De la Serre,
POMONE.	P. 5. Act. & 1 Prol.	Perrin,
Le POUVOIR de l'Amour.	B. h. 3 A.	Le Févre de S. Marc,
PROSERPINE.	Tragédie.	Quinault,
		reprise,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
PROTÉE, *Voyez* Amours de		
PSYCHÉ.	Tragédie.	Th. Corneille.
		reprise,
		Id.

Aut.

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Rameau.		1700.
	Mardi 27 Août	1748.
	Mardi 9 Mars	1751.
Rébel & Francœur.	Jeudi 17 Octobre	1726.
	Mardi 26 Janvier	1740.
Mouret.	Mardi 26 Janvier	1723.
	Jeudi 11 Mars	1734.
Royer.	Jeudi 26 Octobre	1730.
Bertin.	Jeudi 10 Août.	1719.
Bourgeois.	Lundi 29 Avril	1715.
Rameau.	Dimanche 9 Février	1749.
	Vendredi 23 Janvier	1750.
Batistin.	Jeudi 15 Février	1720.
	Mardi 21 Avril	1739.
Colasse.	Jeudi 21 Octobre	1706.
Cambert.	Mars	1671.
Royer.	Mardi 23 Avril	1743.
Lully.	Vendredi 15 Novembre	1680.
	Juillet	1699.
	Jeudi 7 Mars	1715.
	Mardi 28 Janvier	1727.
	Mardi 31 Janvier	1741.
	Mardi 13 Février	1742.
Lully.	Lundi 19 Avril	1678.
	Vendredi 8 Juin	1703.
	Jeudi 22 Juin	1713.

Titres des Piéces.	*Genre des Piéces.*	Aut. des paroles,
	R	
RAGONDE (le Mariage de)	C. 3. *Act.*	{ Néricault Destouches.
La REINE des Peris.	*Com. Per. 5 A. & 1 P.*	Fuselier, - *reprise,*
RENAUD ou la suite d'Armide.	*Tragédie.*	Pellegrin, -
ROLAND.	*Tragédie.*	Quinault, -
		reprise,
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
		Id.
Les ROMANS	*B. 4 Entr.*	Bonneval, -
	S	
Les SAISONS	*B. 4 Act.*	Pic, -
		repris,
		Id.
		Id.
		Id.
SCANDERBERG.	*Tragédie.*	{ La Motte & la Serre, -
SCYLLA.	*Tragédie.*	Duché, -
		reprise,
		Id.
		Id.
SCILLA & GLAUCUS.	*Tragédie.*	d'Albaret. -
SEMELÉ.	*Tragédie.*	La Motte.
SEMIRAMIS.	*Tragédie.*	Roi, -
Les SENS.	*B. 5. Act. & 1 Prol.*	Roi, - *repris,*

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Mouret.	Mardi 30 Janvier	1742.
	Mardi 12 Février	1743.
Aubert.	Mardi 10 Avril	1725.
	Mardi 29 Février	1752.
Desmarêts.	Jeudi 5 Mars	1722.
Lully.	à Versailles le 8 Janvier	1685.
	& à Paris Jeudi 8 Mars	1685.
		1686.
	Jeudi 12 Février	1705.
	Février	1709.
	Mardi 15 Décembre	1716.
	Mardi 11 Novembre	1727.
	Jeudi 19 Décembre	1743.
Niel.	Jeudi 23 Août.	1736.
Louis Lully & Colasse.	Octobre	1695.
	Février	1700.
	Mardi 20 Septembre	1707.
	Mardi 12 Juillet	1712.
	Mardi 12 May	1722.
Rebel & Francœur.	Jeudi 27 Octobre	1735.
Théobalde.	Vendredi 16 Septembre	1701.
Avec des changemens.	Mardi 20 Décembre	1701.
	Octobre	1720.
	Jeudi 11 Septembre	1732.
Le Clerc.	Mardi 4 Octobre	1746.
Marais.	Mardi 9 Avril.	1709.
Destouches.	Mardi 7 Décembre	1718.
Mouret.	Jeudi 5 Juin	1732.
	Mardi 17 May	1740.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles.
Les STRATAGEMES de l'Amour,	*B.* 3 *Entr.* & 1 *Prol.*	Roi, -

T

Les TALENS Lyriques. *Voyez* Fêtes d'Hébé.		
TANCREDE.	*Tragédie.*	Danchet, - *reprise*, *Id.* *Id.* *Id.* *Id.* *Id.*
TARSIS & ZÉLIE.	*Tragédie.*	La Serre, - se. *Acte nouveau.*
TELEGONE.	*Tragédie.*	Pellegrin.
TÉLEMAQUE, Frag. des Modernes.	*Tragédie.*	Danchet, -
TELEMAQUE, ou Calipso.	*Tragédie.*	Pellegrin, - *reprise*,
TÉLEPHE.	*Tragédie.*	Danchet, -
Le TEMPLE de la Gloire.	*B.* 3. *Act.*	Roi, -
Le TEMPLE de Gnide.	*Pastorale.*	
Le TEMPLE de la Paix.	*B.* 6 *Entr.*	Quinault, -
THALIE. *Voyez* Fêtes de		
THÉAGENE & CARICLÉE.	*Tragédie.*	Duché, -
THÉONOÉ.	*Tragédie.*	De la Roque, -

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Destouches.	Jeudi 28 Mars	1726.
Campra.	Mardi 7 Novembre	1702.
	Jeudi 20 Octobre	1707.
	Mardi 8 Juin	1717.
	Jeudi 3 Mars	1729.
	Jeudi 23 Octobre	1738.
	Dimanche 22 Février	1750.
	Jeudi 10 Décembre	1750.
Rébel, & Francœur.	Mardi 19 Octobre	1728.
	Jeudi 11 Novembre	1728.
La Coste.	Mardi 6 Novembre	1725.
Campra.	Mardi 11 Novembre	1704.
Destouches.	Jeudi 29 Novembre	1714.
	Jeudi 23 Février	1730.
Campra, -	Jeudi 23 Novembre	1713.
Rameau.	Mardi 7 Décembre	1745.
Voyez Fragmens.		
Lully.	Octobre	1685.
Desmarêts.	Février	1695.
Salomon.	Mardi 3 Décembre	1715.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles
THÉSÉE.	*Tragédie.*	Quinault, *reprise*, Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.
THÉTIS & PELÉE.	*Tragédie.*	Fontenelle, *reprise*, Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.
Le TRIOMPHE de l'Amour.	*B.20 Ent.*	Quinault, *repris*, Id. Id. Id.
Le TRIOMPHE des Arts. *Voyez* Pigmalion.	*B. 5 Entr.*	La Motte,
Le TRIOMPHE de l'Harmonie.	*B. 3. Act.*	Le Franc, *repris*, Id.

V

La VENITIENNE.	*C.B.3 Act*	De la Motte,
VENUS & ADONIS.	*Tragédie.*	Rousseau, *reprise*,
La Naissance de VENUS.	*P. 5. Act.*	Pic,
Les Amours de VENUS.	*B. 3. Act.*	Danchet,
ULISSE.	*Tragédie.*	Guichard,

Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Lully.	Vendredi 11 Janvier	1675.
à S. Germain & à Paris.	Avril	1675.
		1676.
	Mardi 16 Février	1677.
	Octobre	1679.
	Octobre	1688.
		1698.
	Jeudi 17 Novembre	1707.
	Jeudi 5 Décembre	1720.
	Mardi 29 Novembre	1729.
	Jeudi 10 Decembre	1744.
Colasse.	Mardi 11 Janvier	1689.
		1697.
Avec des changemens.	Lundi lend. de Quasimodo.	1699.
	16 Avril	1708.
	Vendredi 13 May	1712.
	Jeudi 4 Novembre	1723.
	Jeudi 19 Janvier	1736.
	Dimanche 29 Novembre	1750.
Lully. A S. Germain	21 Janvier	1681.
A Paris.	Mercredi 10 May	1681.
	En Janvier	1682.
	Vendredi 7 Septembre	1705.
Avec des Changemens.	Jeudi 26 Novembre	1705.
La Barre.	Dimanche 16 May	1700.
Grenet.	Jeudi 9 May	1737.
	Jeudi 23 Janvier	1738.
	Jeudi 14 Juillet	1746.
De la Barre.	Mardi 26 May	1705.
Desmarêts.		1697.
	Mardi 17 Août	1717.
Colasse.	Mardi 1er May	1696.
Campra.	Mardi 6 Septembre	1712.
Rebel Pere.	Mardi 23 Janvier	1703.

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles ;
Les VOYAGES de l'Amour,	B. 4 Entr.	De la Bruyere, -

Z

Titres des Piéces.	Genre des Piéces.	Aut. des paroles ;
ZAIDE.	B.h.3 Act.	De la Mare, - repris, Id. Id.
ZAIS.	B.h.4 Act. & 1 Prol.	Cahusac, - repris,
ZÉLINDOR. Roi des Sylphes.	1 Entrée.	Montcrif, - reprise,
ZÉPHIRE & FLORE.	B. 3. Act.	Du Boulay, - repris,
ZOROASTRE.	Tragédie.	Cahusac, -



Aut. de la Musique.	Jours, & dattes des Mois.	Années.
Boismortier.	Jeudi 3 May	1736.
Royer.	Jeudi 3 Septembre	1739.
Avec un nouvel Acte.		
Momus amoureux.	Novembre	1739.
	Jeudi 13 May	1745.
Rameau	Jeudi 29 Février	1748.
Avec des changemens.	Mardi 23 Avril	1748.
Rebel & Francœur.	Mardi 10 Août	1745.
	les 7 14 & 26 Décembre	1746.
Louis & Jean Lully freres.	Lundi 22 Mars	1688.
	Dimanche 23 Juin	1715.
Rameau.	Vendredi 5 Décembre	1749.



TABLE GÉNÉRALE,

Des Matieres contenues dans l'Histoire du Théatre de l'Opera.

A

B

Etat

H

I

L

M

P

Q

R

S

T

V

Z

Fin de la Table.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PREMIERE PARTIE.

Page 76, Après la ligne 6, *ajoutez*

Ve. Enfant de Jean-Baptiste Lully, Gabrielle-Hilaire Lully, femme du Sr. Du Moulin, dont elle étoit veuve en 1698.

VI. Marie-Louise Lully, seconde femme de Pierre de Tierfault, Seigneur de Meraucourt, morte au mois de Decembre 1715.

Page 3, Art. VIII. Après ces mots des Chœurs & Symphonistes, *ajoutez* devant toujours être remplis.

Page 128, ligne pénultiéme, une troisiéme Piece, *lisez* d'une troisiéme Piece

Page 152, ligne derniere, Stuk, *lisez* Struck.

Idem. II. Part pag. 28 ligne 2, dit Italien, *lisez*, dit) Italien.

SECONDE PARTIE.

Page 79, ligne derniere, les Fêtes de Tempé, *lisez* les Amours de Tempé.

Page 98, ligne 2, 1604, *lisez* 1704.

Page 137, ligne 3, de la fin; le Mardi 7 Novembre, *lisez* le Jeudi 9 Novembre.

Page 192, ligne 1, Ballot & Jovot, *lisez* Ballot de Sovot.

Avis au Relieur.

» IL faut qu'il ait attention dans la Table Alpha-
» bétique des Opera, de faire ensorte que le
» nom des Musiciens, reponde exactement à celui
» des Poëtes.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Histoire de l'Opera en France, depuis l'établissement de l'Académie Royale de Musique, jusqu'à présent.* Et je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 1er Mars 1752.

PICQUET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, *Maîtres* des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre amé le sieur ...... Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Histoire de l'Opera eu France*, &c. S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires: A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs

Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autre, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui auroit droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles: Que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contrescel desdites Présentes. Que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Chancelier de France, le Sieur DELAMOIGNON; Et qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, & un

dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DELAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sçeaux de France, le Sr Demachault, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité desdites Présentes : du contenu desquelles vous mandons, & enjoignons de faire joüir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au Premier notre Huissier ou *Sergent sur* ce requis, de faire pour l'exécution *d'icelles* tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le dixiéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre Regne le trente-septiéme.

Par le Roi en son Conseil,

SAINSON.

Régistré sur le Régistre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 868. fol. 646. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenses, art. 4. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms ; soit qu'il s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'art. 108. du même Réglement. A Paris le 4 Juillet 1752.

COIGNARD, *Syndic.*

De l'Imprimerie de JOSEPH BARBOU.

J.G. Aspin
22.9.1987
[ZAH.]

3701[illegible]

2#10 #

J.G. Aspin
22.9.1987
[2AH.]

370197

2#10 #




GRAYS INN
LIBRARY